Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second Age du Fer en Auvergne

Rapport annuel 2000

sous la direction de
Christine MENNESSIER-JOUANNET

John COLLIS, Yann DEBERGE, Vincent GUICHARD,

Lionel IZAC-IMBERT, Matthew LOUGHTON,

Christine MENNESSIER-JOUANNET et Lionel ORENGO

Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne,
Mirefleurs, 2000.

Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne

2000

Direction scientifique : Christine MENNESSIER-JOUANNET

Equipe de recherche : John COLLIS, Yann DEBERGE, Vincent GUICHARD, Lionel IZAC-IMBERT, David LALLEMAND, Matthew LOUGHTON, Lionel ORENGO

Dessin : équipe de recherche, Jemima DUNKLEY, Rupert FEATHERBY, Francis GROS, Terry HUNNS, Jean Jacques SASSIER, Vic SEDDON, Alain URGAL

Infographie : Yann DEBERGE, Jemima DUNKLEY

Organisme de rattachement : Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne, maison Domat, 63 730 MIREFLEURS

Secrétariat éditorial : Yann DEBERGE

SOMMAIRE

INTRODUCTION 6

UN BÂTIMENT DE LA TÈNE A AU "PONTEL", LEMPDES 26

UNE FOSSE DE LA TÈNE A AU "PATURAL II", CLERMONT-FERRAND 36

LE "TUMULUS" DE CELLES À NEUSSARGUES 46

UN HABITAT DE LA TÈNE ANCIENNE AU "GRAND NAVARRE", GERZAT 70

UNE FOSSE-SILO AU "PAROT", DALLET 80

CLERMONT-FERRAND "LA GRANDE BORNE", CHEMIN 8 88

CLERMONT-FERRAND "LA GRANDE BORNE", FOSSE 38 (B49AP) 111

UN ENSEMBLE DE LA TÈNE C2 AU 33, RUE CLAUDE LABONDE, ... 125

LA STRUCTURE 5557 (LA TÈNE D1) SUR LE SITE DU "PATURAL" À CLERMONT-FERRAND 153

CLERMONT-FERRAND "LA GRANDE BORNE", FOSSÉ 34 (B47AT) 189

CLERMONT-FERRAND "PONTCHARAUD", FOSSE 5 207

LE CENDRE "OPPIDUM DE GONDOLE" 231

BIBLIOGRAPHIE 243

Introduction

La mise en chantier du projet collectif de recherche : *Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne* est le fruit d'une longue histoire de la recherche archéologique concernant l'Age du Fer qui, il est vrai, a touché plus particulièrement la région clermontoise et la Basse Auvergne.
En effet, depuis le siècle dernier, mais surtout depuis la seconde guerre mondiale, plusieurs équipes de recherche se sont investies sur des sites d'époque gauloise d'intérêt majeur. Les fouilles sur le site de Gergovie (commune de La Roche Blanche) sont reprises en 1941 par Michel Labrousse, Jean Lassus et Jean-Jacques Hatt de l'Université de Strasbourg. Dans le même temps, Jean-Jacques Hatt avec Pierre-François et Gabriel Fournier mettent en évidence l'existence du site de La Grande Borne sur la commune de Clermont-Ferrand, communément appelé site "d'Aulnat-Gandaillat-Fontvieille".
A leur suite, Pierre-François et Gabriel Fournier, par le biais de prospections et de suivis de chantiers, attireront l'attention sur la richesse archéologique des environs de Clermont-Ferrand (zone du Brezet, secteur d'Aulnat et terroir de Belde).
Au nord de Clermont-Ferrand, Paul Eychard et son équipe entreprennent les fouilles du site des Côtes de Clermont qui, au-delà de l'identification discutable faite aux lieux de la campagne de César lors de la conquête des Gaules, peut être considéré, à tout le moins, comme l'un des points d'ancrage d'une occupation de hauteur sur les contreforts ouest de la Limagne. Paul Eychard assure aussi un minutieux et irremplaçable travail de suivi des travaux de construction de cette zone nord.
Pourtant la Limagne par elle-même reste encore *terra incognita,* essentiellement en raison de la prédominance des surfaces toujours en herbe et de l'absence de mécanisation poussée des mises en culture.
C'est à la suite de la mise en place, à partir des années 1960, des opérations de remembrement des parcellaires et, surtout, du Plan Limagne qui vise à drainer la plaine, qu'un nombre considérable d'observations et découvertes de sites orientera la recherche vers des domaines nouveaux avec les premières propositions de modélisation des phases d'expansion et de recul de l'habitat dans ces secteurs durant la Protohistoire (travaux de J.-P. Daugas, J.-P. Raynal, L. Tixier durant les années 1970-1977 ; Daugas, Raynal, Tixier 1983).

A partir des années 1965, les recherches prennent un ancrage certain avec l'ouverture de chantiers de fouille programmée.
En 1966, sur les conseils d'Hugues Vertet, Robert Périchon ouvre le chantier du "site d'Aulnat" qu'il fouille jusqu'en 1982 en mettant en évidence des niveaux structurés (empierrement, fosses, sépultures) associés à un mobilier abondant et varié daté de La Tène C et D. A partir de 1973 et jusqu'en 1981, John Collis s'associe à l'étude de ce site, en ouvrant un deuxième chantier à quelques dizaines de mètres au sud du chantier Périchon. Il fouille un chemin flanqué de fossés latéraux et des fosses s'échelonnant entre La Tène B et D (soit entre le IIIème et le Ier siècles av. J.-C.).
A partir de 1980, Nigel Mills, avec John Collis, organise des campagnes de prospection au sol effectuées de façon systématique sur la base d'un zonage kilométrique pour comprendre l'insertion d'un site comme Aulnat dans le territoire arverne. Ces opérations ont couvert le sud de la Grande Limagne ainsi que la région des buttes (Authezat, Plauzat, Saint-Sandoux etc...).
La découverte, en 1986, du site de Clermont-Ferrand "Le Patural", appelé aussi "site de Gerzat", a permis d'orienter la problématique de l'équipe vers l'étude d'un d'habitat de plaine dont l'occupation est contemporaine de celle de La Grande Borne. La fouille dura de 1986 à 1995.

Dans le même temps, l'équipe de recherche se consolida et s'organisa en association pour mettre en commun base de chantier, moyens de travail et documentation scientifique. L'association pour la recherche sur l'Age du Fer en Auvergne fut créée à cet effet en 1990.
Elle bénéficia du soutien du CNRS dans le cadre d'une ATP consacrée à l'étude de "l'occupation des Limagnes d'Auvergne durant l'Age du Fer". Les trois secteurs sélectionnés : Le bassin de Clermont-Ferrand et le sud de la Grande Limagne par V. Guichard, le bassin de la Morge, au nord de la Grande Limagne par Ch. Mennessier-Jouannet et la Limagne d'Issoire par C. Watson permettaient d'ouvrir des fenêtres sur l'ensemble de la Limagne. De 1990 à 1994, ce travail fut poursuivi par un programme de prospections - inventaire dans le cadre d'un PCR soutenu par le ministère de la Culture : "*Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Age du Fer*".

Les lacunes dans nos connaissances sur la fin du Premier Age du Fer et les phases anciennes de la Tène sont vite apparues. Ch. Mennessier-Jouannet, à partir de 1987 a entrepris de reprendre ce dossier par des sondages à la Moutade "Le Pied de l'Ane" en collaboration avec G. Vernet puis une fouille programmée à Artonne, "la Mothe", de 1992 à 1994, sur un site de captage de source occupé depuis La Tène ancienne jusqu'à La Tène D1. La reprise des ensembles mobiliers anciennement connus et l'étude de nouveaux ensembles issus des opérations de fouille préventive ont permis de renouveler la question.

Avec la multiplication des grands travaux d'aménagement (routes, réseaux divers, constructions diverses), le suivi archéologique des sites initié par le service régional de l'archéologie d'Auvergne (DRAC Ministère de la Culture) dans le cadre de l'archéologie préventive - la première opération d'envergure concerne l'autoroute A 71 en 1985 -, a multiplié le nombre des données mais aussi a renouvelé les techniques de fouille et a contribué à développer le recours à des disciplines complémentaires touchant notamment les études du paléo-environnement des sites.
Parallèlement, depuis 1997, l'équipe de recherche de l'Université de Clermont-Ferrand II, dirigée par Frédéric Trément a procédé à de vastes campagnes de prospections – inventaires en Grande Limagne.

Le PCR " *Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne"* s'inscrit à la fois comme l'aboutissement d'une première étape des recherches par la sériation des ensembles de mobilier et comme un préalable méthodologique à toute étude ultérieure visant le monde laténien en Auvergne.

1. Présentation et objectifs de l'étude

Les diverses opérations de fouilles effectuées les années passées ont permis de poser les bases de cette étude qui a pour objet **la caractérisation et l'établissement des différents faciès chrono-typologiques des mobiliers manufacturés du second Age du Fer en Auvergne.**

1.1. Sélection des ensembles

Dans un premier temps, la sélection des ensembles présentés dans le PCR devait porter sur un choix d'ensembles clos. Il est vite apparu que cette notion devait être abandonnée pour celle "d'ensembles homogènes de référence". En effet, la période étudiée couvre cinq siècles pendant lesquels l'évolution des pratiques quant à la production et à l'utilisation de la céramique comme bien de consommation courante a été considérable. Il n'y a aucune mesure entre les petits ensembles de quelques centaines de restes de la Tène ancienne et les milliers de tessons retrouvés dans les fossés ou dépotoirs de La Tène moyenne et récente. L'étude statistique des fréquences de représentation des catégories mobilières, possible pour ces dernières périodes reste d'un usage très aléatoire pour les phases anciennes.
A l'intérieur d'une même phase chronologique, le manque d'uniformité fonctionnelle des ensembles retenus ne doit pas être perdu de vue, tout autant que le biais qu'il peut introduire dans la définition de nos séquences chronologiques. Pour minimiser ce risque, les ensembles retenus proviennent, autant que faire se peut, de structures en creux dont le comblement peut être considéré comme non perturbé. A cet égard, les essais comparatifs effectués sur le site de Roanne ont mis en évidence l'importance des perturbations et remaniements après abandon des niveaux d'habitats (Lavendhomme 1998).

L'expérience des années 1999 et 2000 nous a confirmé le bien-fondé du choix de présentation des ensembles par monographies distinctes les unes des autres. Tous les mobiliers sont présentés ainsi que des tableaux de comptage pour la céramique. La présentation des assemblages de mobilier en est rendue plus lisible pour le lecteur, même si elle peut entraîner des redites.
Cette présentation monographique permet aussi de faire ressortir le caractère spécifique de chaque ensemble et d'aborder l'aspect fonctionnel de la répartition du mobilier. Elle permet de synthétiser "un moment" de la culture matérielle d'une société.
Cette méthode reste ouverte sur les travaux à venir, car elle permettra aisément toutes les rectifications et insertions de nouveaux faciès chronologiques. Elle peut trouver un autre développement dans la présentation de corpus fonctionnels liés soit à l'habitat, soit au domaine funéraire ou cultuel.

1.2. Liste des ensembles étudiés

Plusieurs aménagements ont été pratiqués dans la liste des ensembles fournis en 1999 :

- quelques ensembles nouveaux ont été introduits qui complètent les séquences chronologiques les plus déficientes : "Le Pontel" à Lempdes st 13 et "La Novialle" à La Roche-Blanche pour les phases de La Tène ancienne, le puits 41 (ex B49AT) du site de "la Grande Borne" (prévu pour 2001) à Clermont-Ferrand pour préciser le faciès de transition LT C2/D1, le comblement de la rivière 5557 au "Patural" à Clermont-Ferrand qui présente la phase de La Tène D1a (sous-phases ancienne et récente).
- La liste qui nous a été fournie pour le département de l'Allier a dû être épurée car elle contenait un certain nombre d'ensembles trop mal documentés ou ne répondant pas aux critères convenus pour la sélection "d'ensembles homogènes de référence". Deux nouveaux ensembles de La Tène ancienne seront inclus dans le programme de 2001 (MOLINET "Le Taillis des Gouttes" et CHASSENARD "La Gènerie").

2 – cadre de l'étude

2. 1 cadre géographique de l'étude (Fig. 1, 2 et 3)

Le projet collectif de recherche s'est donné pour objectif de couvrir l'ensemble de la région Auvergne. L'actualité de la recherche montre un important déséquilibre au profit de la Basse Auvergne. A l'heure actuelle, elle seule peut faire l'objet d'études statistiques valables des ensembles mobiliers. Les récentes opérations archéologiques effectuées dans le département de l'Allier permettront peu à peu une meilleure connaissance des faciès typo-chronologiques de cette zone de marge entre Arvernes, Bituriges et Eduens. Pour les deux autres départements du Cantal et de la Haute-Loire nous ne pouvons amorcer qu'une approche qualitative des horizons laténiens.

Allier :

	commune et lieu-dit	responsable d'opération	datation absolue	notice PCR
1	GANNAT, La Contrée Viallet	Vernet, 1994	IVe siècle	Jouannet 1999
2	CHASSENARD, La Génerie	Vermeuléen, 1999	V^{e}-IVe siècle ?, IIe siècle	
3	AVERMES, Les Petits Venats	Vernet, 1999		
4	GANNAT, Les Chazoux, Enclos	Vernet, 1994	seconde moitié du IIe siècle	
5	GANNAT, Les Chazoux, Fosse 62	Vernet, 1994	Ier siècle	
6	VARENNES SUR ALLIER, Rue C. Labonde		milieu du IIe siècle	Lallemand 2000
7	MONTEILLET sur L'ANDELOT, Beuille, fossé	Vernet	première moitié du IIe siècle	
8	TOULON sur ALLIER, La Vermillére	Liégard		
9	DROITURIER, La Croix Bougon	Gaime, 1998		
10	CHAVROCHES, Les Chenaux	Genty		
11	CHEMILLY, La Joliette	Abauzit		
12	JALIGNY, Les Paillots			

Haute Auvergne : Cantal et Haute Loire

	commune et lieu-dit	responsable d'opération	datation absolue	notice PCR
1	CELLES	Fouilles anciennes	fin du IVe-début IIIe siècle	Izac-Humbet 1999-2000
2	BAS EN BASSET	Simonnet	début du IVe-fin IIe siècle	
3	SAINT PAULIEN, Le Bourg	Pin, 1985	fin du IIe siècle	
4	SAINT PAULIEN, Marcilhat	Quinqueton, 1980	fin du IIe siècle	
5	BRIOUDE, contournement	Hettiger, 1990	fin du IIe siècle	

Puy de Dôme

	commune et lieu-dit	responsable d'opération	datation absolue	notice PCR
1	ARTONNE, La Mothe	Jouannet 1992-1994	Ve siècle	
2	LEMPDES, Le Pontel St 13	Jouannet 2000	Ve siècle	Jouannet 2000
3	CLERMONT-FERRAND, Patural	Collis/Dunkley 1994	2e moitié du Ve siècle	Jouannet 1999
4	CLERMONT-FERRAND, Patural II	Guichard 1996	2e moitié du Ve siècle	Jouannet 2000
5	LA MOUTADE, Pied de l'âne	Vernet/Jouannet 1987	début du IVe siècle	Jouannet 1999
6	LA ROCHE BLANCHE, La Novialle	Vernet 2000	milieu du IVe siècle	Jouannet 2000
7	GERZAT, Le Grand Navarre	Guichard 1996	IVe–début IIIe siècle	Jouannet 2000
8	DALLET, Le Parot	Sauget, 1981	fin IVe–début IIIe siècle	Jouannet 2000
9	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, chemin 8	Collis, 1973-1981	fin IVe–début IIIe siècle	Guichard 2000
10	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fossé 11/13 (ex fossé 3)	Collis, 1973-1981	2e moitié du IIIe siècle	Guichard 1999
11	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fosse 38 (ex fosse B49AP)	Collis, 1973-1981	1ere moitié du IIe siècle	Guichard 2000
12	CLERMONT-FERRAND, La Grande Borne, Puits 41 (ex fosse B49AT)	Collis, 1973-1981	Milieu du IIe siècle	
12	AIGUEPERSE, Le Clos qui Dort, Fosse 61	Jouannet, 1995	Milieu du IIe siècle	Guichard 1999
13	CLERMONT-FERRAND, Rue E. Reclus, Puits 38	Arnaud/Richard, 1991	Milieu du IIe siècle	
14	LUSSAT, Chalonnet	Guichard, 1996	Milieu du IIe siècle	
15	CLERMONT-FERRAND, Patural, Rivière 3231/5557	Collis/Dunkley 1994	fin du IIe siècle	Deberge 2000
16	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fosse 34 (ex fosse B47AT)	Collis, 1973-1981	fin du IIe siècle	Guichard 2000
17	CLERMONT-FERRAND, Rue G. Besse, puits	Vernet, 1997	fin du IIe siècle	Deberge 1999
18	CLERMONT-FERRAND, Pontcharaud 3, Fosse 5	1986, G. Loison	fin du IIe siècle	Guichard 2000
19	CORENT, oppidum	1992, V.G	Début du Ier siècle	
20	CORENT, Le Bay, fosse 1081	1994, V.G	Début du Ier siècle	
21	LUSSAT, Chaniat, tr59, st 5516	Guichard, 1996	Début du Ier siècle	Guichard 1999
22	LE CENDRE, Gondole, fosses	Loison, 1986 et Collis, 1989	Milieu du Ier siècle	Guichard 2000
23	LA ROCHE BLANCHE,Gergovie, Fosse 3	Leguet/Tourlonias, 1983	Milieu du Ier siècle	
24	LUSSAT, Chaniat, fosse 5889	Guichard, 1996	Milieu du Ier siècle	Guichard 1999
25	LUSSAT, Chaniat, sép 2828	Guichard, 1996	Milieu du Ier siècle	Guichard 1999
26	LA ROCHE BLANCHE, Gergovie, Fosse 7	Leguet-Tourlonias, 1985	fin du Ier siècle	
27	LUSSAT, Chaniat, st 5903 et 5902	Guichard, 1996	fin du Ier siècle	Guichard 1999

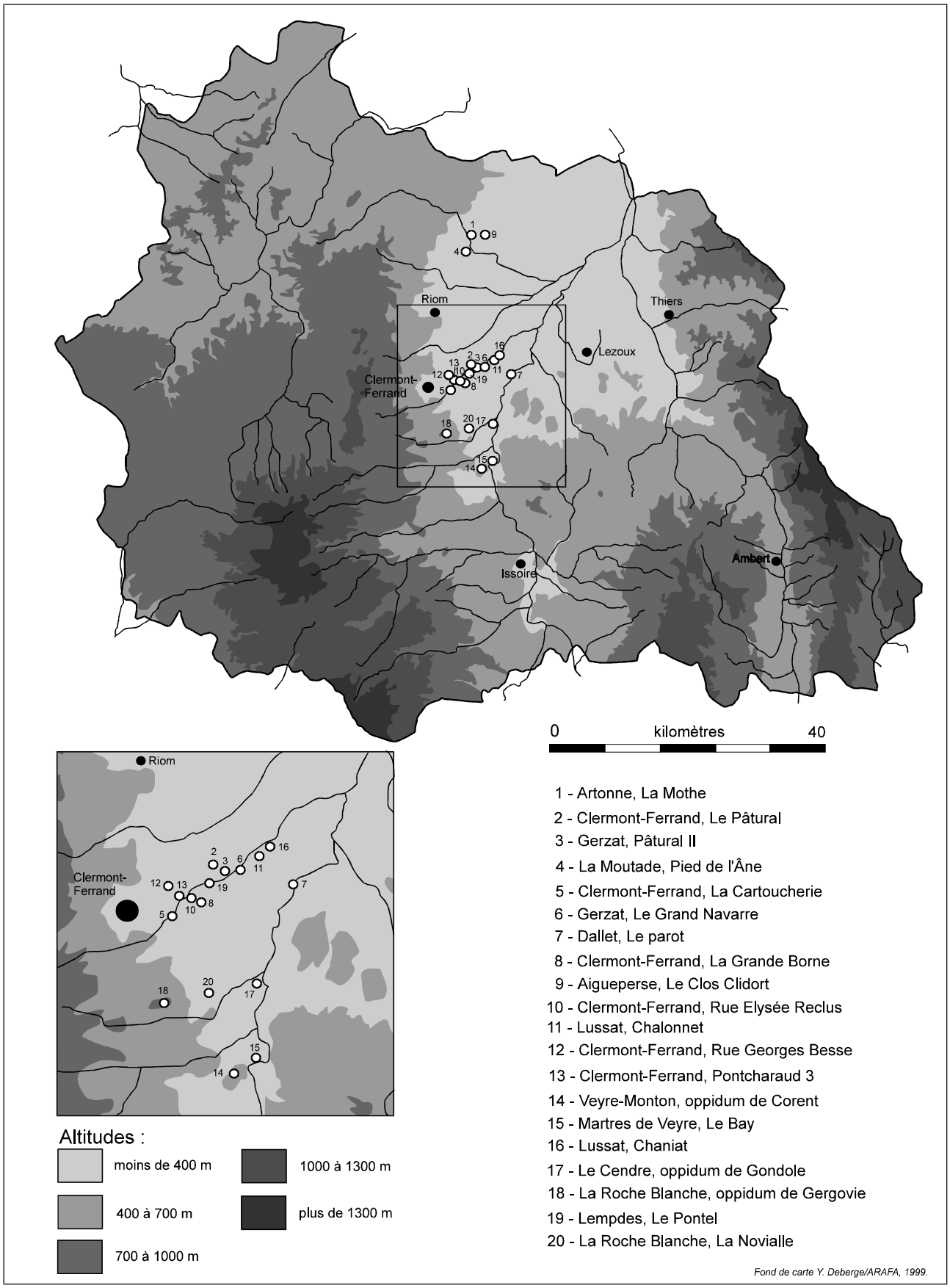

Fig. 1 : département du Puy-de-Dôme, localisation des sites étudiés.

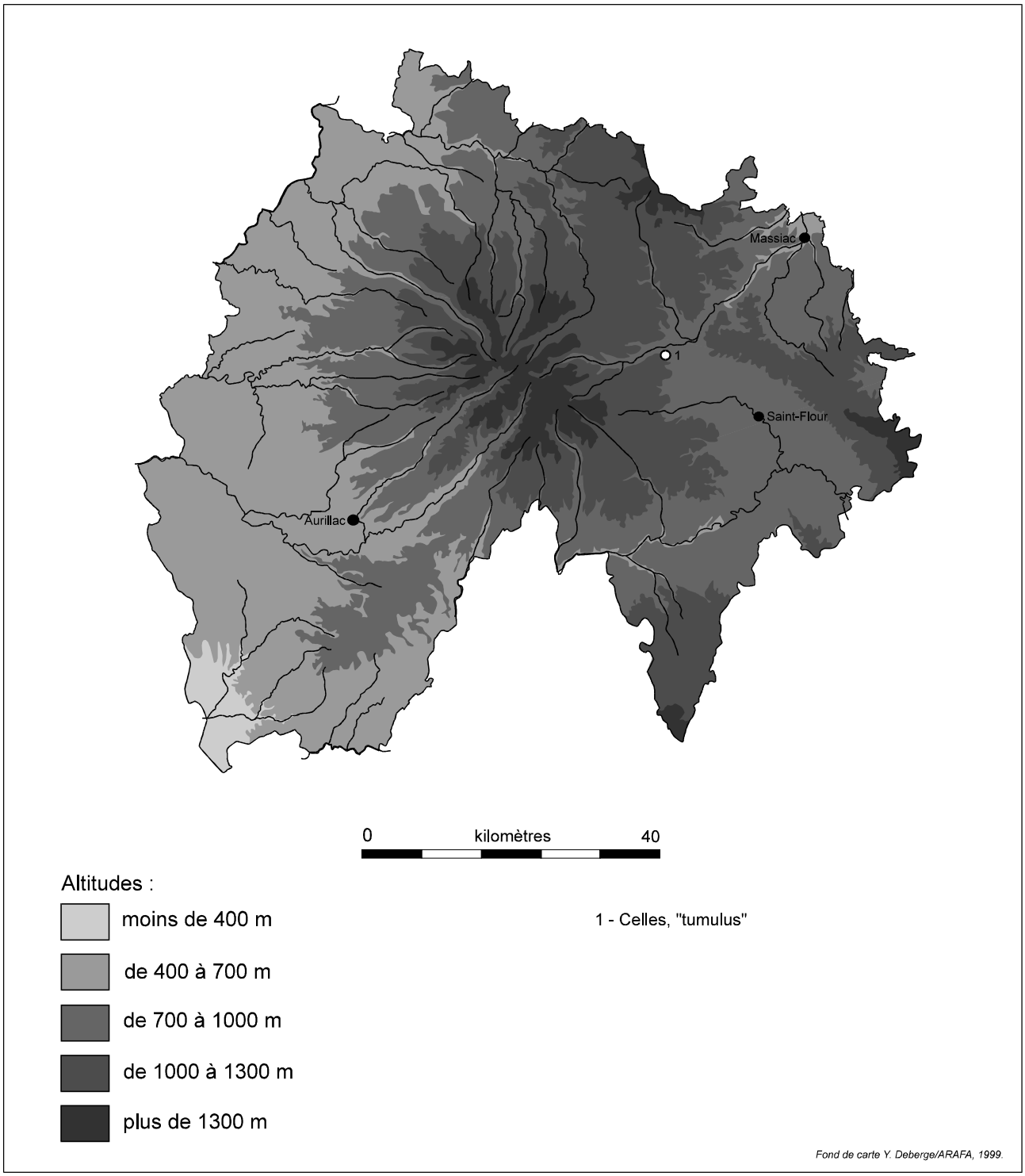

Fig. 2 : département du Cantal, localisation des sites étudiés.

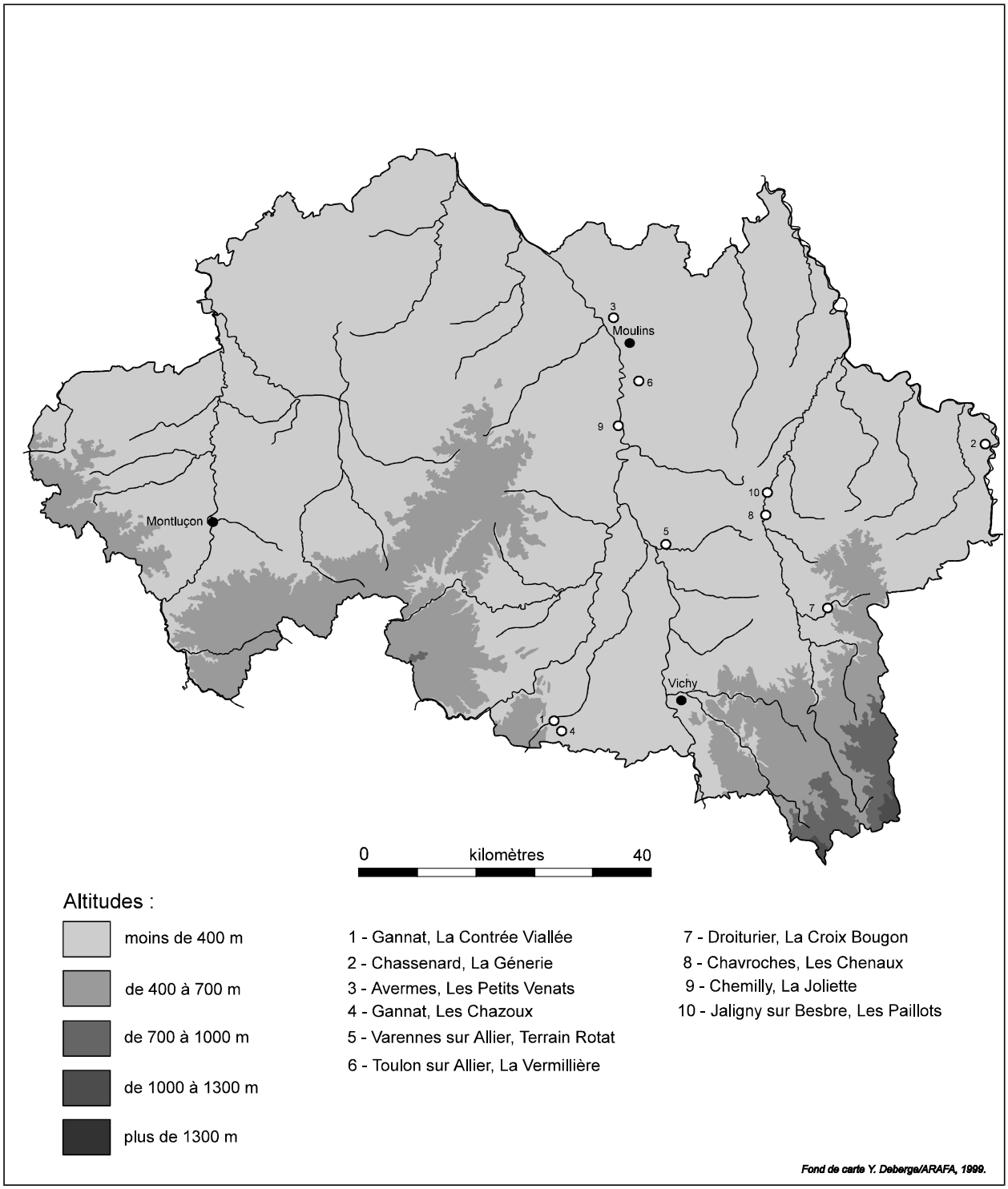

Fig. 3 : département de l'Allier, localisation des sites étudiés.

3. Méthode

3.1. L'enregistrement des données

Depuis plusieurs années, les différents collaborateurs de l'association ont mis au point une approche commune du mobilier étudié.
Ainsi, en principe, les méthodes de comptage de la céramique sont homogènes d'un ensemble à l'autre. La réalité du travail a d'ores et déjà montré qu'il n'en était rien. De nombreuses variantes et des différences d'appréciations apparaissent selon les ensembles traités et selon les auteurs (détermination de la taille des tessons mis au rebut du comptage, identification de certaines formes, caractérisation des pâtes, du mode de cuisson …).

Un premier bordereau de comptage (Fig. 4) permet l'enregistrement des différentes catégories de céramique, et le décompte pour chacune du nombre total de tessons et du NMI de vases par catégorie.

Un bordereau de description de la céramique (Fig. 5) est consacré à l'étude des formes ou tessons caractéristiques qui justifient un dessin. Il prend en compte : l'aspect de la pâte, les mensurations, la technique de fabrication du vase et sa cuisson, l'identification du type, les techniques de finition et de décoration.
Autant que possible, une grille d'analyse commune a été employée. Elle comporte les rubriques suivantes :

CATEGORIE : cette partie reprend les observations faites sur la pâte, le mode de montage et de cuisson de la céramique.
- *Pâte :* *grossière*
  mi-fine
  fine
- *Montage :* *modelée* : céramique complètement ou partiellement modelée dont le profil entier n'a pas été repris à la tournette
  finie au tour : vase repris au tour (lent ou rapide) sur tout le profil du vase.
  tournée : vase dont l'usage du tour est certain et concerne l'intégralité du vase.
- *Cuisson :* *mode primitif (B')* : cuisson en atmosphère mal contrôlée qui donne des pâtes brunes à rougeâtres souvent zonées en surface.
  cuisson réductrice : cuisson réalisée en mode réducteur total qui donne des pâtes uniformément grises, dures et souvent sonores.
  cuisson réductrice-oxydante : cuisson réalisée selon un mode réducteur-oxydant ce qui donne aux pâtes une teinte généralement beige à âme plus ou moins sombre (ancienne catégorie des tournées sombres).
  enfumée : enfumage de surface qui donne un aspect sombre (souvent noir) à la céramique.
- *Types particuliers* : amphore.
  sigillée.
  autre : tout autre type de céramique, en particulier les importations en provenance de Méditerranée.

PÂTE : dans cette partie on décrit les caractéristiques de la pâte des céramiques. On peut aussi mentionner la présence d'un enfumage de la céramique au cours de la cuisson.

DESCRIPTION DE LA FORME / TYPOLOGIE : description sommaire de la forme et renvoi éventuel à une typologie.

TYPOMETRIE : description typométrique.

FINITION : la finition intervient après la réalisation du vase et permet de donner l'aspect définitif général de celui-ci.
- *cannelé* : légère dépression sur tout le tour de la céramique provoquant une faible ondulation de la surface externe.
- *lissé / spatulé*: lissage ou polissage des surfaces.
- *égalisé* : surface régularisé sommairement.
- *peigné* : peignage généralement couvrant.
- *raclé* : surface régularisé à l'aide d'un outil par raclage.
- *finie au tour* : usage du tour sur une partie du pot pour autant qu'il représente un parti pris décoratif.

DECORATION : traitement décoratif affectant une partie plus ou moins importante du vase.
- *lissé* : décor fait de bandes lissées.
- *peigné* : décor fait à l'aide d'un peigne (lignes ondées …).
- *estampé* : décor ponctuel fait à l'aide d'une matrice, sans enlèvement de matière.
- *à la molette* : décor réalisé à l'aide d'une molette.
- *plastique* : décor fait par déformation de la pâte.
- *incisé* : décor fait par enlèvement de matière.
- *peint* : décor peint (bandes horizontales, décor végétal…).

En 2000, un fichier de traitement de données a été ouvert sous File maker pro version 3 qui permet de prendre en compte les comptages de céramiques par catégories. Ce travail n'en est qu'à ses prémisses car il sous-entend une détermination très fine et normalisée des catégories de céramique prises en compte, avant d'entamer la phase d'enregistrement proprement dite. Il nous apparaît de plus en plus que la mise en place d'une telle base de données interviendra comme un prolongement de l'actuel programme de recherche. Cette année, un cadre général a été défini et mis en forme dans le bordereau présenté en (Fig. 6). Il a d'ores et déjà été utilisé pour l'étude du mobilier du site du "Patural" à Clermont-Ferrand.

Un dernier bordereau prend en compte la description du mobilier autre que céramique (Fig. 7).

SITE	mobilier					Date	Auteur	site/contexte
Amphora Amphore		roman tile tuile romaine		bone (worked) os (travaillé)				
hand made céram. modelée		med/mod tile tuile méd. ou mod.		bone (cremated) os (brûlé)				
wheel finish céram. finie au tour		recent tile tuile récente		bone (other) os (autre)				
black wheel céram. tournée sombre		tile (undated) tuile non datée		human bone os humain				
grey wheel céram. tournée grise		painted plaster enduit peint		iron nails clous en fer				
buff wheel céram. tournée claire		opus signinum		iron (other) fer (autre)				
Slipped céram. engobée		plaque de foyer		bronze				
LT painted céram. peinte LT		daub clayonnage		lead/grey alloys plomb / alliage gris				
Campanian Campanienne		pot disc rondelle en céramique		coins monnaies				
Samian Sigillée		spindle whorl fusaïole		slag scorie				
med/mod grey céram. grise méd. ou mod.		crucible creuset		shale lignite				
med/mod buff céram. claire méd. ou mod.		baked clay terre cuite		glass beads/brac. perle/bracelet en verre				
lead glazed céram. à glaçure plombifère		millstones meules		roman glass verre romain				
recent pot céram. récente				med/mod glass verre méd/mod				
Pot type		Pot type		recent glass verre récent				
Pot type		Pot type		glass (undated) verre (non daté)				
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						

Commentaires / Datation proposée

Fig. 4 : fiche de comptage de mobilier.

SITE	CERAMIQUE	**SONDAGE :**	**STRUCTURE :**	**N° PAGE :**

nb de fragments dans la structure :	Contextes :
	Structures :
nb de fragments de provenance autre :	Contextes :

CATEGORIE

Grossière	Modelée	Mode primitif / sombre (B')	sigillée
Mi-fine	Finie au tour	Cuisson réductrice / gris (B)	amphore
Fine	Tournée	Cuisson réd/oxyd (A)	autre :
		Enfumée	

PÂTE (commentaire libre) :

DESCRIPTION DE LA FORME / TYPOLOGIE

TYPOMETRIE

d	C	D	dp
H	s	h	p

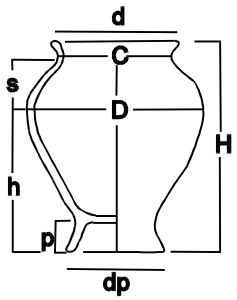

FINITION

Rebord :	cannelé	Lissé / spatulé	égalisé	peigné	raclé	finie au tour	?
Extérieur :	cannelé	Lissé / spatulé	égalisé	peigné	raclé	finie au tour	?
Intérieur :	cannelé	Lissé / spatulé	égalisé	peigné	raclé	finie au tour	?

DECORATION

Rebord :	lissé	peigné	estampé	mollette	incisé	plastique	peint	?
Epaule :	lissé	peigné	estampé	molette	incisé	plastique	peint	?
Extérieur :	lissé	peigné	estampé	molette	incisé	plastique	peint	?
Intérieur :	lissé	peigné	estampé	molette	incisé	plastique	peint	?
Fond (int.) :	lissé	peigné	estampé	molette	incisé	plastique	peint	?

Commentaire :

AUTEUR	**DATE**

Fig. 5 : bordereau descriptif de la céramique

COMPTABILISATION DU MOBILIER CERAMIQUE

ICAF site	63 113 347	n° structure	14902
département	Puy-de-Dôme	US	
commune	Clermont-Ferrand	type	fosse
toponyme	Patural		

catégorie	commune grossière modelée	forme	forme basse	type	jatte d'Aulnat (451)

NR	43	%NR	5	NMI	17	%NMI	14
nb bords	17			Nombre Théorique d'Individus			
nb fonds							
préhension	1			poids (en g.)	1375		
panse	25						
autre							

RAPPEL

NR total dans la structure	800
NMI total dans la structure	122
poids total (en g.)	15215

pâte : [X] grossière [ ] mi-fine [ ] fine

technique de montage : [X] modelée [ ] finie au tour [ ] tournée [ ] autre

mode de cuisson : [X] primitif (B') [ ] réducteur (B) [ ] réducteur-oxydant (A) [ ] oxydant (C) [ ] autre [ ] enfumage

commentaire typologique : jatte d'Aulnat typique

commentaire pâte et cuisson :

finition : peignage couvrant

décoration : lignes peignées

rattachement chronologique de la structure: période 2 – phase 3

datation absolue : La Tène D1

nombre de fiches descriptives : 17

nombre de vases encrés : 12

auteur de la fiche : YD

date : 08/08/2000

Fig. 6 : bordereau de comptage par catégorie de mobilier céramique.

SITE	MOBILIER NON CERAMIQUE	SONDAGE : STRUCTURE :	N° PAGE :

nb de fragments dans la structure : nb de fragments de provenance autre :	contextes : Structures : Contextes :

CATEGORIE			
Monnaie	Récipient en verre	Fusaïole	Silex
Fer	Parure en verre	Autre terre cuite	Meule
Bronze	Parure en lignite	Os travaillé	Autre pierre travaillée
Autre métal	Autre parure		

POIDS	IDENTIFICATION

DESCRIPTION / TYPOLOGIE

DESSIN

AUTEUR	DATE

Fig. 7 : fiche individuelle d'enregistrement du mobilier non céramique.

3.2. Convention de présentation du mobilier

Cette présentation a grandement bénéficié des travaux précédemment effectués pour la mise en forme des résultats de l'opération de fouille préventive sur la A 710 (resp. scient. : V. Guichard).

Mobilier céramique

L'ensemble de ce mobilier est représenté à l'échelle 1/3, avec les conventions suivantes :

- finition par lissage ou lustrage : figurée par des traits horizontaux ; le lissage n'est pas figuré quand la surface est complètement lissée, le mode de finition est alors indiqué dans le texte ;
- finition par balayage ou raclage : représentée de façon réaliste, dans la mesure du possible ;
- finition par égalisation : non représentée ;
- peinture au graphite ou par traits de barbotine : représentée par un pointillé ;
- peinture rouge : représentée par une trame grise dense (60% noir) ;
- peinture blanche : représentée par une trame grise dense (20 % noir) ;
- peinture noire : aplat noir ;
- engobes rouge ou blanc : non représentés (finition indiquée en légende) ;
- décor fait par incision, estampage ou à la molette etc. : représenté de façon réaliste ;
- décor ou traitement plastique (cordon digité rapporté, goulot…) : représentation des lignes de rupture parfois accompagnées d'un léger ombrage au point ;
- décor fait de bandes lissées : représenté de façon réaliste (généralement deux traits parallèles).

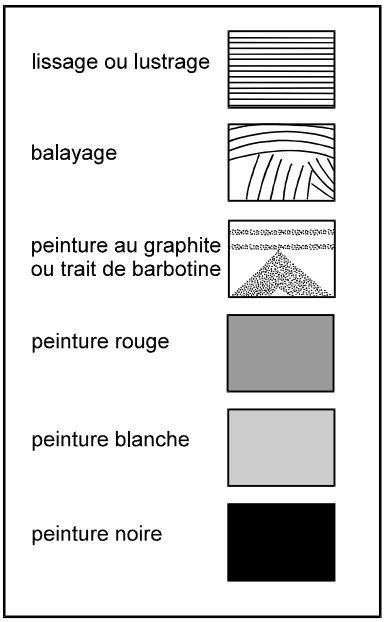

En outre, les vases sont dans la mesure du possible présentés selon le même ordre, par catégorie et par forme au sein de chaque catégorie.

Les formes sont présentées dans l'ordre suivant :
vases fermés (des profils simples aux profils complexes) ;
vases ouverts (des profils simples aux profils complexes).

Les catégories sont présentées dans l'ordre suivant :
- céramique grossière
comprenant, dans l'ordre, les formes modelées, "finies au tour" et tournées ;

- céramique fine grise ou sombre :
comprenant, dans l'ordre, les formes non tournées, "finies au tour", tournées enfumées, tournées grises, à pâte claire non calcaire ;

- céramique peinte laténienne :
- céramique d'importation

comprenant les céramiques à parois fines (à l'exclusion des imitations de Gaule centrale du Ier s. avant J.-C., de type *buttbeaker*, par exemple), céramique campanienne et sigillée (dans l'ordre : campanienne A, campanienne B, autres campaniennes et imitations méridionale gauloise, TS de type italique, TS de Gaule centrale précoce, TS de Gaule méridionale, TS de Gaule centrale classique, TS tardives), les amphores (dans l'ordre : Dressel 1, autres).

Mobilier non céramique

L'ensemble de ce mobilier est représenté à l'échelle 1/2 (sauf pour les éléments de grandes dimensions). Les objets sont généralement présentés sans ombrage sauf si la mise en évidence d'un décor particulier est nécessaire.

Les objets sont présentés par catégories, puis par matière au sein de chaque catégorie. L'ordre suivant est adopté dans la mesure du possible :

Eléments de parure :
- bracelet : verre, matière organique fossilisée, terre cuite ;
- parure annulaire métallique ;
- perle en verre ;
- perle en matériaux divers et pendeloques ;
- fibules : par type puis par matière ;
- éléments de ceinture : bronze, fer.

Instruments de toilette : par type puis par matière (bronze, fer)

Armement :
- épées et fourreaux ;
- armes de jet ;
- boucliers.

Harnachement et charronage

Vaisselle métallique

Outillage domestique :

- ustensiles culinaires liés au foyer (pelle à feu, fourchette, gril, chaudron, plaque de foyer, chenet …) ;
- couteaux, aiguisoirs et pierre à découper ;
- meules et mortiers.

Outillage artisanal :
- filage et tissage (peson et fusaïole) ;
- métallurgie (lingot, creuset, moule, semi-fabriquats, déchets …) ;
- travail matière organique (outils, semi-fabriquats, déchets …) ;
- outillage divers.

Quincaillerie et objets divers : éléments de serrure, clou, crochet, chaîne, éléments divers…

3.3. Protocole d'étude des amphores

Les amphores que nous devons considérer sont en très grande majorité des amphores vinaires fabriquées dans l'Italie républicaine. Elles comprennent deux types principaux : les amphores gréco-italiques, les plus anciennes (vers 350–150/140 avant J.-C.), et les amphores Dressel 1, fabriquées entre 150 et 10 avant J.-C. environ, avec trois sous-types principaux (Dr. 1A, 1B et 1C). Les recherches montrent que la morphologie de ces amphores connaît une évolution continue (par exemple : Poux 1999a), ce qui n'empêche pas que certains critères morphologiques puissent être partagés par plusieurs des types et sous-types. La définition de critères typométriques pertinents pour distinguer les types d'amphores considérés est donc malaisée, ce qui explique le grand nombre de travaux consacrés au sujet (Aulas 1983, 1988; Guichard 1997; Hénon 1995; Olmer *et al*. 1997). Il en résulte que Dressel 1A et 1B ne sont pas définis de façon cohérente, chaque auteur proposant un mode de classification particulier (Tchernia 1986 : 310–311). Seul le sous-type Dressel 1C présente une morphologie bien distincte. La plupart des spécialistes reconnaissent néanmoins que l'étude détaillée de la morphologie de la lèvre permet une attribution avec une certaine fiabilité. Deux critères sont privilégiés : le rapport hauteur de la lèvre/épaisseur de la lèvre (Hesnard, Lemoine 1977) et la corrélation entre la hauteur de la lèvre et son inclinaison, qui permet la définition de classes de lèvres (Aulas 1983 ; Guichard 1997).

Le rapport (hauteur de la lèvre / épaisseur de la lèvre) semble pertinent pour identifier les amphores gréco-italiques, qui se caractériseraient par un rapport inférieur à 1 (Hesnard, Lemoine 1981 : 252 note 33). Ce

critère a été très largement utilisé par M. Poux (1999a) et G. Maza (1998). F. Gateau a proposé une variante de ce critère en considérant qu'un rapport supérieur à 1,4 caractériserait sans équivoque une amphore Dressel 1 et un rapport inférieur à 1,2 une amphore gréco-italique "vraie", les valeurs intermédiaires dénotant des amphores de transition entre gréco-taliques et Dressel 1A (Gateau 1990 : 169). On n'utilisera ici que le critère simple défini par A. Hesnard.

Le procédé utilisant des classes morphologiques de lèvres a été développé par C. Aulas pour l'étude de séries issues des sites de Roanne (1983), Amplepuis (1985) et Feurs (1988). Ce chercheur distingue quatre classes de lèvres, selon le tableau ci-dessous (Fig. 8).

classe	H. de la lèvre (mm)	Inclinaison de la lèvre (° avec l'horizontale)
1	<34	49–70
2	35–45	55–80
3	40–55	>80
4	>55	>80

Fig. 8 : critères distinctifs des lèvres d'amphores, selon Aulas (1988 : 88).

Les lèvres des amphores gréco-italiques appartiennent à la classe 1 d'Aulas, tandis que celles des Dressel 1A se répartissent dans les classes 1 et 2, et dans une moindre mesure dans la classe 3 ; celles des Dressel 1B ne se retrouvent enfin que dans les classes 3 et 4. Quelles que soient ces incertitudes d'attribution, on a montré que l'utilisation de ce mode de classement était efficace pour établir des chronologies relatives entre séries d'amphores (Aulas 1983 : 225, 1988 :90), ce qui explique qu'il ait été assez largement utilisé ces dernières années (Guichard 1997 ; Gruat *et al*. 1991:98–99 ; Hénon 1995). Le mode de classement d'Aulas demeure cependant peu systématique et il ne prend pas totalement en compte la diversité morphologique rencontrée au sein des amphores Dressel 1. V. Guichard (1997) a modifié les critères de classement en prenant en compte des profils d'amphores complets issus d'épaves. La confrontation entre la morphologie des amphores complètes (qui permet seule l'identification précise des types et sous-types) et de critères typométriques partiels (hauteur et inclinaison des lèvres) permet de tracer les limites de variation de ces critères pour chaque sous-type. Trois classes de lèvres représentent les limites de variation respectives des gréco-italiques, Dressel 1A et Dressel 1B. Ces trois classes présentent des recouvrements qui traduisent des identifications incertaines entre géco-italiques et Dressel 1A (recouvrement des classes 1 et 2) et entre Dressel 1A et Dressel 1B (recouvrement des classes 2 et 3) (Fig. 9). Ce procédé a déjà été utilisé pour comparer des séries d'amphores du forez, du Lyonnais et de Picardie (Guichard 1997). C'est ce dernier que l'on utilise dans cette étude.

classe	Type d'amphore
1	Gréco-italique
1 ou 2	Gréco-italique ou Dressel 1A (précoce)
2	Dressel 1A
2 ou 3	Dressel 1A (tardive) ou Dressel 1B
3	Dressel 1B

Fig. 9 : critères distinctifs des lèvres d'amphores selon Guichard (1997).

Pour chaque ensemble, on a enregistré le nombre de tessons et leur poids total et l'on a dessiné chaque fragment significatif (lèvre, base, anse ou épaule). Le nombre minimum (NMI) d'amphores impliquées dans chaque assemblage a été estimé en utilisant la méthode des équivalents-vases (*rim estimated vessel equivalent* ou *rim eve*) qui consiste à faire la somme des arcs mesurés sur chaque fragment de lèvre d'un même ensemble puis à diviser la valeur obtenue (en degré ou en grade) par 360 (°) ou 400 (grd).

Les notices qui suivent ne fournissent que des indications morphologiques sommaires, sachant qu'une étude détaillée a fait l'objet d'une thèse soutenue en 2000 et actuellement en cours d'édition (Loughton 2000a). Déjà deux notices préliminaires ont été présentées, l'une à la SFECAG (Loughton 2000b) l'autre à la revue archéologique du Centre (Loughton, Jones 2000)

4. Premiers résultats

Les travaux effectués cette deuxième année du PCR confirment les premières observations faites en 1999.

4.1. Détermination des phases anciennes de La Tène

En ce qui concerne la détermination des phases anciennes de La Tène, nous restons toujours tributaire de l'absence d'ensembles reconnus et datés du Hallstatt D2 et surtout D3. Les lots étudiés par P.-Y. Milcent dans le cadre de l'A 710 (Gerzat-"Champmorand", st 5079, 5141, 5195) sont globalement rattachés au Hallstatt D.

Une vue d'ensemble se dégage peu à peu de l'étude de ces petits lots épars de mobilier. Il apparaît qu'un renouvellement du corpus des formes se met en place sans doute à partir du Hallstatt D3 ou peut-être dès le Hallstatt D2. Cette évolution est surtout marquée par l'adoption de formes incurvées (types C, D, F, K) pour les formes basses modelées grossières. Les formes coniques (types a, B, E, G) perdent peu à peu leur représentativité et se trouvent reléguées à l'état d'exception. Il faut noter malgré tout que leur présence reste récurrente jusqu'à la fin de la période.

Il en est un peu de même pour les formes hautes modelées grossières, de type sub-cylindrique, qui évoluent peu, sinon pour se transformer en panse de plus en plus ovoïde. L'apparition des pots à cuire, à panse sub-cylindrique dans un premier temps puis rapidement à panse ovoïde, inaugure une longue série de pots que l'on suivra jusqu'à la fin de la Tène D1. C'est à ce même moment qu'apparaissent les premiers cols déversés sur les vases, d'abord petits et à peine dégagés de l'épaule du vase, ils se généraliseront à la Tène C1.

La céramique fine met en évidence l'apport continue de formes nouvelles, types F J et K pour les formes basses et vase-bouteille cannelé, vase à petit col déversé et vase à piédestal et/ou décor lissé. Ce répertoire bien individualisé régionalement, s'inscrit dans un ensemble reconnu appartenant à l'entité celtique nord-alpine.

A partir de ce constat, nous avons cherché à raccorder nos données avec celles de sites majeurs extérieurs à la région. Les sites du Hallstatt D3 et de La Tène A de Bourges ("Littré", "Nation" et "Saint-Martin-des-Champs") sont vite apparus comme étant la meilleure référence possible. Les différentes rencontres de travail prises les années passées et continuées aujourd'hui encore permettent de raccorder nos données, mais nous restons toujours tributaire de l'absence de publication de ces séries indispensables à la compréhension de cette période dans le centre et le nord du Massif Central.

Le recours à la datation par C14 est utile en ce sens qu'il fournit des *terminus* chronologiques (Gannat-"La Contrée Viallet") ou qu'il ouvre vers d'autres systèmes de comparaison (La Moutade-"le Pied de l'Ane" : date comparée avec celles, C14 et dendrochronologique, de Les Desbats-Rivière-d'Orprat-"Lijay"). Cette année, les données fournies pour Dallet-"le Parot" confirment la validité de cette approche à condition de la prendre en compte avec un minimum de précautions méthodologiques.

4.2. Détermination des phases récentes de La Tène

Le tableau de comptages présente un récapitulatif des ensembles des IIIe-Ier siècles avant J.-C. présentés dans ce rapport et dans le précédent (Fig. 10). On observe que les datations proposées pour ces ensembles sont bien échelonnées sur la période ; Nous nous proposons de présenter dans le prochain rapport des ensembles limagnais qui permettent de mieux éclairer le faciès du milieu du IIe siècle (puits 38, du site de la rue Elisée-Reclus, et puits 41 –ex. B49 AT-, du site de la Grande Borne, tous deux à Clermont-Ferrand) et toute la durée du Ier siècle (ensembles des oppida de Corent et Gergovie et de Gannat).

Les données statistiques présentées permettent de suivre l'évolution de différentes catégories de mobilier sur une longue période, notamment en ce qui concerne la céramique.

Les ensembles provenant des régions éloignées du bassin de Clermont-Ferrand posent des problèmes différents, puisqu'ils ne sont nulle part en nombre suffisant pour permettre l'établissement d'une typo-chronologie micro-régionale. Force est alors de comparer ces ensembles à ceux du bassin de Clermont-Ferrand ou à des séries cohérentes issues de régions limitrophes, comme Bourges et Châteaumeillant pour l'ouest de l'Allier, le Mont Beuvray et Roanne pour l'est de l'Allier, Feurs et Essalois pour la Haute-Loire. De fait, le faciès culturel de l'est du Bourbonnais, par exemple, affiche nettement un caractère éduen. La fosse 61 du clos Clidor, à Aigueperse, présentée dans le rapport de l'année 1999, montre bien les difficultés rencontrées pour raccorder précisément un ensemble "marginal" aux séries du bassin de Clermont-Ferrand. Bien que le faciès culturel de ce site soit clairement arverne, on observe en effet des différences au sein du mobilier céramique indigène qui s'expliquent par un approvisionnement auprès d'ateliers en grande majorité différents.

La description des céramiques indigènes fait volontairement appel à une typologie peu analytique, sachant qu'il faudrait développer une énergie considérable –et mobiliser des moyens humains non disponibles pour le moment - pour organiser un cadre formel de présentation qui soit valable pour deux siècles et demi (voir cinq, si l'on considère tout le second âge du Fer) et pour une vaste région qui présente des clivages culturels très importants. D'ailleurs, l'évolution des mobiliers est toujours perceptible de façon suffisamment évidente

–et ce n’est pas un des moindres avantages du second âge du Fer auvergnat que de présenter un répertoire céramique très diversifié et en constant renouvellement - pour ne pas nécessiter de formalisation poussée.

Il n’en reste pas moins que l’on s’efforce de fournir les données statistiques élémentaires (mais fiables) qui permettront à terme des comparaisons quantitatives des différents ensembles qui ont été retenus dans le cadre de ce PCR. Ainsi, les catégories technologiques distinguées ont été réduites aux seuls groupes qui ne souffraient pas de difficultés d’identification pour la période considérée, ce qui n’empêche pas que l’on puisse signaler quand l’occasion se présente les nombreux groupes de production plus ou moins bien caractérisés que l’on trouve en Auvergne à La Tène récente.

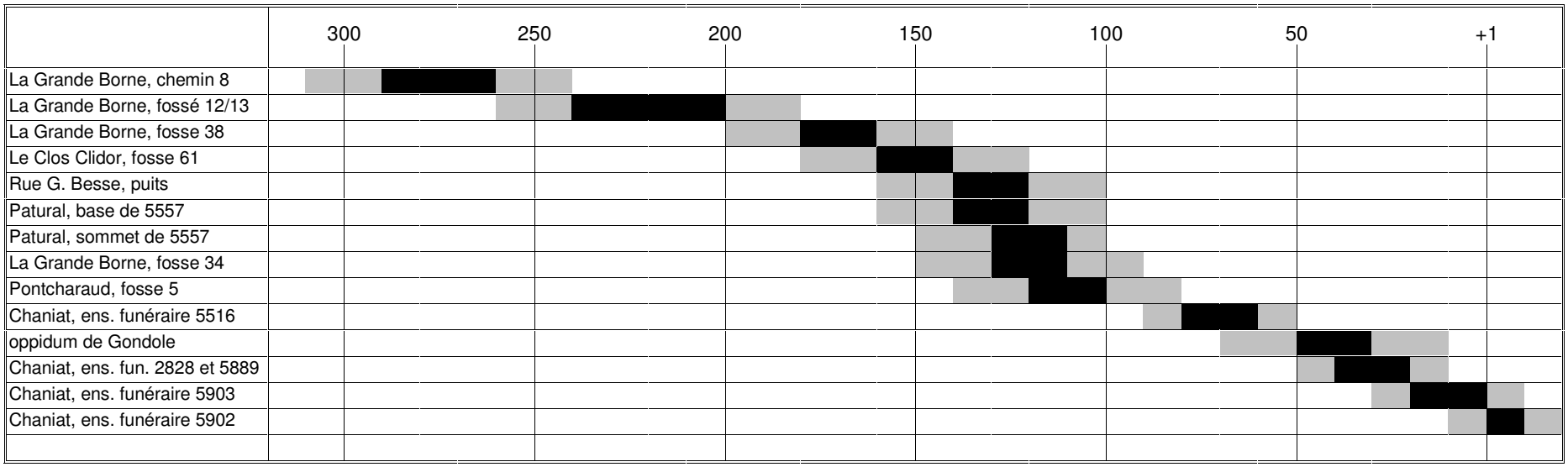

Fig. 10 : proposition de datation pour les ensembles de mobilier présentés dans les rapports 1999 et 2000 du PCR.

Un bâtiment de La Tène A au "Pontel", Lempdes (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

n° de site : 63 193 037 AH
Commune : LEMPDES
Toponyme : Le Pontel
Responsable de la fouille : Christine MENNESSIER-JOUANNET
Etude du mobilier : idem
Dessin : Jemima DUNKLEY

1. Présentation générale

Le site du Pontel se situe en bordure sud du marais de Grande Limagne au contact du piémont des collines calcaires qui en forment le verrou.
Il s'agit d'une petite installation rurale, sur un secteur qui a connu une première implantation humaine au Néolithique final / Bronze ancien. A partir du Hallstatt C, cette occupation semble continue jusqu'à l'époque gallo-romaine avec, sur l'emprise de la fouille, un seul hiatus observé au Hallstatt D.

2. Description de la structure

La fosse quadrangulaire st 13 correspond à un petit bâtiment excavé sur une vingtaine de centimètres dont le sol était au moins partiellement recouvert d'un dallage de petites pierres plates. Construite vraisemblablement sur sablière basse, les parois sont en torchis. Le mobilier associé à la céramique, un peson quadrangulaire, deux fusaïole, plusieurs fragments de meules à va et vient en basalte rendent compte des activités artisanales et domestiques de l'habitat.

Des structures de ce type avec les mêmes dimensions, ont déjà été rencontrées en Auvergne : fosse 41 de "La Gravière" à Riom P.E.E.R. II (Loison 1995),"Le Patural II" à Clermont-Ferrand, st 5265 (Guichard 2000), mais aussi la fosse 4 de "La Contrée Viallet" à Gannat (Vernet 1994 ; Mennessier-Jouannet 1999 : p. 32-45 pour l'étude du mobilier). Il est vraisemblable que la fosse fouillée au "Pied de l'Ane" à La Moutade, largement endommagée par le creusement d'un fossé, appartient au même type de structure (Mennessier-Jouannet, Vernet 1992).

3. Etude descriptive de la céramique

Le mobilier présenté, avec 415 tessons, fait partie des ensembles de la Tène ancienne les mieux représentés quantitativement pour la Basse Auvergne. Le nombre de tessons indéterminés est de 283, et celui des tessons déterminés de 132, pour un NMI de 41 vases, soit 31,80% de détermination des restes.
Le mobilier céramique est caractéristique du faciès de La Tène A de Basse Auvergne. On y trouve, en effet, le cortège habituel des formes reconnues jusqu'à présent : fosse 59027 du "Patural" à Clermont-Ferrand (Mennessier-Jouannet 1999 : 18-22), fosse du "Pied de l'Ane" à La Moutade (Mennessier-Jouannet, Vernet 1992) et fosse 5265 au "Patural II" à Clermont-Ferrand (cf *infra)* .

3.1. Céramique grossière modelée

Les formes hautes ou fermées

Les formes hautes sont en céramique modelée, à pâte grossière à gros dégraissant quartzeux, mais bien cuite. Elles comprennent deux types de vases :
- les **vases sub-cylindriques** (Fig. 1, n° 1, 5-6 et 9) sont de moyen à petit gabarit. Les rebords ne sont pas ou peu marqués. Le n° 6 amorce un départ de col droit que l'on ne retrouve pour le moment que sur le site de "la Mothe" à Artonne (Mennessier-Jouannet, fouille programmée 1992-1994, étude en cours).
Les décors sont ici représentés par des lignes obliques grossièrement incisées à la limite entre le col et la panse du vase. Le bourrelet rapporté, classique des formes du Hallstatt D1-2 n'est plus représenté que par un seul exemplaire sur les 6 NMI.
- les **vases à encolure** resserrée (Fig. 1, n° 2-4) paraissent ici une variante des formes sub-cylindriques : l'inclinaison du col, rectiligne et sans rebord, est plus marquée. Le décor occupe la même position sur le vase et consiste en une ligne d'incisions en pointillé.

Les formes basses

Les formes basses modelées, grossières comprennent :
- les **jattes coniques à bord interne renflé** de **type A** (Fig. 4, n° 2-3) représentent les formes issues du répertoire du Hallstatt mais les lèvres biseautées sont de moins en moins marquées,

CATEGORIE	NR		NMI	
	Total	%	Total	%
	415	100	41	-
COMMUNE	415	100	41	-
commune grossière	364	88	28	-
modelée	364	73	28	-
forme haute	227	55	10	-
vase sub-cylindique (total) :	26	6	6	-
- vase sub-cyl. à cordon rapporté	1		1	-
- vase sub-cyl. à bourrelet incisé	18		2	-
- vase sub-cyl. à impressions	6		2	-
- vase sub-cyl. à col déversé et décor incisé	1		1	-
vase sub-ovoïde				
vase sub-ovoïde à petit col déversé				
vase à encolure resserrée	4	1	4	-
vase bouteille à col droit				
vase situliforme				
indéterminée à surface bouchonnée				
grossière indéterminée	197	47		
forme basse	75	18	18	-
jatte conique à bord interne renflé (A)	4	1	2	-
jatte conique à paroi rectiligne (B)	1		1	-
jatte à paroi incurvée (C)	8	2	8	-
jatte à bord infléchi et droit (D)	2		2	-
Jatte à bord festonné (E)				
Jatte à bord incurvé et carène haute (F)	4	1	3	-
jatte à bord en bandeau (G)	2		2	-
jatte situliforme (H)				
jatte à col cylindrique (J)				
jatte à profil en S (K)				
indéterminée à surface lissée	54	13		
indéterminée				
modelée grossière indéterminée	62	15		
commune fine	51	12,3	13	-
modelée	45	11	10	-
forme basse	20	5	9	-
jatte à paroi incurvée (C)	1		1	-
jatte à bord rentrant et carène haute (F)	8	2	2	-
jatte (F) à décor peint	1		1	-
jatte à profil en S (K)	5	1	4	-
jatte (K) à décor peint	3	1	1	-
fond annulaire	2			
forme haute	1		1	-
indéterminée	1		1	-
modelée fine indéterminée	24	6		
finie au tour	6	1	3	-
forme haute	0	0	0	0
forme basse	6	1	3	-
jatte à profil en S (K)	6	1	3	
tournée	0	0	0	0

Tab. : Lempdes, Le Pontel, St 13 –données statistiques sur le mobilier céramique.

- les **jattes à paroi incurvée de type C** (Fig. 3 n° 1-5 ; Fig. 2 n° 2 ; Fig. 4 n° 1 et 6) forment la catégorie d'écuelle la mieux représentée avec 8 NMI. Les bords sont soit aplati ou soit légèrement arrondi,
- les **jattes à bord infléchi et droit de type D** (Fig. 2, n° 1 ; Fig. 4, n° 5), caractéristiques de cette phase tomberont vite en désuétude, remplacées par les jattes à bord incurvé et carène haute (F),
- les **jattes à bord incurvé et carène haute de type F** (Fig. 2, n° 3-4) ne sont représentées sur ce site que par 3 NMI,
- **deux jattes à bord en bandeau de type G** (Fig. 4, n° 4).

Les jattes à bord incurvé et carène haute qui deviennent majoritaires vers la fin de la Tène A et à La Tène B ne sont ici représentées que par quelques exemplaires et nous verrons que cette remarque s'applique aussi pour la céramique fine.
Cet ensemble de formes basses reste encore marqué par le répertoire des formes du Ier Age du Fer. dont il se différentie pourtant notablement avec l'adoption prédominante des jattes à paroi incurvée (type C et F). Cette évolution morphologique semble caractériser les faciès de la fin du Ier Age du Fer car ces formes se rencontrent rarement sur les sites du Hallstatt D1-2 de la région tels que, par exemple, celui de "Champmorand" sur la commune de Gerzat, fosses 4810, 5079 et 5195 (Milcent 1999 : II, pl 218, 219, 223).

3.2. Céramique fine modelée

Les formes hautes

Aucune forme haute n'a pu être identifiée parmi la céramique.

Les formes basses

Les formes basses modelées à pâte fine présentent, au "Pontel", un répertoire très réduit. Mis à part une **jatte à paroi incurvée (type C)**, on ne trouve, en effet, que deux types de formes : les **jattes à bord incurvé et carène haute (type F)** et les **jattes à profil en S (type K)**. Il s'agit de céramique de belle facture, bien cuite, à pâte micacée et très petit dégraissant quartzeux. Le mode de cuisson, de type primitif, aboutit à une pâte noirâtre, d'aspect charbonneux. Dans l'ensemble, toutes ces céramiques ont subi un enfumage de surface quelques fois très poussé. Dans tous les cas, la finition externe consiste en un lissage soigné.
- les **jattes à bord incurvé et carène haute (Type F)**. Deux exemplaires, non dessinés, ont comme finition une surface lissée. Un exemplaire est décoré d'une bande peinte à l'hématite disposée sur 5 cm de large sous la ligne de la carène (Fig. 5, n° 1). Cette catégorie est toujours traitée par modelage de la pâte.
- les **jattes à profil en S** forment un lot morphologiquement très homogène avec 14 tessons pour 8 NMI (Fig. 4, n° 9-13 pour les rebords et n° 7-8 pour les fonds). Parmi eux, on observe la plus grande variation de mise en œuvre des vases : 3 sont peut-être tournés, au moins sûrement finis au tour lent, 7 vases présentent une finition soignée par lissage de la surface et 1 est décoré d'une bande peinte à l'hématite placée sur l'épaulement (Fig. 5, n° 2). Aucun de ces vases n'est obtenu par cuisson réductrice mais par cuisson en mode primitif avec enfumage de surface en fin de cuisson. La pâte, quoique très finement épurée et bien cuite, reste d'aspect noirâtre et charbonneux. Ces productions se distinguent donc bien des céramiques tournées à cuisson réductrice caractéristiques des "céramiques cannelées" connues dans le domaine alpin (Mennessier-Jouannet 1999 : p. 34). L'argile utilisée, finement et fortement micacée, montre une origine locale d'une production de qualité sinon de luxe.

Cet ensemble homogène de jattes s'inscrit, par sa morphologie et non par sa technique de production, parmi les productions largement répandues dans le domaine alpin (depuis le Bade-Wutemberg, la Suisse, la Bourgogne et le Berry dans le Centre de la France) à partir du Hallstatt D3 (fin du VIe s. -déb. Ve s. avant J.-C., soit 510- 480/470). Sur le site de Bragny en Bourgogne, elles ne seraient attestées que dans les niveaux datés de La Tène A. (pour la bibliographie, se reporter à Mennessier-Jouannet 1999). En Auvergne, que ce soit avec décor peint ou surface simplement enfumée et lissée, elles restent, dans l'attente d'une reconnaissance des faciès du Hallstatt D3, un des meilleurs marqueurs chronologiques de La Tène A (déb. Ve s. - déb IVe s. avant J.-C.).

3.3. Autre mobilier céramique

Deux fusaïoles proviennent du niveau d'occupation du bâtiment. Elles sont en céramique fine et de forme bi-tronconique (Fig. 5, n° 4-5).
Un peson quadrangulaire, de forme allongée (Fig. 5, n° 3)

4. Datation

Cet ensemble, bien documenté du point de vue de la céramique, reste grevé par l'absence de tout mobilier métallique associé. Les propositions de datation resteront donc réservées.
L'ensemble de ce corpus est homogène. En effet, le type de décor des vases sub-cylindriques, la forte prédominance des formes basses à profil incurvé (types C, D et F ces dernières traitées de façon grossière ou fine), l'usage de la peinture en aplat rouge et, surtout, la très forte représentation des jattes à profil en S, enfin, l'association avec deux fusaïoles de type bi-tronconique convergent pour permettre une datation à La Tène A.

Les comparaisons locales avec la fosse de "Patural I", commune de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et de "La Contrée Viallet" à Gannat (Allier) (Mennessier-Jouannet 1999 : 18-22 et 32-45) permettent de voir se dessiner un faciès régional de la Limagne qui entretient de fortes correspondances avec le mobilier découvert à Bourges et, plus généralement, dans le domaine de la Celtique nord-alpine.

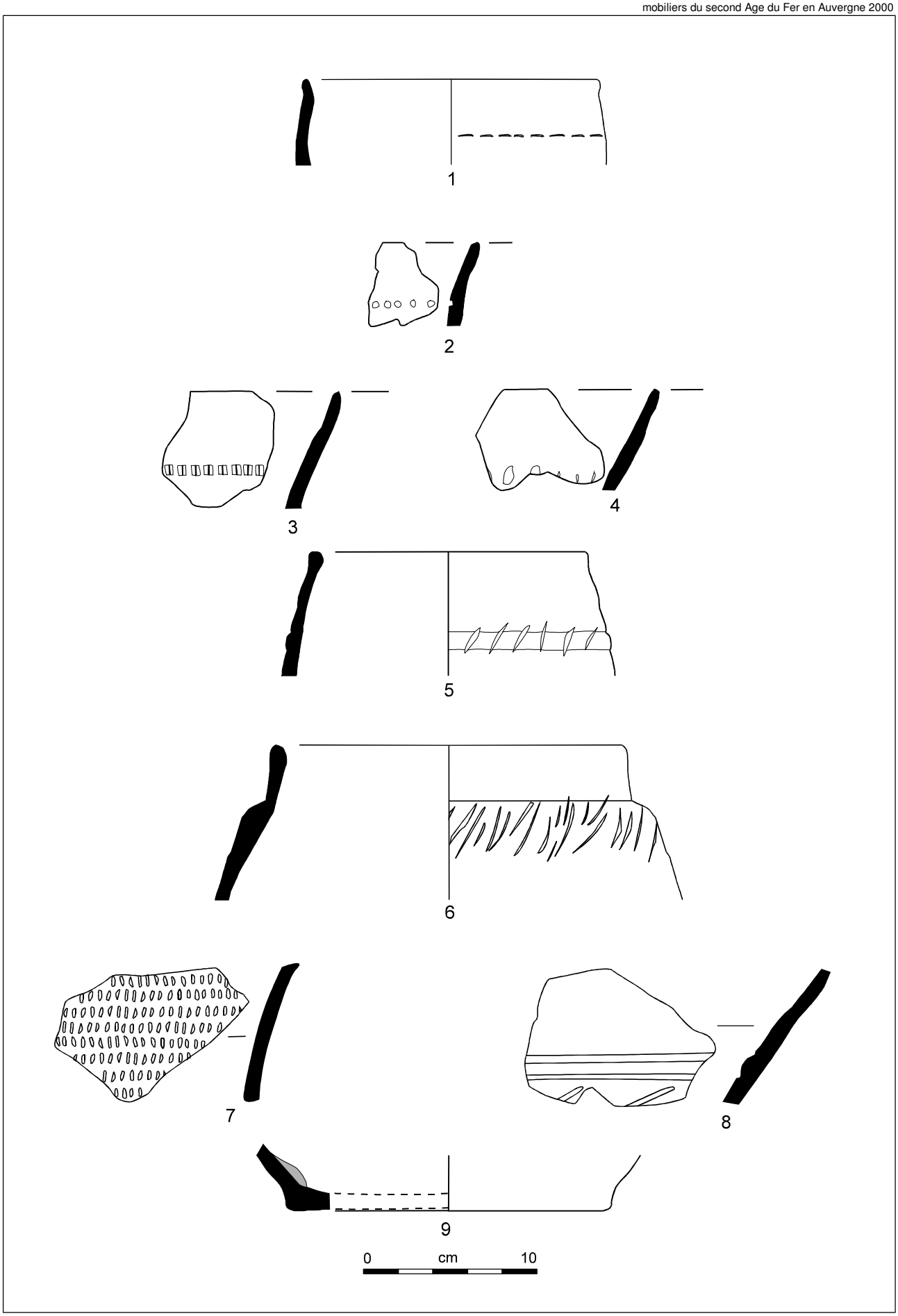

Fig. 1 : Lempdes, le Pontel, St 13 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

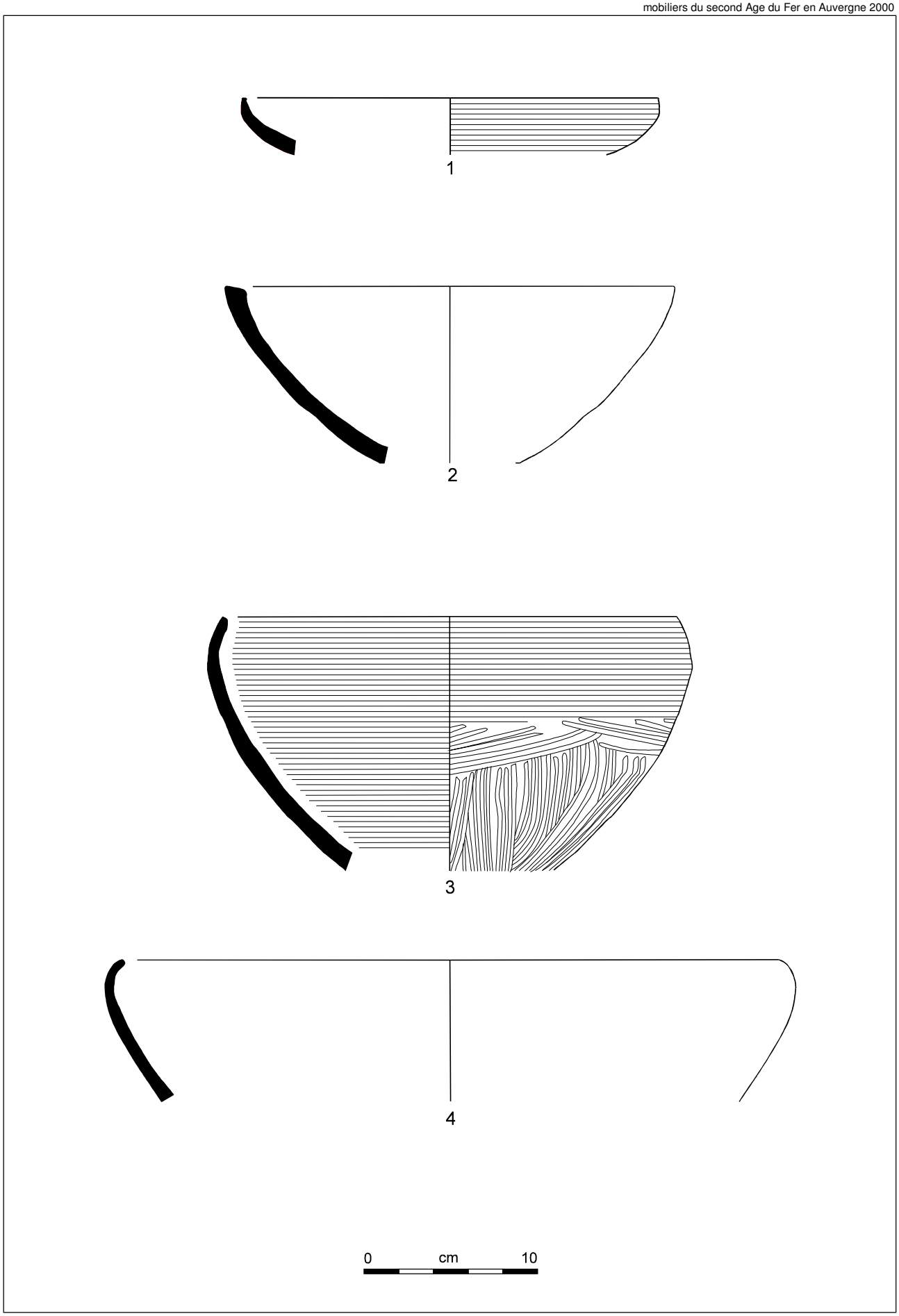

Fig. 2 : Lempdes, le Pontel, St 13 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

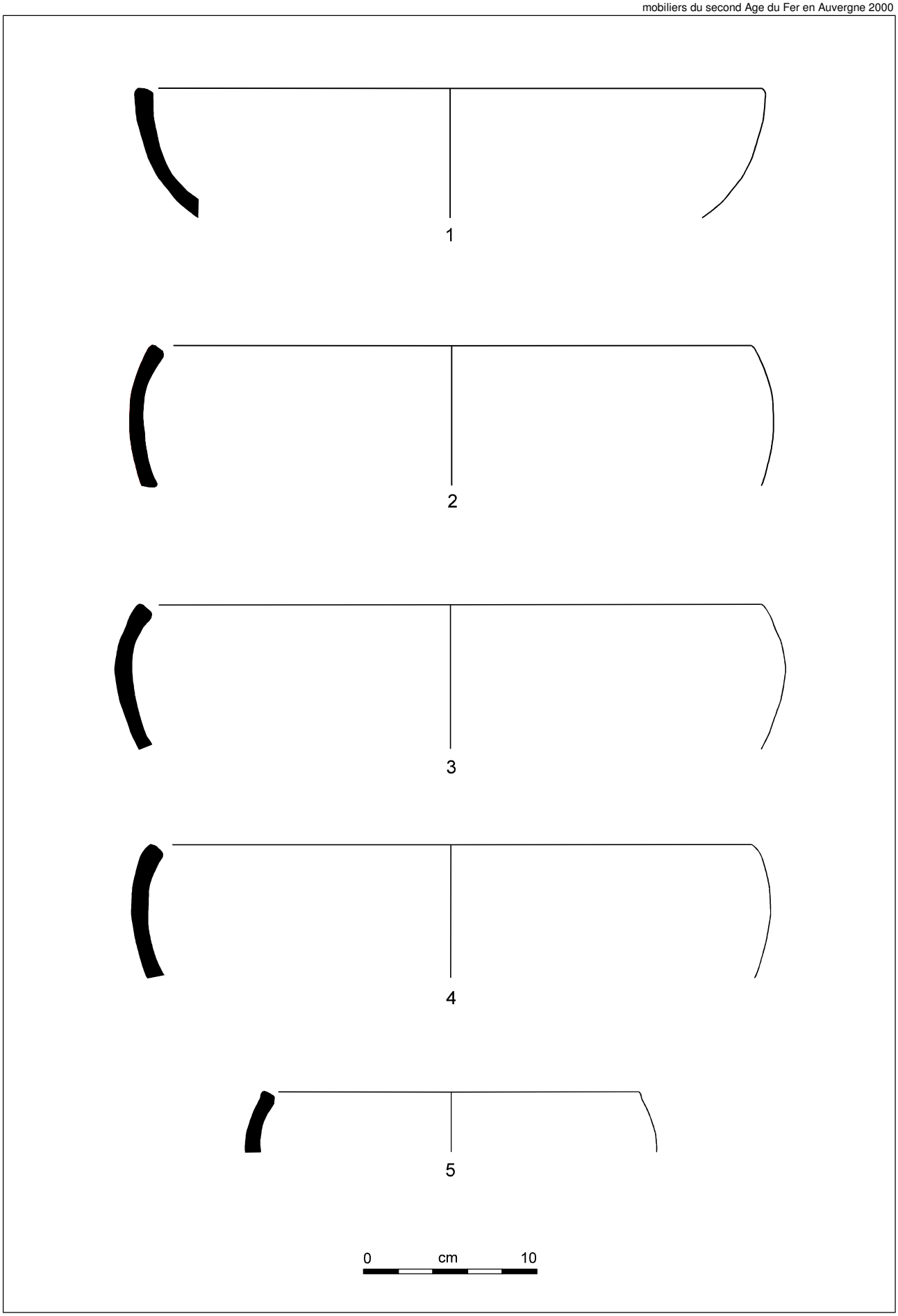

Fig. 3 : Lempdes, le Pontel, St 13 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

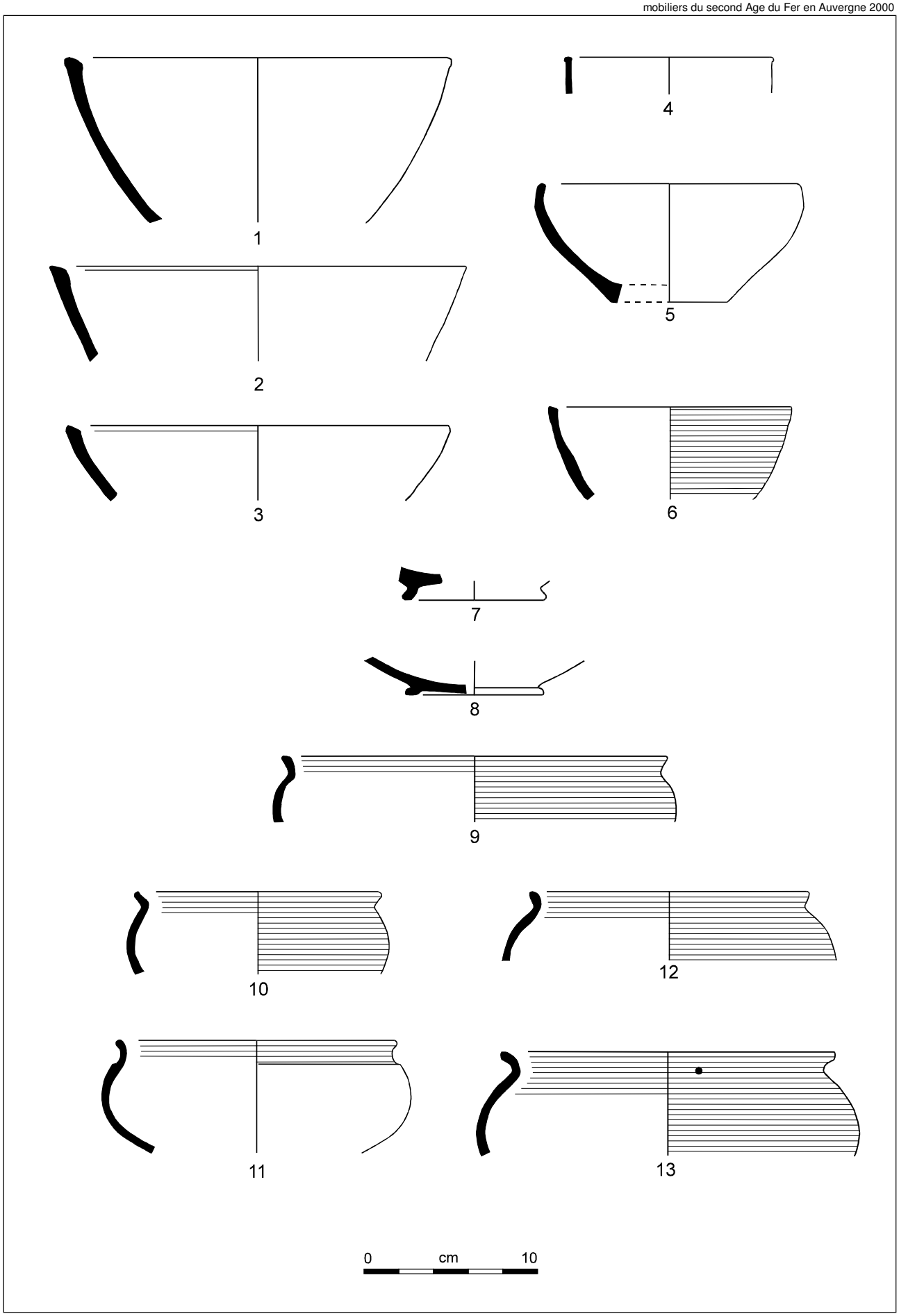

Fig. 4 : Lempdes, le Pontel, St 13 – céramique grossière modelée (1-6) et fine modelée (7-13) (éch. 1/3).

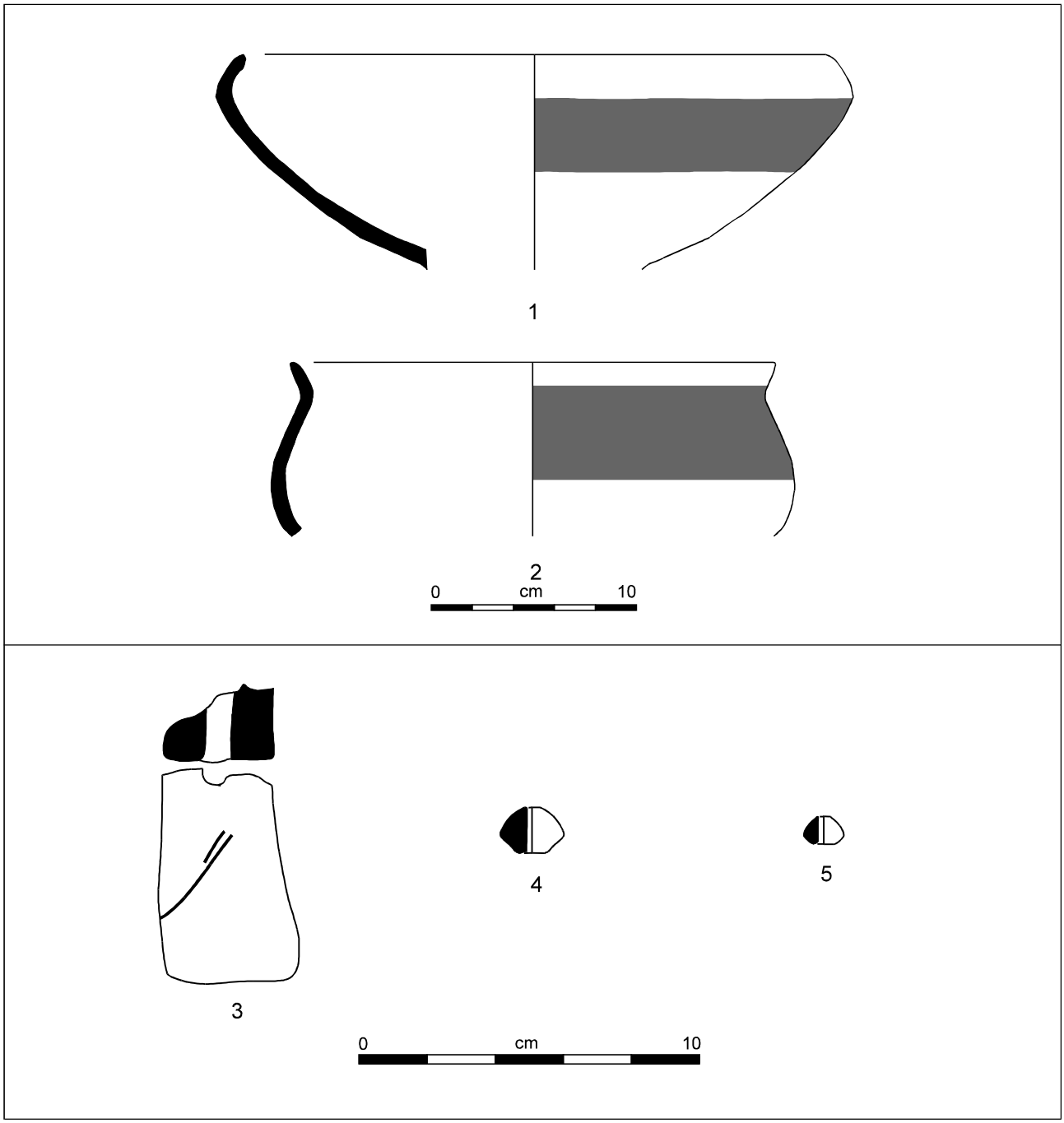

Fig. 5 : Lempdes, le Pontel, St 13 – céramique fine peinte (1-2), peson (3) et fusaïoles (4-5) (1-2 : éch. 1/3 ; 3-5 : éch. 1/2).

Une fosse de La Tène A au "Patural II", Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet et Lionel Orengo

n° de site : 63 113 542 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND
Toponyme : Le Patural II
Responsable de la fouille : Vincent GUICHARD
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET (céramique), Lionel ORENGO (petit mobilier)
Dessin : Jemima DUNKLEY, Jean-Jacques SASSIER et Yann DEBERGE

1. Présentation générale

Au Patural I, la fouille de 1993 a livré dans la partie nord-est du chantier et en bordure ouest de l'autoroute A71, un ensemble de six fosses dont la fosse 59027 (Mennessier-Jouannet 1999 : p. 18-22). Une extension de l'occupation de la Tène ancienne reste possible sous l'autoroute d'autant que des structures éparses, également de la Tène ancienne, se retrouvent à l'est de la voie. Parmi elles, la fosse quadrangulaire 5265 fouillée dans le cadre de la A 710 fait l'objet de la présente étude (Fig. 1).

2. Description de la structure

Il s'agit d'une fosse isolée, de forme quadrangulaire de 3 m x 3 m, surcreusée dans les marnes encaissantes sur environ 0,30 m. Deux calages de poteaux placés dans l'axe longitudinal de la fosse permettaient de soutenir une charpente (Fig. 2).
Les vases sub-cylindriques associés au coutelas et aux manches d'outils en bois ont été retrouvés sur la surface du sol d'occupation. Le reste du mobilier céramique provient du comblement de la fosse.
Cette structure comme celle de Lempdes-"Le Pontel" s'apparente à de petits bâtiments annexes des habitats. Le creusement d'une fosse centrale (US 5288) peut se rapporter, sous toute réserve, à une installation de métier à tisser.

3.Etude descriptive de la céramique (Tab.)

3.1. Céramique grossière modelée

Les formes hautes ou fermées

Les formes hautes sont en céramique modelée, à pâte grossière à gros dégraissant quartzeux, mais bien cuite. Elles correspondent toutes à des **vases sub-cylindriques** au nombre de 5 (Fig. 3, n° 1-5). Ces pots sont de moyen à petit gabarit. Les rebords ne sont pas ou peu marqués. Les décors sont ici représentés par des lignes obliques grossièrement incisées à la limite entre le col et la panse du vase. Le bourrelet rapporté, classique des formes du Hallstatt D1-2 n'est plus ici représenté que par un seul exemplaire sur les 5 NMI (Fig. 3, n° 5).

Aucune autre forme haute n'est représentée dans cet ensemble

Les formes basses

3 formes ont pu être identifiées :
- **une jatte à paroi incurvée (type C)** (Fig.3, n° 6) qui présente une légère inflexion du sommet de la panse, tirant ainsi déjà vers le type (F),
- deux **jattes à bord infléchi et carène haute (type F)** (Fig. 3, n° 7-8).

Cet ensemble de céramiques modelées grossières est bien modeste. La présence des vases sub-cylindriques, seule, le rattache au répertoire des vases du Hallstatt D car les formes basses de type C et F s'en différencient déjà notablement. Cette observation a déjà pu être effectuée sur d'autres sites datés du Hallstatt D1-2 de la région, notamment sur celui de "Champmorand" situé sur la commune de Gerzat (fosses 4810, 5079 et 5195 ; Milcent 1999, II : pl 218, 219, 223).

2.2. Céramique fine modelée ou finie au tour

Les formes hautes ou fermées

Elles comprennent :
- deux **vases à petit col déversé** (Fig. 4, n° 2-3) de facture très soignée réalisés probablement à l'aide d'un tour lent, voire même d'un tour rapide pour l'un d'eux.

CATEGORIE	NR_		NMI	
	Total	%	Total	%
	238	100	19	-
COMMUNE	238	100	19	-
commune grossière	196	82	10	-
modelée	196	82	10	-
forme haute	43	18	5	-
vase sub-cylindique (total) :	21	9	5	-
vase sub-cyl. à cordon rapporté	0	0	0	
vase sub-cyl. à bourrelet incisé	20	0	4	
vase sub-cyl. à impressions	1	0	1	
forme haute indéterminée	22	9		
forme basse	69	29	5	-
jatte à paroi incurvée (C)	30	13	1	-
Jatte à bord incurvé et carène haute (F)	4	2	2	-
forme basse indéterminée	35	15	2	-
indéterminée	84	35		
commune fine	42	17,6	9	-
modelée fine	33	40	3	-
forme basse	33	14	3	-
jatte à paroi rectiligne (B)	1	0	1	-
jatte à bord incurvé et carène haute (F)	3	1	1	-
jatte à petit col droit (variante K?)	15	6	1	-
forme basse indéterminée	14	6		
forme haute	0	0	0	0
finie au tour	9	4	6	-
forme haute	6	3	4	-
vase à petit col déversé	2	1	2	-
vase à encolure resserrée	4	2	2	-
forme basse	3	1	2	-
jatte à paroi incurvée (C), cannelée	2	1	1	-
Jatte à bord rentrant et carène haute (F)	1	0	1	-
tournée	0	0	0	0

Tab. : Clermont-Ferrand, Patural II, fosse 5265 –données statistiques sur le mobilier céramique.

- deux **vases à encolure resserrée** (Fig. 4, n° 1 et 4) également de facture très soignée, en pâte très fine. La cuisson bien menée présente un effet d'oxydation en fin de cuisson permettant l'obtention d'une couverte de teinte saumonée.

Les formes basses
On trouve parmi les céramiques finies au tour :
un des rares exemplaires de **céramique cannelée** de Basse Auvergne (Fig. 4, n° 6). Finie au tour, de pâte grise avec enfumage de surface, cette forme, malheureusement incomplète paraît se rattacher aux **jattes à paroi incurvée de type C**. La pâte micacée l'inscrit parmi les productions locales. Cette forme est pour le moment peu connue dans les ensembles de Basse Auvergne mais elle paraît avoir un très bon équivalent dans la typologie des formes de céramique cannelées de La Heuneburg dans le Bade Wurtemberg au HD3 / LTA (Hopert 1996 : pl 1 n°9), mais aussi à Châtillon-sur-Glane en Suisse (ibid. : pl 7 n° 9).
- une **jatte de type F à bord incurvé et carène haute** qui a aussi été finie au tour (Fig. 4, n° 9)

Parmi les formes simplement modelées, on constate une production de vases de très belle qualité, obtenus par cuisson réductrice avec enfumage de surface. On dénombre :
- une **jatte à paroi rectiligne de type B** (Fig. 4, n° 13),
- une **jatte à bord incurvé et carène haute** (Fig. 4, n° 8),
- et surtout une forme complète d'un type qui pourrait se rattacher aux **jattes à profil en S de type K** (Fig. 4, n° 7). Mais ici le rebord est très peu développé, quoique bien marqué. La carène est haute et arrondie et la panse relativement globulaire. Comme pour la jatte carénée, cette forme renvoie au répertoire connu au Hallstatt D3 / La Tène A que ce soit dans le domaine alpin ou en Bourgogne (Mont Lassois). Cette forme pourrait devenir un bon marqueur du Hallstatt D3 ou des phases les plus anciennes de La Tène A

4. Autre mobilier (L. O.)
4.1. L'outillage
La pièce la plus caractéristique est un grand couteau en fer à manche plat et courbe doté de deux rivets destinés à fixer des plaques en bois ou en os (Fig. 5, n° 5). Il mesurait à l'origine près de 350 mm de long. Le dos de la lame mesure, au milieu de cette dernière, 4 mm de largeur. La section la plus longue de la lame ne dépasse pas 35 mm. Ce type de couteau est absent sur l'*oppidum* de Manching qui ne fut pas occupé avant le milieu du IIe s. avant J.-C. (Jacobi 1974 : pl.18-22 ; Sievers 1992 : fig.82). En effet, il appartient à un type ancien qu'André Rapin classe dans La Tène A (Rapin 1983 : p.69-79). Ce type d'objet est aussi attesté en Champagne à La Tène ancienne, à La Jonchery sur Suippes et ne permet pas une datation plus précise (Corradini 1991 : 122-123 ; Demoule 1999 : 145-156).

Deux fragments de bois de cervidé (Fig. 5, n° 3-4) semblent avoir été utilisés pour emmancher des outils non identifiés (cf. *infra*, notice sur Le Chemin 8 du site de La Grande Borne).

4.2. Les activités domestiques
Enfin, il faut citer la présence du fragment d'une aiguille en os de section apparemment ovale de 2 mm/3 mm (Fig. 5, n° 2). Le chas mesure environ 1 mm de diamètre. Cette aiguille atteste une activité de couture.

4.3. Divers.
Un fragment d'un objet non identifié en os (Fig. 5, n°1). Un fragment de tige de fer de section carrée, 4 mm/4 mm, dont l'extrémité est recourbée pourrait appartenir à un ustensile culinaire telle une fourchette à chaudron (Fig. 5, n° 6). Enfin, il faut citer la présence de deux plaques de schiste probablement utilisées comme pierres à aiguiser (Fig. 5, n° 7-8).

5. Datation
Cet ensemble, malgré tout bien modeste quantitativement, s'inscrit vraisemblablement au tout début de la Tène A . Notre méconnaissance totale des faciès céramiques du Hallstatt D3 rend cette attribution sujette à révision.

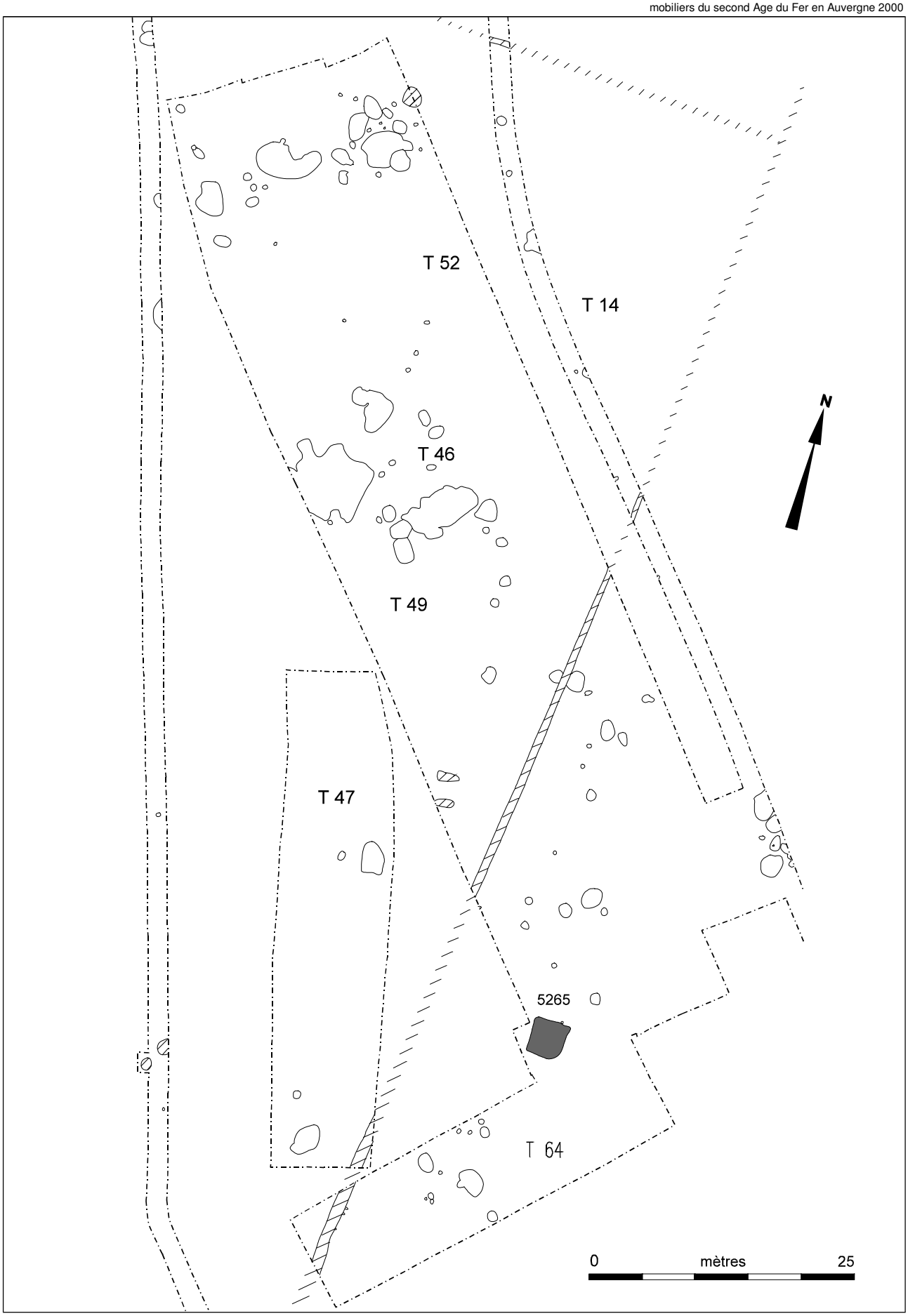

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, Patural II – plan d'ensemble des structures du second Age du Fer (hachures) et localisation de la structure étudiée (éch. 1/500).

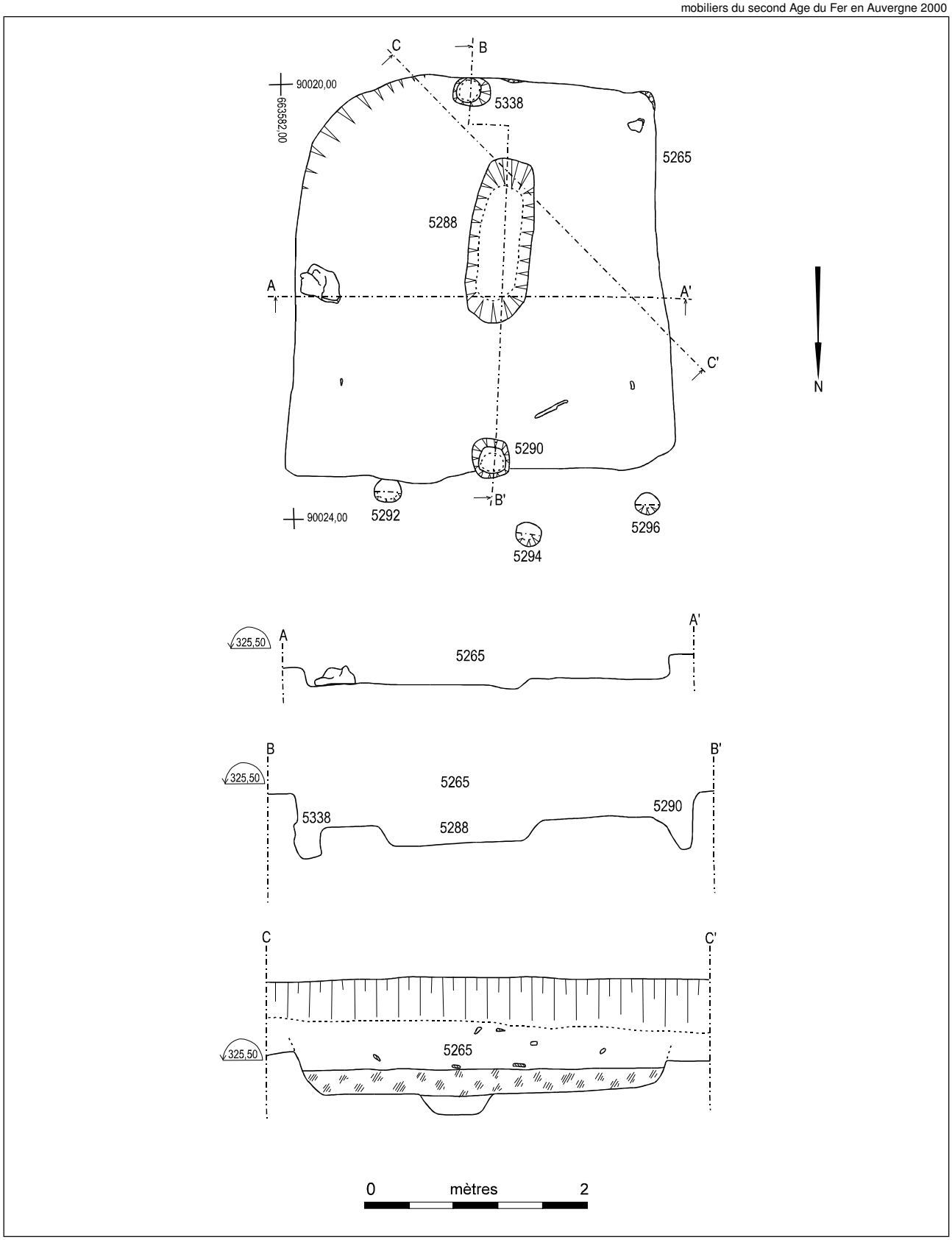

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, Patural II – plan, profils et coupe de la fosse 5265 (éch. 1/50).

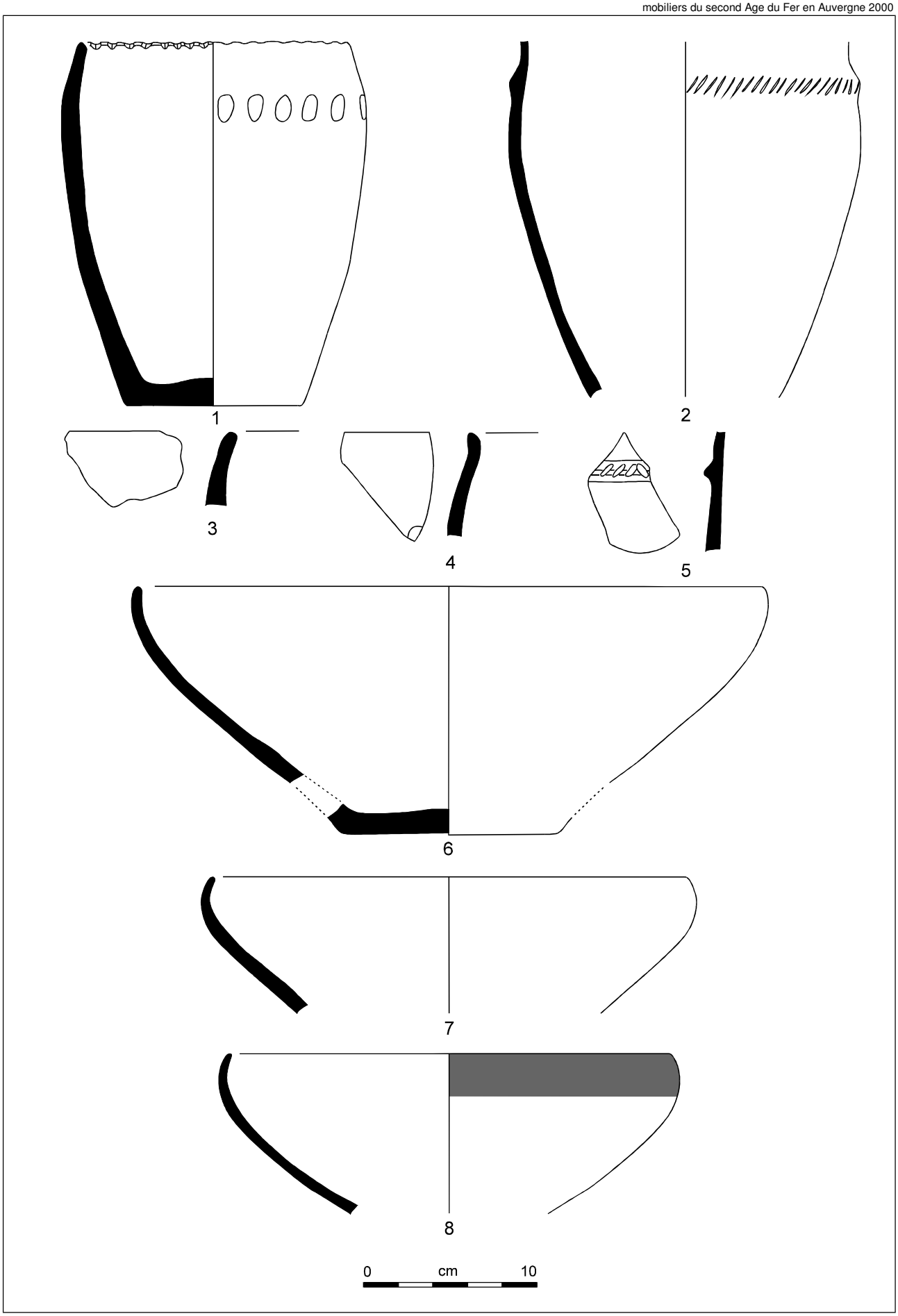

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, Patural II, fosse 5265 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

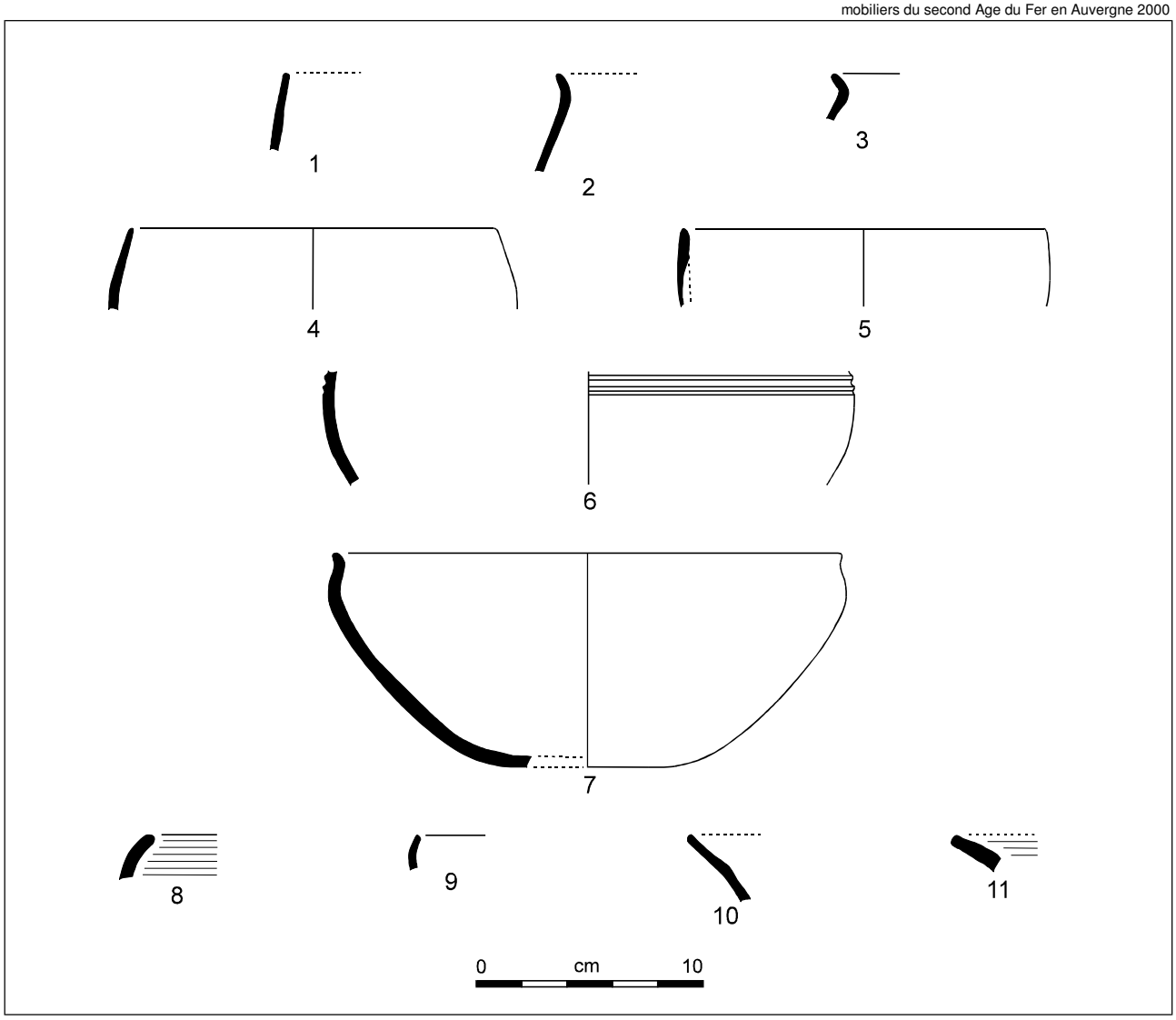

Fig. 4 : Clermont-Ferrand, Patural II, fosse 5265 – céramique fine modelée (1-5 et 7-11) et fine tournée ou finie au tour (6) (éch. 1/3).

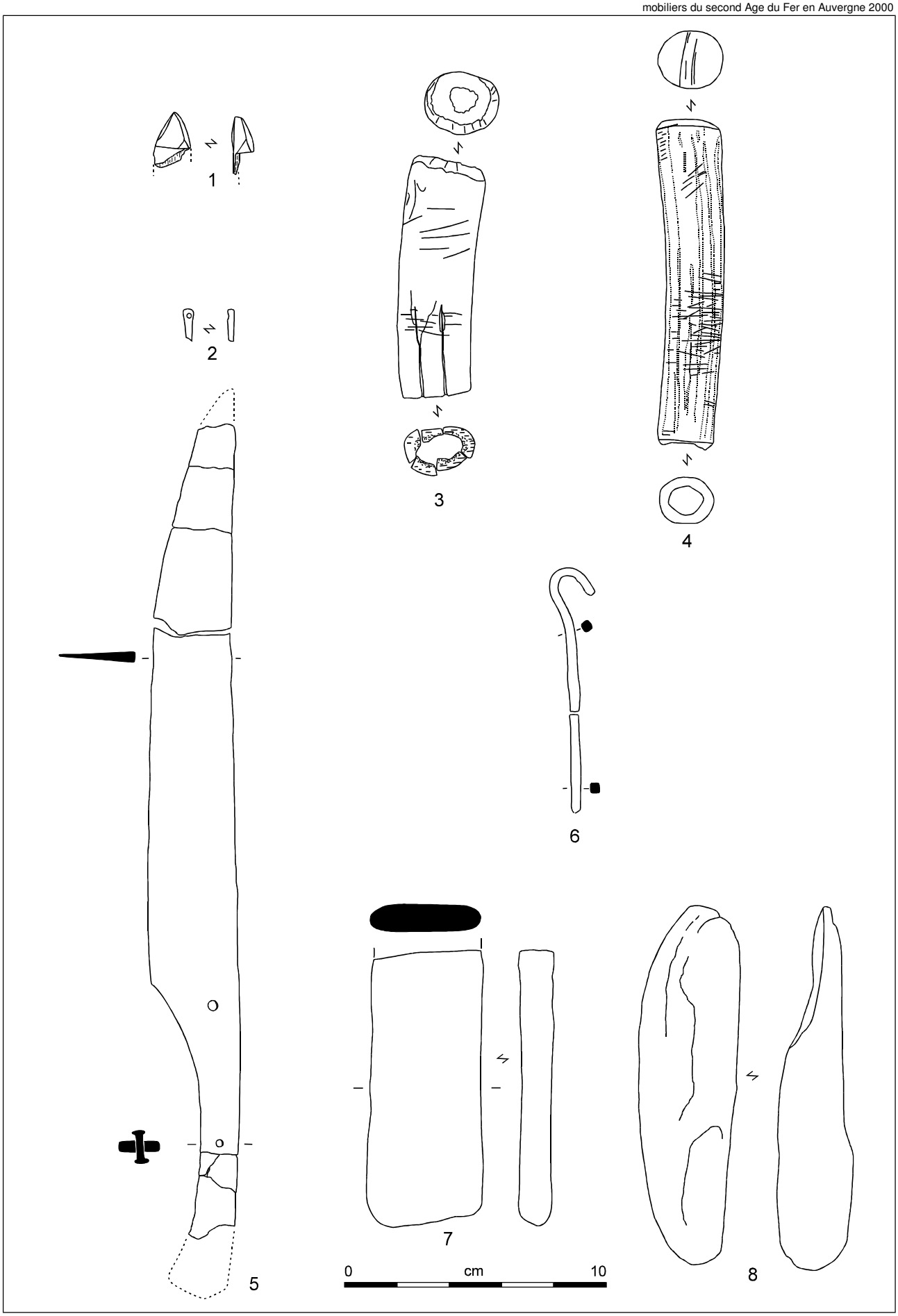

Fig. 5 : Clermont-Ferrand, Patural II, fosse 5265 – petit mobilier : os (1-2), bois de cervidé (3-4), fer (5-6) et schiste (7-8) (éch. 1/2).

Le "tumulus" de Celles à Neussargues (Cantal)

Lionel Izac-Imbert

1. Présentation générale

1.1. Localisation du site

Le site étudié se trouve à environ 500 m. au sud-ouest de la gare de Neussargues (Cantal) et son altitude est de 858 mètres. Le contexte immédiatement à proximité du site de Celles à peu évolué depuis la découverte du site qui n'a pas été touché par les extensions urbaines du bourg de Neussargues. La description qu'en fait J.-B. Delort, en 1903, reste donc parfaitement valable : *il domine la vallée et la gare de Neussargues, presque en face des Cuzers*[1].
mention PA / destruction partielle (Pagès-Allary 1920)

1.2. Contexte géologique

Les chercheurs du début du siècle se sont intéressés au contexte géologique du site qui est *érigé sur une petite plate-forme morainique* (Delort 1903) sur la rive droite de la vallée de l'Alagnon. Il s'agira, en 2001, de reprendre les études et observations géologiques anciennes, dont celles de Pagès-Allary, et de mettre à profit la réouverture des sondages archéologiques anciens pour compléter la lecture de la séquence sur le plan géomorphologique. Dans ce cadre, il sera possible d'associer J.-F. Heil (conservateur du muséum des volcans à Aurillac) afin de préciser la position topographique du site et son insertion dans la dynamique glaciaire et postglaciaire de la vallée de l'Alagnon.

1.3. Implantation du site

La vallée de l'Alagnon a constitué, à toutes le époques, tout au long des ses 80 km de parcours depuis le Plomb du Cantal jusqu'à son confluence avec l'Allier, un axe de circulation et d'échanges privilégié orienté sud-ouest / nord-est. Dès le début du siècle, la dimension géopolitique que revêtait ce segment de vallée, notamment durant le deuxième âge du Fer a été souligné par les érudits de l'époque. On se place cependant, alors, dans une perspective résolument migrationniste avec l'arrivée de peuplades celtes venues d'Europe centrale pour coloniser les terres auvergnates et, en particulier, le territoire cantalien : *c'est par la même vallée sans doute qu'arrivèrent les Gaulois de l'époque de la Tène* (Delort 1903).
L'implantation du site de Celles pose d'emblée un certain nombre de questionnements quant à son identification exacte. En effet, la disposition topographique générale du site se révèle assez atypique notamment si l'on songe à un site tumulaire. La très grande majorité des sites tumulaires protohistoriques est caractérisé par des implantations de sommets de plateaux ou de versants bien exposés dans des positions topographiques très souvent dominantes vis-à-vis du paysage environnant (travaux en cours de F. Delrieu). Or, force est de constater que le site de Celles n'entre pas dans ce schéma pourtant largement validé depuis plusieurs décennies. On peut, en la matière, toujours imaginer, un *unicum*. L'ambiguïté tient également au fait que le site se présente, de prime abord, plus comme un site fortifié en terre (type motte) dans son dispositif d'occupation finale, à savoir dans son dernier état d'occupation tel qu'il nous apparaît aujourd'hui. J.-B. Delort, par exemple (Delort 1903) attribue ce type de site au *gaulois qui érigèrent sur la rive droite de l'Alagnon ces imposantes mottes tumulaires dont l'une vient d'être l'objet des fouilles importantes de la part d'un habitant de Murat, qui sait utilement et agréablement faire usage des dons que dame Nature et la fortune lui ont départies*.
Cette double identification amène les archéologues de l'époque a utilisé un néologisme archéologique, puisque selon J.-B. Delort (Delort 1903), il s'agit d'*une motte tumulaire, sur laquelle ont poussé toutes les essences constitutives de nos forêts cantaliennes*.

2. Historique des recherches

2.1. Un érudit cantalien du début du siècle : J. Pagès-Allary

Pagès-Allary s'impose tout d'abord comme un chercheur, dans une acception très large, assez en avance sur son temps. Ainsi, on perçoit dans son approche des sites archéologiques une méthode faisant appel à ce que l'on appellerait aujourd'hui une certaine forme d'interdisciplinarité. En ce sens, il ne déroge pas à cette génération d'érudits qui à partir de la fin du XIXe siècle donne une nouvelle impulsion à la recherche archéologique nationale soit sous forme d'inventaires exhaustifs très minutieux et très documentés (travaux de la commission des enceintes de la Société Préhistorique française) soit en joignant la plume et la pioche par l'exploration systématique de sites archéologiques toutes périodes confondues. Pagès-Allary correspond

[1] Site paléolithique de la rive gauche de l'Alagon découvert en 1879.

assez bien à ce « portrait robot » tant par ces travaux de prospections pédestres diachroniques (sites préhistoriques, sites protohistoriques de hauteur et *tumuli*, sites gaulois et gallo-romains, sites de l'antiquité tardive et médiévaux perchés) que par ces fouilles (Chastel-sur-Murat, Celles). Au delà, concernant la période dite gauloise, il faut également replacer cette activité archéologique foisonnante dans le cadre du vaste mouvement de «celtomanie» qui gagne l'Europe centrale et occidentale à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et, en particulier, en France, les nombreuses recherches impulsés à l'initiative de l'empereur Napoléon III qui rédige son histoire de Jules César.
Mais au-delà de cette approche mêlant analyse naturaliste, archéologique et historique, les travaux de Pagès-Allary se distingue également par l'intérêt qu'il a pu porter à des catégories de mobiliers archéologiques comme la céramique mais également le mobilier métallique ou les instruments de mouture à une époque où ce type de mobiliers sont souvent peu étudiés ou uniquement les pièces exceptionnelles.
Une telle approche est tout à fait originale dans le paysage archéologique d'un XIXe siècle finissant, a tel point que les milieux scientifiques de l'époque, il est vrai prompts à la controverse et à la polémique enflammée faisant appel à une élégante rhétoriques, ont attaqués, tantôt à fleurets mouchetés, tantôt de manière plus virulente les résultats produits et présentés par Pagès-Allary devant les différentes académies et sociétés savantes de l'époque. Ainsi, dans ce climat d'émulation scientifique, les communications scientifiques prennent souvent des allures de plaidoyer, comme lorsque Pagès-Allary discourt, en 1909, à Lille, devant l'association pour l'avancement des sciences *de la valeur chronologique des tessons de poteries dans les fouilles préhistoriques* (Pagès-Allary 1910). On ressent là, en filigrane, la vieille querelle des préhistoriens et des classiques, les premiers privilégiant l'étude du silex mais peut-être, au-delà, une réelle volonté intellectuelle de rééquilibrage dans l'approche des sites archéologiques puisque —à ces yeux— *les belles collections de silex sont abondantes, tandis que celles de tessons manquent* (Pagès-Allary 1910).

2.2. Les premières campagnes de fouilles sur le site

2.2.1. Une approche résolument moderne

Pagès-Allary, et ce n'est pas là d'ailleurs propre à Celles, intègre - de manière systématique - les problématiques d'ordre géologique dans sa lecture du site archéologique. Il n'analyse donc pas le site archéologique comme un isolat, mais le replace dans une perspective naturaliste bien plus large, en l'occurrence pour Celles, la dynamique de formation de la vallée de l'Alagnon et sa périphérie.
Pagès-Allary fait dresser, très rapidement, un levée topographique du site, fait suffisamment rare pour les fouilles de cette époque pour être noté (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903). Ce relevé topographique[2] réalisé par un ingénieur topographe de Limoges (M. Leymarie) permet de disposer d'un plan en courbes de niveaux (et points altimétriques), à l'échelle du 1/2000eme, avec report d'un chemin d'exploitation forestière, d'un élément de parcellaire (mur) ainsi que du plan d'implantation des deux tranchées de sondages exploratoires réalisées à l'initiative de Pagès-Allary. De plus, une série de relevés des coupes stratigraphiques dégagées par le creusement des deux grandes tranchées perpendiculaires est réalisée par MM. Déjammet et Goud (ibid.).
On notera que l'intérêt manifesté par Pagès-Allary pour l'étude des mobiliers archéologiques et, notamment la céramique, ne l'empêche pas de s'intéresser aux données issues de l'étude de la stratigraphie. Aussi, et là - encore une fois - on soulignera l'aspect novateur de sa démarche, réalise-t-il une véritable analyse stratigraphique en montrant les limites de la méthode. A ce titre, il intègre également dans sa réflexion une approche taphonomique des processus de sédimentation et de conservation différentielle qu'il constate sur les sites archéologiques *: après la stratigraphie, toujours difficile, quand elle est possible ! (car souvent l'homme, les animaux fouilleurs, les éboulis, glissements, remplissages et inondations ont à plusieurs reprises remanié le terrain)* (Pagès-Allary 1910).
Le mobilier archéologique, et la céramique en premier lieu, sont pour lui un critère déterminant dans la compréhension d'un site archéologique. Il distingue, dans sa démarche analytique 6 phases d'examen macro et microscopiques (Pagès-Allary 1910) qui ne cessent d'étonner lorsque l'on connaît l'état de la recherche pour des sites comparables, même à l'échelle européenne, il s'agit :

- 1° de *la cuisson*,
- 2° du *mode de fabrication*,
- 3° des *formes et du galbe*,
- 4° des *dessins et ornementations , cols, bords, fonds et moulures*,
- 5° des *dimensions*,
- 6° de *la nature et de la composition de la pâte ?*

La série de mobilier céramique de Celles corresponds, dans la nomenclature définie par Pagès-Allary, dans le type gaulois à une cuisson à un degré *assez cuit*. (Pagès-Allary 1910). Pour son dernier critère d'analyse, à savoir l'analyse de la pâte, Pagès-Allary se montre étonnamment moderne dans son approche lorsqu'il déclare : *je ne fais rentrer l'étude et composition de la pâte des poteries qu'en dernière ligne. — Car c'est une observation de contrôle, plus importante pour la provenance que pour la chronologie de la poterie [...] à une même époque la pâte d'un vase était fine ou grossière, suivant l'usage auquel on destinait la poterie*.

[2] original conservé au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.

Les études physico-chimiques de pâtes les plus récentes réalisées aussi bien sur des productions de céramique commune, sur des productions plus élaborées comme - par exemple - les productions de céramique peinte ou bien les amphores italiques montrent l'extrême variabilité des productions, la multiplication des ateliers de production, la coexistence de productions de qualités variées au sein d'un même atelier ainsi que le caractère souvent très local des sources d'approvisionnement en argile.
D'un point de vue strictement technologique, Pagès-Allary constate les variations d'aspects de surface selon les type de cuisson et les types d'argiles mais également reconnaît l'utilisation de grains de quartz comme dégraissant ainsi que l'extrême diversité des approvisionnements en argile (Pagès-Allary 1910). En tout cela, il décline une méthode d'analyse technologique parfaitement raisonnée en s'appuyant tant sur ses connaissances géologiques (différents type d'argile, composition, granulométrie, plasticité, etc.) que sur sa curiosité pour les aspects techniques du mode de fabrication des vases en céramique (tournage, finitions, etc.).
L'ensemble de ces précisions méthodologiques nous garantie, à priori, un prélèvement quasi exhaustif de l'ensemble des artefacts issues de la fouille sans pré-tri sélectif. La qualité des relations de fouilles, des relevés stratigraphiques et des dessins du mobilier issu de la fouille permet d'appréhender cet ensemble avec toutes les réserves d'usage en regard d'une fouille réalisé selon des méthode anciennes, reflet d'une étape dans l'histoire de la recherche archéologique, mais - en l'occurrence - menée dans des conditions et selon des modes opératoires proches de ce que l'on est en droit d'attendre d'une fouille archéologique contemporaine. Ainsi, selon J.-B. Delort, *à Celles, M. Pagès l'a très bien compris et n'a laissé perdre aucun tesson* (Delort 1903).

2.2.2. Circonstances de la découverte

Le site se présentait, au début du siècle, dans un secteur boisé et selon J.-B. Delort (Delort 1903), *ne mesure pas moins de vingt mètres de diamètre*. Les inventeurs du site décrive ainsi son aspect lors de la découverte : *sa forme est plutôt ovoïde que circulaire, ses deux axes mesurant, le plus grand 25 mètres et l'autre 20 mètres. Sa hauteur ne dépasse pas actuellement 1^{m},80* (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).
J.-B. Delort (ibidem) décrit les circonstances de la découverte : *Cet heureux fouilleur, M. Pagès-Allary, était à la recherche des richesses minéralogiques de la vallée, lorsque sa bonne étoile l'a fait tomber sur une sépulture du plus haut intérêt pour l'étude de l'histoire locale et de l'anthropologie en général*.
Selon Delort, c'est donc à l'occasion d'une prospection géologique que Pagès-Allary aurait repéré le site de Celles. Le propriétaire du bois de Celles était, à cette époque, monsieur Delort-Pechaud (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

2.2.3. Premiers résultats stratigraphiques

L'étude fine des différentes séquences stratigraphiques (deux grandes coupes sagittales au travers du site) est rendue possible par l'analyse des documents originaux de fouilles (coupes stratigraphiques aquarellées) de très grande qualité et précision graphique[3].

2.2.4. Le mobilier archéologique et son traitement

Au delà des aspects taphonomiques liés aux bouleversements du sous-sol induits par des actions mécaniques d'origine variée (érosion naturelle, action anthropique, travail des animaux fouisseurs), l'analyse de Pagès-Allary porte également sur la variabilité de conservation des différentes catégories de mobilier et sur leur représentativité en tant que marqueur culturel ou chronologique lorsque leur présence ou leur absence est attestée au sein d'un assemblage archéologique. Aussi, selon lui, non seulement *un tesson [...] à cause de sa non valeur non utilisable, n'a pas eu les mêmes risques d'être transporté, donc est en place pour dater : une fouille , le point où il a servi, avant rupture du vase dont il reste témoin, surtout s'il est abondant, et si on peut reconstituer partie de la poterie. Il remplace la stratigraphie qu'on ne peut pas souvent faire exactement. Il est alors supérieur à tous les objets (fibules, bracelets, silex, monnaies, armes), dont la valeur utilisable a pu motiver le déplacement pour réutilisation, avant que nous les retrouvions dans nos fouilles* (Pagès-Allary 1910).
Du point de vue méthodologique, on soulignera la rigueur méthodologique de Pagès-Allary qui nous garanti, à priori, de disposer, fait assez rare pour l'époque, de l'intégralité des artefacts prélevés par les ouvriers de fouille, y compris certains éléments assez ténus. C'est ce qu'il résume dans ses *Moyens de classification des tessons du cantal, (et sans doute de la France) en six périodes* (Pagès-Allary 1910) où il précise les modalités pratiques de son étude : *il est indispensable de ramasser précieusement tous les tessons de poterie, avec autant et plus de soins que les silex et autres objets déterminatifs, car avec eux, après lavage et séchage soignés ; il est toujours possible de distinguer et classer chronologiquement sur tables, les différentes époques de la civilisation, de l'évolution*. Si l'on fait abstraction d'un arrière plan intellectuel très orienté vers un positivisme directement issue de la philosophie d'Auguste Comte, on ne peut que constater que Pagès-Allary édicte là des principes méthodologiques de traitement du mobilier céramique qui ne sont pas fondamentalement très éloignés des pratiques actuelles de décompte et de tri du mobilier céramique...

---

[3] conservées au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.

2.2.5. Analyse et interprétation

Pagès-Allary réalise, après lavage des tessons de céramique, un recollage soigneux ainsi qu'une restauration des vases : *aussi aura-t-il finalement la satisfaction de voir plusieurs grandes urnes restituées par ses soins patients* (Delort 1903).

La datation du site a quasiment dès les premières conclusions formulées suite aux fouilles de Pagès-Allary été rattachée au deuxième âge du fer et, plus précisément, à La Tène finale : ainsi, J. Déchelette rattache-t-il l'horizon chronologique du site *à l'époque de La Tène et même sa subdivision chronologique la plus récente, c'est à dire à La Tène III* (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

2.3. La postérité du site

2.3.1. Une référence pour le monde de la recherche celtique du début du siècle

Quasiment dès la découverte du site de Celles, Pagès-Allary va faire part de sa découverte à tout ce que le monde de la recherche archéologique de l'époque compte comme grand noms : J. Déchelette en premier lieu mais également Salomon Reinach ou H. Kasser au Bern Historisch Museum. Inlassablement, comme en témoigne l'importante correspondance[4] qu'il a entretenu à l'époque avec ces conservateurs de grandes musées européens, Pagès-Allary va questionner, interroger, demander des information, tenter de croiser des informations, essayer d'établir des comparaison entre le site de Celles, le mobilier qu'il y a découvert et d'autres sites à l'échelle de l'Europe celtique.

En outre, à cette époque, Pagès-Allary n'est pas le seul archéologue cantalien a s'intéresser à ce que nous englobons aujourd'hui sous le terme de Protohistoire : il ne fait pas oublier que, à la même époque, J.-B. Delort réalise une série de découvertes importantes en explorant bon nombre de *tumuli* de la planèze de Saint-Flour et, notamment, le *tumulus* de Saint-Georges-de-Mons et sa sépulture privilégiée (épée en fer avec pommeau de bronze incrusté de fer, brassards en bronze, etc.).

Dés 1903, le dossier est directement pris en main par J. Déchelette qui rédige le premier article de synthèse publié sur le site à l'aide des plans et procès-verbaux de fouilles, dressés méthodiquement par MM. Pagès-Allary et Antoine Lauby, ce *commentaire archéologique de la trouvaille* ayant *été confié par l'inventeur* du site de Celles (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

2.3.2. La "controverse de Celles"

Un des premiers points d'achoppements qui a cristallisé ce que l'on peut qualifier de « controverse de Celles » tient à l'interprétation unique et monobloc donnée par les fouilleurs du XIXème s. de la nature du site, à savoir un tumulus, rapporté à un segment chronologique précis, le deuxième âge du Fer, période durant laquelle ce type de monument funéraire est censé avoir disparu au profit d'autres types de dispositifs. Cette apparente distorsion qui ferait du site de Celles un *unicum* en tant que "sépulture tumulaire du deuxième âge du fer" n'a cessé d'alimenter les controverses et les réserves portées sur la validité des données issues de la fouille de Pagès-Allary. Dès 1903, J. Déchelette constatait l'aspect isolé et étonnant du site de Celles et écrivait : *Il semblait que contrairement à ce qui s'est passé en Bourgogne et dans la plupart des régions de l'Europe centrale [...], la coutume d'élever des tertres funéraires eût complètement disparu chez les Arvernes en même temps que la culture du premier âge du fer. La découverte dont nous allons parler* (fouille de Celles) *indique que, jusqu'à une époque peu antérieure à la conquête romaine, ce peuple a continué - sans doute exceptionnellement, il est vrai - à élever des tumulus* (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

3. Nouvelle analyse des assemblages de mobilier

3.1. Validité de la notion d'ensemble clos

Le mobilier issu des fouilles du site de Celles a fait l'objet d'une série de dons au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye :

- A partir de 1903, Pagès-Allary commence à expédier une série d'objets originaux et un moulage des vases trouvés à Celles . Il s'agit notamment du *moulage d'un grand vase découvert en morceaux par M. Pagès-Allary de Murat (Cantal) dans le tumulus de Celles. M. Pagès, en mars 1903, a envoyé à Saint-Germain-en-Laye les fragments d'un vase et, en outre, les morceaux inutilisables de quatre autre vases en terre noire du même tumulus. On renvoie à M. Pagès le vase restauré, dont M. Champion à fait un dessin pour M. Déchelette* (903.127 - 49 438). En outre, Pagès-Allary, dès cette époque, en 1903, réalise un don de mobilier archéologique, il s'agit d'un *lot de fragments de poterie noire découverts à Joursac, à 2 kil. de Neussargues, (Cantal, arrt de Murat).* L'inventaire du man précise qu'ils *ont été trouvés sur l'emplacement d'une villa où on a recueilli une fibule type de La Tène II* (903.232 - 49 541).
- En 1904, Pagès-Allary expédie au Man (904.361 à 388) un premier lot d'objets de Celles. L'inventaire du Man de 1904, mentionne que des *originaux* [ont été] *apportés par M. Pagès-Allary le 18 novembre 1904 à fin de restauration et de moulage. Les originaux mêmes ont été donnés en juillet 1905*.

[4] De nombreux courriers de Pagès-Allary avec les milieux archéologiques sont conservés dans les fonds documentaires du musée d'art et d'archéologie J.-B. Rames à Aurillac, du musée J. Déchelette à Roanne et du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

- En effet, en juillet 1905, suite à une exposition réalisée au petit Palais, à Paris, qui présentait les résultats des fouilles de Celles, Pagès-Allary fait don des objets originaux en fer ainsi que les vases (905.78 et 905.81 à 91). L'inventaire du Man livre la liste suivante :
- un *instrument en fer à forer le cuir* (?) (50.141),
- un *couteau en fer à deux rivets (ibid. presque au même endroit, comme le reste)* (50.142),
- *deux instruments du genre râpe et couerine, dont un coudé* (50.143),
- *couteau en fer à pied (instrument de sellier ?)* (50.144),
- *couteau en forme de crochet, à deux rivets* (50.145),
- *compas en fer* (50.146),
- *hache en fer avec clou formant rivet* (50.147),
- *faucille en fer* (50.148),
- *petite scie à métaux (?) ou à os* (50.149),
- *griffe à tracer (à piquer)* (50.150),
- *scie à double dentelure* (50.151),
- un *marteau de bourrelier en fer* (50. 152),
- un *grand couteau de fer* (*lime*[5]) (50.153),
- une *pointe de lance avec bout orné* (50.154),
- une *lime carrée* (50.155),
- une *douille en fer* (50.156),
- *deux outils à douilles* (50.157),
- un *petit poinçon à forer* (50.158),
- *deux gouges en fer* (50.159),
- *deux petits ciseaux* (50.160),
- *cinq petites allènes* (50.161),
- *deux morceaux* (50.162),
- *deux bandes de fer, l'une formée, l'autre ouvertes* (50.163),
- *deux clavettes* (50.164),
- *trois anneaux de bronze avec deux appliques* (50.165),
- *deux fragments d'umbo* (50.166),
- *deux fusaïoles en terre cuite* (50.167).

Une mention manuscrite portée sur l'inventaire du Man précise qu'*on a trouvé en même temps quelques débris d'ivoire*.

- *vase en forme de terrine* (50.254),
- *vase de terre rouge très fine, en forme de gobelet, avec petites écailles comme décoration*[6] (50.255),
- *deux meules en pierre de Volvic* (50.256),
- *un grand vase noir* (50.257),
- *deux terrines* (50.258),
- *quatre petits vases* (50.259),
- *vase noir à ornements incisés* (50.260),
- *vase en forme de coupe* (50.261),
- *vase avec filet en relief sur le col* (50.262),
- *trois vases* (50.263),
- *vase de forme cylindrique* (50.254).

- en 1920, Pagès-Allary, quelques 15 ans après ses premiers dons, lègue au Man un *poignard en fer* issu de la fouille de Celles (920.1026 - 66 136), *en souvenir de la cérémonie susdite* (exposition au petit Palais ?).

3.2. Etude descriptive de la céramique

	gross. basse	gross. haute	fine modelée basse	fine modelée haute	fine tournée haute	peinte haute	**total**
NR	32	60	103	242	115	111	663
% NR	4,8	9,0	15,5	36,4	17,3	16,7	100
NMI	1	2	5	5	2	1	16
% NMI	6,25	12,5	31,25	31,25	12,5	6,25	100%
fragmentation	0,03125	0,03	0,05	0,02	0,02	0,01	0,02

Tab. : Celles, "Tumulus" – données statistiques concernant le mobilier céramique.

[5] mention manuscrite (postérieure ?) portée sur l'inventaire du Man.

[6] attribution érronée, le vase vient en fait du site de Laval (commune de Joursac).

L'ensemble des vases a fait l'objet de restaurations au début du siècle : la totalité des vases de Celles est donc entièrement plâtrée et gazée, ce qui a pour effet d'handicaper le comptage des fragments et la perception précise des profils.
L'étude porte sur un nombre minimum d'individus égal à 16. On conservera à l'esprit cette donnée qui invite à ne pas sur-interpréter les données "statistiques" de cette étude (cf. Tab.).

3.2.1. Céramique grossière modelée
Il s'agit d'une catégorie minoritaire dans l'assemblage de mobilier céramique analysé avec 3 vases sur un total de 16 vases reconstituables. Le taux de fragmentation est moyen est sensiblement égal pour les formes hautes et basses. L'ensemble du lot concerne un peu moins d'une centaine de tessons.

Les formes hautes
Il s'agit de deux d'urnes hautes à bords infléchis et droits (Fig.1, n° 2 et 3) qui répondent aux mêmes critères typologiques et techniques : pâte beige clair fortement micacée, col lissé en partie externe, décor incisé à l'aide d'une baguette étroite (Fig.1, n° 2) ou à section arrondi (Fig.1, n° 3) se développant sur la ligne d'inflexion de panse, fond plat. Certaines parties de ces deux vases présentent des traces de combustion donnant des teintes gris sombres à noir : il s'agit de stigmates relevés sur quelques tessons bien individualisés laissant penser qu'ils ont été soumis à l'action du feu après bris des vases. Certains tessons présentent un aspect granuleux à bulleux qui pourrait également témoigner d'une chauffe importante du vase. Sur un exemplaire (Fig.1, n° 2) cet aspect de surface concerne un tiers du vase environ. On notera qu'à l'occasion d'une visite du site un tesson du même type a été découvert par l'auteur dans un terrier réalisé dans la coupe ouest externe de la structure. Si l'une des urnes est conservée quasi intégralement (Fig.1, n° 3), en revanche, la seconde bien qu'archéologiquement reconstituable n'est, en fait, conservé qu'au tiers (Fig.1, n° 2). Ce dernier vase comporte des traces de végétaux imprimées en négatif sur le fond plat.

Les formes basses
Un seul vase rentre dans cette catégorie (Fig.3, n° 1) : il s'agit d'une coupe à vasque tronconique à pâte beige micacée d'aspect similaire à celle des urnes modelées (cf. *supra*). On observe ponctuellement la présence d'un dégraissant quartzeux. Le vase est conservé au 3/4. Les profils externe et interne du vase légèrement ondulés attestent le montage aux colombins de cette coupe. La lèvre présente une légère dépression lui donnant un profil en gouttière. Le fond est légèrement bombé ce qui est rare dans la série étudiée. Comme pour les urnes modelées, le vase présente un aspect de surface grenue, par endroits, ainsi que quelques stigmates de brûlures. L'observation fine de la pâte permet de détecter de nombreuses traces en négatif de végétaux sur la partie externe et sur le fond de la coupe.

3.2.2. Céramique fine modelée
On a souhaité distinguer cette catégorie de production qui se caractérise par un montage à la main et une finition au tour lent ou à la tournette assorti d'une finition soignée par lissage partiel ou total donnant des vases d'aspect luisant et soigné. Il s'agit de la catégorie majoritairement représentée avec une dizaine de vases étudiée. Il s'agit du type le mieux représenté, représentant plus du tiers de l'ensemble de la série étudiée.

Les formes hautes
Il s'agit d'une série d'urnes de modules variés à fonds plats ou très légèrement bombés. On a pu distinguer trois principaux types.
En premier lieu, l'urne sans col à bord convergent et lèvre arrondie (Fig.1, n° 1 et n° 4) qui se rapproche des modèles non tournés (cf. supra). Les traitements de surface sont variés : absent sur un exemplaire (Fig. 1, n° 1) ou lissage du col et de l'intérieur du vase jusqu'à mi-panse pour l'autre (Fig. 1, n° 4). La pâte beige à ocre rosé présente un aspect micacé. Les vases sont conservés au 3/4 dans les deux cas. Les deux vases présentent des traces de passage au feu après bris. L'un d'entre eux présente des stigmates de desquamation (Fig. 1, n° 1). L'un des deux exemplaires (Fig.1, n° 1) présente un décor incisé exécuté avec une baguette de section ronde (Fig. 1, n° 1). On rattachera également à ce type une urne sans col à bord infléchi (Fig. 1, n° 5), légèrement carénée et à fond plat. Ce vase présente des stigmates de passage au feu : écaillage, grésure partielle.
L'urne à col court et panse globulaire (Fig. 2, n° 2) est représenté par un seul vase. La pâte de ton beige à orangée est micacée. La texture de la pâte est assez fine, lissé intégralement en partie extérieure, à aspect savonneux. On remarque, sur la partie externe, quelques rares traces de végétaux en négatif. Le remontage a été manifestement délicat : l'allure actuelle générale du vase, en distorsion, semble peu conforme à son aspect originel.
Enfin, on distinguera un grand vase à provision de type urne sac (Fig. 2, n° 1), de très grandes dimensions, à pâte beige foncée à gris sombre et micacée. L'observation macroscopique permet de distinguer de fugaces traces de lissages externes qui englobe l'ensemble du col et le haut de la panse puis se développent sous formes de larges bandes verticales jusqu'au pied du vase. Le vase est très fragmenté.

Les formes basses

Le coefficient de fragmentation est le plus faible du lot. Les formes basses de cette catégorie se caractérise par leur variabilité. Les pâtes, cuitent en atmosphère oxydante, présentent majoritairement des teintes beige orangé (à l'exception de Fig.3, n°3 de teinte lie de vin) et sont micacées (à l'exception de Fig. 3, n°4).

La forme la mieux représentée est la jatte avec trois variantes :

- la jatte à paroi incurvée de type C (Fig. 3, n°4) entièrement lissée intérieurement,
- la jatte à bord rentrant de type F (Fig. 3, n°3 et n°5) dont un exemplaire semble avoir été brisée par moitié (Fig. 3, n°3) alors que l'autre (Fig.3, n°5) présente des stigmates de desquamation pelliculaire sur sa surface extérieure,
- la jatte carénée à col cylindrique (Fig. 3, n°6), entièrement lissée, qui comporte une série de tessons brûlés après le bris du vase.

On notera également la présence d'une coupe à vasque tronconique et bord convergent (Fig. 3, n°2) manifestement brisé par moitié, intégralement lissée et présentant, de la même manière, des traces de passage au feu.

3.2.3. Céramique fine tournée

Les trois vases composants cette série sont des vases balustres élancés (Fig. 4, n°1 et 2 et Fig. 5) à lèvre débordante courte bien marquée et à pieds hauts creux. Ces trois vases comportent toutefois de grandes divergences dans les solutions décoratives adoptées.

Un des exemplaires étudiés (Fig. 4, n 1) ne comporte pas de décor particulier si ce n'est une série de légères cannelures réalisées par incision à mi-panse. Le vase est entièrement lissé et présente une pâte beige clair micacée. Quelques tessons brûlés témoignent d'une exposition au feu après son bris.

Le second vase (Fig. 4, n°2) possède une pâte aux mêmes caractéristiques y compris pour les stigmates de brûlures qui entraînent, par endroits, une desquamation partielle. Une baguette souligne l'épaulement de la panse qui est intégralement lissée à l'exception de sa partie médiane occupée par un décor réalisé au lissoir sur l'argile fraîche. Ce décor présente une séquence répétitive construite à partir d'un motif en "palmier" qui, par un dispositif en tête bêche, crée des espaces vierges séquencés de forme lenticulaire.

Le dernier vase de la série (Fig.5) d'un module supérieur, de forme fuselée, présente également une baguette proéminente à la liaison col-panse. Le vase est décoré par une frise peinte complexe réalisée à la barbotine. Elle se développe selon deux registres superposés, séquencés, similaires mais de taille différente. Le registre supérieur se développe sous forme d'une série de demi-palmettes d'orientation alternée qui sont disposées dans les angles successifs d'un méandre anguleux. Les couleur sont difficilement restituables : sur le fond clair (ocre beige ?) se détachent un décor noir à lie de vin.

3.3. Le mobilier métallique

3.3.1. L'armement

3.3.2. L'outillage

3.3.3. Autres mobiliers

3.4. Autres types de mobiliers

3.4.1. Instrument de mouture

La meule prélevée lors de la fouille de Pagès-Allary est en cours de recherche dans les réserves du Man : elle aurait été classé avec le mobilier de mouture antique (information orale Laurent Olivier). Une copie de cet objet aurait été réalisée et conservée par le musée des arts et traditions populaires (Paris). En 2001, nous avons bon espoir de retrouver et de pouvoir étudier cet élément dont on dispose, par ailleurs, d'un bon relevé (Pagès-Alary et al. 1903).

3.4.2. Instruments d'affûtage

Les éléments d'affûtage (aiguisoirs) semblent avoir disparus et ne pourront être étudiés, sauf "redécouverte" dans une des réserves des musées concernés, que d'après les illustrations anciennes. Cette étude sera sans doute réalisée concomitamment avec l'étude du mobilier métallique.

3.4.3. Instruments de filature

Les deux fusaïoles conservés au Man ainsi que les pesons uniquement connus par les illustrations de l'époque feront l'objet d'une étude, en 2001. Elle pourrait être confiée à Fabienne Ménard (doctorante, Paris) qui travaille sur cette thématique dans une perspective diachronique et techno-typologique.

4. Conclusion

L'étude du mobilier se poursuivra en 2001 tant pour le mobilier céramique (recherche de comparaisons régionales et extra-régionales) que pour les autres types de mobilier dont l'ensemble d'objets métalliques qui pourrait faire l'objet d'une reprise des données, à la lueur des données de recherche récente, par J.-P. Guillaumet.

En outre, l'année 2001 (automne) pourrait être consacrée à la reprise des interventions de terrain sur le site afin de tenter de compléter les observations de Pagès-Allary et éventuellement préciser les différentes phases d'occupation du site durant la Protohistoire mais également les périodes historiques. Une attention particulière sera également portée aux différentes structures et aménagements connexes au lieu d'implantation des tranchées de Pagès-Allary : cases médiévales ? fossé d'enceinte ? source à proximité. Une micro-topographie du secteur pourrait être envisagée.

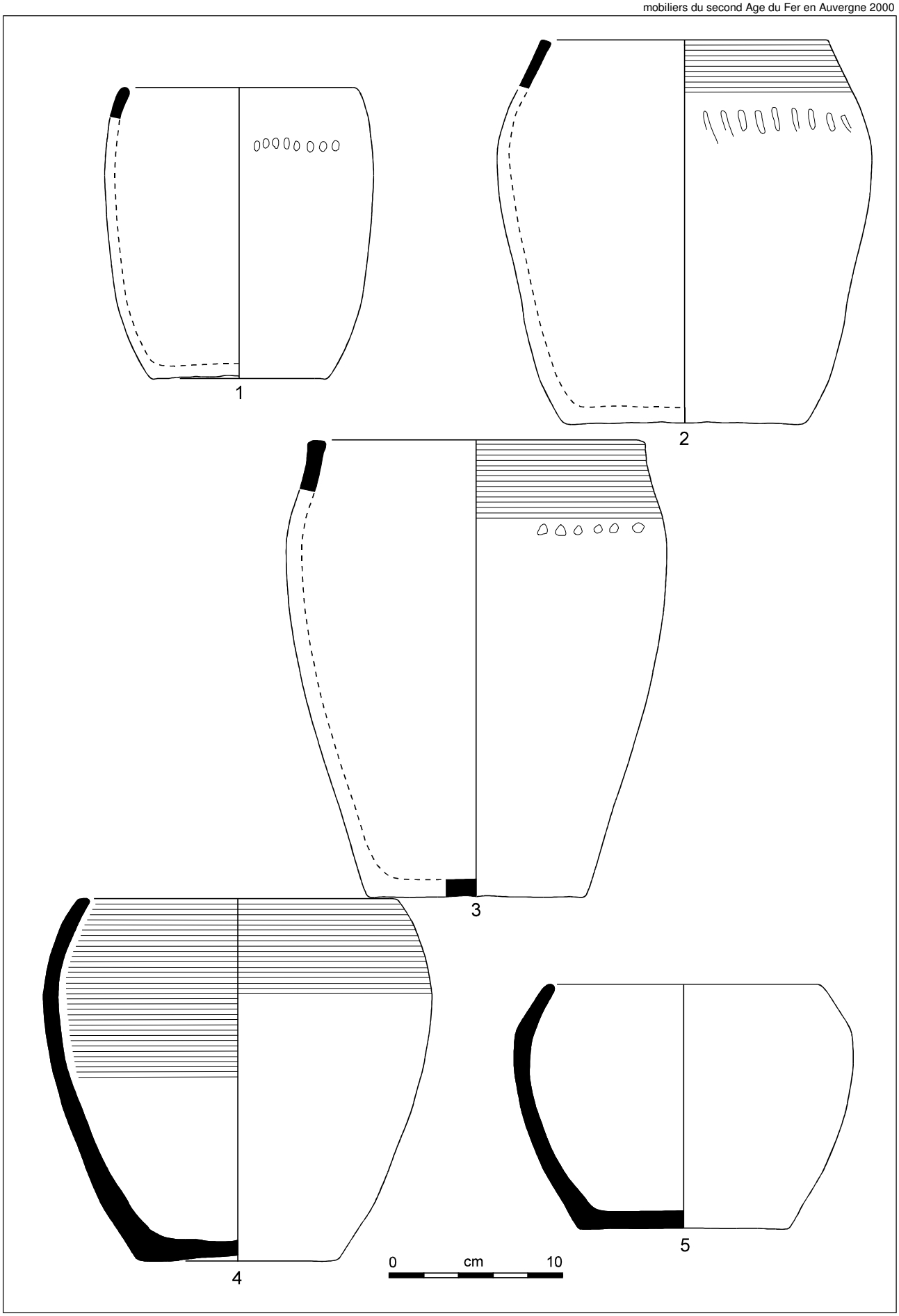

Fig. 1 : Celles, "tumulus" - céramique grossière (2-3) et fine (1, 4-5) modelée (éch. 1/3). Pointillé : la restauration au plâtre ne permet pas d'effectuer la mesure de l'épaisseur des parois.

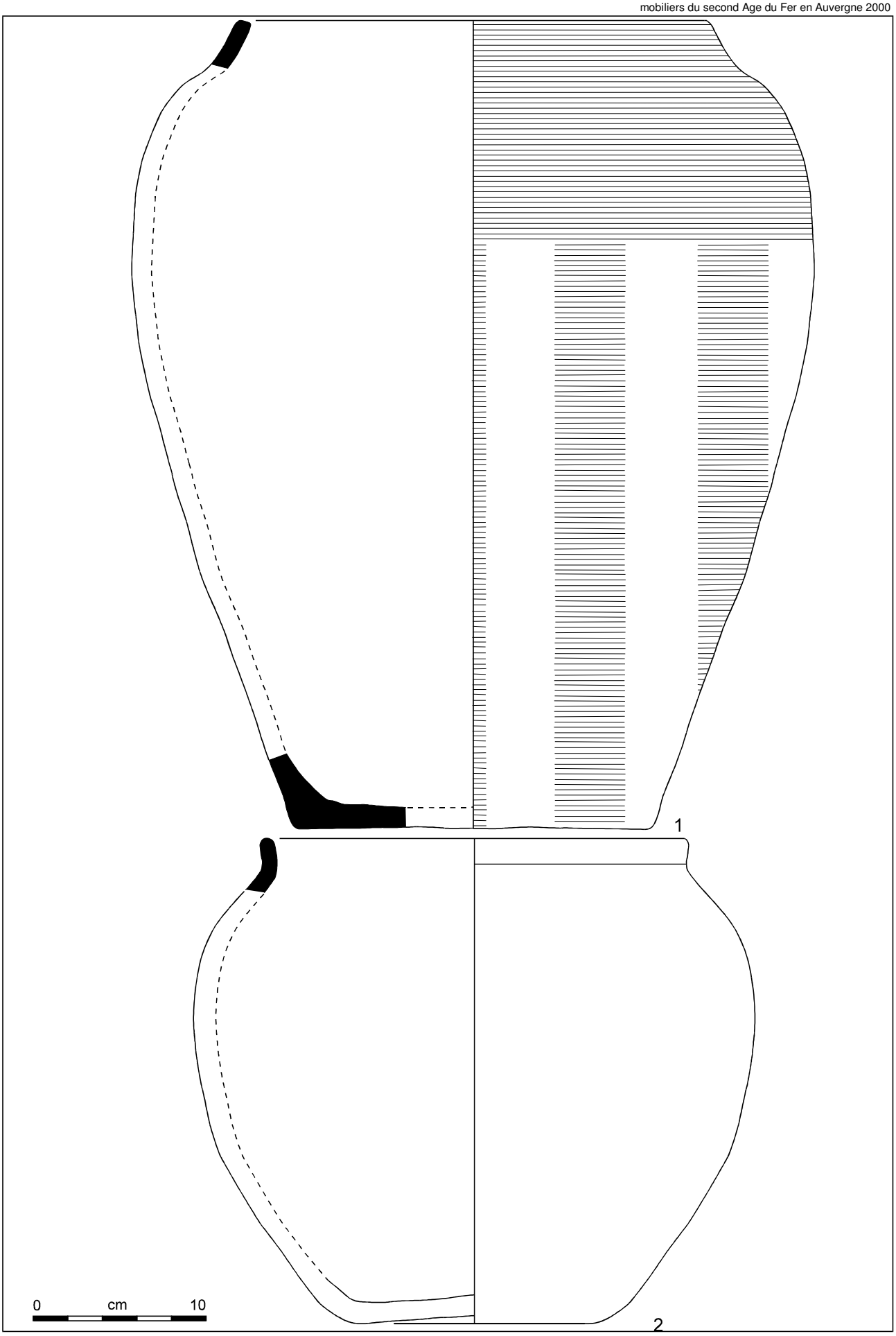

Fig. 2 : Celles, "tumulus" - céramique fine modelée (éch. 1/3). Pointillé : mesure de l'épaisseur des parois impossible.

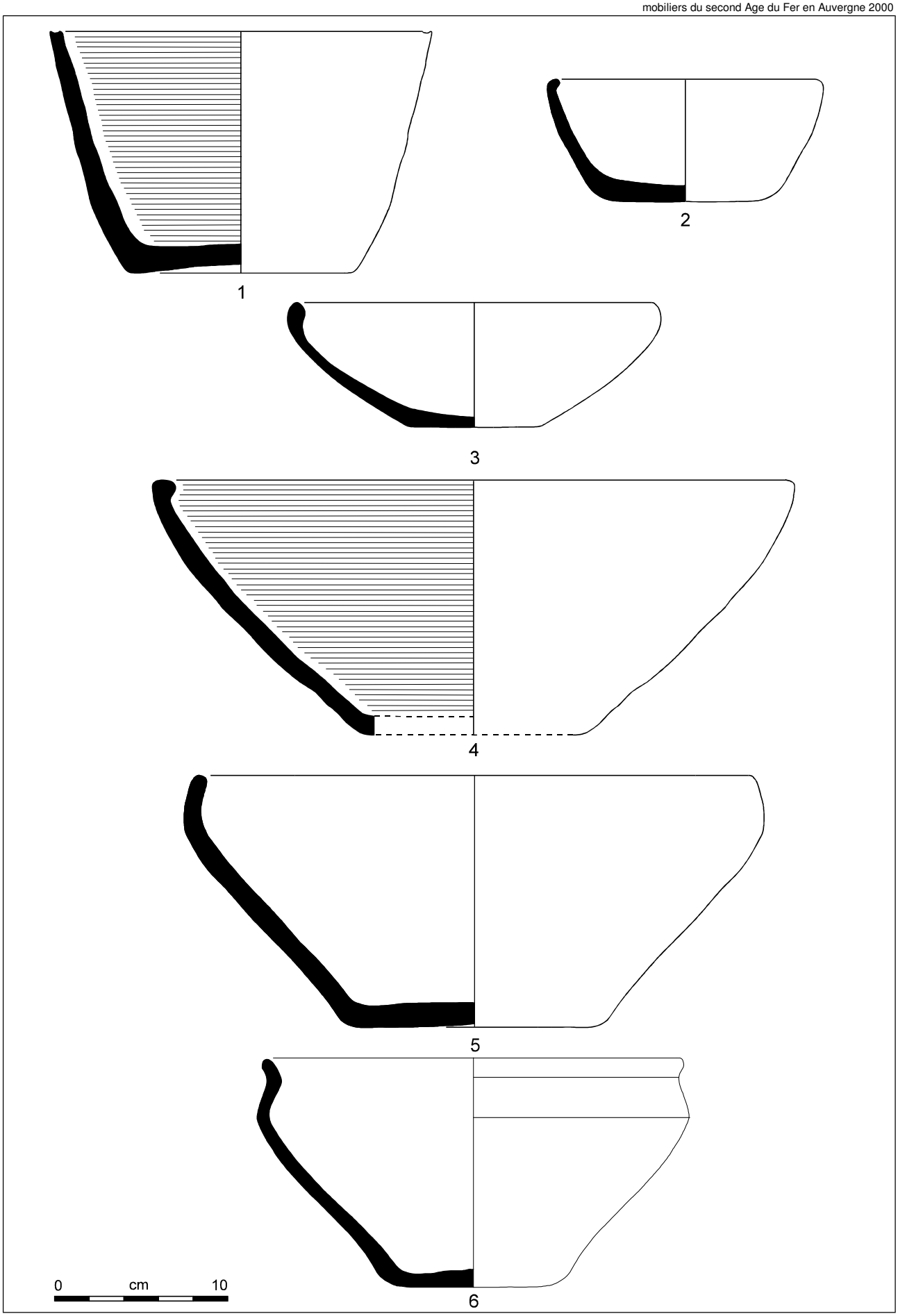

Fig. 3 : Celles, "tumulus" - céramique grossière (1) et fine (2-6) modelée (éch. 1/3).

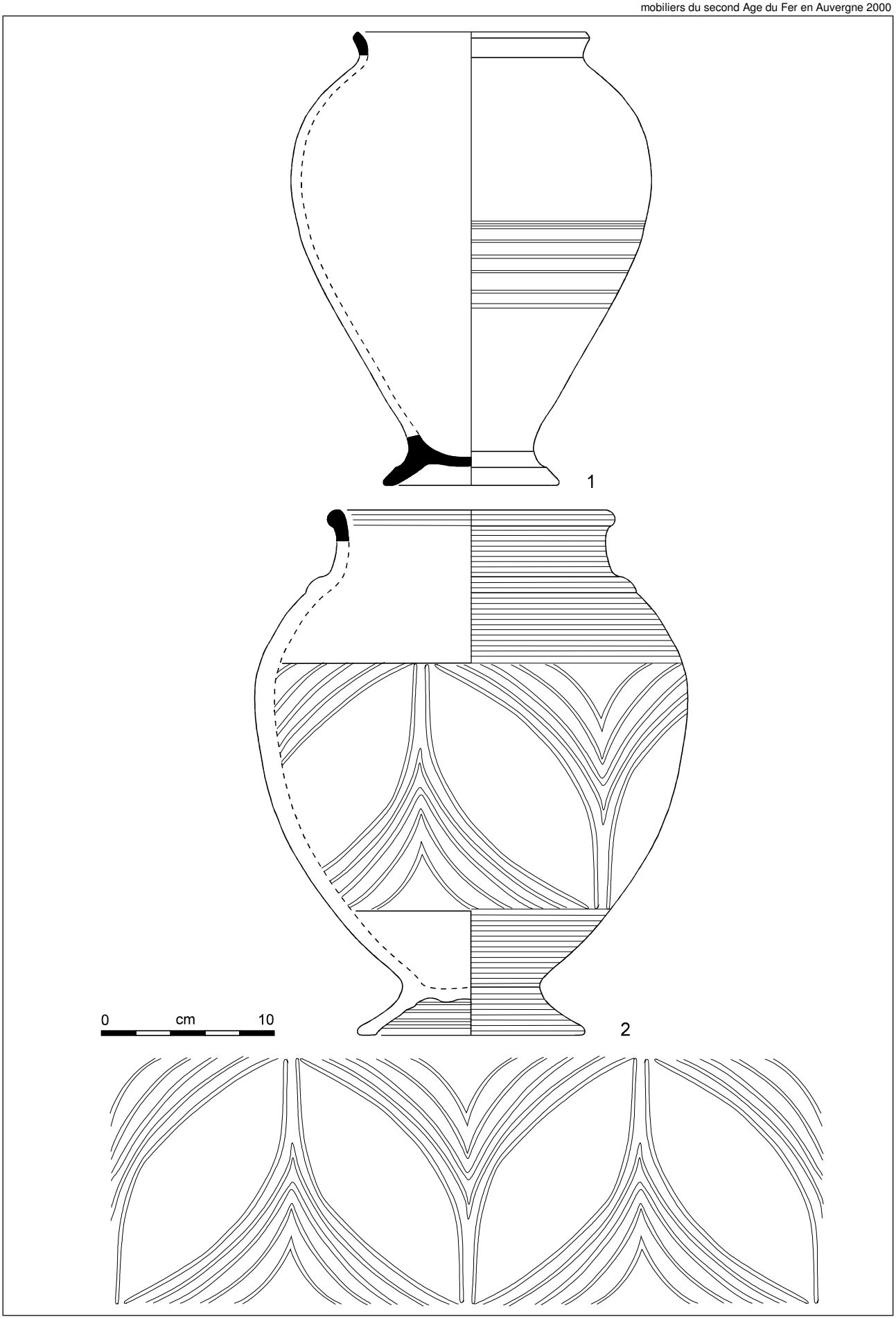

Fig. 4 : Celles, "tumulus" - céramique fine tournée (éch. 1/3). Pointillé : la restauration au plâtre ne permet pas d'effectuer la mesure de l'épaisseur des parois.

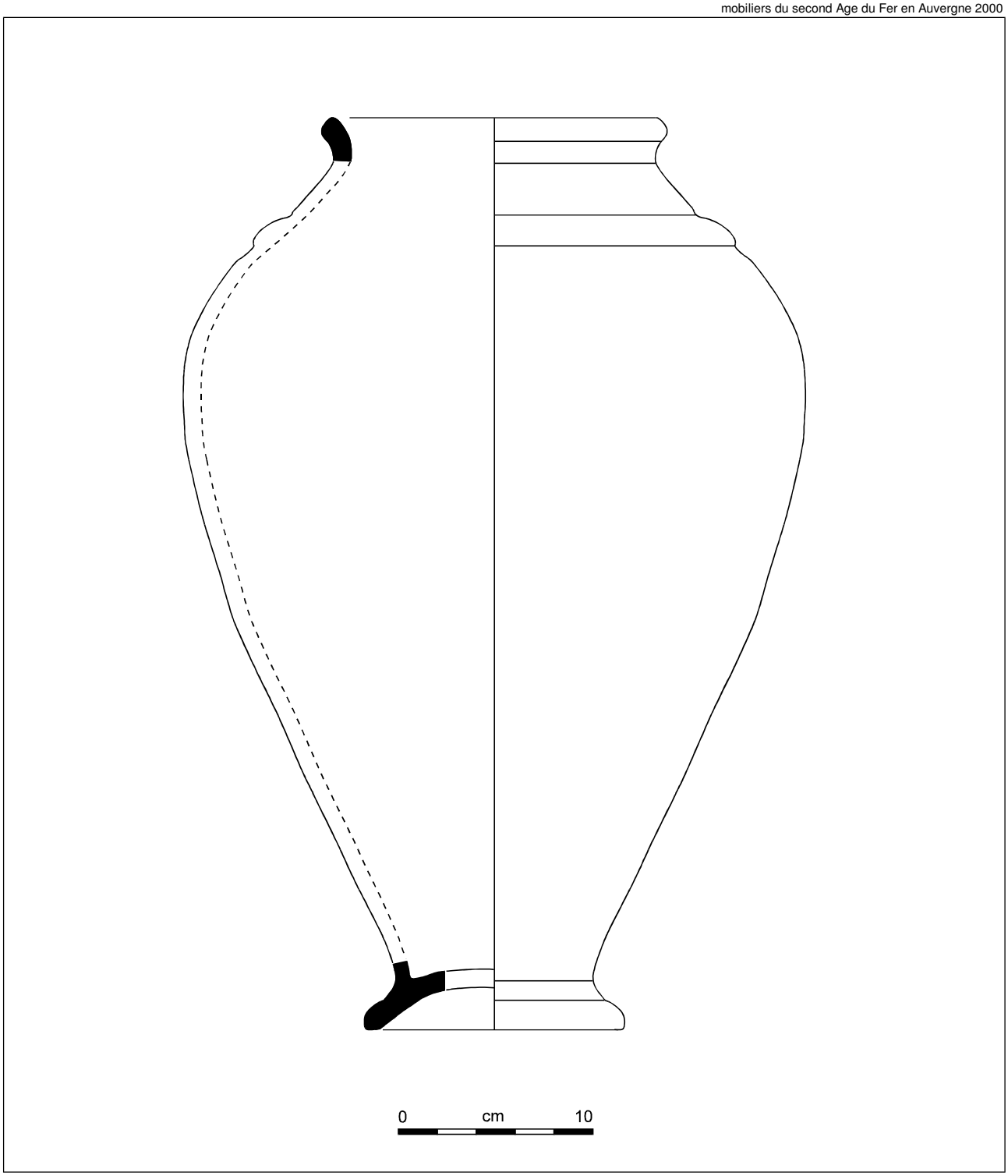

Fig. 5 : Celles, "tumulus" - céramique fine tournée peinte (éch. 1/3). Pointillé : la restauration au plâtre ne permet pas d'effectuer la mesure de l'épaisseur des parois. Le décor n'est pas figuré.

Une fosse de La Tène B à "La Novialle", La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

n° de site : 63 304 012 AH
Commune : LA ROCHE-BLANCHE
Toponyme : La Novialle
Responsable de la fouille : Gérard VERNET
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET
Dessin : Christine MENNESSIER-JOUANNET, Yann DEBERGE, Jemima DUNKLEY

1. Présentation générale

L'évaluation archéologique effectuée en 2000 sur une petite parcelle de la zone industrielle de La Novialle a permis la découverte d'une dizaine de fosses. Parmi elles, trois peuvent être attribuées à La Tène ancienne et plus particulièrement la fosse 3 dont le mobilier fait l'objet de la présente étude (Fig. 1).

2. Description de la structure

Le mobilier était préférentiellement regroupé dans le niveau 1 et dernier niveau de comblement de la fosse dont la stratigraphie en présente six (Fig. 2). Tous ces niveaux de remplissage sont synchrones. Certains vases du niveau 6 recollent avec des tessons des niveaux supérieurs et ces remontages touchent de façon aléatoire toutes les couches de comblement. Du point de vue de la répartition spatiale, on constate que certains tessons recollent bien que dispersés dans la structure tandis que d'autres présentent un léger effet de concentration.
Il s'agit donc d'un comblement unique, effectué en un seul instant à partir de sédiments hétérogènes auxquels ont été mêlés des rejets domestiques.
Le taux de recollage des objets est particulièrement fort, au point de permettre la reconstitution de plusieurs formes. Ceci est l'indice d'une provenance relativement homogène et peu perturbée du dépôt.

3. Etude descriptive de la céramique (Tab.)

Le nombre total de tessons est 559 tessons qui se répartissent en 271 indéterminés et 288 tessons identifiés équivalant à un NMI de 34 vases, faisselle, fusaïole ou brasero, soit 51,52% de détermination des restes.

3.1. Céramique grossière modelée

Bien que de texture grossière, cette céramique est le plus souvent bien cuite. La pâte est dure et sonnante, cuite en mode primitif (B'). Le dégraissant reste constamment du mica associé à des grains de quartz plus ou moins fins selon les vases.

Formes hautes

On retrouve trois catégories de vases :
- les **vases à paroi sub-cylindrique** (Fig. 3, n° 4-5 ; Fig. 4, n° 8 en céramique mi-fine). 4 vases ont été dénombrés, de gabarits différents. Ils ont en commun un rebord généralement lissé, séparé de la panse sommairement raclée ou égalisée par un décor linéaire. Celui-ci peut être un cordon inhérent à la pâte entaillé de coups d'ongles obliques ou simplement une ligne d'incisions tracées avec une pointe ou à l'ongle. Il n'y a aucun exemplaire de cordon rapporté sur la panse. Ces vases ont une panse légèrement renflée et reposent sur des fonds plats.
Contenant très fréquent sur les sites du Hallstatt D d'Auvergne, de la région Centre ou de Lyon, ces formes restent présentes en nombre de plus en plus restreint dans les phases récentes de La Tène ancienne.
- les **vases à encolure resserrée** (Fig. 3, n° 1-3). Les 3 vases de ce groupe se caractérisent par un resserrement de la partie haute de la panse et l'absence de col. Ces vases sont des marqueurs des séries de la Tène A. Selon les données fournies par les sites de Bourges, ils apparaissent dès le Hallstatt D3 pour se répandre et devenir majoritaire à La Tène A (Guiot, Luberne 1999, étude de L. Augier). En Auvergne, on les retrouve aussi sur des sites datables de La Tène B comme Gannat-"La contrée Viallet" ou Clermont-Ferrand-"La Cartoucherie" (Mennessier-Jouannet 1999 : p. 32-46, p. 46-54).
- les **vases situliformes**. (Fig. 3, n° 6). un seul vase correspond à ce groupe identifié comme celui des pots à cuire. La panse conserve l'aspect sub-cylindrique commun à cette période mais une encolure basse se développe surmontée d'un petit rebord droit. Cette catégorie n'est pas représentée parmi les ensembles de la Tène A en Basse Auvergne et elle ne semble apparaître qu'à partir de la Tène B2 (cf. *infra*, notice sur le Chemin 8 du site de La Grande Borne) et se généralise alors rapidement. On la retrouve sur le site de

CATEGORIE	NR		NMI
	Total	%	Total
	567	100	34
COMMUNE	567	100	34
commune grossière	404	71	17
modelée	404	71	17
forme haute	105	19	12
vase sub-cylindique (décor: bandeau incisé)	21	4	4
vase à encolure resserrée	4	1	3
vase situliforme (pot à cuire)	10	2	1
forme haute indéterminée	70	12	4
forme basse	27	5	4
jatte conique à bord interne renflé (A)	3	1	1
jatte conique à paroi rectiligne (B)	22	4	2
jatte à bord en bandeau (G)	2	0	1
micro-vase	1	0	1
modelée grossière indéterminée	271	48	
commune fine	163	29	17
modelée fine	141	25	13
forme haute	22	4	5
piédestal	3	1	2
vase à col cylindrique	2	0	2
vase à col cylindrique peint	17	3	1
forme basse	45	8	7
jatte à paroi incurvée (C)	41	7	4
jatte à bord rentrant et carène haute (F)	2	0	1
faisselle	1	0	1
brasero	1	0	1
modelée fine indéterminée	74	13	1
finie au tour	13	2	3
forme haute	0	0	0
forme basse	13	2	3
jatte à col cylindrique (J)	2	0	2
jatte à profil en S (K)	11	2	1
tournée	9	2	1
jatte à profil en S (K)	9	2	1

Tab. : La Roche Blanche, La Novialle, fosse 3 –données statistiques sur le mobilier céramique.

Clermont-Ferrand-"rue de Bouys" et sur le site de Dallet-"Le Parot" (Mennessier-Jouannet, étude en cours). Dans les deux cas, des associations de mobilier permettent de dater ces ensembles de La Tène B. Hors région, c'est au "Châtelard de Lijay" (commune des Débats-Rivière-d'Orprat) qu'on trouve les meilleures correspondances avec une série de vases datés de la fin de La Tène ancienne (Befort *et al.* 1989 : fig 8).
- 4 **fonds plats** appartiennent à l'une ou l'autre de ces formes (Fig. 3, n° 7-8 ; Fig. 4, n° 11 en céramique mi-fine).

Formes basses
On rencontre :
- des **jattes coniques à bord renflé de type A** (Fig. 4, n° 1). 1 exemplaire représente cette catégorie qui renvoie au répertoire des formes de céramique du premier Age du Fer.
- des **jattes à paroi conique de type B** (Fig. 4, n° 2). 2 exemplaires. Ce type de céramique renvoie aussi au répertoire du premier Age du Fer.
- des **jattes à bandeau de type G** (Fig. 4 n° 5-6). Présente avec deux exemplaires, cette forme est aussi issue du répertoire des formes du Hallstatt D.

3.2. Céramique fine, modelée, finie au tour ou tournée
Formes hautes
Elles comprennent :
- des **vases à piédouche** (Fig. 5, n° 10, 12). Les 2 vases correspondant à cette catégorie, ont été obtenus par cuisson réductrice et par cuisson en mode primitif. Ce dernier (n° 10), peut-être tourné, au moins fini au tour, présente un large empâtement de la base qui n'est pas sans rappeler les formes des vases peints champenois de type Prunay-"quartier Saint Basles". Ces vases sont associés à un mobilier métallique datable de La Tène B2. D'une façon générale, la production de ce type de vase à piédestal se généralise à cette période.
- des **vases à col cylindrique** (Fig. 5, n° 8, 13 ; Fig. 4, n° 9 en céramique mi-fine). Ces 3 vases se rapportant à ce groupe ont subis des modes de cuisson distincts : cuisson réductrice (mode B) ou en mode réducteur-oxydant (mode A). La texture de la pâte est fine dans deux cas et mi-fine dans un cas. Dans les trois cas, la céramique est modelée avec, peut-être une finition au tour.
- un **vase peint à col cylindrique** (Fig. 5, n° 13) est recouvert d'une couche de peinture à l'hématite sur toute la partie conservée. Un motif en damier dont un carré sur deux est orné d'un méandre peint dessinant un motif de grecque, décor géométrique dont il ne reste que l'empreinte. La panse est ornée de bandes peintes curvilignes dont le motif n'est pas restituable. La forme générale du vase, la présence d'un petit rebord déjeté forment le pendant en forme haute des jattes à bord cylindrique datées de La Tène B. Cette forme se rencontre aussi sur le site de Lazenay à Bourges (information orale L. Augier). Par contre, dans le Berry, l'usage de la peinture à l'hématite cesse après La Tène A. On a peut-être, en Auvergne, une utilisation plus durable de ce type de décor comme semble le montrer bien d'autres exemples auvergnats comme sur les sites de Clermont-Ferrand-"la Cartoucherie" ou de Dallet-"le Parot". Cette forme trouve une correspondance intéressante avec "les vases carénés hauts" de Champagne, notamment la forme 5231 de l'inventaire des sépultures de l'Aisne-Marne (Demoule 1999 : p. 27 et 343), quoique la carène soit ici arrondie et non anguleuse. Ces vases appartiennent à la phase Aisne-Marne IIc corrélée avec La Tène A récente de la chronologie allemande. Compte tenu de la forme de la carène et du décor qui préfigure les décors végétaux continus, on peut placer ce vase parmi les productions de La Tène B1.
- un **micro vase** (Fig. 5, n° 5). Un petit vase intact monté sur piédestal légèrement conique. Le corps du vase lui aussi conique donne à l'ensemble un profil bi-tronconique. Ce vase renvoie à un répertoire de forme plus méridional soit du Limousin avec les sépultures du Glandon ou de Saint Yrieix la Perche, soit languedocien. A Dallet-"le Parot" un micro-vase similaire figure dans un contexte de la Tène B2 (cf. *infra*).

Formes basses
On compte :
- des **jattes à col cylindrique de type J** (Fig. 5, n° 9). 2 vases appartiennent à cette catégorie datable de La Tène B.
- des **jattes à profil en S de type K** (Fig. 5, n° 7 et 11). 2 jattes dont l'une est assurément tournée représentent ce groupe. Leur mode de cuisson est nettement réducteur-oxydant (mode A). L'une des deux, archéologiquement complète, présente une pâte très peu micacée ce qui est rarissime en Basse Auvergne. Sa forme de coupelle surbaissée assortie d'un pied annulaire empâtée rend cette forme inédite en Auvergne. La meilleure comparaison a été trouvée sur le site du "Châtelard de Lijay" (commune des Débats-Rivière-d'Orprat) où elle est associée à un ensemble conséquent de vases à piédestal datés de la fin de la Tène ancienne ou des débuts de la Tène moyenne (Befort et *al.* 1989 : fig. 14).
- des **jattes à paroi incurvée de type C** (Fig. 5, n° 1-2). Avec 4 exemplaires, c'est le groupe le plus représenté. 2 des vases sont archéologiquement complets et cuits en mode A. Il s'agit de jattes profondes à large fond plat.

- des **jattes à bord rentrant de type F** (Fig. 5, n° 3). De façon assez surprenante, cette catégorie habituellement prépondérante n'est ici représentée que par un seul spécimen. Cette jatte profonde, à carène haute, est représentative de La Tène ancienne au sens large.

3.3. Autre mobilier en céramique

On compte principalement :
- 1 **faisselle**. 1 fragment de fond de pot peut être identifié à ce type de céramique (Fig. 5, n° 6).
- 1 possible **brasero** (Fig. 4, n° 10 en céramique mi-fine). 1 exemplaire de fond a été identifié à un brasero en raison de l'épaisseur du fond (1,7 cm) et des traces de surcuisson présentes sur les faces externe et interne de l'objet. Un ustensile de ce type, non identifié comme tel, se trouvait aussi à 03-Gannat "La Contrée Viallet".
- 1 **fusaïole** en pâte fine, modelée, de forme arrondie (Fig. 6, n° 3).

4. Etude descriptive du mobilier non céramique

4.1. Mobilier métallique

Une lame de **couteau en fer** (Fig. 6, n° 4), conservée sur 10 cm, cassé anciennement au départ de la soie et au moment de la fouille du côté de la pointe est difficilement datable en raison de l'absence de la poignée. Provient du niveau 1. Ce type d'objet est attesté dès La Tène ancienne, notamment en Champagne (La Jonchery sur Suippes) et ne permet pas une datation plus précise (Corradini 1991 : 122-123 ; Demoule 1999 : 145-156).

4.2. Tabletterie

Une applique en os de forme hémicylindrique ornée à ses deux extrémités de trois stries (Fig. 6 n° 5). Elle provient du niveau 1. Sa fonction et sa datation sont indéterminées.

4.3. Mobilier lithique

Un pilon en trachyte de forme approximativement ovalaire provient du niveau 6 (Fig. 6, n° 1). La face active présente une très forte surface d'usure. Le lavage après fouille ne permettra plus d'effectuer un prélèvement en vue de tenter d'identifier les produits broyés. Du côté préhension, plusieurs gros enlèvements par éclats paraissent de facture fraîche et peuvent laisser supposer une mise hors d'état du matériel avant son rejet dans la fosse.
Un peson (?) également en trachyte a globalement la forme d'une très grosse fusaïole (Fig. 6, n° 2). Les traces d'usure interne sont très nettes.

5. Datation du comblement de la fosse 3

L'absence de mobilier métallique en nombre suffisant rend toujours approximatives nos propositions de datation.
Si la céramique modelée grossière présente des caractères manifestement archaïsants : vases sub-cylindriques, jattes à rebord en biseau ou jattes coniques, présence de décor à bandeau digité -, qui la rattachent au répertoire des formes du Hallstatt D, on voit se détacher de nouveaux types tels que les vases-bouteilles à encolure resserrée et les vases situliformes qui s'inscrivent dans les productions de la Tène ancienne.
Si le vase peint par sa forme et ses motifs décoratifs paraît se rattacher aux phases récentes de la Tène A ou au début de La Tène B1, l'association avec un vase à un large piédestal permet de préciser la datation vers La Tène B2 (fin IVe avant J.-C.). La présence des premiers pots à cuire, "situliformes" plaiderait aussi pour une datation récente de l'ensemble. De même, la petite coupe à profil en S qui trouve une bonne correspondance parmi les productions champenoises : forme 5714 des vases miniatures de la phase Aisne-Marne IIIC datée de la Tène B2 (Demoule 1999 : p.146).
En chronologie relative, cet ensemble s'insère entre celui de Gannat "la Contrée Viallée" daté de la Tène B1 et des ensembles comme celui de Dallet ou de Gerzat "le Grand Navarre" (fosses 5602 et 4694). L'ensemble de La Novialle se situe très vraisemblablement dans la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C.

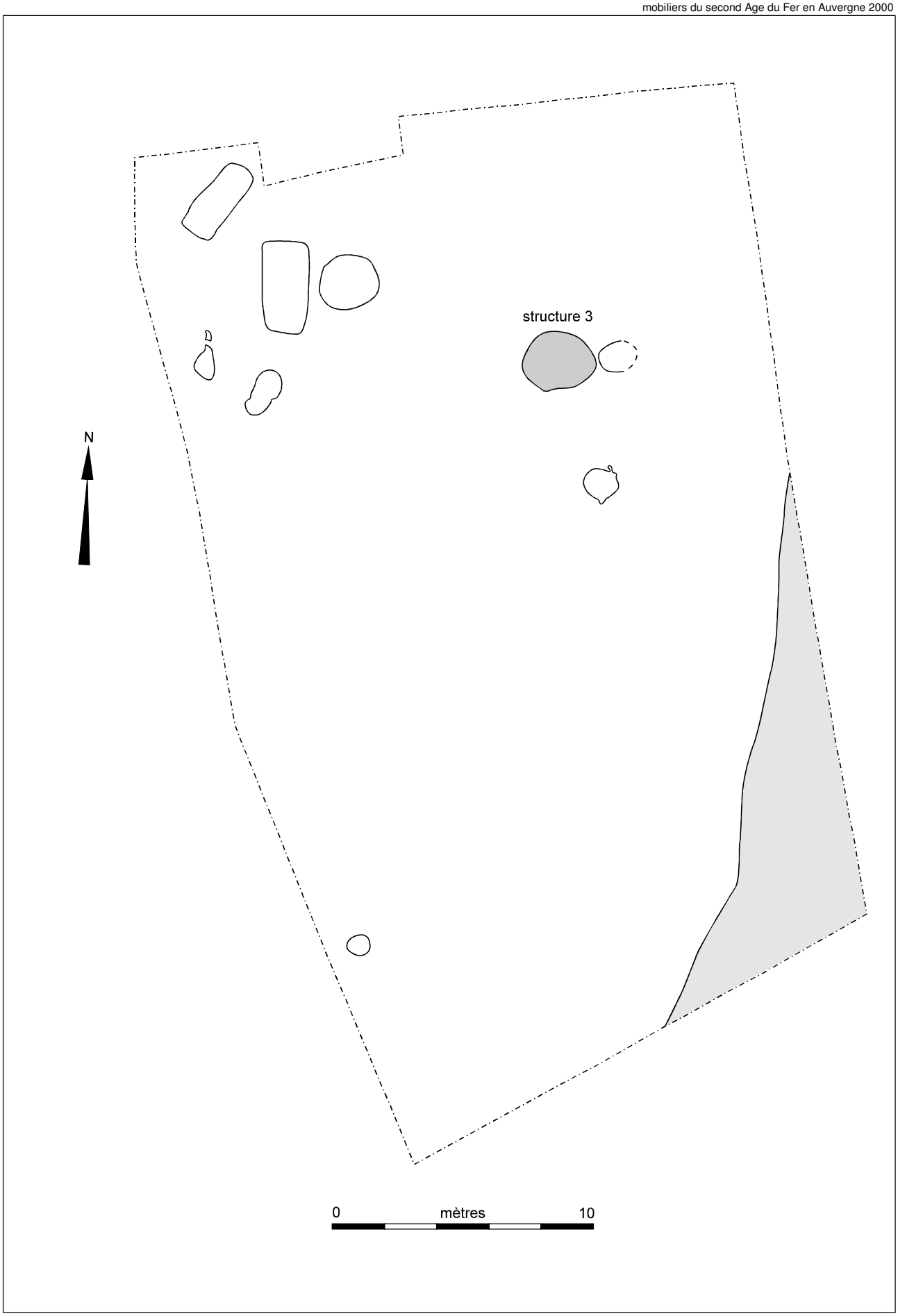

Fig. 1 : La Roche-Blanche, La Novialle, fosse 3 – plan général du site et localisation de la structure étudiée (éch. 1/200, d'après G. Vernet et P. Combes).

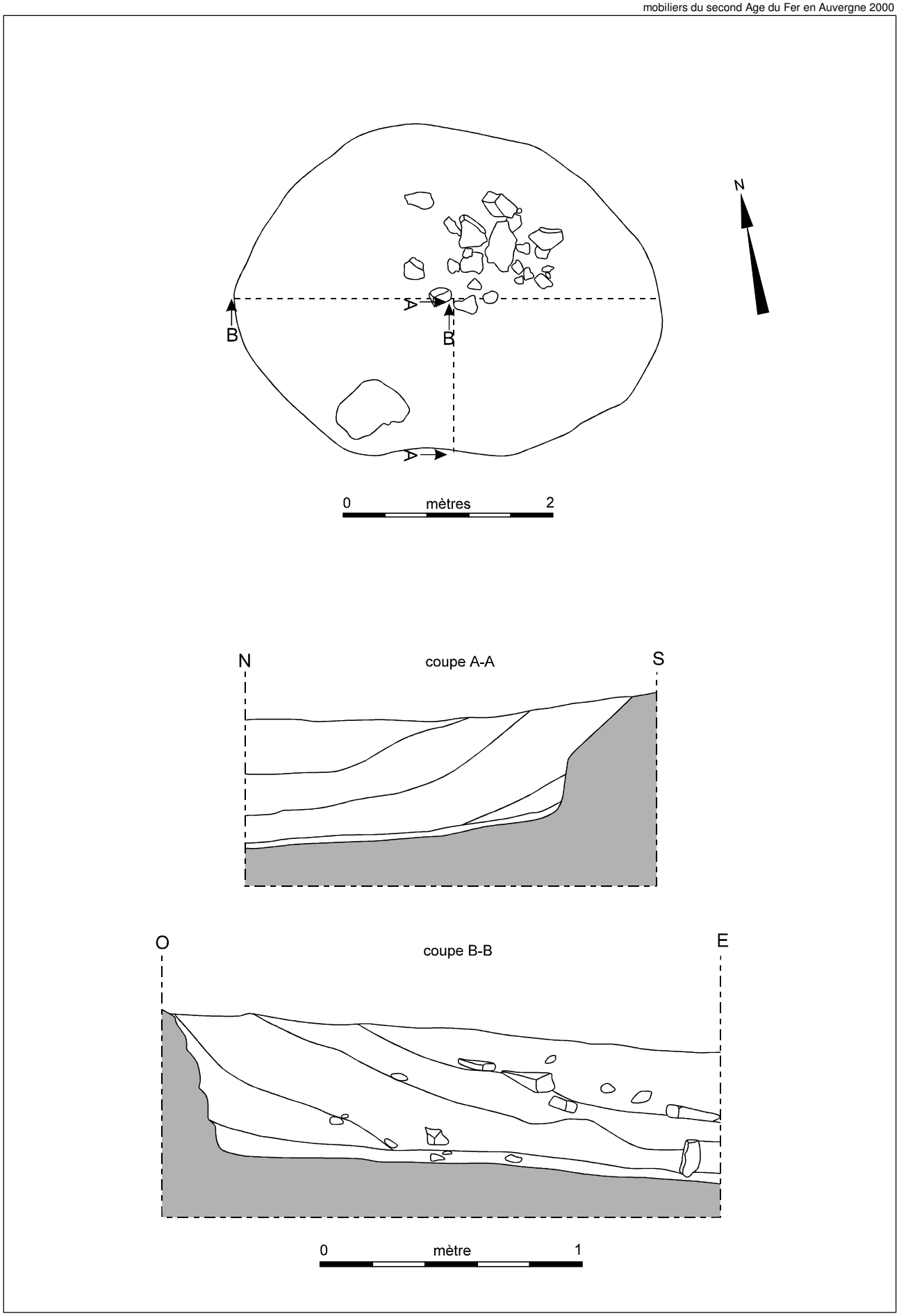

Fig. 2 : La Roche-Blanche, La Novialle, fosse 3 – plan (éch. 1/50) et coupe (éch. 1/20) de la structure étudiée (d'après G. Vernet et P. Combes).

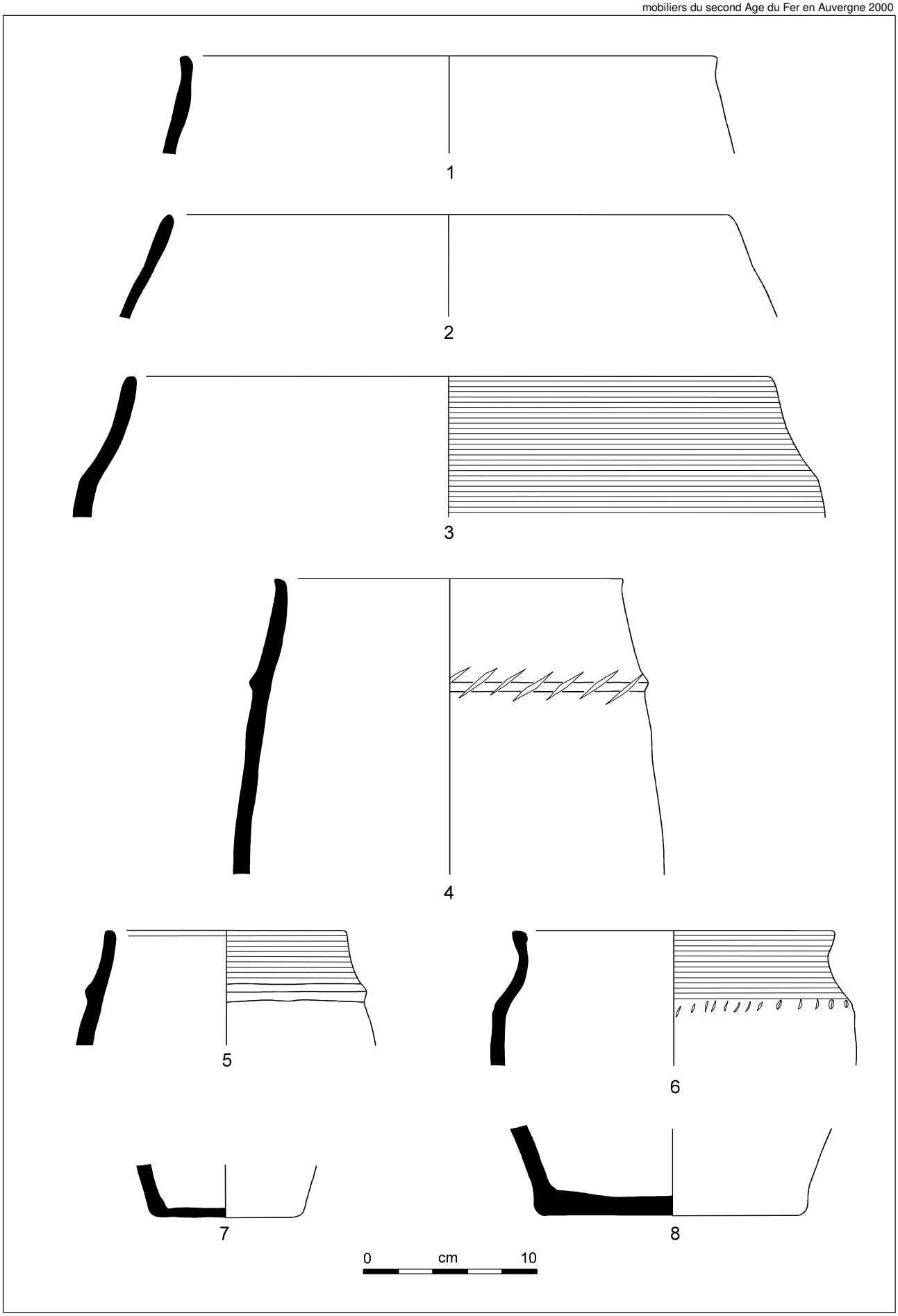

Fig. 3 : La Roche-Blanche, La Novialle, fosse 3 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

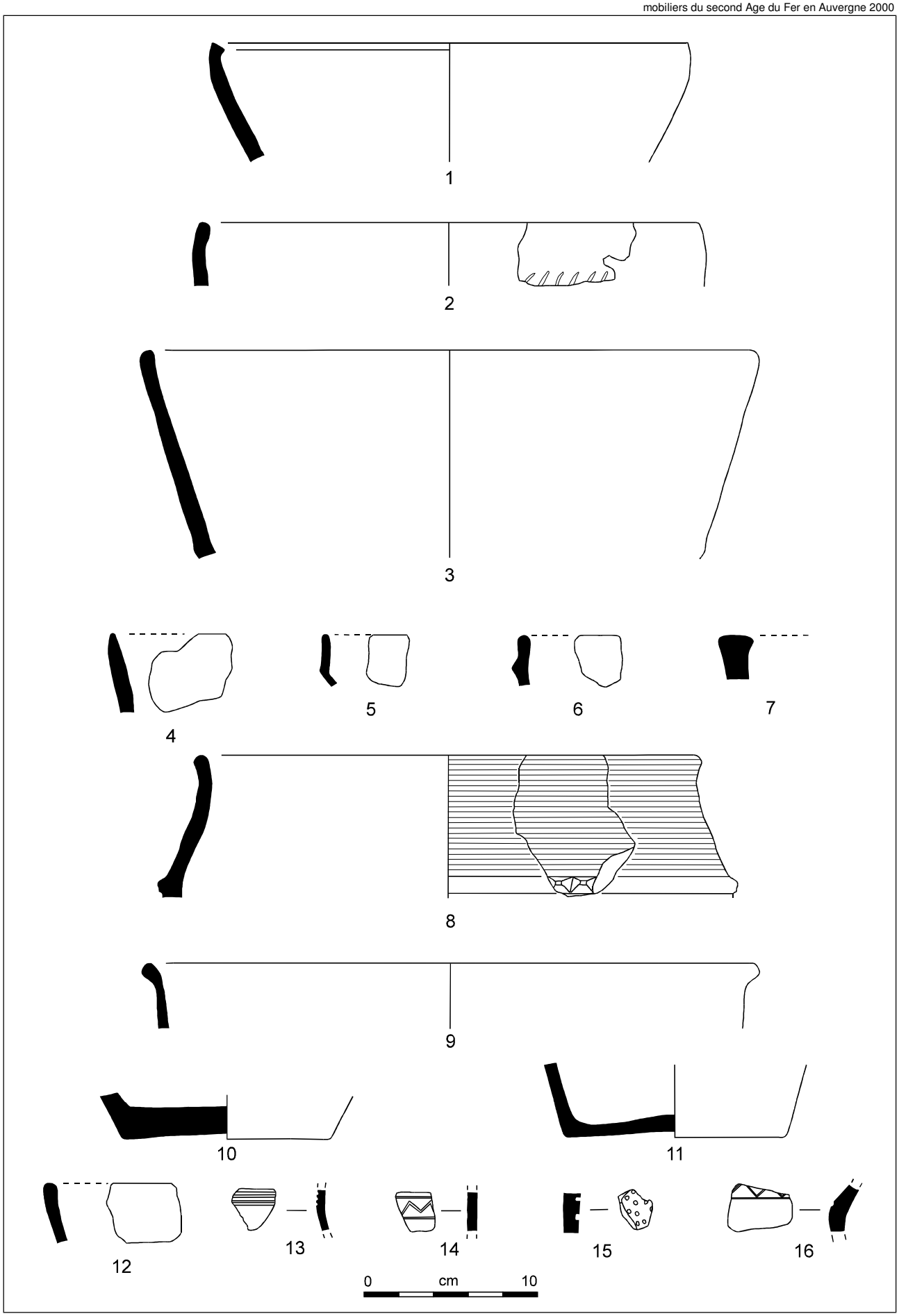

Fig. 4 : La Roche-Blanche, La Novialle, fosse 3 – céramique grossière (1-7) et mi-fine (7-16) modelée (éch. 1/3).

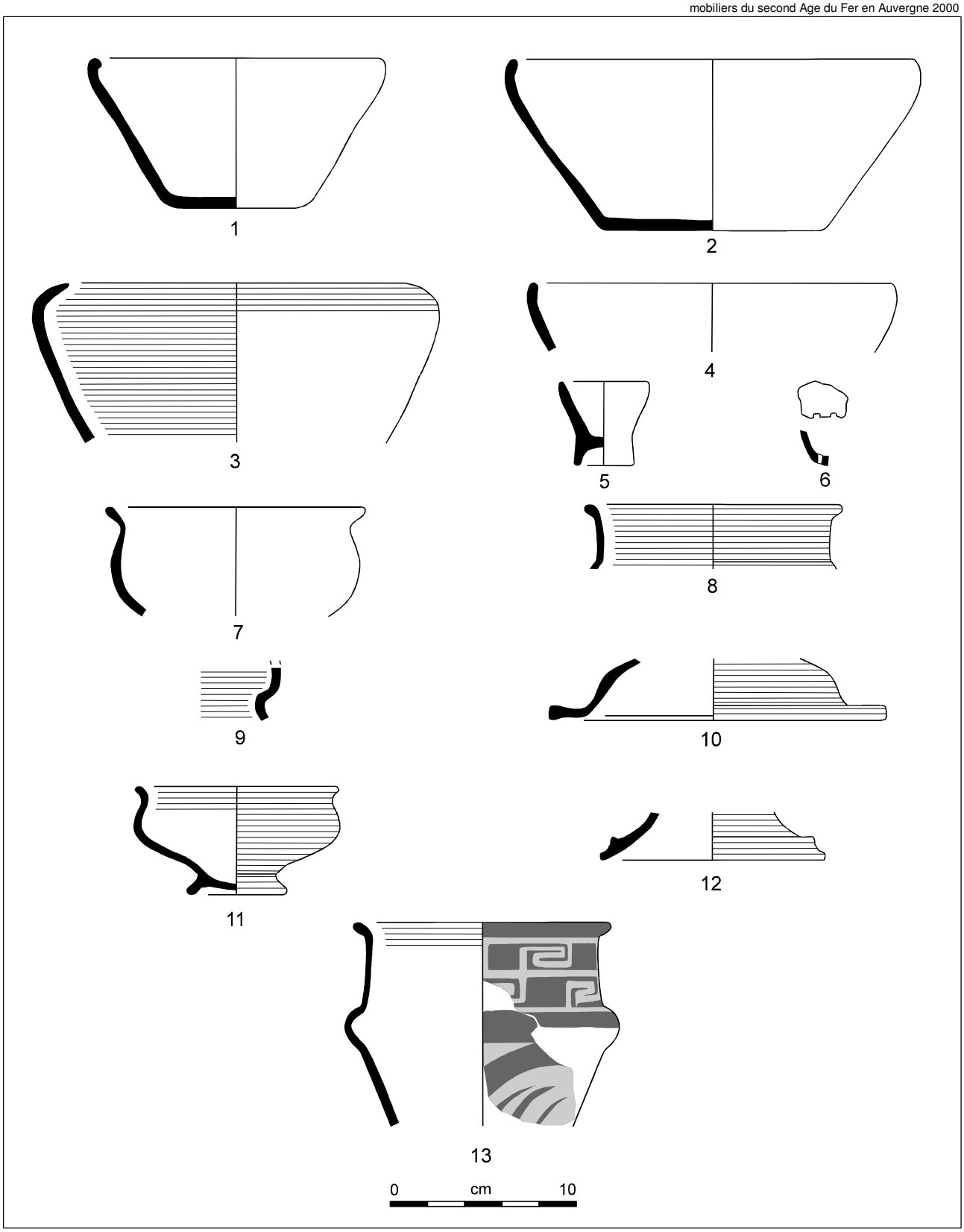

Fig. 5 : La Roche-Blanche, La Novialle, fosse 3 – céramique fine modelée (1-6), fine finie au tour (7-10), fine tournée (11-12) et peinte (13) (éch. 1/3). Décor incertain pour la panse du n° 13.

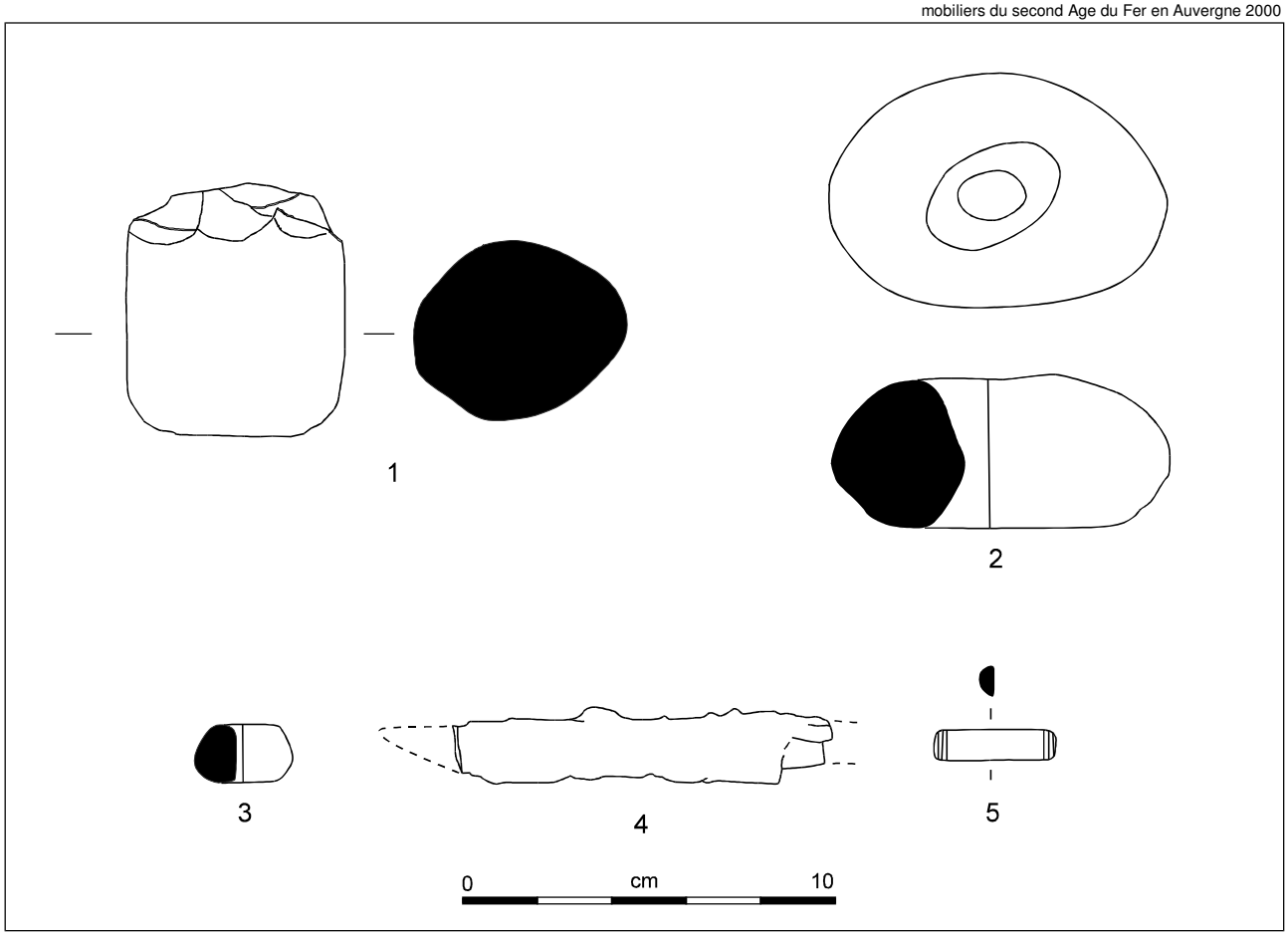

Fig. 6 : La Roche-Blanche, La Novialle, fosse 3 – petit mobilier : lithique (1-2), terre cuite (3), fer (4) et os (5) (éch. 1/2).

Un habitat de la Tène ancienne au "Grand Navarre", Gerzat (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

n° de site : 63 164 025 AH
Commune : GERZAT
Toponyme : Le Grand Navarre
Responsable de la fouille : Vincent GUICHARD
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET
Dessin : Jemima DUNKLEY, Jean-Jacques SASSIER, Yann DEBERGE

1. Présentation générale

Le site du "Grand Navarre" est installé à courte distance de l'Ambène, en plein coeur du Grand Marais de Limagne. Il fut découvert dans le cadre de la fouille préventive sur le tracé de la A 710. La concentration des fosses atteste l'existence d'un habitat qui se développe à l'extérieur de l'emprise vers le sud. L'habitat s'étend au sud d'un fossé orienté sud-ouest / nord-est (4696) doublé, sur sa partie ouest, par un autre petit fossé (4690).
L'occupation reconnue du site s'étend de la Tène A (fosse 5598) à La Tène C1 (fosses 5538 et 5578). En général, chacune des structures fouillées ne présente qu'un petit nombre de tessons.
Ont été retenues trois structures (fosses et puits) qui paraissent les plus représentatives de la Tène B (Fig. 1).

2. Description des structures

Il s'agit des fosses 2025 et 4694, et du puits 5602 (Fig. 2). A elles trois, elles totalisent 291 tessons ce qui est un nombre relativement faible. Seule 5602 dépasse la centaine de restes (114 NR). Le nombre d'individus varie peu également d'une structure à l'autre : 11 NMI (2025) ; 18 NMI (5602) et 15 NMI (4694).
La fosse 2025 est une vaste excavation sub-circulaire de 2,50 m de diamètre et de 1,20 m de profondeur. Le mobilier se trouvait dans la couche sommitale du comblement.
La fosse 4694 est une vaste excavation de 2,90 m dans son plus grand axe effectuée sur une faible profondeur de 0,30 à 0,40 m sauf dans la partie sud où une fosse circulaire de 1 m de profondeur sur 0,50 m de large peut correspondre à un puits.
Le puits 5602 de forme grossièrement circulaire est profond de 2 m, avec un profil en entonnoir (3 m de diamètre à l'ouverture, 1,40 m à 0,50 m et diamètre de 0,60 au fond).

3. Etude descriptive de la céramique

Le nombre total de tessons pour les trois structures est de 291 qui se répartissent en 194 indéterminés et 97 tessons équivalant à un NMI de 44 vases, faisselle, fusaïole ou brasero, soit un taux de 33,33% de détermination des restes.

3.1. Céramique grossière modelée

Les formes hautes ou fermées

- les **vases sub-cylindriques** sont présents dans les trois structures. Forme haute ouverte, relativement galbée, ce type de vase est toujours modelé, à pâte grossière, micacée et à gros dégraissant quartzeux. Le mode de cuisson est soit de type primitif ou réducteur. La panse a le plus souvent un aspect rugueux mais peut aussi faire l'objet d'une égalisation sommaire tandis que le rebord est lissé. Le décor digité façonné sur cordon rapporté est remplacé par un bourrelet pris dans la masse de la pâte et sur lequel s'inscrit le décor. Toujours placé à la liaison entre le col et la panse du vase, celui-ci n'est plus traité par impressions digitales sur bandeau rapporté mais par incisions obliques. De plus en plus, le bourrelet décoratif s'estompe pour ne laisser qu'une ligne d'impressions au doigt dont les motifs peuvent être très variables (Fig. 3, n° 1 ; Fig. 4, n° 1 ; Fig. 5, n° 1-3).
- un seul **vase à encolure resserrée** se trouve aussi dans le puits 4694 (non illustré). De pâte généralement grossière à mi-fine, quelquefois fine, ces vases présentent une grande variété de taille et de traitement de la pâte. Ils se caractérisent par l'absence de col : l'épaulement forme un resserrement et se termine par une lèvre arrondie ou aplatie. Le mode de cuisson peut être très variable : mode primitif le plus souvent, mais aussi réducteur. Cette forme est fréquente sur les sites auvergnats de La Tène ancienne tels que celui de La Moutade-"Pied de l'Âne" (Mennessier-Jouannet, Vernet 1992) ou de Gannat-"La Contrée Viallet" (Mennessier-Jouannet : 1999). A Bourges, elle semble n'apparaître qu'au Hallstatt D3 pour se généraliser à La Tène A (Augier 1999).

-

	fosse 2025		fosse 5602		fosse 4694	
CATEGORIE	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Total	81	11	114	18	96	15
COMMUNE	81	11	114	18	96	15
commune grossière	46	3	82	7	88	10
modelée	46	3	82	7	88	10
forme haute	22	1	39	4	24	5
vase sub-cylindique	3	1	5	3	20	1
vase à col cylindrique			1	1		
vase sub-ovoïde					2	2
vase sub-ovoïde à petit col déversé					1	1
forme haute indéterminée	19		33		1	1
forme basse	15	2	10	3	23	5
jatte conique à bord interne renflé (A)						
jatte conique à paroi rectiligne (B)	6	1			1	1
jatte à paroi incurvée (C)	1	1			2	2
jatte à bord infléchi et droit (D)			1	1	2	2
Jatte à bord incurvé et carène haute (F)			1	1		
jatte à bord en bandeau (G)			1	1		
indéterminée à surface lissée	8		7		18	
modelée grossière indéterminée	9	0	33	0	41	0
commune fine	35	8	32	11	8	5
modelée fine	32	6	28	9	5	2
forme basse	18	6	25	7	4	1
jatte conique à bord interne renflé (A)	3	1				
jatte conique à paroi rectiligne (B)	3	1	1	1		
jatte à bord rentrant et carène haute (F)	3	3	5	3	2	1
jatte (F) peinte			1	1	2	
jatte à bord en bandeau (G)	1	1				
fond annulaire			1	1		
forme basse indéterminée	8		17	1		
forme haute	14	0	1	1	0	0
modelée fine indéterminée	0	0	2	1	1	1
piédestal			2	1	1	1
finie au tour	3	2	4	2	3	3
forme haute	0	0	0	0	0	0
forme basse	3	2	4	2	3	3
jatte à bord rentrant et carène haute (F)					1	1
jatte à col cylindrique (J)	2	1	4	2	1	1
jatte à profil en S (K)	1	1			1	1
tournée	0	0	0	0	0	0

Tab. : Gerzat, Le Grand Navarre –données statistiques sur le mobilier céramique.

- les **vases sub-ovoïdes** ne sont présents que dans 4694 (Fig. 4, n° 2-4). C'est une forme haute, à l'encolure légèrement resserrée avec amorce d'un petit col droit. Toujours modelé, à pâte grossière ou, au mieux, mi-fine, ce récipient paraît constituer une transition vers les formes ovoïdes fréquentes à partir de La Tène C. Le dégraissant est toujours quartzeux à plus ou moins gros grain et la pâte micacée. Le mode de cuisson et les traitements de surface et décors restent les mêmes que ceux des vases sub-cylindriques. L'utilisation de ce type de vase se généralise à partir de la Tène B2 comme le montre sa forte représentation dans les séries du chemin 8 du site de La Grande Borne (cf. *infra*) et dans la couche 123 de la structure 5/6 du site du "Pontel" à Lempdes (Mennessier-Jouannet 2000). De ce fait, cette forme inconnue dans les phases anciennes de La Tène devient un bon marqueur de l'évolution des vases sub-cylindriques de petit gabarit vers le pot à cuire des phases de la Tène C et D.
- un **vase à col cylindrique** (fosse 5602) de pâte grossière avec un important dégraissant siliceux ou quartzeux (Fig. 5, n°4). A ce jour, ce type de vase se retrouve seulement à "La Novialle", commune de la Roche-Blanche (cf. supra). Cette morphologie du col et du rebord n'apparaît pas avant La Tène B.

Les formes basses
Le corpus des formes basses modelées grossières est relativement réduit :
- deux **jattes à paroi rectiligne de type B** (fosse 2025 -Fig. 3, n° 2- et fosse 4694 -Fig. 4, n° 6-),
- trois **jattes à paroi incurvée de type C** (fosse 2025 -Fig. 3, n° 3- et fosse 5602 –non illustré-),
- trois **jattes à bord infléchi et droit de type D** (fosse 2025 -Fig. 3, n° 6- et fosse 5602 -Fig. 5, n° 6-)
- une **jatte à bord infléchi et carène haute type F** (fosse 5602 -Fig. 5, n° 5-)

3.2. Céramique fine modelée ou finie au tour
Les formes hautes ou fermées
Elles ne sont représentées que par deux **vases à piédestal** dont la forme générale n'a pu être restituée. Il s'agit dans les deux cas de poterie finie au tour, peut-être tournée, à pâte grisâtre et couverte beige (Fig. 4, n°11 et Fig. 5, n°16).

Les formes basses
Les formes basses **fines modelées** regroupent ici encore les **jattes de type A, B, F ou G** tandis que les formes **finies au tour** ne se retrouvent que parmi les formes des **jattes à bord infléchi et carène haute de type F** (Fig. 4, n° 8), **les jattes à col cylindrique de type J** (Fig. 3, n° 10 ; Fig. 4 n° 10 ; Fig. 5, n° 14-15) et des **jattes à profil en S de type K** (Fig. 3, n° 9 et Fig. 4, n° 9).
La jatte à bord cylindrique se caractérise par une carène saillante mais arrondie surmontée d'un col cylindrique souvent bien développé. Cette forme est toujours traitée en pâte fine, voire très fine, avec un dégraissant quartzeux à grain fin. Le traitement de surface, le lissage, est très soigné. Elle correspond à la forme 514 de la typologie proposée pour le domaine Aisne-Marne (Demoule 1999) et offre ainsi une bonne relation typologique avec le domaine champenois où il est fréquent dans plusieurs nécropoles, notamment celle de Beine, "L'Argentelle". Il y est daté par son association à " l'horizon de Dux" et s'inscrit dans la phase Aisne-Marne IIIB-C datée de la deuxième moitié de La Tène B1.
De fait, en Auvergne, cette forme est inconnue dans les ensembles de La Tène A. Elle tend par ailleurs à disparaître à La Tène C1.

4. Datation
Au "Grand Navarre", un seul ensemble est datable de La Tène A. Le reste de l'occupation de la portion fouillée du site couvre tout le IVe s. avant J.-C. pour se prolonger jusqu'au début du IIIe s. Il faut noter que le fossé 4696 correspond aux phases récentes de cet habitat puisqu'il ne se met pas en place avant La Tène B2/C.
On constate que les formes issues du répertoire du premier Age du Fer (vases sub-cylindriques, jattes coniques à parois rectilignes) restent encore en usage. Les formes les plus sûrement attribuables à La Tène B sont les vases hauts à col cylindrique et petit rebord déversé, les jattes à col cylindrique et aussi les premiers pots à cuire (petits vases sub-ovoïdes). Ces formes paraissent actuellement le meilleur jalon faisant le lien entre les séries de La Tène ancienne et celles issues du renouvellement du répertoire à la Tène C.
On peut ainsi proposer que les fosses 2025 et 5602 soient attribuables à La Tène B, tandis que la fosse 4694 serait plutôt rattachable à la fin de la période, La Tène B2.

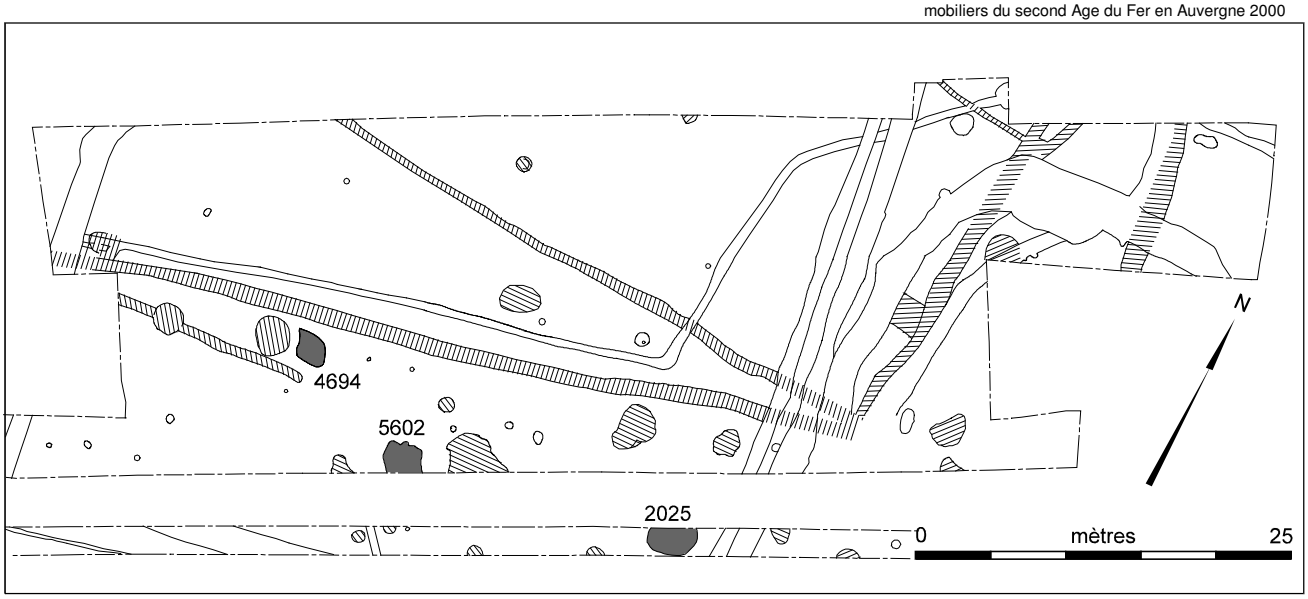

Fig. 1 : Gerzat, Le Grand Navarre – plan d'ensemble des structures du début du second Age du Fer (hachures) et localisation des fosses étudiées (grisé) (éch. 1/500).

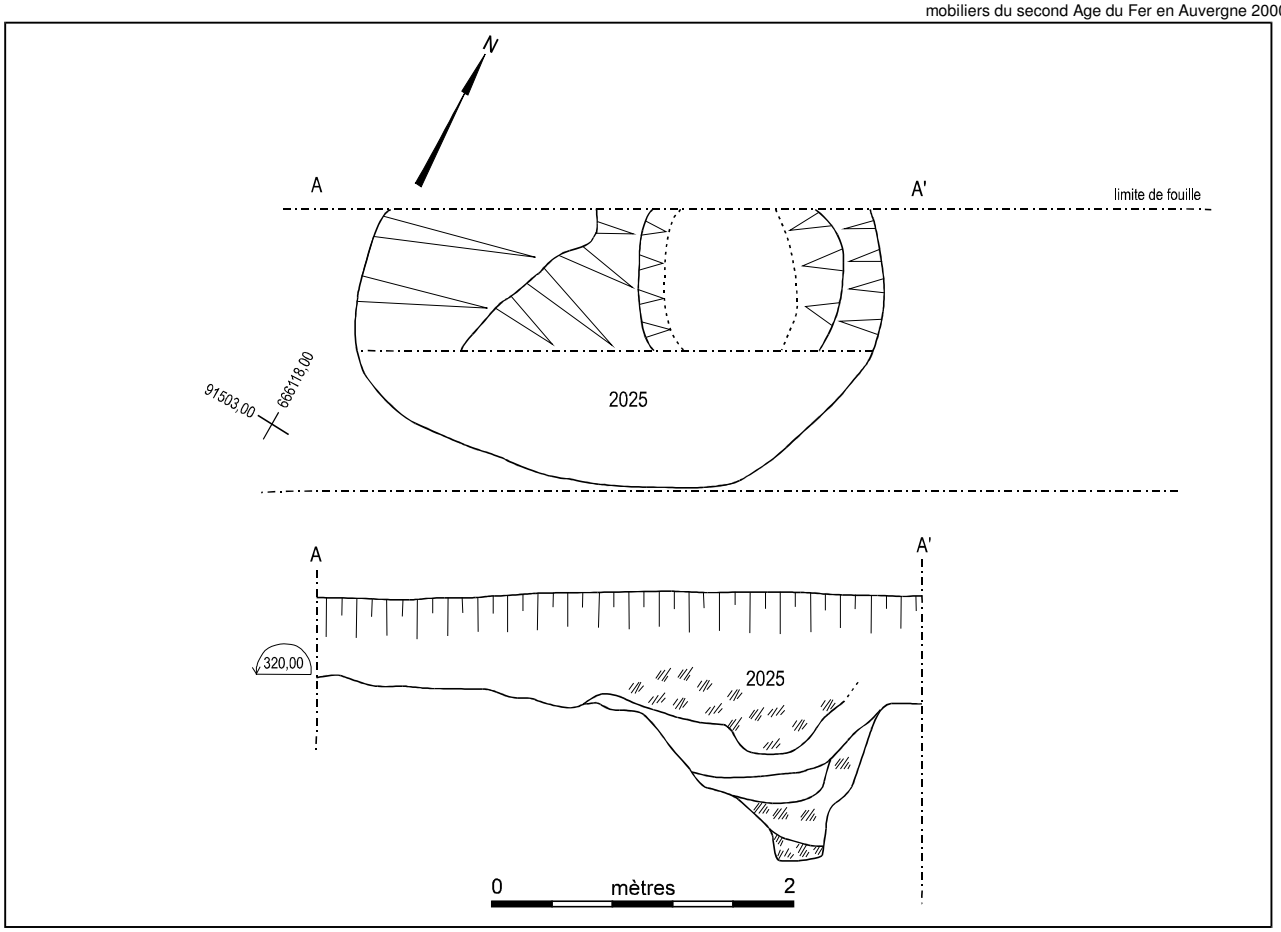

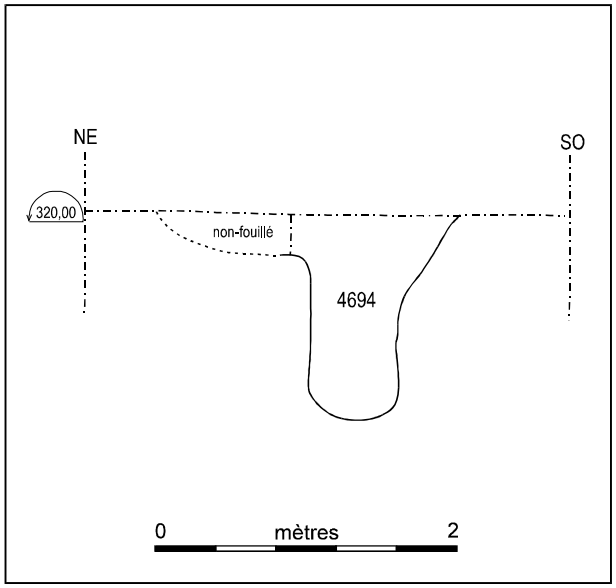

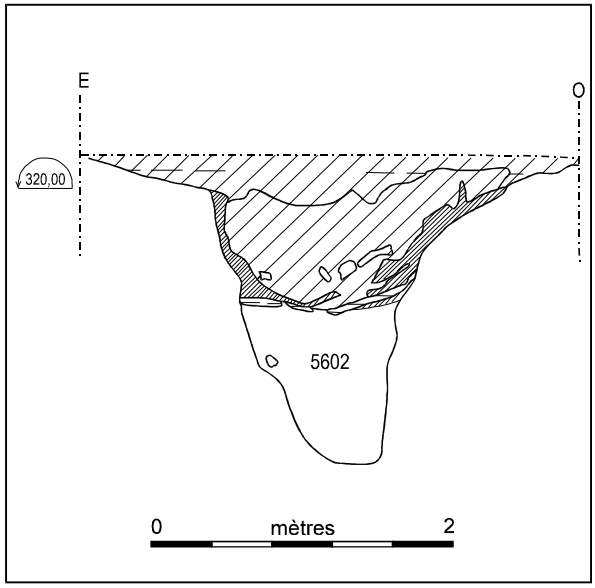

Fig. 2 : Gerzat, Le Grand Navarre – plan et coupes des fosses 2025 et 4694, et du puits 5602 (éch. 1/50).

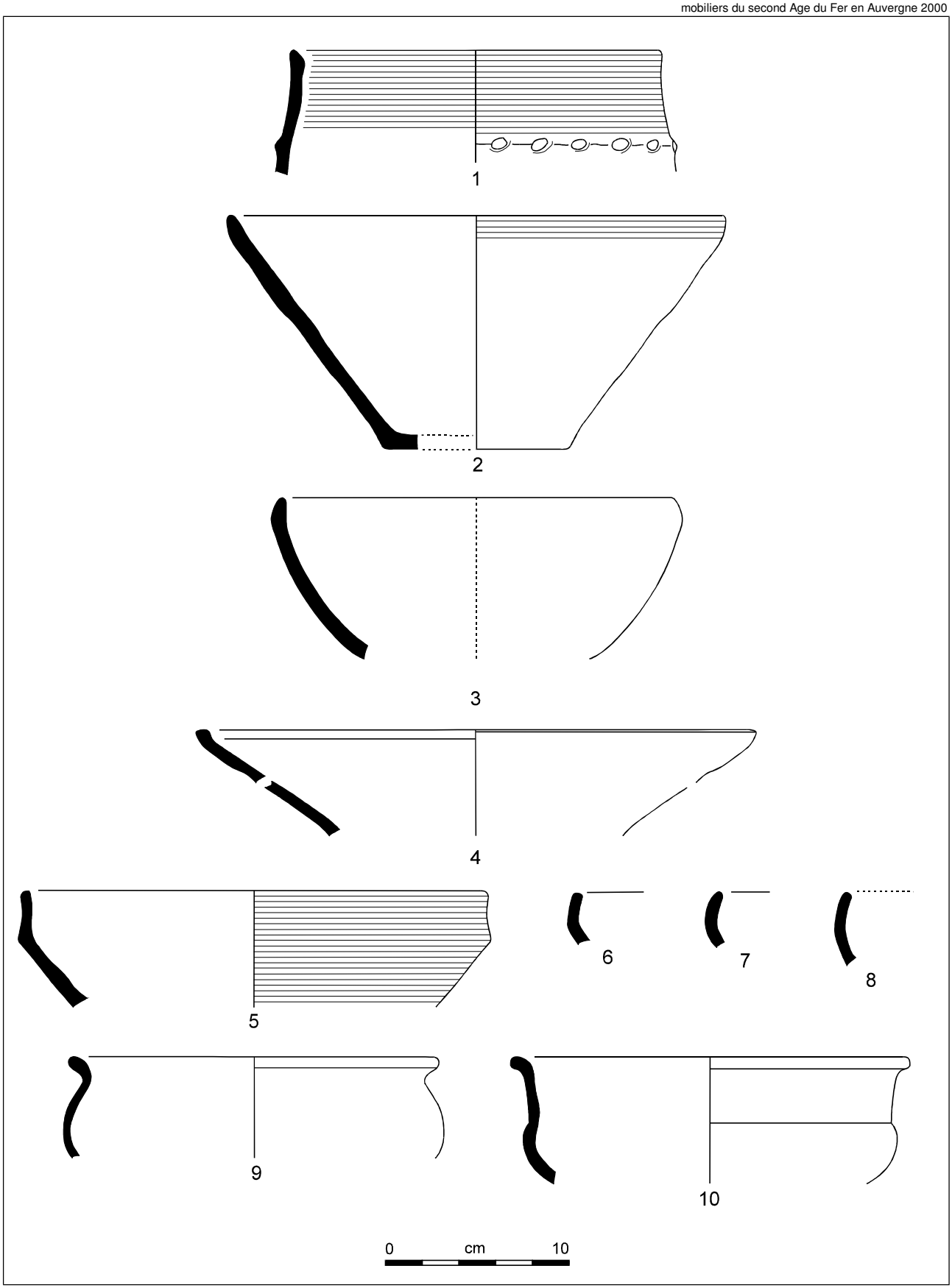

Fig. 3 : Gerzat, Le Grand Navarre, fosse 2025 – céramique grossière modelée (1-3), fine modelée (4-8) et fine tournée ou finie au tour (9-10) (éch. 1/3).

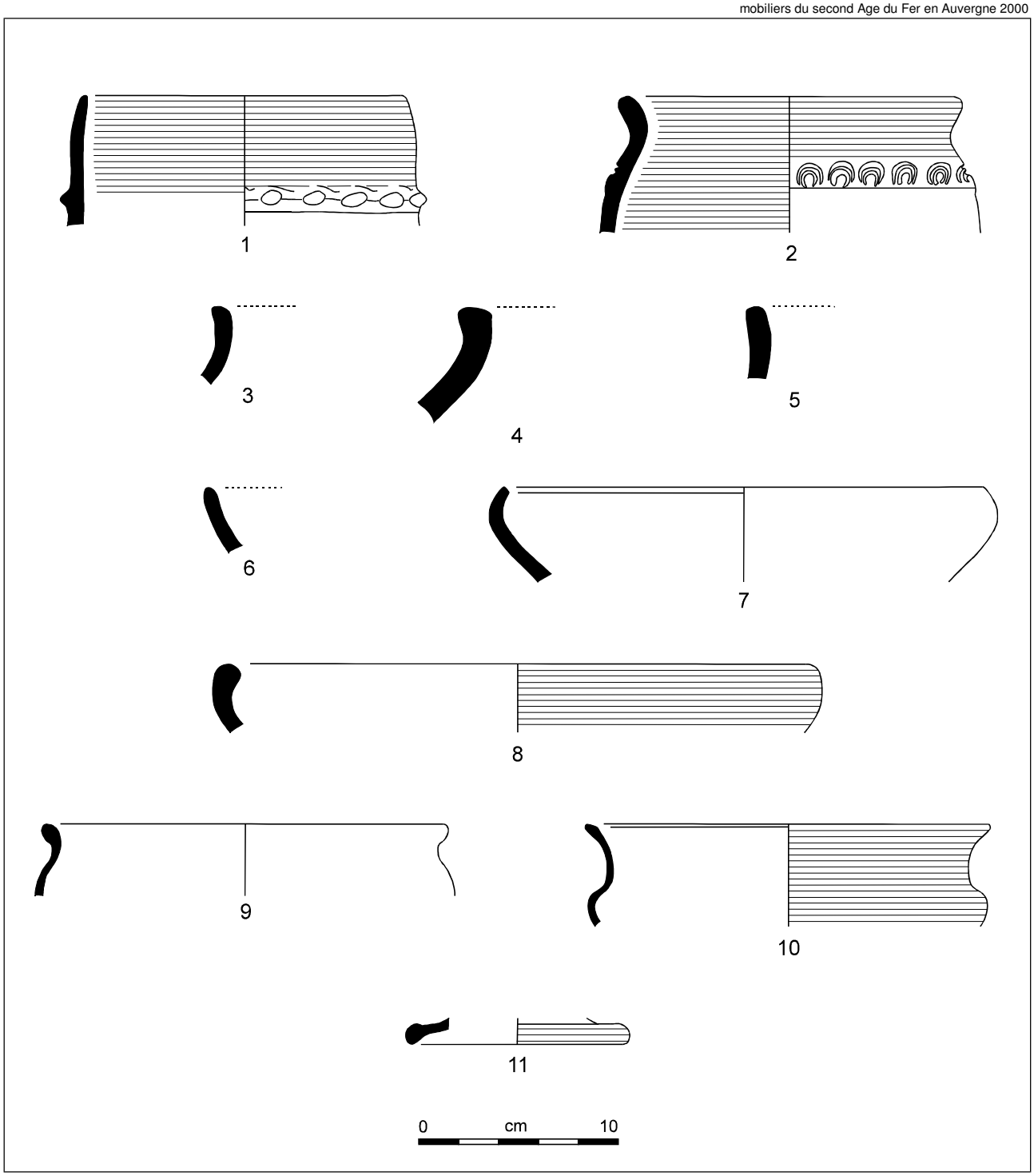

Fig. 4 : Gerzat, Le Grand Navarre, fosse 4694 – céramique grossière modelée (1-6), fine modelée (7) et fine tournée ou finie au tour (8-11) (éch. 1/3).

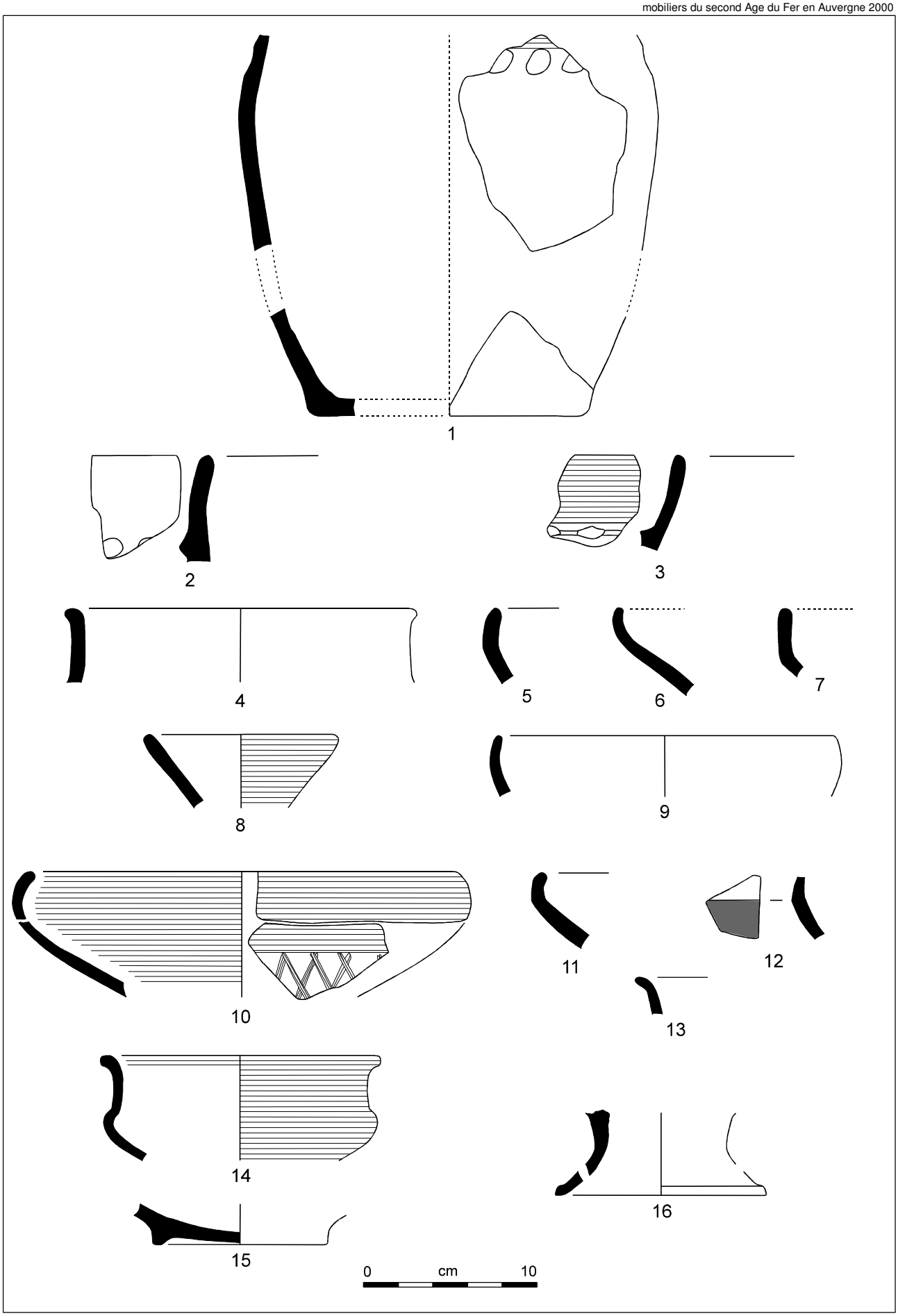

Fig. 5 : Gerzat, Le Grand Navarre, fosse 5602 – céramique grossière modelée (1-7), fine modelée (8-11), fine peinte (12) et fine tournée ou finie au tour (13-16) (éch. 1/3).

Une fosse-silo au "Parot", Dallet (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

n° de site : 63 001AH
Commune : DALLET
Toponyme : Le Parot
Responsable de la fouille : Jean-Michel et Bernadette SAUGET
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET
Dessin : Alain URGAL, Christine MENNESSIER-JOUANNET, Yann DEBERGE

1. Présentation générale

Au pied des coulées basaltiques sur lesquelles est implanté le site du Puy de Mur, le site du Parot est également proche de l'Allier. Mis au jour en 1983, lors des travaux de rectification de la route départementale, un petit nombre de fosses a pu être repéré et fouillé par le service régional de l'Archéologie (Jean-Michel et Bernadette Sauget). Seule une structure, la fosse 1, a fourni un mobilier céramique conséquent, inclus dans les couches 3 et 4. Les prospections au sol n'ont pas permis d'entrevoir l'extension possible du site.

2. Description de la structure

La fosse 1 est un silo parfaitement bien conservé mesurant 0,80 m à l'ouverture et un peu moins de 2 m dans sa portion la plus large pour une profondeur d'environ 1, 80 m. cette structure s'apparente aux silos en cloche. Le remplissage très différencié, est fortement anthropisé dans les niveaux inférieurs qui contiennent d'importants rejets de cendres reposant sur un niveau de terres noires (Fig. 1, couches 2 à 6). Le comblement supérieur (couche 1) est fait de limons bruns.

3. Etude descriptive de la céramique (Tab.)

Le nombre total de tessons est 407 tessons qui se répartissent en 307 tessons indéterminés et 100 tessons équivalant à un NMI de 30 vases ou bracelet soit 24,58% de détermination des restes.

3.1. Céramique grossière modelée

Les formes hautes ou fermées

La céramique modelée grossière , quelle que soit la catégorie considérée, présente des caractéristiques homogènes : pâte toujours plus ou moins micacée, dégraissant quartzeux plus ou moins fin, type de cuisson, en mode primitif, partout bien maîtrisé.

A la différence des autres ensembles de La Tène ancienne, les **vases sub-cylindriques** ne sont ici représentés que par 4 tessons (1 NMI ; Fig. 2, n° 4), alors que l'on voit une plus forte représentation des **vases à panse ovoïde** qu'ils soient **à petit col déversé** (Fig. 2, n° 7) ou **à encolure bien marquée** (Fig. 2, n° 1). Un fragment de panse à carène haute et anguleuse est rattachable aux **vases situliformes** (Fig. 2, n° 2). La catégorie des **vases à encolure resserrée** est elle aussi connue par un seul exemplaire (Fig. 2, n° 6).

Un **micro-vase** de forme bi-tronconique rappelle celui trouvé à la "Novialle", La Roche-Blanche (cf. *supra*).

On observe un basculement assez net du corpus vers des formes ovoïdes et surtout vers l'utilisation du pot à cuire (Fig. 2, n° 1).

Les formes basses

Le corpus des formes basses modelées grossières est au Parot réduit aux deux catégories habituelles des **jattes à paroi incurvée (type C)** présentes avec 4 NMI (Fig. 2, n° 8-9 et 11-12) et les **jattes à bord incurvé et carène haute (type F)** présentes avec 3 NMI (Fig. 2, n° 13 et Fig. 3, n° 1-2).

On note en plus, la présence d'une **jatte à paroi rectiligne à bord ourlé** décoré d'impressions formant une torsade simple courant sur le pourtour du bord (Fig. 2, n° 10). Cet exemplaire unique et inconnu sur les autres sites limagnais est pourtant une production locale car les caractéristiques de pâte, micacée à dégraissant quartzeux relativement abondant, de mode de cuisson et de traitement de surface sont identiques à celles des productions locales de céramique modelée.

CATEGORIE	NR		NMI
	Total	%	Total
	407	100	30
COMMUNE	407	100	30
commune grossière	275	68	14
modelée	275	68	14
forme haute	60	15	5
vase sub-cylindique (déc. digité ou incisé)	4	1	1
vase sub-ovoïde à petit col déversé	4	1	2
vase à encolure resserrée	1		1
vase situliforme	4	1	1
forme haute indéterminée	47	12	
forme basse	36	9	8
jatte à paroi incurvée (C)	6	1	4
Jatte à bord incurvé et carène haute (F)	14	3	3
jatte à bord ourlé	1		1
indéterminée à surface lissée	15	4	
micro-vase	1	0	1
modelée grossière indéterminée	178	44	
commune fine	132	32	16
modelée fine	122	30	14
forme haute	21	5	5
piédestal	7	2	1
forme indéterminée ; décor lissé	12	3	2
forme indéterminée ; décor cannelé	2		2
forme basse	45	11	6
jatte à paroi incurvée (C)	18	4	4
jatte à bord rentrant et carène haute (F)	5	1	1
fond annulaire	6	1	1
forme basse indéterminée	16	4	
modelée fine indéterminée	54	13	2
forme indéterminée	51	13	
forme indéterminée ; bracelet	2		1
forme indéterminée ; céramique peinte	1		1
anneau-support	2	1	1
finie au tour	9	2	1
forme haute	0	0	0
forme basse	9	2	1
jatte à col cylindrique (J)	9	2	1
tournée	1	0	1
jatte à col cylindrique (J)	1		1

Tab : Dallet, Le Parot –données statistiques sur le mobilier céramique.

3.2. Céramique fine modelée, finie au tour ou tournée

Les formes hautes ou fermées

Il est probable que le **piédestal** (Fig. 3, n° 3) et certains tessons de céramique lissée ou décorée de fines cannelures soient finis au tour, peut-être tournés pour le premier. Ils ont en tout état de cause un aspect extrêmement soigné et une épaisseur régulière de la pâte.

Les fragments de panse à décor lissé peuvent être associés aux vases à piédestal bien qu'aucune forme n'ait pu être suffisamment reconstituée. Ces tessons présentent, en effet, les mêmes caractéristiques technologiques : pâte très fine, homogène, soigneusement épurée à fine paillettes de mica. Le dégraissant quartzeux est soit très fin ou invisible à l'œil nu s'il existe. Le mode de cuisson est majoritairement celui des cuissons réductrices non abouties où les pâtes gardent un aspect charbonneux noirâtre. L'enfumage de surface pratiqué en fin de cuisson, de rigueur sur tous les vases, contribue sans doute à cette carbonisation des pâtes par ailleurs bien cuites.

Le registre des décors est varié. Les lignes lissées encadrant une bande laissée simplement égalisée et mate (Fig. 3, n° 7) accompagnent des motifs équivalents obtenus par cannelures (Fig. 3, n° 6 et 8-9). Les premiers décors lissés complexes avec motifs discontinus végétalisants sont maintenant intégrés au répertoire décoratif de la céramique (Fig. 3, n° 10).

Même modeste en nombre, cet ensemble montre le profond changement qui intervient dans le corpus des formes hautes à la fin de la Tène ancienne. Il voit l'introduction probable du tour dans la confection des pots, mais surtout la mise en place de productions qui deviendront prépondérantes ultérieurement : les vases modelés ou tournés, cuits en mode primitif ou par réduction, avec enfumage de surface et décorés de motifs lissés simples ou complexes (vases à bourrelet, vases à épaulement, vases à baguette) de la Tène C et D.

Les formes basses

Peut-être fortuite, l'absence des jattes à profil en S (type K) est tout de même remarquable sur le site du Parot. Sur le site du "Grand Navarre" à Gerzat (cf. *supra*), elles sont également devenues rares et représentées par seulement deux exemplaires alors que cette forme prédominait dans les ensembles plus anciens de la Tène A comme à Lempdes-"Le Pontel" (cf. *supra*) ou de la Tène B1 comme à Gannat-"La Contrée Viallet" (Mennessier-Jouannet 1999 : 32-45).

En sus des **formes C et F** (Fig. 3, n° 12 et 14) les plus fréquemment associées et traitées par modelage, le lot le plus conséquent, avec 10 tessons, est fourni par les **jattes à bord cylindrique (J)**. Elles ont subi le même traitement (type de pâte, mode de cuisson, enfumage de surface) que les formes hautes à décor lissé décrites ci-dessus. 2NMI ont pu être identifiés par les carènes, l'un en céramique tournée (Fig. 3, n° 5) l'autre avec finition au tour (Fig. 3, n° 11).

Parmi les **jattes à paroi incurvée de type C**, l'une d'elle est ornée d'un décor de trois bandes lissées concentriques disposées à mi-panse sur un vase à pâte saumonée et à la finition de surface très soignée (Fig. 3, n° 13).

Un petit tesson appartenant à une forme non identifiable est décoré d'un aplat à l'hématite (Fig. 3, n° 17).

3.3. Autre mobilier céramique

On remarque principalement :

- deux fragments en céramique modelée fine, bien cuite, à pâte micacée et dégraissant très fin peuvent être attribués à des éléments de bracelets en terre cuite. Ils sont obtenus par cuisson réductrice non aboutie ce qui donne à la pâte une couleur noirâtre, charbonneuse et homogène. Le rendu très semblable d'un fragment à l'autre a amené à les associer en 1 seul NMI malgré une légère différence de section (Fig. 3, n° 18-19).
- un petit objet dénommé **"anneau-support"** (Fig. 3, n° 16), de forme complète non identifiée, se caractérise par une pâte fine, bien cuite, micacée, à petit dégraissant quartzeux. Le mode de cuisson est de type primitif avec enfumage de surface.

4. Mobilier métallique

Il n'est représenté que par un seul objet, une petite **applique en tôle de bronze** avec deux perforations (Fig. 3, n° 20). L'un des rivets, conservé, est en fer. Un objet identique fait partie du mobilier de la tombe n° 10 du cimetière de Saint Sulpice en Pétoleures (CN, Morges, Suisse). Dans cette sépulture, un objet rigoureusement identique à celui du Parot est associé à une fibule en bronze à pied libre terminé par un disque orné d'un cabochon en "corail", une petite fibule filiforme à pied replié sur l'arc, une épée en fer avec son fourreau à bouterolle ajourée de forme losangique, une pointe de lance et trois "garnitures d'un objet en bois". Gilbert Kaenel date cette sépulture de La Tène B1 (Kaenel 1990 : p. 101, 396 pl. 30)

5. Datation

Cette structure est pour le moment la seule qui associe trois entrées possibles permettant sa datation : un fragment métallique datable, des séries céramiques qui s'insèrent dans la chronologie relative régionale et une datation par radiocarbone qui confirme pleinement ces données.

Comme nous venons de le voir, la petite applique de coffret permet une corrélation fort intéressante avec le domaine laténien du plateau suisse.

La description du mobilier céramique a mis en évidence une profonde évolution du corpus des formes avec l'abandon presque total des vases sub-cylindriques associé à la présence des vases ovoïdes ou petits pots à cuire. Les cols de ces vases commencent à se développer ce qui est aussi un élément inconnu des formes de La Tène A et B1. A Lempdes-"le Pontel st 5/6" tout comme sur le chemin 8 de La Grande Borne (cf. *infra*), on constate la même évolution du corpus où les pots à cuire à petit rebord deviennent prépondérants. Les vases sub-cylindriques n'existent plus qu'à l'état de trace. A cela, il faut ajouter l'absence des coupes coniques basses (types A et B) qui, avec le type G, présentent les plus fortes marques de filiation avec les séries du Hallstatt D1-2.
Parmi la céramique fine, une même transformation se pressent avec l'apparition en nombre des vases à piédestal et/ou des vases à surface enfumée et à décor lissé. Les jattes à col cylindrique, toujours traitées en céramique tournée ou finie au tour ont une durée d'utilisation assez brève. Présentes tout au long de La Tène B, elle n'est pour le moment pas attestée à La Tène A et semble perdre rapidement tout usage dès de début de La Tène C1 au moment où les jattes à profil en S et les jattes à bord rentrant s'imposent par leur omniprésence dans le vaisselier laténien.
L'ensemble de ces données permet de dater le comblement du silo du "Parot" à Dallet plutôt vers la fin de la séquence de La Tène B, soit à La Tène B2.
Une datation par radiocarbone effectuée au laboratoire de Lyon (réf ly-5712-) à partir des collagènes issus de la faune du niveau 3 fournit une date de 2211 BP +/- 55. Ramenée en données calibrées par rapport à la courbe dendrologique de 1986 (Stuiver et Pearson), la courbe obtenue offre un calage chronologique compris dans une fourchette allant de – 383 à – 131 avec un coefficient de fiabilité statistique de 95%. On constate donc que cette méthode, tout comme l'analyse céramologique, exclut le Ve siècle comme date possible du comblement du silo du "Parot". Les comparaisons faites avec les ensembles auvergnats de la Tène C1-C2 , ensembles documentés par leur association avec un riche mobilier associé : métal, parure, verrerie, permettent d'écarter la partie de la courbe relative aux IIIe et IIe s. avant J.-C.
Cet essai d'associer critères typo-morphologiques et méthodes de datation absolue pour dater une structure permet de vérifier les possibilités de corrélation entre les résultats des deux approches. La méthode me paraît ici riche de possibilités.
Bien sur, dans le cas présent, le petit mobilier et des catégories spécifiques de céramiques ont fourni la proposition de datation la plus précise, à savoir La Tène B2, à la fin du IVe s. avant J.-C.
Mais en l'absence de tout mobilier associé à la céramique, l'utilisation de la datation par radiocarbone permet à tout le moins une approche chronologique plus lâche mais utile si elle peut s'appuyer sur une connaissance de l'environnement typo-chronologique de la structure étudiée. Ainsi, pour "le Parot", les conclusions auraient fourni une date à La Tène B au sens large, ce qui est déjà une réponse appréciable.

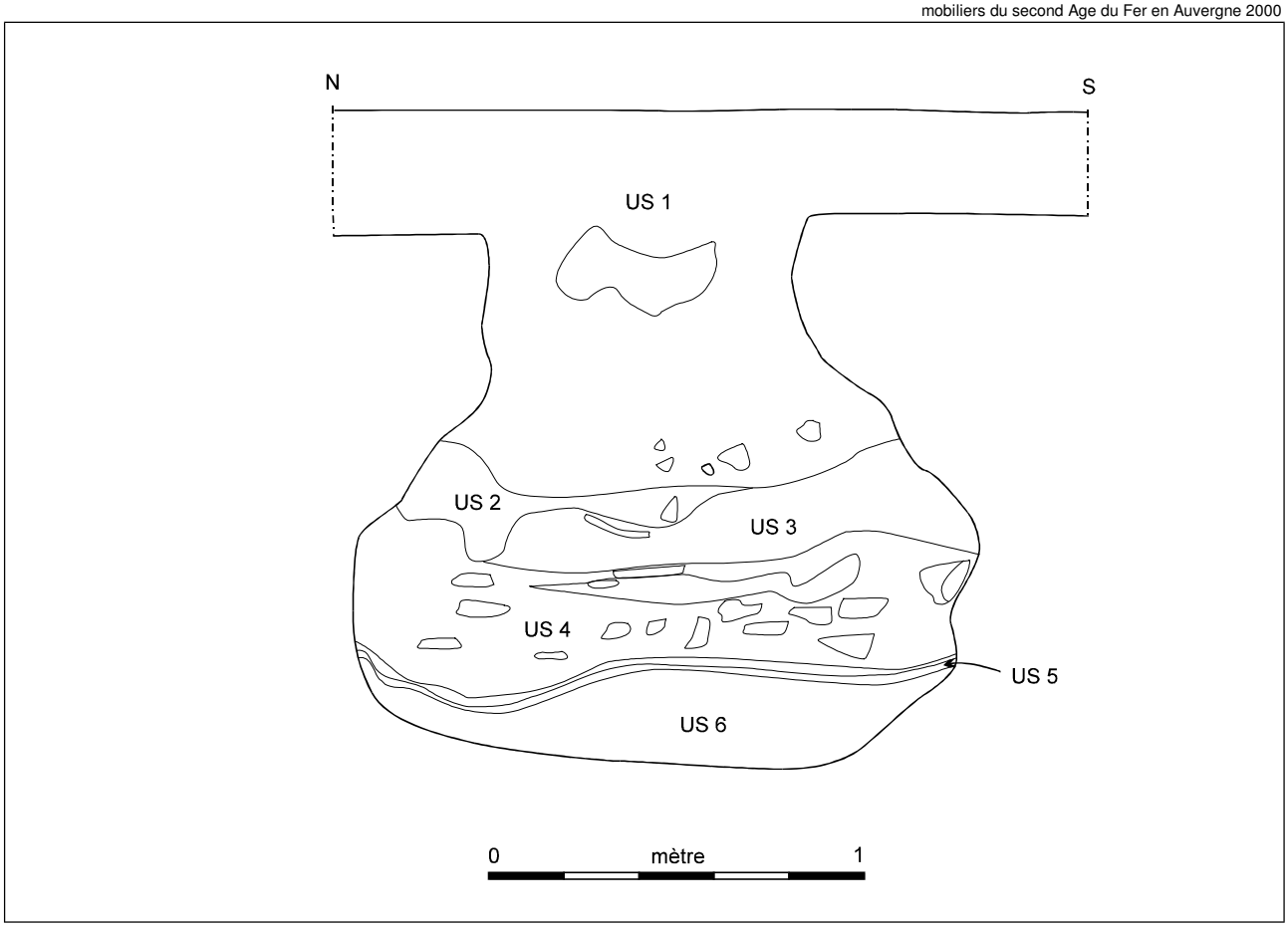

Fig. 1 : Dallet, Le Parot – Coupe de la fosse étudiée (éch. 1/20, d'après J.-P. Guichard et R. Nardoux).

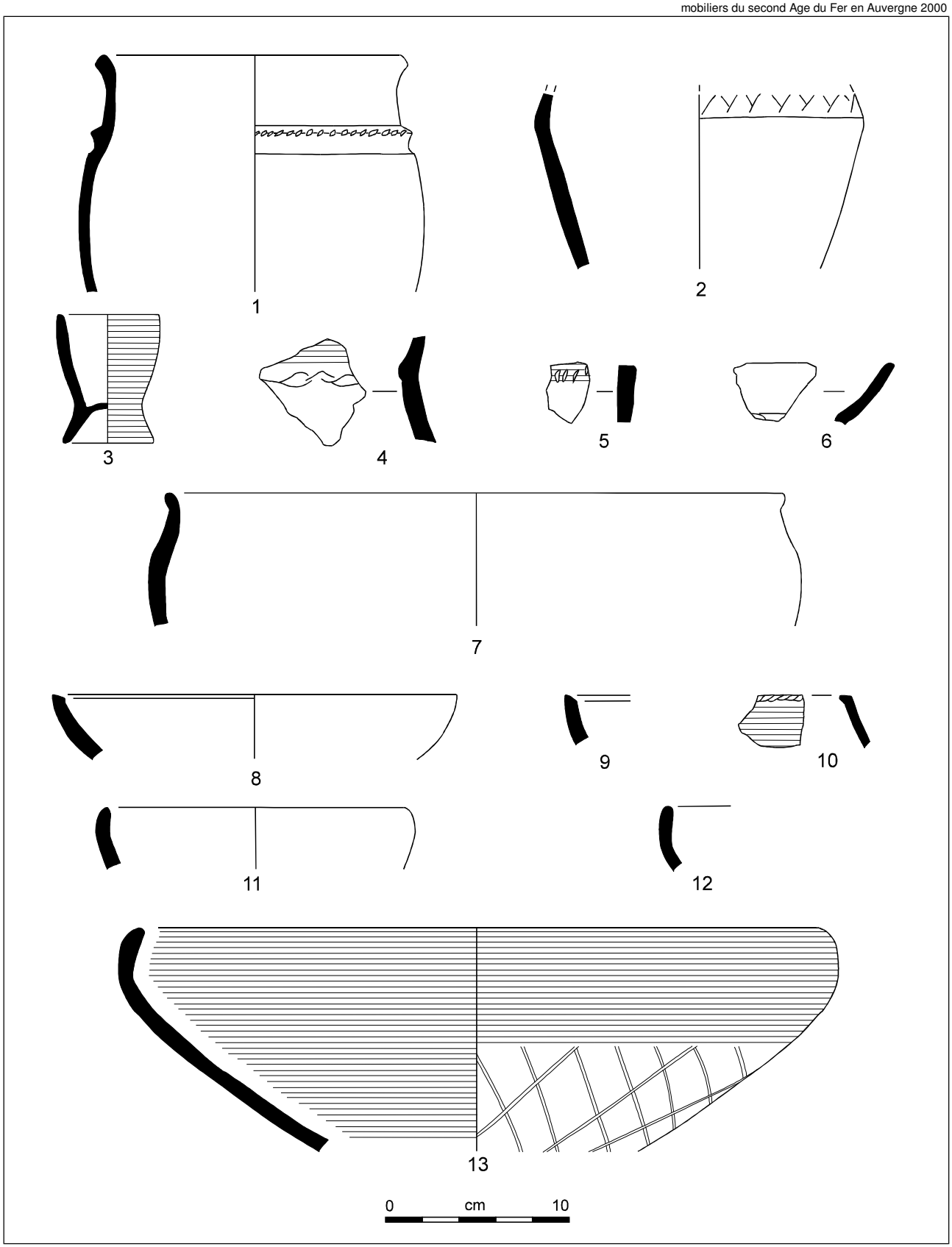

Fig. 2 : Dallet, Le Parot – céramique grossièr modelée (6, 7, 11, 12 : totalement lissé ; éch. 1/3).

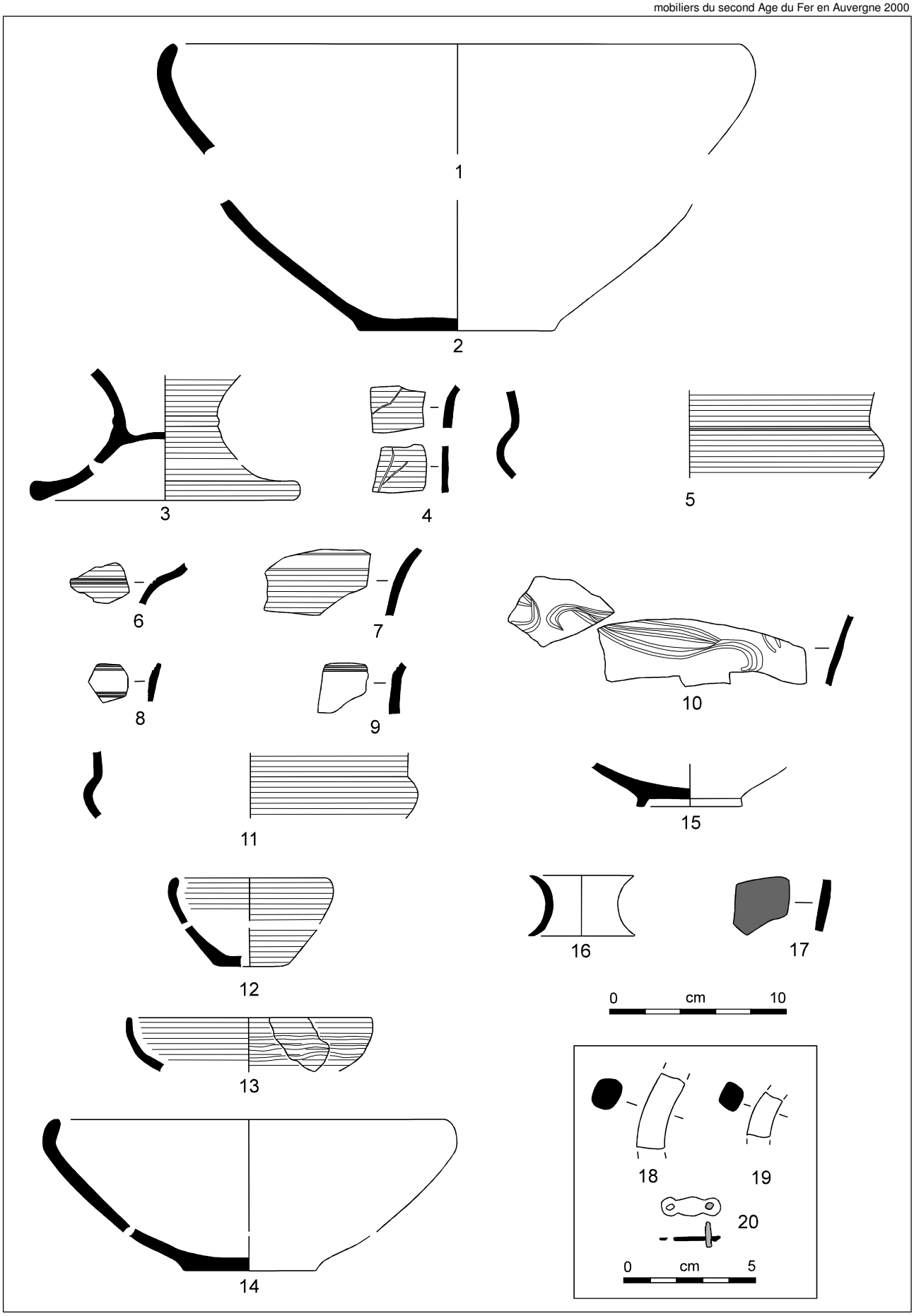

Fig. 3 : Dallet, Le Parot – céramique mi-fine modelée (1-2), fine tournée (3-5), céramique fine modelée (6-16), céramique peinte (17) et petit mobilier en terre cuite (18-1 9) et en bronze (20) (éch. 1/3 sauf 18-20 au 1/2).

Clermont-Ferrand "La Grande Borne", chemin 8 (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Lionel Orengo

N° de site : 63 113 017 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND (63)
Toponyme : La Grande Borne
Pseudonyme : site d'Aulnat, Gandaillat
Années de fouille : 1973-82
Responsable de la fouille : John COLLIS (s/c de Robert PERICHON)
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Lionel ORENGO (petit mobilier : en collaboration avec Franck PERRIN et Yann DEBERGE)
Dessin : Vincent GUICHARD (céramique), Lionel ORENGO (petit mobilier), Francis GROS (mise au net), Yann DEBERGE (petit mobilier et mise au net).

1. Le site (extrait du rapport de 1999)

Le site de La Grande Borne (encore désigné sous les noms d'Aulnat "Gandaillat" ou de "Beaulieu" ou du "Puy de la Poix") fut repéré au début des années 1940. On y mit pour la première fois en évidence en Basse-Auvergne un faciès de mobilier laténien clairement antérieur à celui des oppida du Ier s. avant J.-C. (Hatt 1942). Des suivis de travaux et divers sondages montrent qu'il correspond à une longue frange d'occupation située sur la berge sud de la dépression de Marmilhat, de la zone du confluent de l'Artière et de la Tiretaine, à l'ouest, à l'entrée du village de Lempdes, à l'est, soit sur environ 3km de longueur. Il est en revanche certain que la densité d'occupation n'est pas homogène au sein de cette frange, sans que l'on en discerne le détail.
La fouille la plus importante connue par ce site est celle effectuée entre 1967 et 1982 par R. Périchon, auquel s'est adjoint J. Collis à partir de 1973. Les deux chercheurs ont principalement œuvré sur deux chantiers contiguës de 430 et 300 m^2 (fig. 1). Ces chantiers ont révélé une stratigraphie importante et des vestiges d'occupation qui s'échelonnent du Néolithique moyen à La Tène finale, ceux des IIIe et IIe s. avant J.-C. étant de loin les plus conséquents. Bien que l'on n'en connaisse toujours pas les limites et la topographie, le site de La Grande Borne s'avère encore aujourd'hui sans comparaison en Basse-Auvergne, malgré la découverte de plusieurs dizaines de sites de La Tène récente. Son originalité tient principalement à l'ancienneté de son occupation (dès la fin de La Tène ancienne), à la densité de ses vestiges et à leur diversité (rejets d'activités domestiques et artisanales ; sépultures ; voirie ; etc.) (Mennessier-Jouannet 1994 : 101-108, avec bibliographie).

2. Le chemin 8 : un chemin structurant l'organisation du site (L.O.)

Il s'agit d'un chemin creux à fond plat de 7 m de largeur et 0,5 m de profondeur au maximum (Fig. 2 et 3), qui a été fouillé dans le chantier IV (Collis 1983). Il est bordé au nord-ouest par une rigole (F9) qui a livré du mobilier contemporain, et au sud-est par un fossé beaucoup plus important (F10-11-12-13) recreusé à plusieurs reprises, dont le comblement le plus ancien est certainement postérieur au scellement du chemin. Il est remarquable que l'emplacement de ce dernier n'ait jamais été occupé par des structures postérieures et que son orientation ait été respectée par des fossés creusés tout au long du IIIe et du IIe siècles (cf. *infra*, notice sur le fossé 34). Il est donc vraisemblable qu'il soit demeuré un axe de circulation durant toute la durée d'occupation du site, bien que les surfaces d'utilisation qui ont été reconnues paraissent toutes antérieures au milieu du IIIe siècle.
Il semble se développer suivant un tracé rectiligne tant au nord qu'au sud, car les chantiers I et II (dirigés par R. Périchon) présentent des zones dépourvues de structures dans son prolongement.
La stratigraphie observée dans le comblement de la cuvette du chemin montre un empilement de surfaces piétinées, ce qui suggère que le mobilier collecté a été piégé sur une durée assez longue.

3. La céramique (V.G.)

Le mobilier céramique issu du chemin est très abondant (voir Tableau), mais très fragmenté. On doit ainsi noter que seul un faible pourcentage des tessons récoltés figurent dans notre tableau statistique : il s'agit en effet pour la majorité d'entre eux de fragments très petits, roulés et non caractérisables. Pour les mêmes raisons, le mobilier des couches supérieures ("phases" 10 à 13) n'a pas du tout été pris en compte. On note aussi des remontages entre les différentes phases de remplissage isolées sur le terrain.

On s'est efforcé de respecter les mêmes critères de classement que pour le fossé 12/13 de La Grande Borne, un peu plus récent (Guichard, Orengo 1999 : p. 67-91), en faisant entrer dans la catégorie des "céramiques modelées" deux groupes :

- les céramiques grossières résolument montées à la main, dont la finition fait peu usage de la tournette, voire pas du tout ; dans la majorité des cas, les pâtes sont sableuses et cuites suivant un mode primitif.
- des céramiques plus fines cuites en mode réducteur-oxydant, à pâte assez caractéristique, généralement beige (de tonalité parfois verdâtre) et riche en mica et aux surfaces plus ou moins enfumées, qui, bien que finies à la tournette, présentent des traces indubitables de montage à la main au moyen de plaques d'argiles assemblées.

	nb de tessons	NMI
modelée	3520	463
finie au tour et tournée sombre	660	117
peinte	5	2
pâte claire calcaire	5	2
campanienne	0	0
divers importé	0	0
TOTAL	4190	584

Tab. : La Grande Borne, chemin 8 : données statistiques sur la céramique.

A l'époque "ancienne" de comblement du chemin, la distinction des modes de façonnage est néanmoins difficile : l'usage d'un tour rapide n'est certain pour aucune céramique de production régionale présumée et les pâtes présentent une gradation continue de texture entre la qualité "grossière" et la qualité "fine". Pour cette raison, le tableau des données statistiques par catégorie (cf. *supra*) ne peut pas être comparé sans précaution avec ceux confectionnés pour les périodes suivantes. Ainsi :
- dans la catégorie "modelée", on a regroupé, d'une part tous les vases hauts peu ou pas rectifiés à la tournette, d'autre part toutes les formes basses ouvertes, sachant qu'il est impossible pour ces dernières de distinguer des sous-groupes pertinents. Cette catégorie est donc surévaluée par rapport aux comptages effectuées pour le fossé 12/13.
- la catégorie "finie au tour et tournée sombre", qui ne comprend que les vases hauts et les jattes à profil en S à argile fine et profil bien rectifié à la tournette, est ainsi sous-évaluée.

Des commentaires insérés dans les paragraphes qui suivent permettront d'apprécier la valeur de cette sur- (resp. sous-)-évaluation.

3.1. Les formes hautes et basses fermées à pâte sombre

3.1.1. Céramique grossière (modelée)

Ce groupe, qui comprend 101 vases pour 1680 tessons, est intégré à la ligne "modelée" du tableau statistique (voir Tableau).

La majorité peut être considérée comme des pots à cuire, avec une pâte grossière de texture variable (95 ex.). Les fragments les plus importants montrent qu'ils possèdent presque toujours un décor d'incisions sur le haut de la panse (60 ex. décorés). Leur profil présente une grande diversité, avec des formes quasiment cylindriques ou à col peu distinct (Fig. 4, n° 1-5) et d'autres, plus globulaires, à col distinct, qui est alors court et rentrant et prolongé par une lèvre simple infléchie vers l'extérieur (Fig. 4, n° 6-14). La forme des incisions présente également de la diversité, des ponctuations à peine marquées aux profonds estampages de forme variée.

Une catégorie nettement moins représentée (7 ex.) consiste en vases fait d'une argile nettement plus épurée et très micacée. Ces vases présentent un raccord entre la panse et le col simple (2 ex. ; Fig. 6, n° 6, 11) ou souligné par un épaulement (4 ex. ; Fig. 6, n° 7-10), et jamais doté d'un décor. Cette catégorie prendra un développement important dans le comblement du fossé 12/13.

3.1.2. Céramique fine (rectifiée à la tournette)

Ce groupe, qui comprend 117 vases pour 660 tessons, constitue la catégorie "finie au tour et tournée sombre" du tableau statistique.

On décompte d'abord des jattes carénées (30 ex. ; Fig. 11, n° 5-11), qui présentent une diversité morphologique peu différente de celles du fossé 12/13 (à l'exclusion de celles à col souligné par une baguette, absentes ici). Il faut leur associer des fonds plats ou soulevés (10 ex. ; Fig. 11, n° 13-16). Les formes hautes présentent la plupart du temps un col raccordé à la panse par un épaulement, parfois multiple (30 ex. ; Fig. 9, n° 3-8) ; ceux à col raccordé simplement à la panse sont nettement plus rares (un seul ex. certain ; Fig. 9, n° 1). Outre ce détail, la morphologie des vases est très variable, avec des ouvertures larges ou, au contraire, resserrées, des cols en général courts et rentrants surmontés par une lèvre infléchie. Ces vases reposent le plus souvent sur une base soulevée (7 ex. ; Fig. 10, n° 3-8) ou un véritable piédestal (10 ex. ; Fig. 10, n° 9-12). La panse semble en général couverte par un décor lissé.

Un vase représenté par un tesson isolé de col tronconique évasé surmonté par une lèvre moulurée (“amphore" ? ; Fig. 9, n° 9) est peut-être une intrusion, bien que cette forme insolite ne soit pas plus connue dans les couches plus récentes du site.
Enfin, 60 rebords ne permettent pas d’attribution morphologique.

3.2. La formes basses ouvertes à pâte sombre

Les vases de ce groupe (362 pour 1840 tessons) ont tous été intégrés à la ligne “modelée” du tableau statistique (voir tableau), bien que les jattes à bord rentrant de plus faible diamètre soient souvent plus soigneusement finies et mériteraient d’entrer dans la catégorie “fine finie au tour” (cela pourrait concerner environ 15 exemplaires, que l’on rapprochera des 370 tessons décomptés assez arbitrairement comme “formes basses fines”).
Les céramiques à pâte franchement grossière sont minoritaire. Il s’agit de jattes d’Aulnat “primitives” (3 ex. ; Fig. 5, n° 7), de grandes jattes tronconiques à rebord à peine infléchi et finition extérieure sommaire par égalisation ou grattage (15 ex. dont 5 ex. à rebord échancré ; Fig. 5, n° 2-3, 8-9), d’une jatte à rebord déversé décoré d’un léger cordon impressionné (Fig. 5, n° 1) et de jattes à bord rentrant, en général assez profondes (seulement 15 ex. ; Fig. 5, n° 4-6).
Il s’agit pour le reste (donc la très grande majorité : 328 ex.) de jattes à bord rentrant à pâte plus fine, qui présentent en général une vasque assez profonde et une lèvre épaissie assez largement rentrante (Fig. 7, n° 1-8 ; Fig. 8, n° 1-8 ; Fig. 11, n° 1-3). On peut distinguer les variantes suivantes de finition : décor extérieur lissé rayonnant (3 ex. ; Fig. 7, n° 1 ; Fig. 8, n° 2 et 4) ; décor extérieur de bandes lissées horizontales (6 ex. ; Fig. 8, n° 5-7) ; paroi extérieure entièrement lissée (80 ex.).

3.3. La céramique peinte

La céramique peinte n’occupe qu’une place très marginale et n’est représentée que par des tessons décorés sur leur face externe d’un enduit de terre colorée blanche ou rouge. Les vases décomptés sont des jattes à profil en S au rebord rectifié à la tournette et peintes uniformément en blanc (Fig. 12, n° 1-2). Un autre fragment (non décompté) appartient à une forme basse (jatte à profil en S ?) décorée de plusieurs registres peints (Fig. 12, n° 3).

3.4. Les céramiques importées

Elles se résument à deux petits fragments à pâte claire calcaire de coupes à anse horizontale qu’il est impossible d’identifier précisément (cf. DICOCER : 211, CL-MAS 410-417 ou 433-434 ? ; Fig. 12, n° 4-5).

3.5. Les amphores

Cet ensemble ne comportait aucun fragment d’amphore.

4. L’instrumentum non-céramique (L.O., Y.D.)

4.1. Les objets de parure

4.1.1. Bracelets

La caractéristique principale du chemin 8 est de comporter une importante quantité de bracelets en matière organique fossilisée : en tout, 34 individus (Fig. 13, n°1-34), de section étroite qui varie de l'ovale au "D".
Il faut aussi souligner l'absence de bracelets en pâte de verre ou en métal.

4.1.2. Perles

Elles sont de petite taille et semblent plutôt correspondre à des grains de collier. Un exemplaire en ambre (Fig. 13, n° 36) est associé à deux autres en pâte de verre de couleur bleue (Fig. 13, n° 37-38).

4.1.3. Torque

Un fragment de parure annulaire filiforme en alliage de cuivre (Fig. 13, n° 35) appartient vraisemblablement à un torque, malgré sa morphologie inhabituelle (les extrémités du fil métallique forment des enroulements décoratifs dans le plan de l’objet) (exemplaire comparable, daté de La Tène B, dans : Szabó 1982).

4.1.4. Fibules

La totalité des exemplaires découverts sont de schéma "à pied libre", normalement caractéristique de La Tène ancienne (Fig. 13, n° 40-57). Dix sont en fer et neuf en bronze.
Tous les exemplaires identifiables (qu’ils soient complets ou fragmentaires) semblent correspondre à des fibules de petite taille, avec un arc assez grêle en général fortement coudé et de section circulaire (à une exception près, avec un arc tendu et aplati ; Fig. 13, n° 52), un ressort à quatre ou six spires et corde externe, un pied orné d’une ou plusieurs perles sphériques (à une exception près, avec un ornement aplati orné d’une croix ; Fig. 13, n° 40). Il s’agit d’avatars évolués du type de Duchcov, qui caractérisent la dernière partie de La Tène ancienne et peuvent même parfois coexister avec des fibules de La Tène moyenne, ce qui ne semble pas le cas dans cette série.
Un petit fragment de corail en forme de segment de tore, orné d'incisions et percé pour permettre le passage d'un rivet (Fig. 13, n° 39), peut enfin appartenir au pied d'une fibule de type Münsingen, ou du moins d’une variante tardive de ce type (La Tène B2), à pied discoïde très développé.

4.1.5. Pendeloque

Une pendeloque en bronze (Fig. 13, n° 58) est un ornement bien connu des chaînes de ceinture féminines, particulièrement bien documentées sur le Plateau suisse à La Tène C1.

4.2. L'armement

On note un fragment de lame d'épée à nervure centrale bien marquée (Fig. 14, n°7) et ce qui semble être des fragments de bouterolle de fourreau (Fig. 14, n° 8 et 9), dont la forme n'est pas restituable. S'y ajoutent 6 fragments d'orle de bouclier et une balle de fronde en terre cuite de forme ovale (Fig. 15, n° 35).

4.3. Le jeu

Des jetons en os (Fig. 15, n° 3-5) et en pâte de verre (Fig. 14, n° 18 –vert- et 19 –bleu-) signalent la pratique de jeux "de table". Les pions de verre, en particulier, trouvent des parallèles dans des sépultures gauloises de la région de Bologne datées de la fin du IVe siècle et du début du IIIe siècle (Vitali 1991). S'y ajoutent cinq dés en os (Fig. 15, n° 6-10) qui présentent tous la forme allongée classique des exemplaires retrouvés en contexte laténien. Des tessons de poterie retaillés en forme de parallèlépipède (Fig. 15, n° 25-33) peuvent également être identifiés à des pièces de jeu ; l'un d'eux (n° 29) présente même trois points gravés, comme s'il s'agissait d'un dé.

4.4. Les activités domestiques

On considère ici les témoignages des travaux pratiqués dans la sphère familiale, par opposition aux activités artisanales (ou métiers) qui étaient exercés par des spécialistes.
La couture est attestée par deux fragments d'une forte aiguille en os de section ovale (Fig. 15, n° 1 et 2).
Le filage des fibres organiques (lin ou laine) est attesté par dix fusaïoles en terre cuite (Fig. 15, n° 15-24).
Le fragment d'une meule dormante témoigne d'une activité de mouture des céréales (Fig. 15, n° 36).

4.5. Les activités artisanales

Le chemin 8 a livré de nombreux vestiges artisanaux qui ont permis d'identifier plusieurs activités.

4.5.1. La métallurgie des métaux fusibles

La métallurgie des alliages de cuivre est représentée par plusieurs catégories de vestiges (Smith, Collis 1983 : 61-67). La fonte et l'élaboration des alliages sont attestées par environ 200 fragments de creusets (soit les deux tiers de tous les fragments découverts dans le chantier IV). La coulée des alliages en fusion est attestée par 3 fragments de moules. Enfin, une petite barre longue de 44 mm et de section carrée de 6 x 6 mm (Fig. 14, n° 16) atteste le forgeage de petits objets.

4.5.2. La métallurgie du fer

L'artisanat du fer n'est attesté que par 3 kg de scories (soit 20 % du poids total des scories récoltées dans le chantier IV) qui résultent de la vidange du foyer d'un atelier de forge dont la localisation exacte est inconnue. La nature de la production reste obscure. Cependant, le dépôt de chevilles osseuses d'ovicaprinés et de bovinés (cf. *infra*) peut laisser suggérer que les forgerons ont récupérés les étuis cornés pour effectuer des traitements thermochimiques : la corne, riche en carbone et en azote, était encore utilisée il y a peu, une fois réduite en poudre, pour durcir le métal des tranchants. L'association de restes de chevilles osseuses et des vestiges sidérurgiques a été mise en évidence sur d'autres sites, tant pour l'Age du Fer qu'à l'époque gallo-romaine (Krausz 1992 : 50 et Fig.11 ; Méniel 2000 : 75-79 ; Chardron-Picault, Rodet-Belarbi 2000 : 39).

4.5.3. Le travail de la corne et de l'os

On note 10 restes de chevilles osseuses d'ovicaprinés et de 14 restes de chevilles osseuses de bovinés (Jones 1994 : 46-48). On peut à première vue penser aux vestiges d'un atelier qui fabriquait des objets en corne, comme on l'a proposé en face des mêmes vestiges pour le site de Levroux (Krausz 1992 : 42-43), sans exclure d'autres hypothèses (cf. *supra*).
L'os a également été travaillé sur place pour fabriquer des dés, dont plusieurs exemplaires finis (et polis par l'usage) ont été retrouvés dans le chemin. En témoignent deux ébauches en forme de baguette, façonnées dans des os long (Fig. 15, n°11 et 12). Le fossé 12/13, comblé dans la seconde moitié du IIIe siècle, a aussi livré 7 ébauches de dés en os (mais aucun dé fini). Enfin, on dénombre 22 pointes en os (non illustrées) réalisées par fendage longitudinal de métapodes (11 cas), de radius (1 cas), d'ulna (2 cas) ou encore de tibia (1 cas) appartenant à des ovicaprinés (3 cas), des suidés (1 cas) ou des canidés (1 cas) (Armour-Chelu 1982). La fonction et l'utilisation de ces derniers objets, très vraisemblablement confectionnés sur le site, ne sont pas connus.

4.5.4. Le travail du corail

Deux petits fragments de branches de corail brut (Fig. 14, n° 21-22) ont été collectées dans le remplissage du chemin. Seuls exemplaires de ce type sur le site, ils suggèrent que ce matériau était travaillé sur place.

Malgré l'absence de trou de suspension, on ne peut toutefois exclure qu'elles aient été portées en collier, comme on l'observe parfois à La Tène ancienne (par exemple au "Trou de l'Ambre", en Wallonie ; Cahen-Delhaye 1998).

4.5.5. Outillage divers

Le chemin 8 a livré le manche en os d'un outil indéterminé (Fig. 15, n° 14).

4.5.6. Divers

On note d'abord un fragment d'os (cheville osseuse) percé de part en d'autre par un trou circulaire (Fig. 15, n° 13).
Le deuxième objet est nettement plus insolite. Il s'agit d'un tore d'environ 88 mm de diamètre extérieur, 25 mm de diamètre intérieur et 28 mm de hauteur, confectionné dans une roche grise à cristallisation grossière (à moins qu'il s'agisse de produits d'altération d'un métal gris, ce qui supposerait alors que l'objet a été fabriqué par moulage). Ce tore est décoré de moulures périphériques et d'une frise d'éléments en amande enchaînés. La surface est très régulière, de même que le décor. Nous n'avons trouvé aucun élément de comparaison pour cet objet, mais sa frise décorative trouve de nombreuses comparaisons dans les réalisations de style végétal continu de La Tène ancienne ; On peut ainsi signaler, dans le cadre régional, le décor au lissoir d'un vase de Celles (Izac-Humbert 1999 : 65, fig. 4, n° 2) ou celui d'une bague en bronze qui sertit la poignée d'une épée courte de la nécropole de la Barrière de Cournon (objet inédit ; Guichard 1990 : fig. 9).

5. Discussion (V.G., L.O.)

Selon les observations de terrain, le comblement du chemin est recoupé par les fossés 12/13, de telle sorte que le comblement de ces derniers ne devrait pas avoir commencé avant le scellement des couches dont on s'occupe ici du mobilier. De fait, ce dernier montre des différences significatives avec celui des fossés.
Concernant la céramique, les différences sont appréciables, mais elles sont difficiles à formuler de façon chiffrée, tant le classement morphologique de ce corpus assez peu différencié est difficile. Il s'agit principalement :

- de la bien plus grande rareté des vases à pâte beige fine micacée faits de plaques assemblées (Guichard, Orengo 1999 : 68-69) dans le chemin (4 vases hauts à de ce type à col souligné par un épaulement et une seule jatte à bord rentrant, contre respectivement 23 ex. et 52 ex. bien caractérisés dans le fossé 12/13) ;
- de l'absence dans le chemin des vases de stockage globulaires (ibid. : 78, n° 1-7) ;
- de l'apparition d'un nombre appréciable (mais impossible à estimer avec précision) de vases fabriqués au tour rapide dans le fossé 12/13. Ce groupe comprend des formes inexistantes dans le fossé : vases à panse ovoïde et raccord col/panse simple (ibid. : 82, n° 1-6) et vases à panse pincée (ibid. : 84, n° 12-13), associés à des décors lissés plus nombreux et plus diversifiés.

Parmi les autres catégories de mobilier, seule celle des objets de parure fournit des indications pertinentes. Le faciès des bracelets est globalement plus ancien que celui du fossé 12/13 (ibid. : 70-71), où l'on trouve 9 exemplaires en verre (contre 11 en MOF). Ce décalage chronologique est également évident pour les fibules, avec au moins trois exemplaires à pied rattaché à l'arc par un bague dans le fossé, où les exemplaires en bronze ont par ailleurs disparu.
On a proposé de rattacher le faciès des objets de parure et de l'armement du fossé à La Tène C1 (sans plus précision). Les éléments typologiques disponibles pour les mêmes séries fonctionnelles issues du chemin, bien que moins nombreux, suggèrent un comblement durant la phase précédente, de La Tène B2, à l'exception d'une pendeloque considérée avec de bons arguments comme typique de La Tène C1. Malgré la présence de cet objet (intrusif ?), **on propose finalement que le comblement du chemin s'est effectué au cours de la première moitié du IIIe siècle, sans qu'il soit possible d'apprécier plus précisément, ni le rythme, ni le début, ni la fin du phénomène** (sinon que le recoupement du chemin par le fossé 12/13 rend très peu probable son prolongement au-delà de 250 environ). Les deux seules pièces de vaisselle céramique d'origine méditerranéenne sont compatibles avec cette proposition.

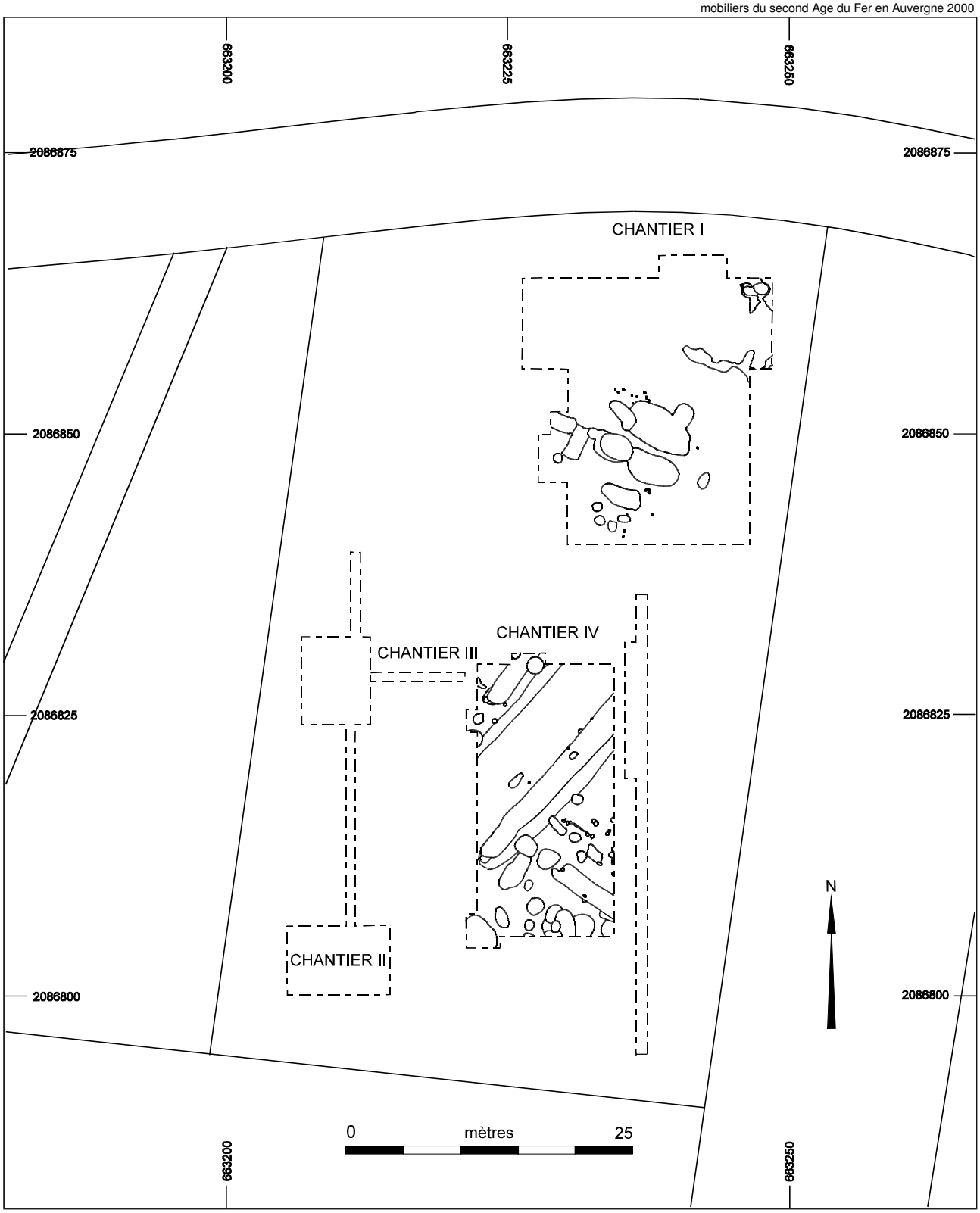

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne – Plan d'ensemble des structures du second Age du Fer sur les chantiers I à IV. I à III : fouille R. Périchon ; IV : fouille J. Collis (éch. 1/500).

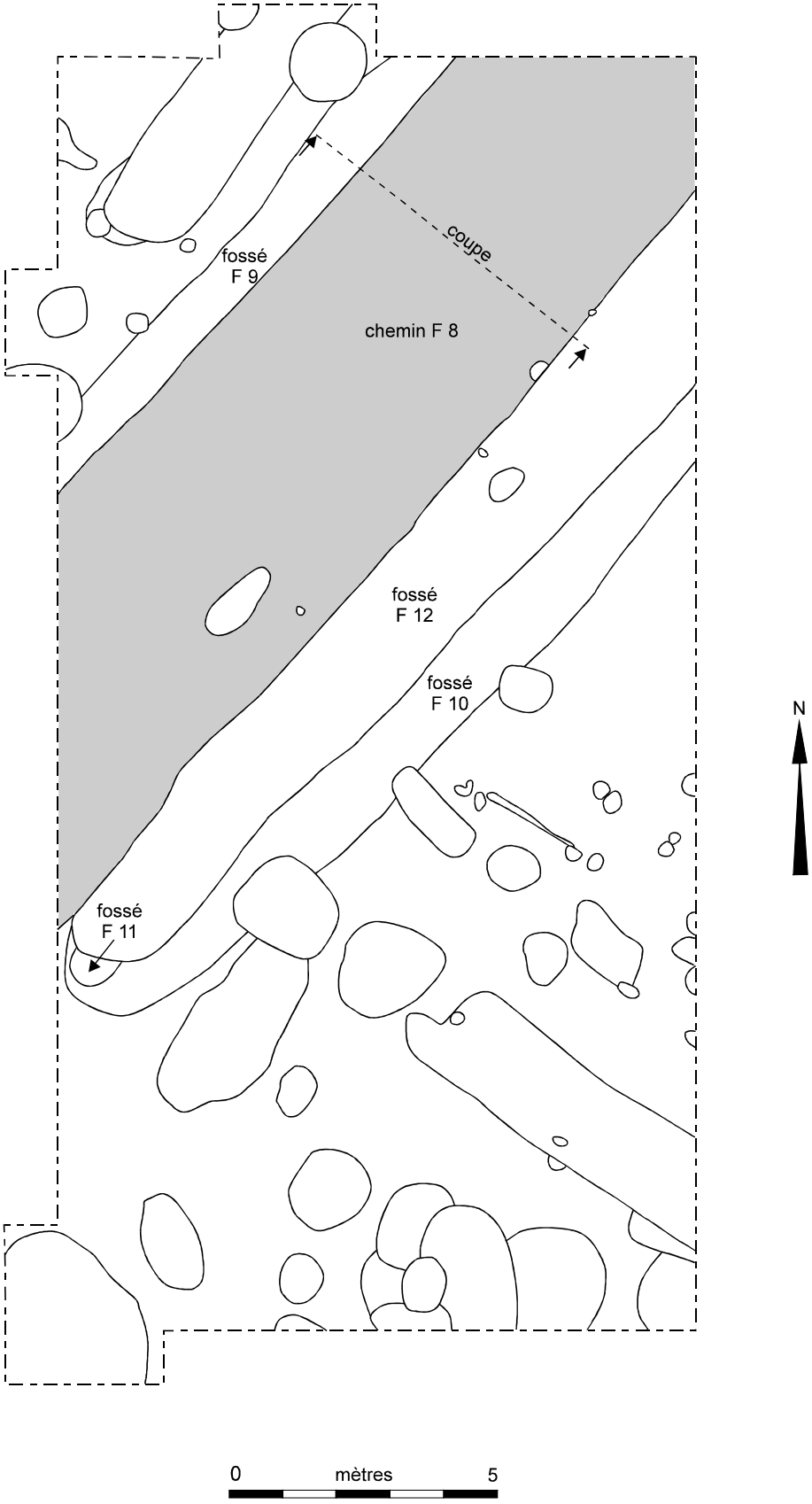

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne – Localisation de la structure étudiée (éch. 1/125).

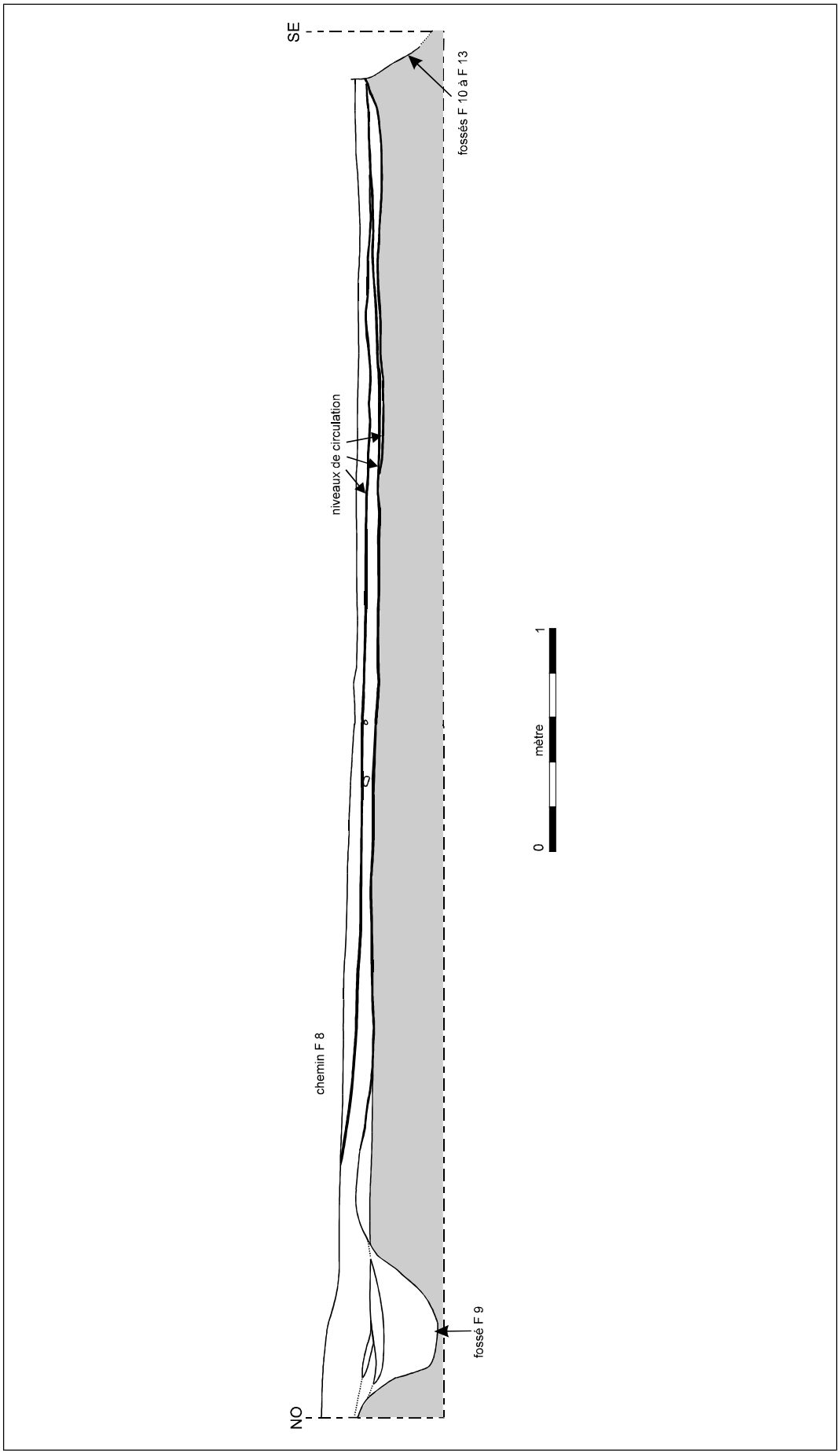

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne – Coupe du chemin 8 (éch. 1/20).

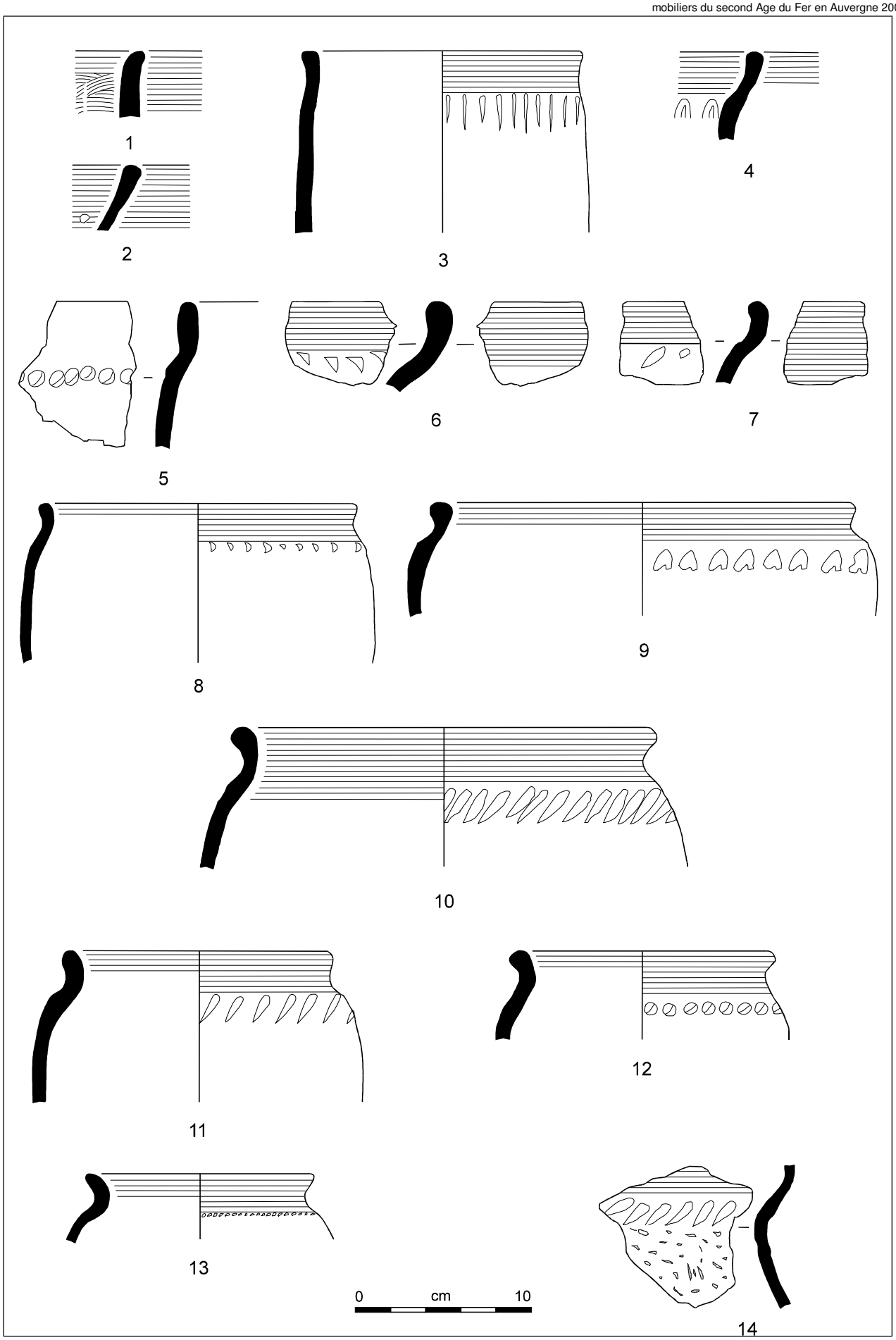

Fig. 4 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

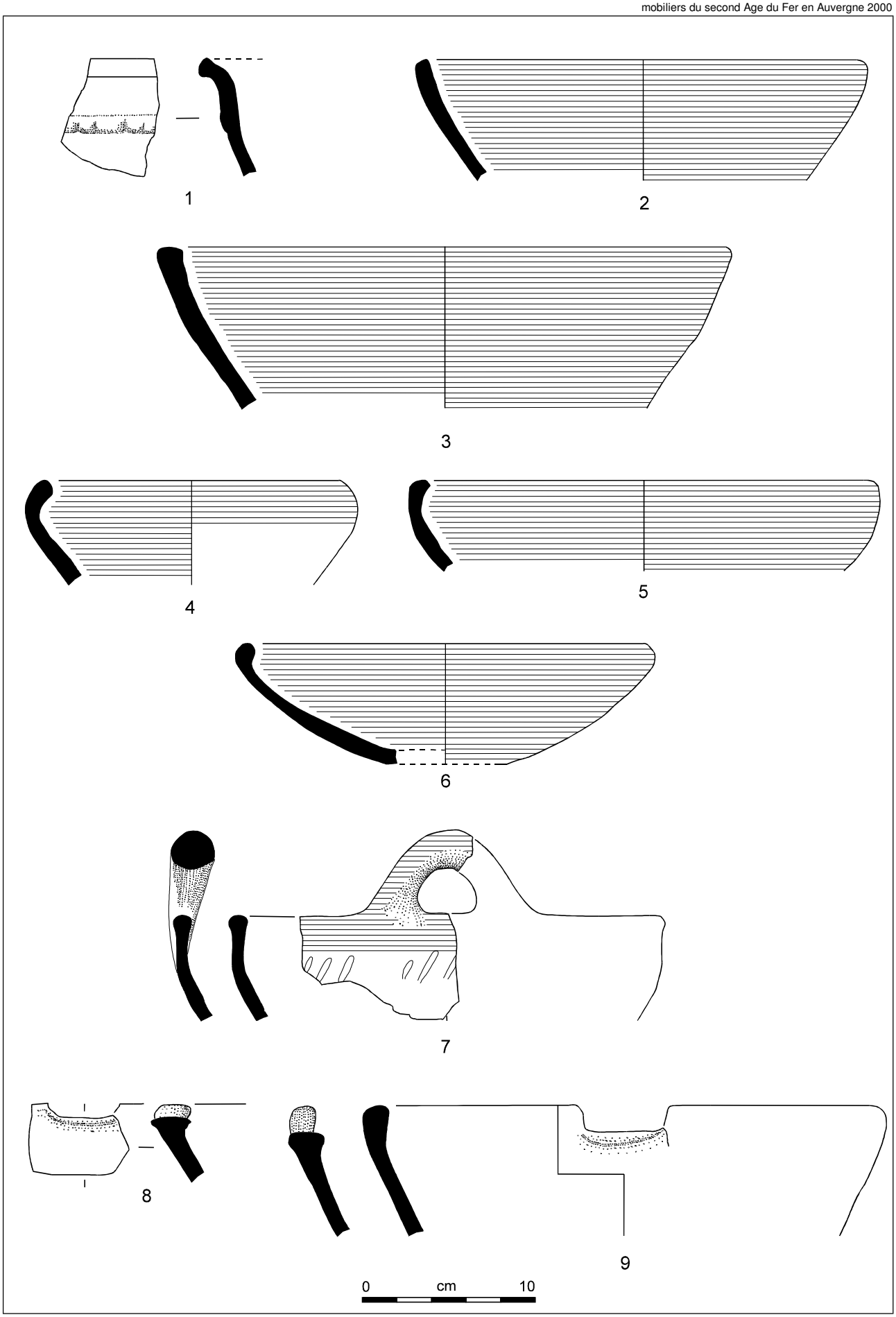

Fig. 5 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

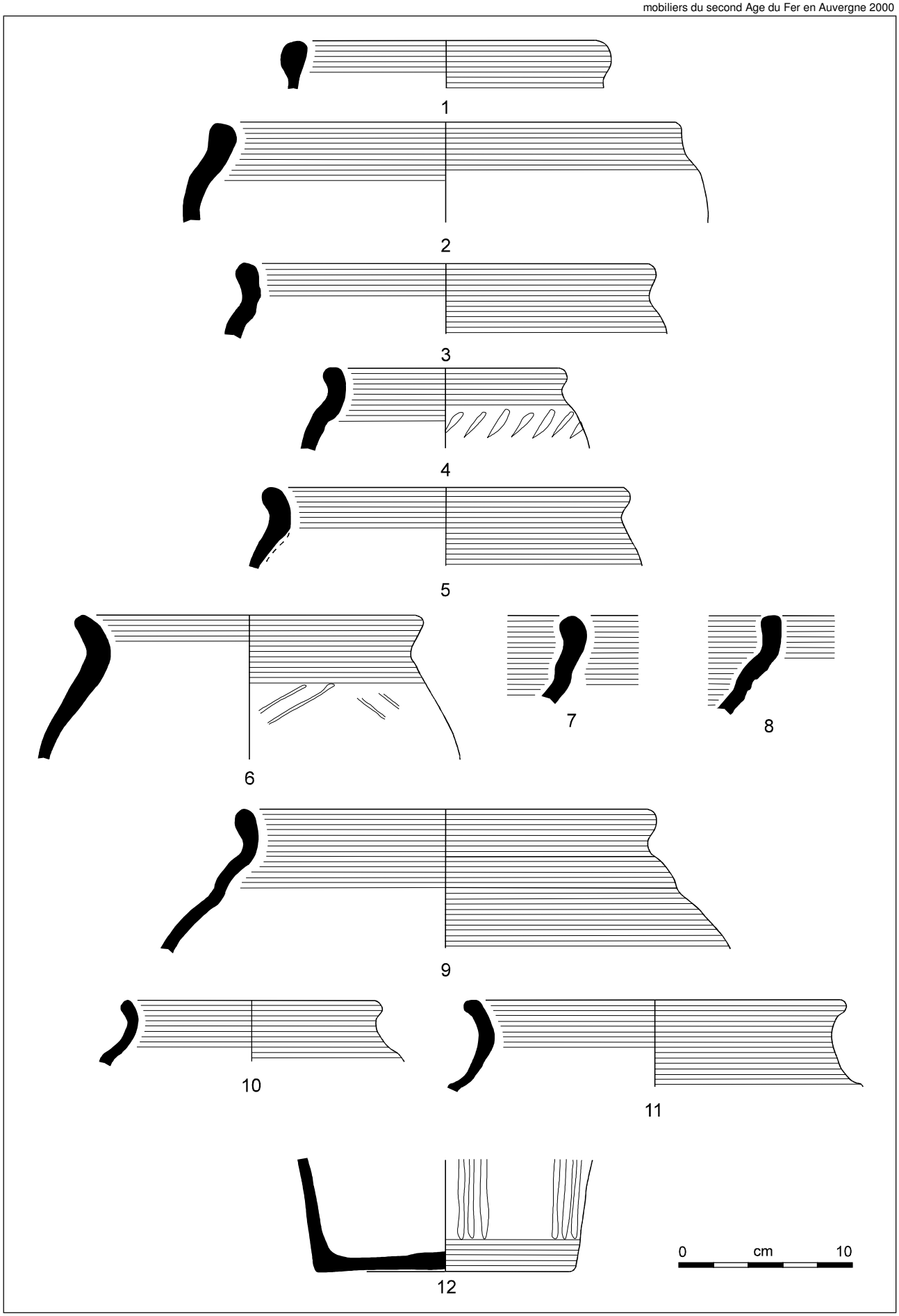

Fig. 6 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique grossière modelée (1-5 ?) et céramique fine modelée (5-12) (éch. 1/3).

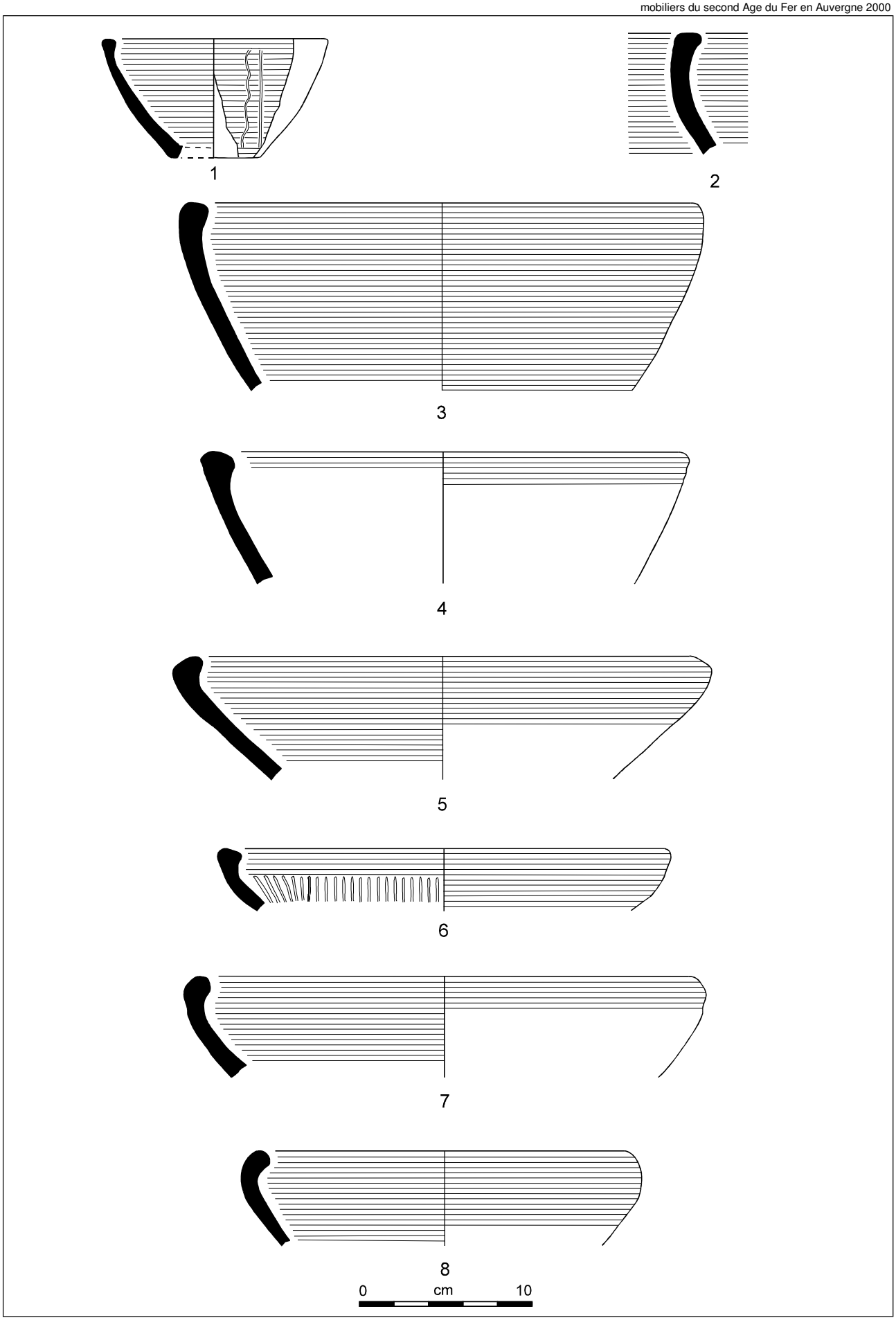

Fig. 7 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique fine modelée (éch. 1/3).

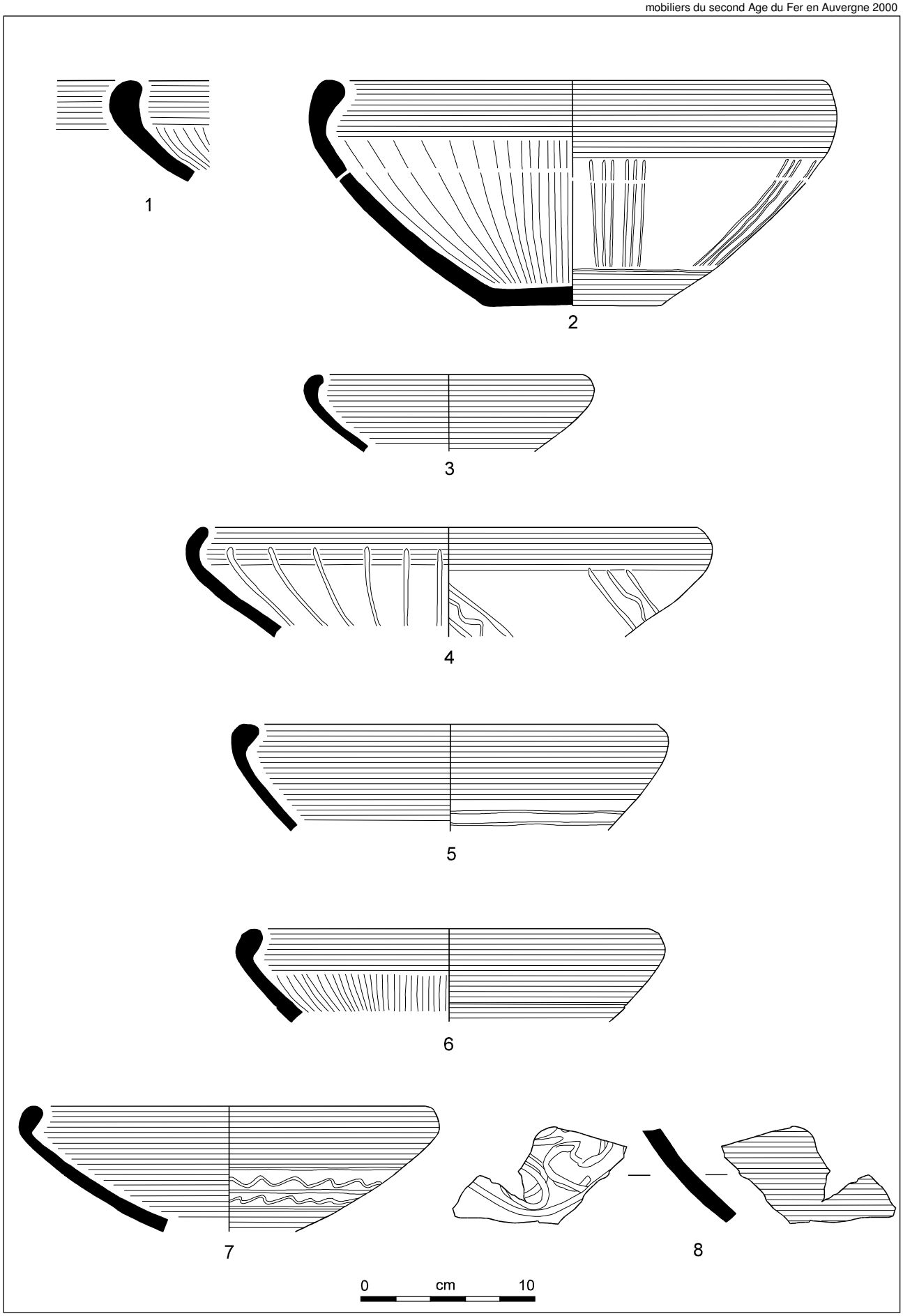

Fig. 8 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique fine modelée (éch. 1/3).

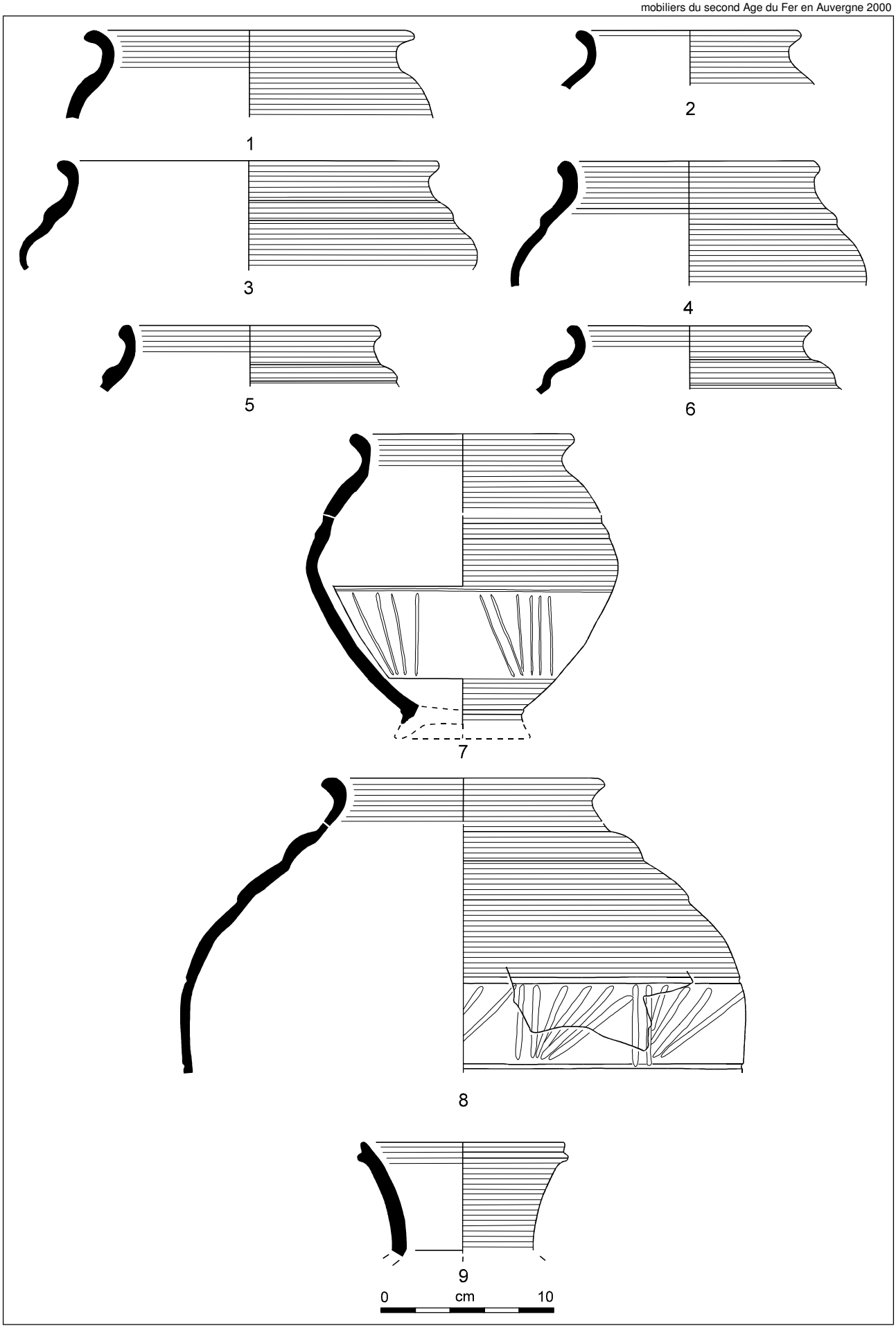

Fig. 9 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique fine finie au tour (éch. 1/3).

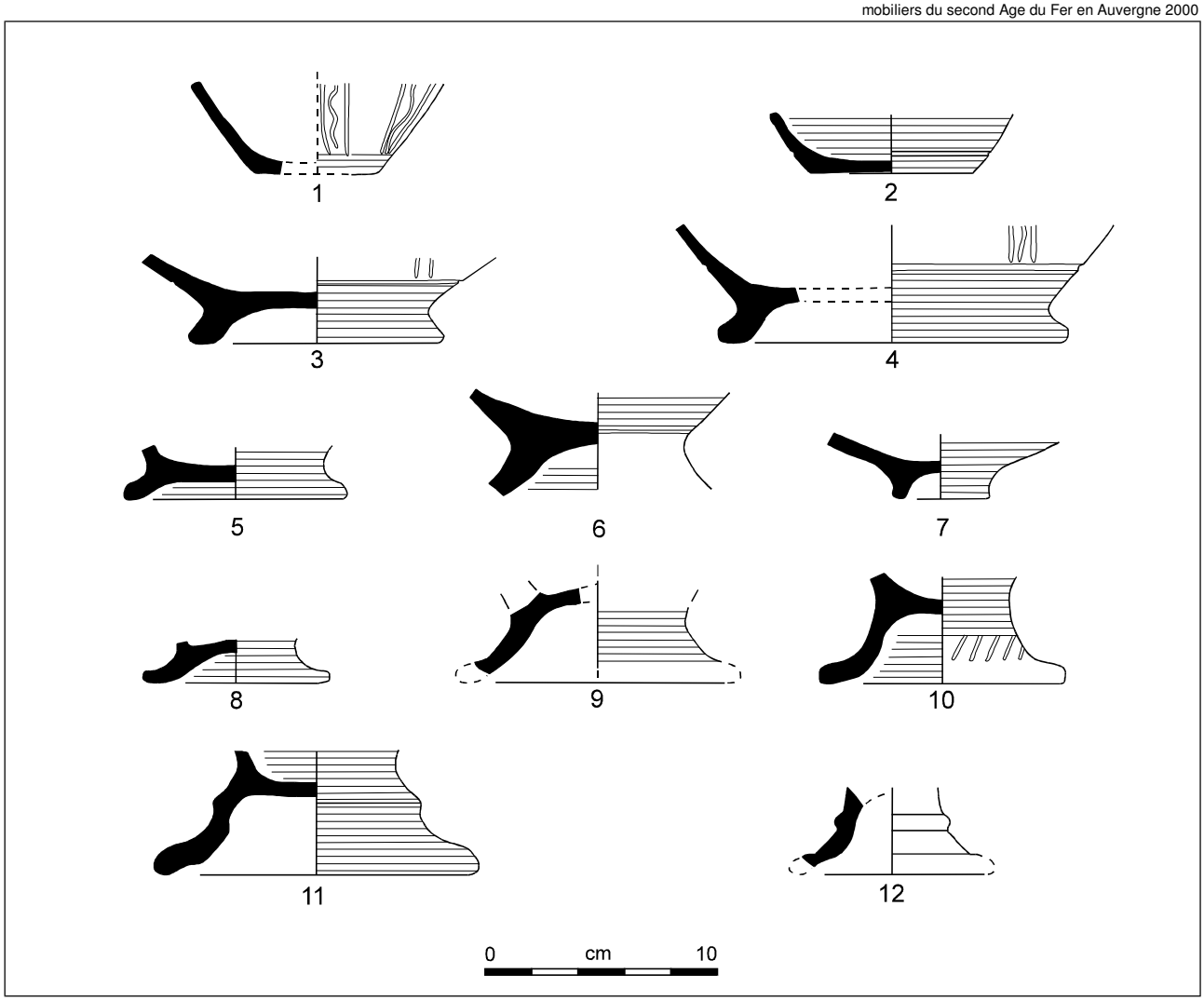

Fig. 10 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique fine finie au tour (éch. 1/3).

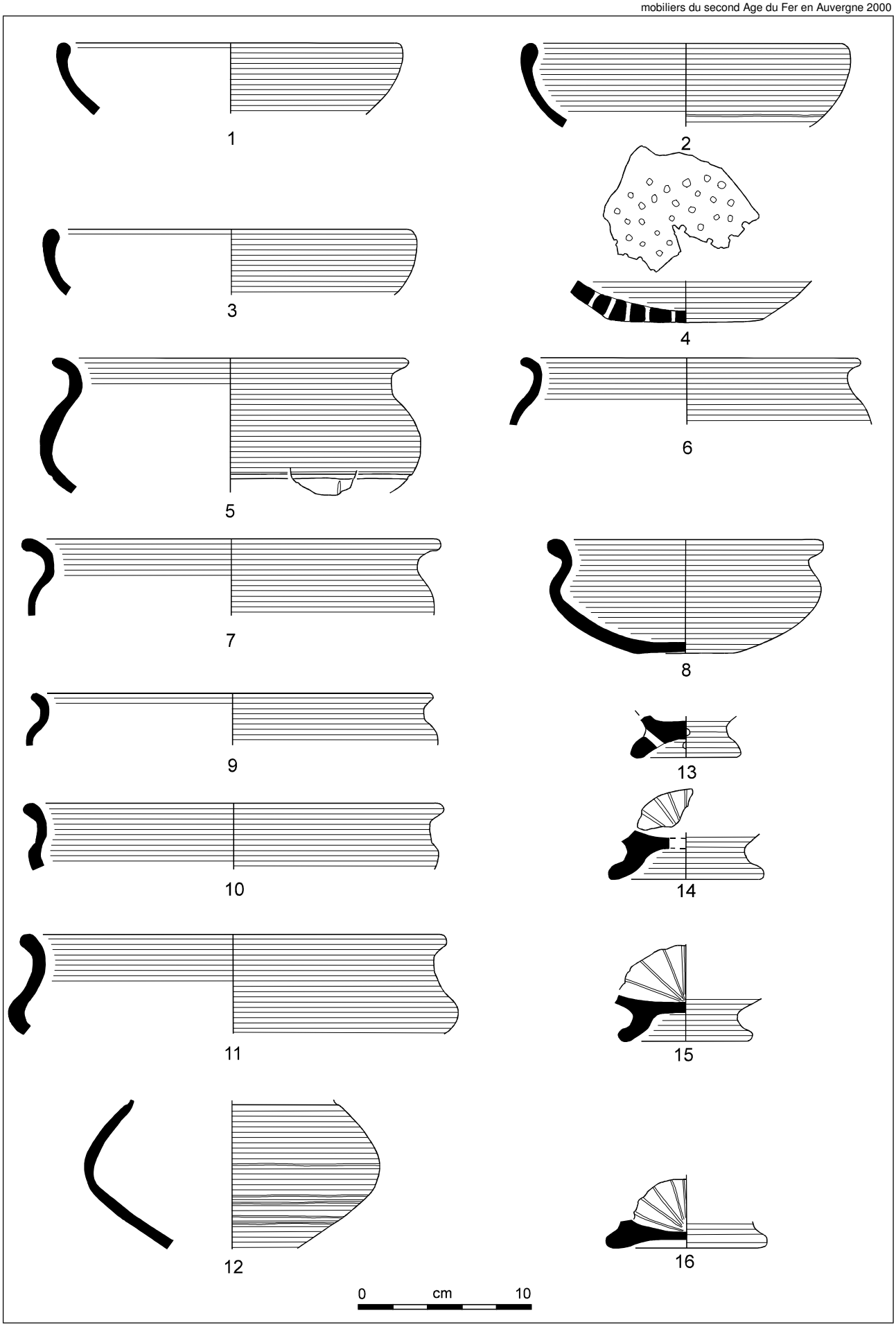

Fig. 11 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique fine finie au tour (éch. 1/3).

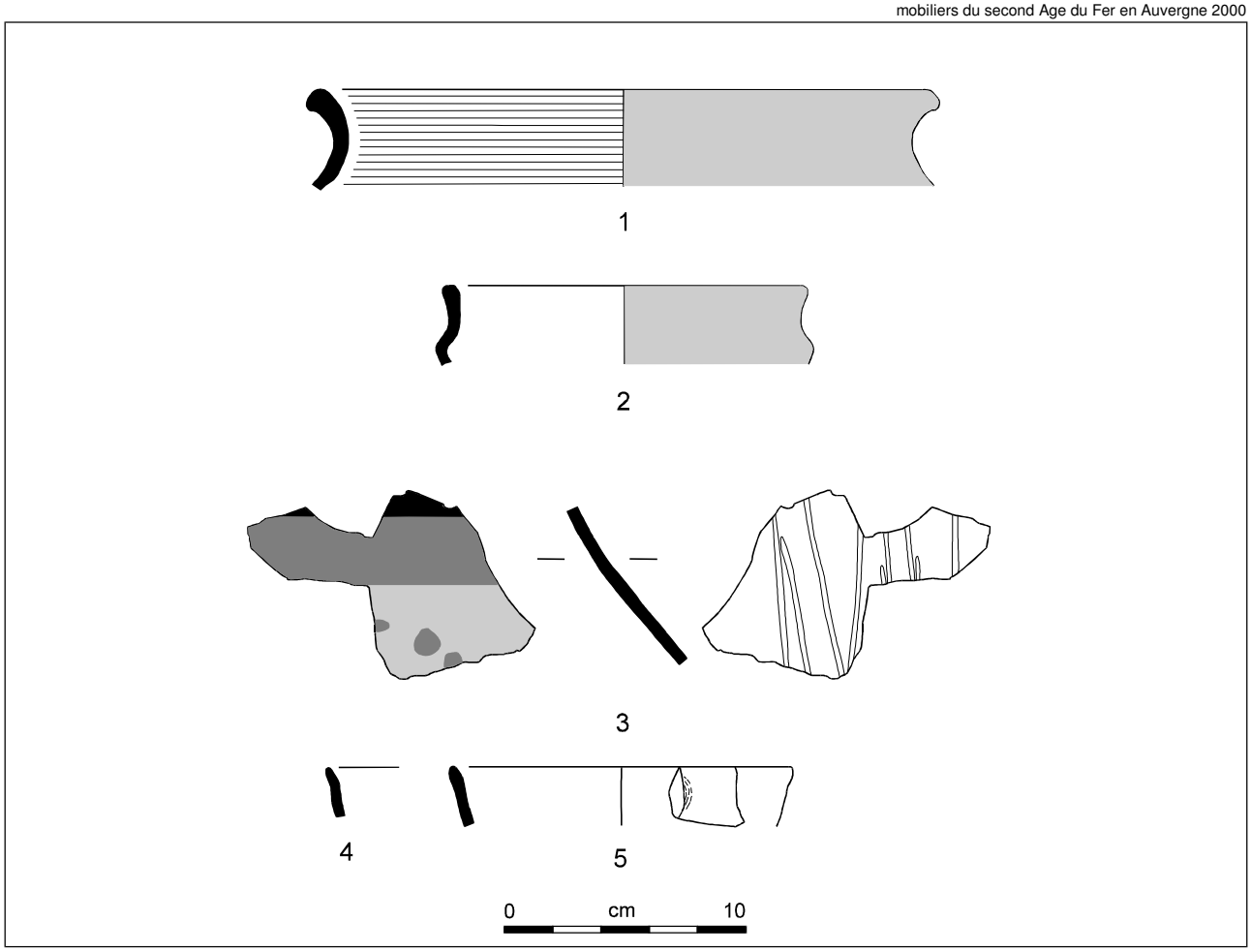

Fig. 12 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – céramique peinte (1-3) et d'importation (4-5) (éch. 1/3).

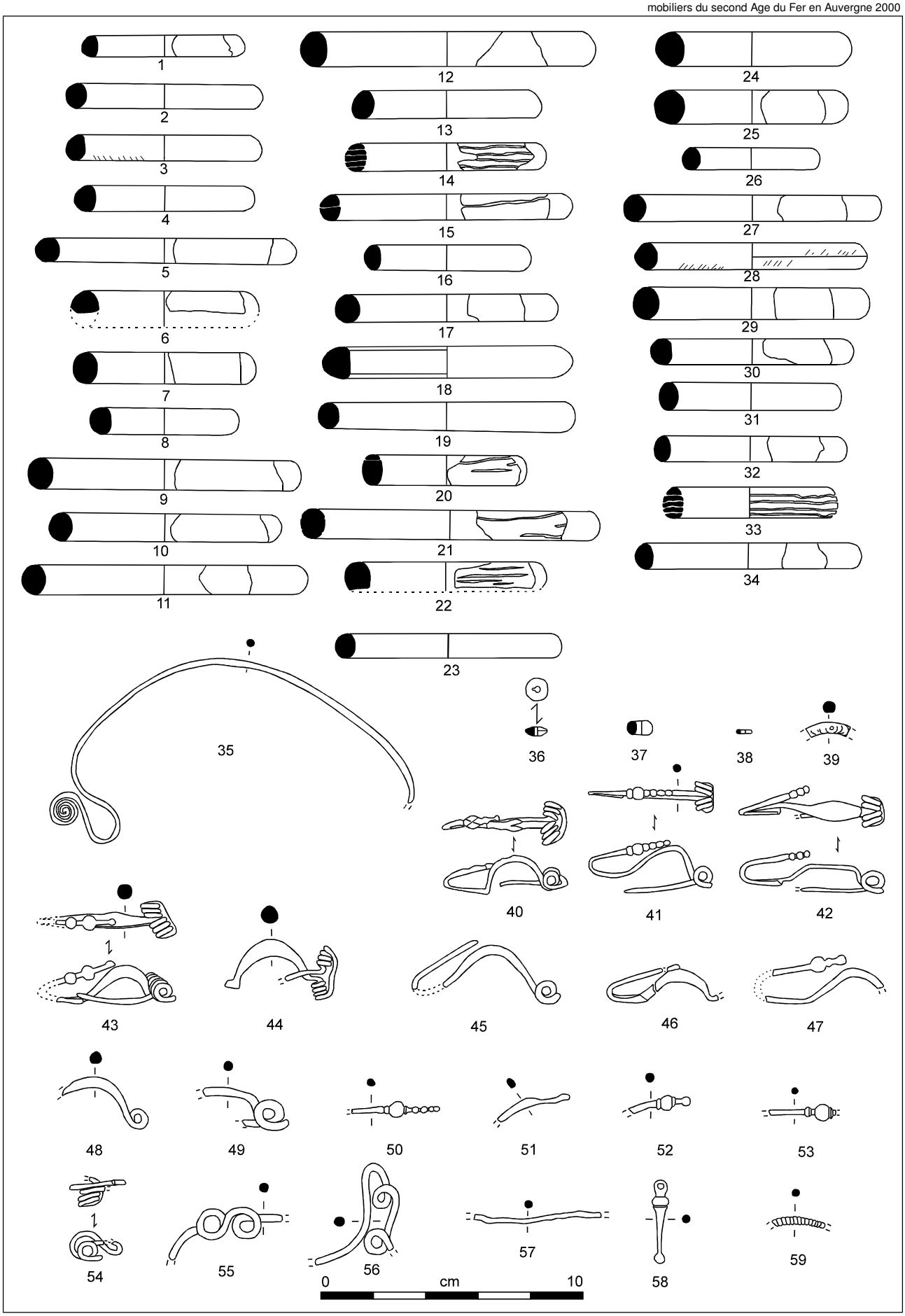

Fig. 13 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – petit mobilier : matière organique fossilisée (1-34), verre (37-38), ambre (36), corail (39) bronze (35, 40-42, 50-53,57-59), fer (43-49, 54-56) (éch. 1/2).

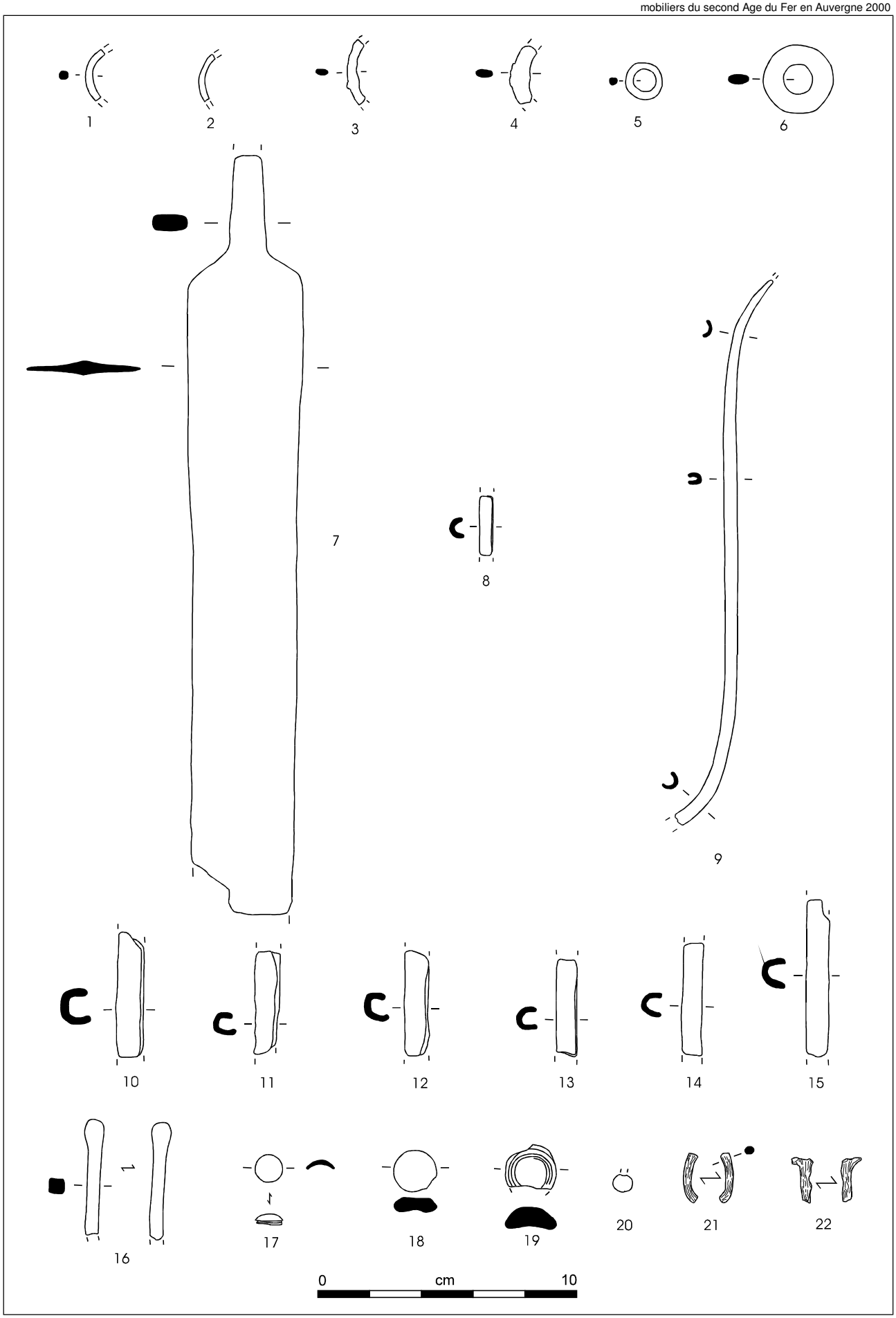

Fig. 14 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – petit mobilier : bronze (1-6, 16-17), fer (7-15), verre (18-20), corail (21-22) (éch. 1/2).

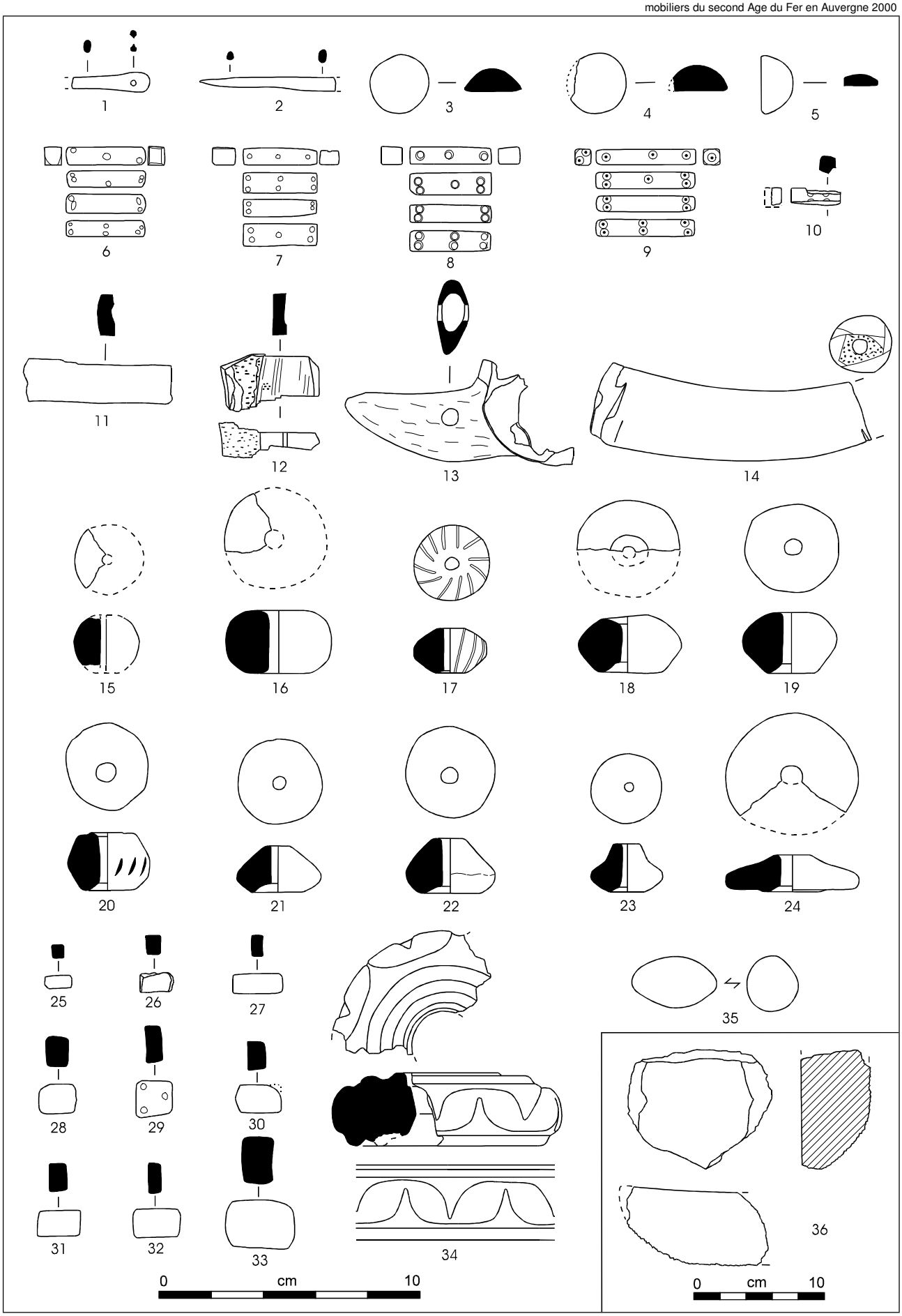

Fig. 15 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, chemin 8 – petit mobilier : os (1-14), céramique (15-33 et 35), lithique (34 ? et 36) (éch. 1/2 sauf 36 au 1/4).

Clermont-Ferrand "La Grande Borne", fosse 38 (B49AP) (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Lionel Orengo

N° de site : 63 113 017 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND (63)
Toponyme : La Grande Borne
Pseudonyme : site d'Aulnat, Gandaillat
Années de fouille : 1973-82
Responsable de la fouille : John COLLIS (s/c de Rober PERICHON)
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Lionel ORENGO (petit mobilier : en collaboration avec Franck PERRIN)
Dessin : Vincent GUICHARD (céramique), Lionel ORENGO (petit mobilier), Francis GROS (mise au net), Yann DEBERGE (petit mobilier et mise au net).

1. Le site

Cf. *supra* notice sur Clermont-Ferrand "La Grande Borne", chemin 8.

2. La fosse 38

Cette fosse est située dans l'angle sud-ouest du chantier, à proximité du chemin de La Tène ancienne (Fig. 1). Fouillées seulement au quart (Fig. 2), les dimensions dégagées sont de 3 m (pour le grand axe) sur 2 m (pour le petit axe). La profondeur de la fosse est d'environ 1 m. Elle recoupe une fosse plus ancienne qui appartient à la phase d'occupation néolithique du site. Le mobilier étudié, relativement homogène, provient des différentes couches de son comblement.

3. La céramique (V.G.)

Le mobilier céramique issu de cette fosse est peu abondant mais peu fragmenté (voir Tableau).

	nb de tessons	NMI
modelée	265	28
finie au tour et tournée sombre	405	36
peinte	200	12
pâte claire calcaire	0	0
campanienne	0	0
divers importé	0	0
TOTAL	870	76

Tab. : La Grande Borne, fosse 38 : données statistiques sur la céramique.

A quelques exceptions près, la distinction entre la céramique modelée (éventuellement régularisée à la tournette) et la céramique montée au tour rapide ne pose pas de problème, contrairement aux ensembles du IIIe siècle (chemin 8 et fossé 12/13 de La Grande Borne).

3.1. La céramique modelée

Les 28 vases identifiés se répartissent comme suit :

- 3 vases de stockage de profil globulaire, à panse peignée et décor incisé sur l'épaule (Fig. 3, n° 1-3, 5-6).
- 2 vases hauts à épaulement et pâte fine, montés à la plaque (Fig. 3, n° 4).
- 6 pots à cuire (?) représentés par des fragments de rebord, associés pour certains à un décor fait d'une ligne d'incisions ponctuelles sur l'épaule (non illustré).
- 3 jattes très profondes à col légèrement rentrant, lèvre épaissie ou aplatie (Fig. 3, n° 13-15), dont le profil n'est pas sans évoquer les jattes à œillets de suspension (jatte dite "d'Aulnat") surtout fréquente à la période suivante.
- 13 jattes à bord rentrant, dont 5 à pâte fine et surfaces entièrement lissées (montées à la plaque ? ; Fig. 3, n° 8-10-11), 6 à pâte grossière et surfaces entièrement lissées (Fig. 3, n° 7 et 12), 2 profondes, pâte grossière et surface extérieure seulement égalisée ou peignée (Fig. 3, n° 9).
- un couvercle (?) (Fig. 3, n° 16).

3.2. La céramique finie au tour et tournée sombre

On ne considère ici que des vases sûrement montés au tour rapide. Dans tous les cas, le mode de cuisson est réducteur-oxydant et les surfaces sont enfumées.

Les 29 vases en céramique fine se répartissent comme suit :

- 1 jatte carénée de profil indéterminé (non illustrée).
- 2 vases à panse ovoïde et ouverture resserrée (?), sans col conservé (Fig. 6, n° 1, 3) et sans décor lissé.
- 3 vases hauts à panse pincée, col haut étroit raccordé à la panse par un épaulement (Fig. 6, n° 4-5, 7) et un autre appartenant sans doute au même type (Fig. 6, n° 6). Ces vases portent un décor lissé couvrant fait de lignes horizontales ou de chevrons.
- 10 vases hauts de profil indéterminé seulement identifiés par des éléments isolés de rebords (dont 4 se raccordant à la panse par une baguette) (non illustrés).
- 11 jattes à bord rentrant, à paroi tendue très évasée et lèvre en bourrelet (Fig. 6, n° 1-7), avec un exemplaire doté d'un inhabituel pied annulaire (n° 7). Leur finition est soignée, par lissage complet, et leur intérieur souvent décoré de ligne lissées rayonnantes.

S'y ajoutent 7 vases ovoïdes, à ouverture large, col court raccordé à la panse par une baguette et surmonté par une lèvre infléchie vers l'extérieur (Fig. 4, n° 1-5), qui, outre une grande homogénéité de profil, présentent comme caractère commun une pâte peu épurée et une finition sommaire de la panse.

3.3. La céramique peinte

La céramique peinte est particulièrement abondante dans cet ensemble, avec 23 % des tessons et 17% des vases (soit 12). Il s'agit de vases hauts, à l'exception d'un seul : une jatte à bord rentrant décorée de registres alternés blanc et rouge et de surpeints noirs sur sa face externe (Fig. 8, n° 9), qui est une forme rare, connue à quelques exemplaires seulement en Auvergne et en Forez. Son profil est conforme à celui des jattes à bord rentrant de La Tène moyenne.

Les vases hauts comportent des formes ovoïdes à ouverture moyenne (Fig. 7, n° 1-4 et Fig. 8, n° 1-3), toujours associées à des décors géométriques, et des vases de profil plus fuselé, associés ici à une ouverture large dépourvue de col et une lèvre en bourrelet (Fig. 8, n° 4-7). Un dernier fragment semble appartenir à un pied haut creux (Fig. 8, n° 8).

Les décors curvilignes sont au nombre de trois (Fig. 8, n° 4-6), dont un au moins est supporté par un vase fuselé. Il s'agit dans deux cas de compositions végétalisantes en réserve, dont l'une est une frise de rinceaux de composition "classique" traitée avec une grande dextérité (ce vase est étudié plus en détail dans Guichard 1994 : cat. 1).

3.4. Les céramiques importées

Aucune n'est notée dans cet ensemble.

3.5. Les amphores

Cet ensemble ne comportait aucun fragment d'amphore.

4. L'instrumentum non-céramique (L.O.)

4.1. La parure

4.1.1. Bracelets

La fosse 38 a livré un unique bracelet en pâte de verre (Fig. 9, n° 1), de couleur bleu cobalt et de section en forme de "D" (groupe 3a de Haevernick ; série 38e de Gebhard), qui est tenu pour typique de La Tène D1 (Gebhard 1989a : 73-83).

Trois bracelets en matière organique fossilisée proviennent également de cette fosse (Fig. 9, n° 2-4). Tous présentent une section très fine (plus fine que la moyenne des bracelets du chemin 8) et circulaire dans deux cas (ce que l'on observe ni dans le chemin 8, ni dans les fossés 12/13).

4.1.2. Fibules

Cinq fragments de fibules (Fig. 9, n° 5-9) proviennent de la fosse 38, dont trois seulement peuvent faire l'objet d'une détermination au moins partielle :

- pied de fibule en fer orné de nodosités (Fig. 9, n° 9), qui appartient à une fibule "à pied libre" typique de La Tène ancienne ;
- arc et ressort à corde externe à 2x2 spires, d'une grande fibule en fer de schéma La Tène II (Fig. 9, n°7) ;
- petite fibule de schéma La Tène II en bronze de forme originale (Fig. 9, n° 6) : le pied, incomplet, se rattache sur l'arc par l'intermédiaire d'une languette de métal ornée de quatre cupules repoussées.
  Ce dernier objet, inhabituel, trouve des éléments de comparaison sur le Plateau suisse (Kaenel 1990 : pl. 56, n° 3 et 4 et pl. 58 n° 5) dans un contexte apparemment datable de La Tène C1.

4.2. Les activités domestiques

Une unique fusaïole suggère une activité de filage (Fig. 9, n° 10). Un fragment de mortier et un fragment de *catillus* (type épais à bandeau) de meule rotative, tous deux en basalte, attestent la mouture des céréales (Fig. 9, n° 13 et 14).

4.3. Les activités artisanales

La fosse 38 a livré une ébauche de baguette en os qui pourrait résulter de la fabrication de dés (Fig. 9, n° 11).

4.4. L'outillage divers

Un fragment de bloc de grès paraît appartenir à un aiguisoir (Fig. 9, n° 12).

4.5. Les monnaies

Aucune n'est signalée dans cet ensemble.

5. Discussion (V.G., L.O.)

La céramique présente des contrastes très nets avec le mobilier du fossé 12/13, qui lui est clairement antérieur, avec notamment la raréfaction des vases en céramique fine montés par plaques (Guichard, Orengo 1999 : 80-81), l'apparition de jattes tournées à bord rentrant de morphologie nouvelle (récipients très plats à lèvre en bourrelet) et surtout l'explosion de la céramique peinte (sans doute amplifiée par des conditions particulières de dépôt) qui apparaît désormais dotée d'un répertoire morphologique riche et complexe.

Cet ensemble présente également des caractères évidents d'ancienneté par rapport à la fosse 34 de La Grande Borne (cf. *infra*) : absence d'amphores, de céramiques grises et de céramiques claires, d'imitations de céramique campanienne, de vases à pied très cintré ; absence (ou seulement rareté ?) du service de vases à cuire si fréquent par la suite ; différences de détail dans la finition et la décoration des jattes tournées à bord rentrant. S'y ajoutent des indices de continuité, avec par exemple les vases de stockage ou les pots tournés "mi-fins" à col court souligné par une baguette.

Les mobiliers associés à la céramique ne permettent malheureusement guère de préciser la datation. Les fibules ne présentent pas d'évolution notable par rapport à la collection issue du fossé, plusieurs devant même être considérées comme des objets résiduels de datation bien plus ancienne. On remarque du moins l'absence des fibules de Nauheim. La seule parure annulaire en verre (un bracelet bleu lisse à section en D) est en revanche habituellement considérée comme un élément typique de La Tène D1, mais d'autres découvertes régionales, à Roanne, nous ont déjà fait suggérer que ces bracelets apparaissaient avant les fibules de Nauheim, à une date proche du milieu du IIe siècle (Guichard 1997 : 156, 165).

En résumé, **on propose pour cet ensemble une fourchette centrée sur le deuxième quart du IIe siècle**.

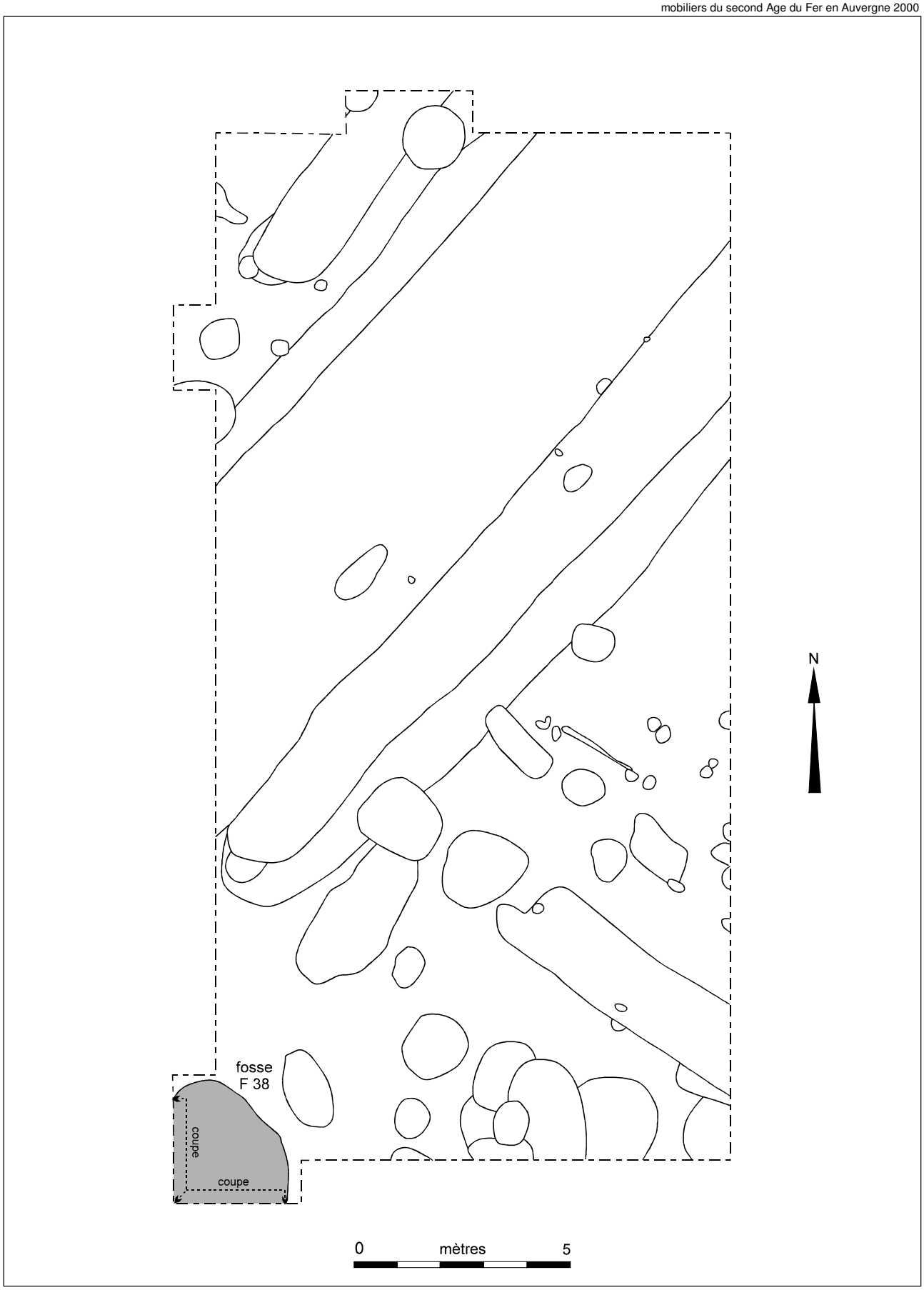

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne – Localisation de la structure étudiée (éch. 1/125).

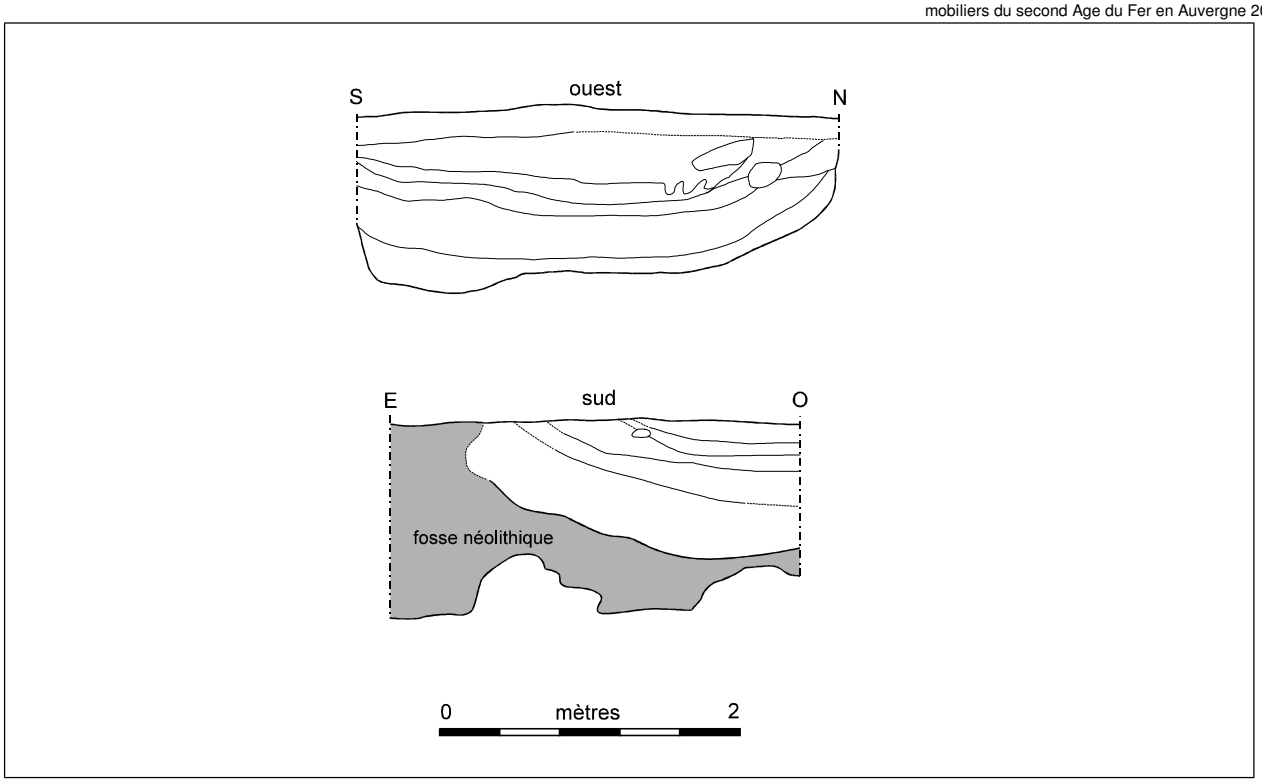

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne – coupes de la fosse 38 (éch. 1/50).

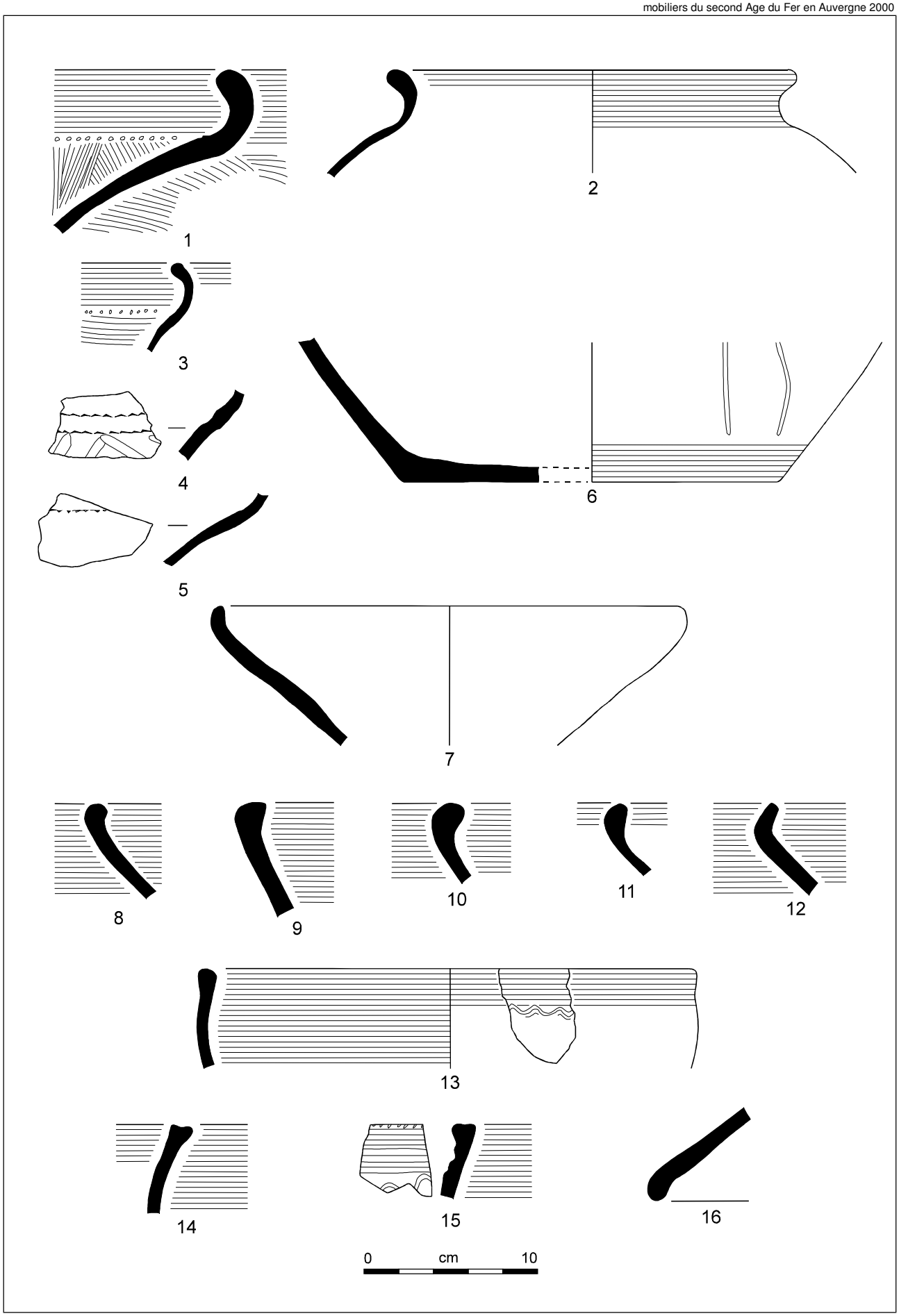

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

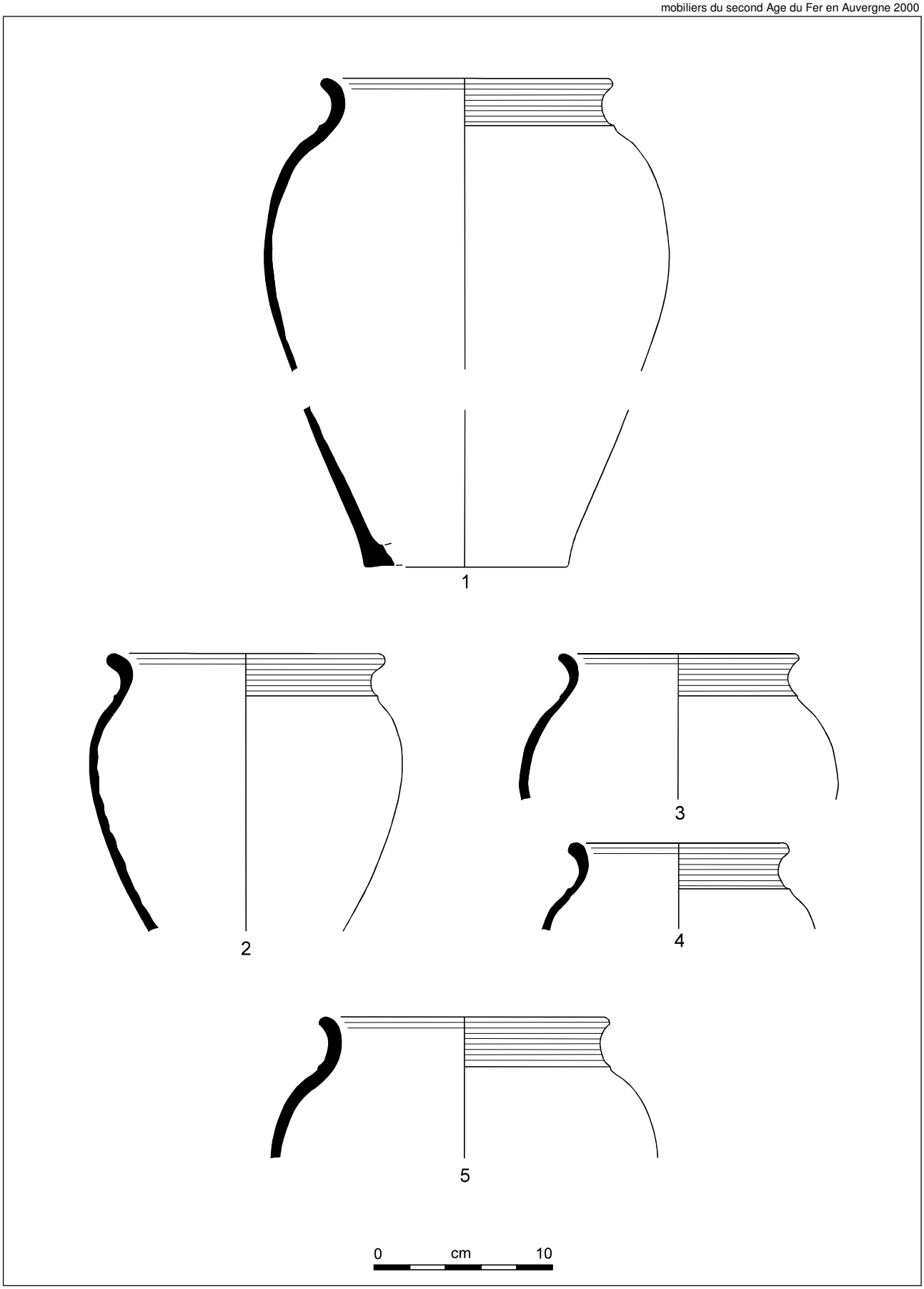

Fig. 4 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – céramique grossière tournée (éch. 1/3).

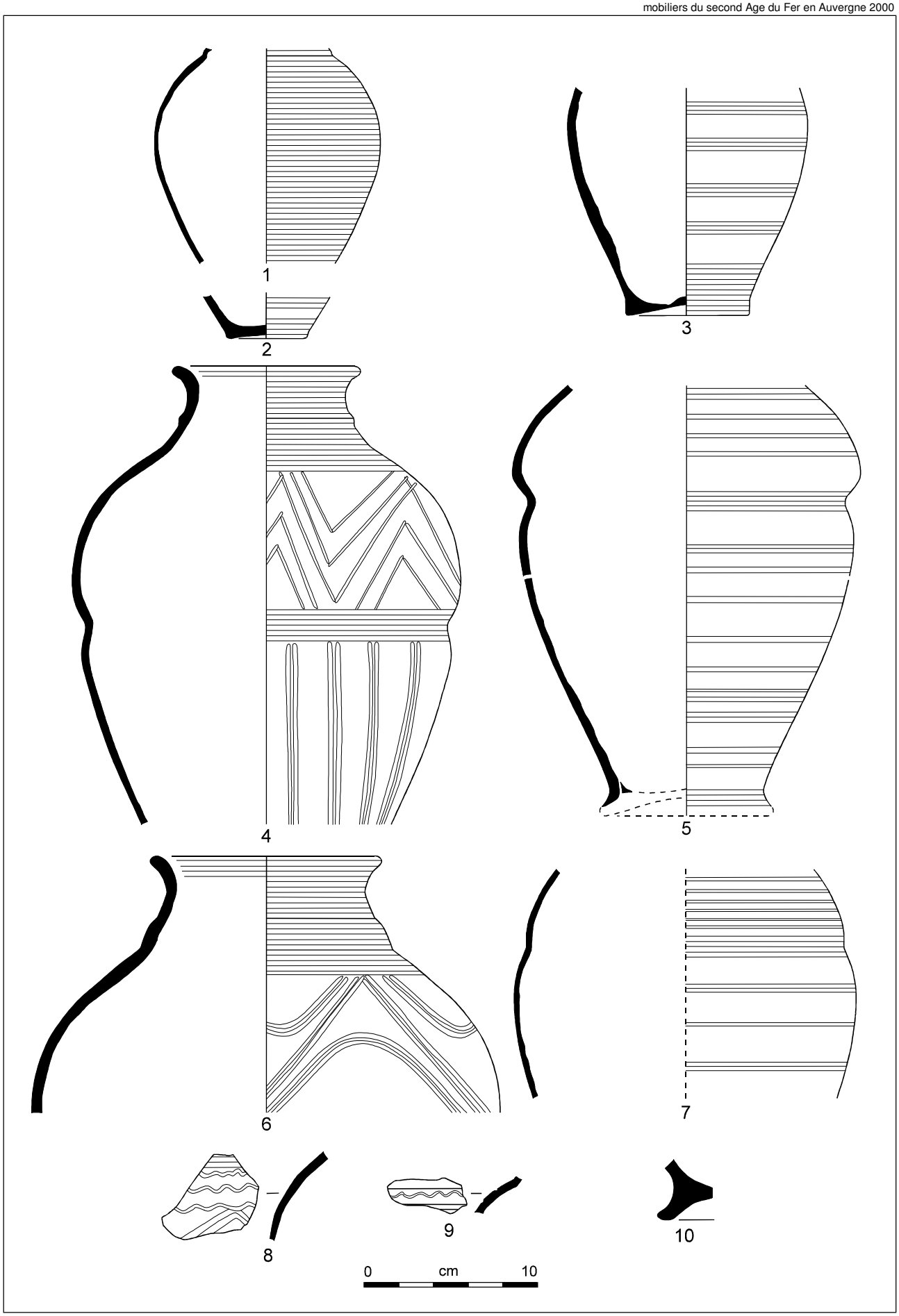

Fig. 5 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – céramique fine tournée (éch. 1/3).

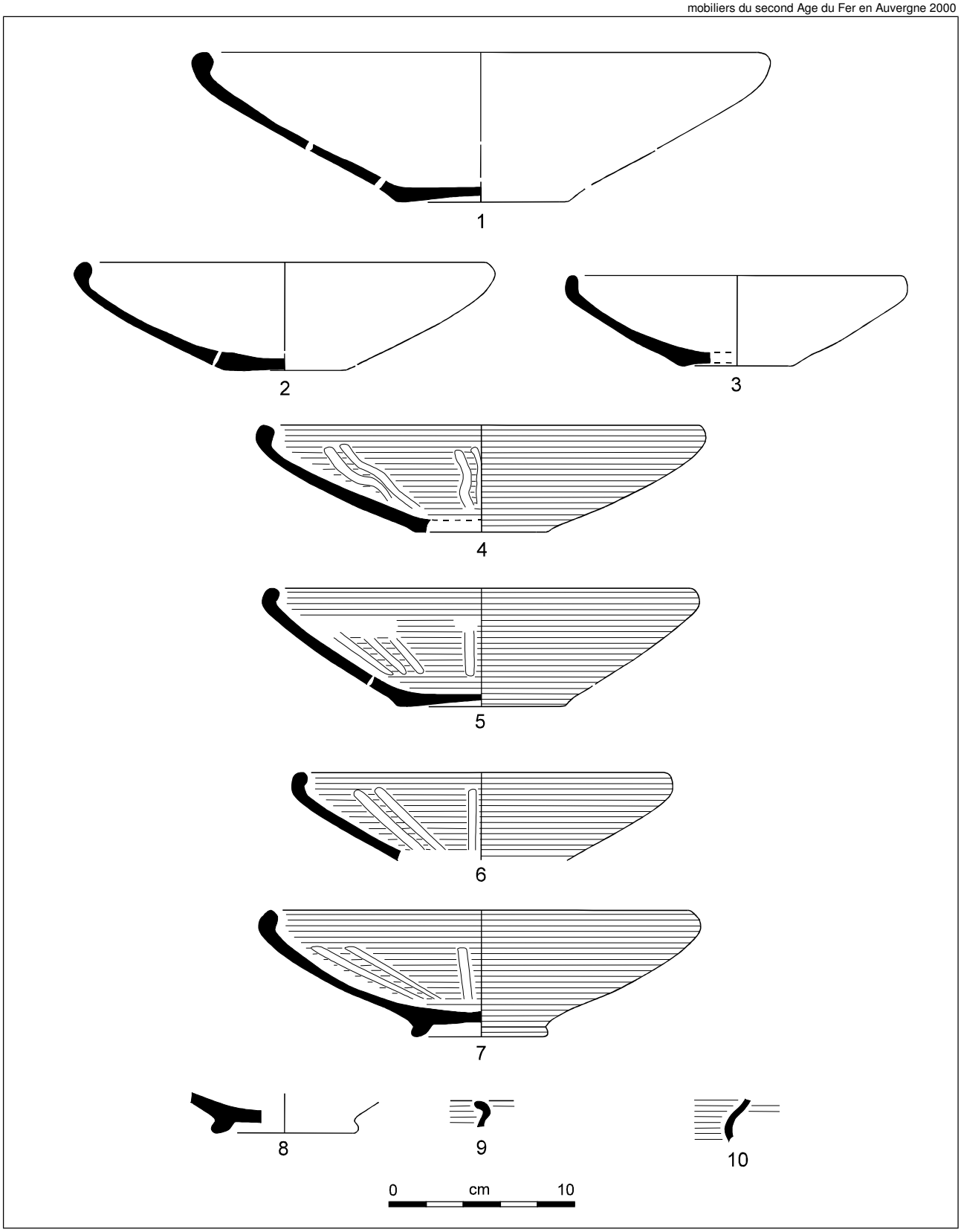

Fig. 6 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – céramique fine tournée (1-3 : complètement lissé) (éch. 1/3).

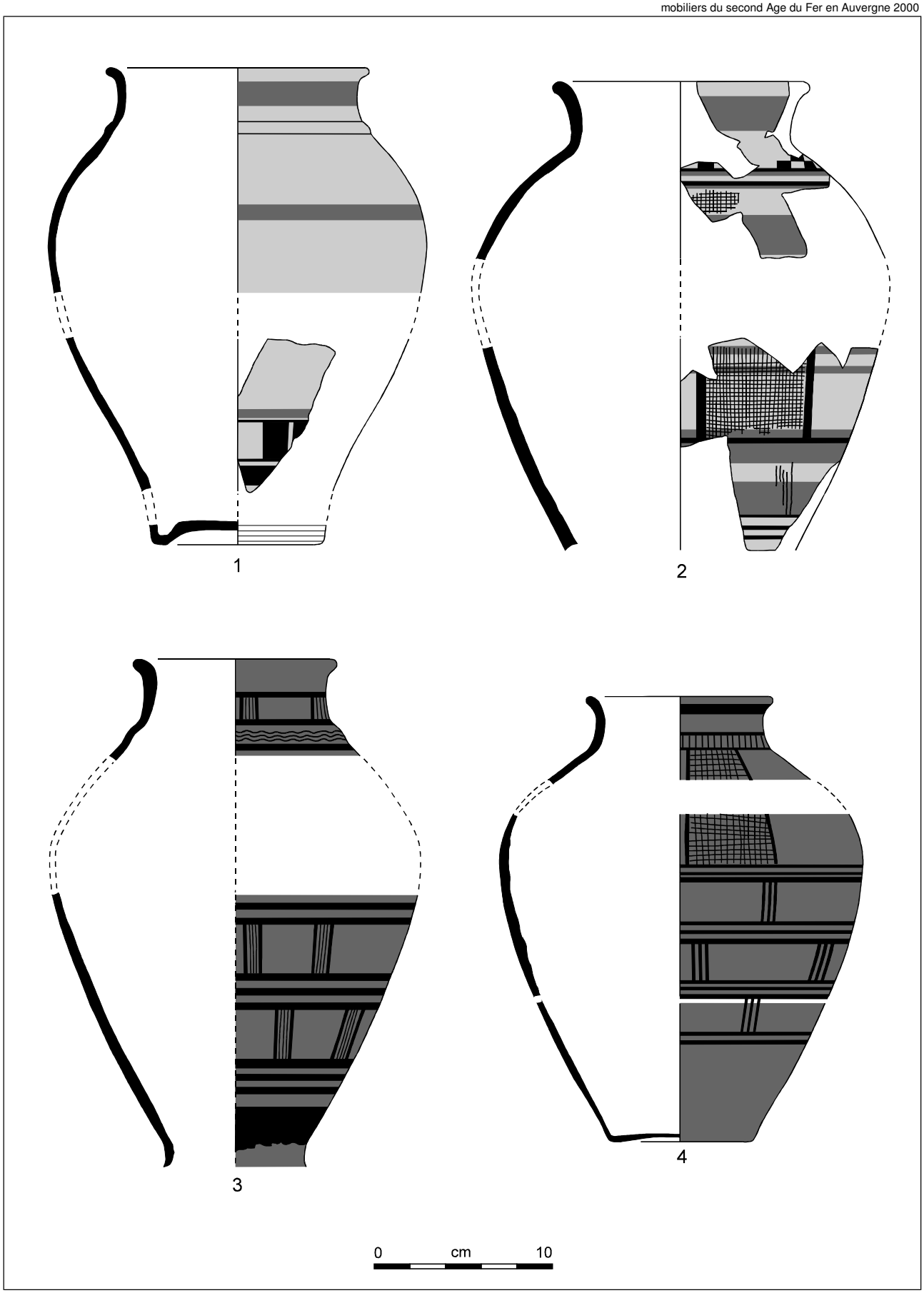

Fig. 7 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – céramique fine peinte (éch. 1/3).

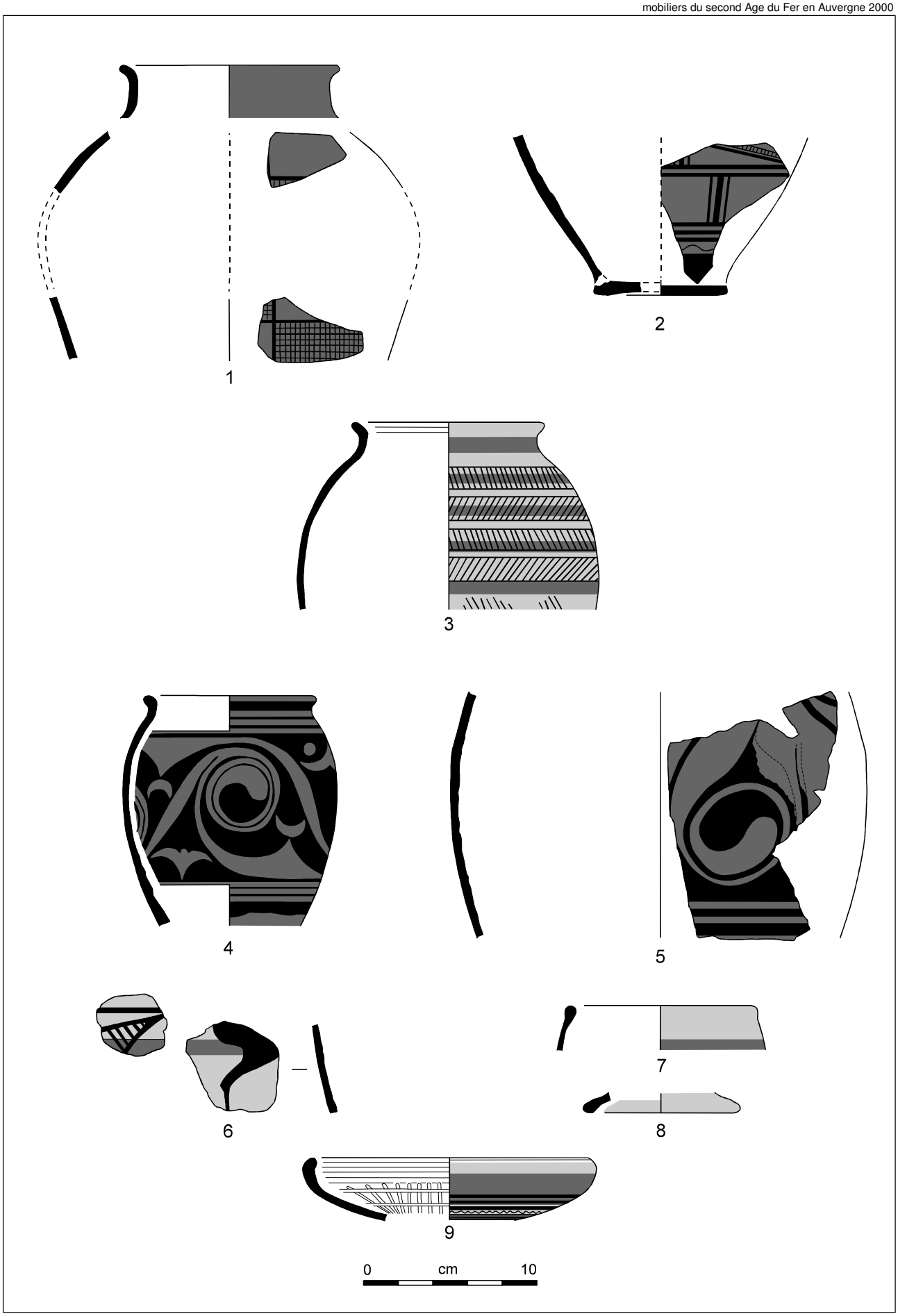

Fig. 8 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – céramique fine peinte (éch. 1/3).

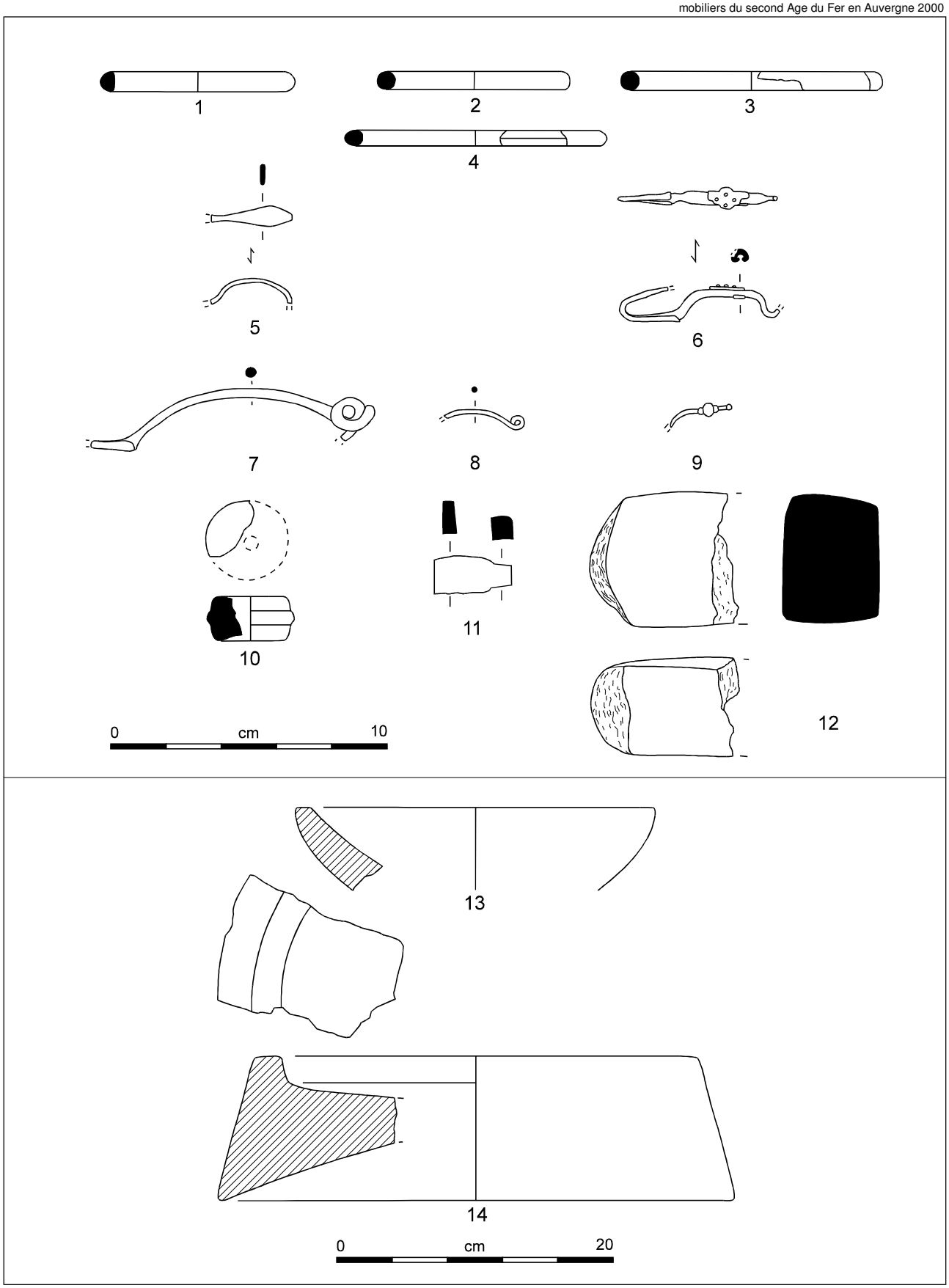

Fig. 9 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fosse 38 – petit mobilier : verre (1), matière organique fossilisée (2-4), bronze (5-6), fer (7-9), céramique (10), os (11), grés (12), basalte (13-14) (éch. 1/2 sauf 13 et 14 au 1/4).

Un ensemble de La Tène C2 au 33, rue Claude Labonde, à Varennes-sur-Allier (Allier)

David Lallemand

N° de site : 03 298 36 AH
Commune : VARENNES-SUR-ALLIER
Toponyme : 33, rue Claude Labonde
Pseudonyme : Terrain Pimpart
Responsable de la fouille : David LALLEMAND
Etude du mobilier : idem
Dessin du mobilier : idem

1. Le contexte de découverte.

En 1998, des travaux menés sur la commune de Varennes-sur-Allier, où l'on situe l'agglomération secondaire gallo-romaine de *Vorocium,* ont mis au jour les indices d'une occupation protohistorique antérieure à la Conquête. Un sauvetage préventif à la pose de canalisations d'assainissement avait alors permis la découverte d'un mobilier remanié caractéristique du IIe s. avant J.-C., parmi du mobilier gallo-romain du Ier s. après J.-C.
Il y a quelques années, P. Pion avait remarqué ce "bruit de fond" protohistorique lors d'une visite sur les lieux (Pion 1984), mais n'avait fait figurer aucune référence et n'avait dessiné aucun tesson pour son mémoire universitaire. C'est au colloque de Nevers que V. Guichard, B. Fischer et P. Pion avaient retenu cette agglomération gallo-romaine comme potentiellement héritée d'un habitat groupé de l'Âge du fer.
Cependant, il faut avouer que hormis les quelques fragments de céramique observés dans des contextes plus tardifs, aucune structure archéologique, ni aucun niveau d'occupation n'était à ce jour attesté et vérifié.
Réaliser une fouille de contrôle était devenu nécessaire, tant pour les besoins de la connaissance et de la localisation du site protohistorique, que pour apporter des éléments de réponse à deux problématiques plus générales :

- d'une part, la recherche des frontières biturige, arverne ou éduenne dans le département de l'Allier, d'importants travaux étant conjointement menés par des chercheurs du PCR Berry[7], et par des archéologues auvergnats ;
- et d'autre part, la recherche sur le mobilier de l'Age du fer menée à l'échelle régionale et engagée dans le cadre d'un PCR par l'ARAFA depuis 1999[8].

Le projet de fouille a vu le jour lors d'une étude de recensement et de cartographie des découvertes archéologiques effectuée sur l'agglomération secondaire gallo-romaine, avec le concours du Conseil Général de l'Allier. C'est sous la direction du SRA d'Auvergne, que la compilation des archives des sociétés savantes du XIXe siècle à celles des sauvetages des bénévoles en œuvre depuis 25 ans et des récentes fouilles préventives, ont étayé l'existence d'une occupation laténienne à Varennes-sur-Allier.
En 1992, de nombreux tessons protohistoriques, issus d'un sauvetage réalisé par Michel Channac, nous avaient mis sur la piste de l'existence d'une réelle structure fossoyée traversée par une tranchée d'assainissement. Caractérisée par des formes hautes finies au tour, à épaulement et décorées de lignes ondulées lissées, cette céramique rappelait fortement le IIe s. avant J.-C.
Guidée par la documentation graphique et les observations de M. Channac, cette opération devait s'attacher à retrouver le contexte archéologique qui avait fourni le lot de mobilier laténien, afin d'en valider l'assemblage typo-morphologique.

2. L'opération archéologique.

Elle a été effectuée au 33, rue Claude Labonde, dans une parcelle appartenant à M. Pimpart et cultivée par M. Rotat (240a). Celle-ci se situe sur le rebord de la terrasse moyenne dominant la rivière Valançon (Fig. 1).
Elle fait suite à un premier sauvetage opéré en 1992 par M. Channac, lors du creusement d'un important réseau de tranchées d'assainissement. A cette occasion, de nombreux fragments de céramique laténienne d'une parfaite conservation avaient été découverts, regroupés en amas et "baignants dans une couche charbonneuse".
Notre opération s'est attachée à retrouver la structure de provenance de cet assemblage de céramiques collecté par M. Channac. Dans un premier temps, nous avons donc repris le tracé de la tranchée qui avait mis au jour ce mobilier, puis nous avons étendu la fouille pour collecter du mobilier protohistorique *in situ*.

7 Sous la direction de F. Dumazy et O. Buchsenschutz.
8 Sous la direction de C. Menessier-Jouannet.

Une surface de 12 m² a été ouverte pour répondre à nos investigations. Après la découverte de deux fosses dépotoirs laténiennes, nous avons dû limiter l'extension vers le nord et l'est en raison de l'étroitesse du terrain mis à notre disposition. Nous avons décidé de continuer nos investigations vers le sud, mais ce choix ne s'est pas avéré pertinent, puisque nous avons été floués par une large fosse contemporaine très riche en mobilier protohistorique.
A l'issue de l'opération de sondage, deux structures de La Tène C2, une fosse dépotoir du Ier siècle après J.-C., ainsi que quelques fosses et trous de poteau contemporains ont pu être fouillés. Nous avons retrouvé la couche qui avait livré l'abondant mobilier en 1992 et nous avons pu la fouiller partiellement sur environ 3 m².

Stratigraphiquement, nous n'avons pas observé de pendage pour la terrasse Fx*A,* mais seulement pour les couches sus-jacentes. L'emprise étant située en arrière de la rupture de pente, nous avons observé la bonne conservation des niveaux archéologiques gallo-romains et protohistoriques dans cette zone. De même, les structures en creux les plus au nord n'ont pas été tronquées par l'érosion mécanique des sols ou par la migration des matériaux dans la pente. Cela prévaut pour les fosses gauloises. On peut cependant estimer la disparition de vestiges archéologiques à cause du recul vers le nord de cette rupture de pente, due à une érosion hydrographique et mécanique.

3. La structure laténienne 165.
Nous avons fouillé cette structure sur 3 m², soit seulement sur le quart de sa superficie. Elle semble s'étendre vers le nord-ouest et prendre une forme sub-circulaire.
Elle était recoupée, au sud, par une petite fosse dépotoir gallo-romaine et par une grande fosse contemporaine, et, à l'ouest, par la tranchée d'assainissement de 1992. Elle était également coupée par une autre fosse de La Tène à l'est (ST 166). Notons que les structures localisées au sud présentaient un très grand nombre de tessons peu fragmentés de La Tène C.
La structure 165 était conservée sur 0,60 – 0,70 m de profondeur. Elle comportait une stratigraphie complexe, dans laquelle nous avons individualisé deux grandes séquences de remplissage : US 155 et US 164. La première, la plus ancienne, était coupée par la structure mitoyenne 166. Quant à l'US 164, elle comblait la structure 165, mais recouvrait également en totalité le comblement de la fosse 166 (Fig. 2). Il s'agit non seulement du comblement laténien le plus récent, mais aussi celui qui a livré la majorité du mobilier, objet de notre étude. Les matériaux et les artefacts de cette couche proviennent du nord-est. Le matériel baignait dans une épaisse couche charbonneuse et limoneuse, très meuble.
Le profil de la structure 165 présentait un fond très plat et des parois évasées peu accentuées. La coupe GG' (Fig. 2) montre par ailleurs un vestige d'encorbellement. A la vue de la taille de la structure, de la profondeur conservée et de la faible amplitude de cet aménagement dans le substrat, il est évident d'écarter la fonction de fosse-silo pour celle-ci. Ne connaissant pas sa morphologie et son profil en totalité, nous nous limitons à l'emploi du terme "structure" pour l'identifier.

4. Etude du mobilier de l'U.S. 164 (ST 165)
4.1. La céramique
D'une conservation remarquable, la céramique présentait une faible fragmentation et un degré d'usure insignifiant, tant pour les tranches que pour les traitements de surface ou les décors. Par ailleurs, peu de vases présentaient des signes de vétusté liés à une longue utilisation. Malgré la limitation de la fouille, le remontage des céramiques a été fructueux.
Le tableau qui suit montre les différentes catégories de céramiques rencontrées dans la structure, après comptage du nombre de restes (NR) et du nombre minimum d'individus (NMI).
Nous individualisons d'une part les céramiques modelées à la main ou finies à la tournette, cuites en mode oxydo-réducteur, et parmi celles-ci, les céramiques à pâte grossière micacée[9], et d'autre part les céramiques fines finies au tour rapide. L'indication de la représentativité des vases à pâte grossière micacée a pour prétention la mise en évidence de la "frontière" de la consommation de ces poteries, si elle est tangible, dans le nord des Limagnes[10]. Dans l'état de la recherche actuelle, il apparaît que le nombre de ces céramiques augmente d'une manière significative dans les ensembles de La Tène moyenne et finale, lorsque l'on s'éloigne vers le nord et le nord-est du bassin de Clermont-Ferrand. Bien entendu, l'objectif de définir une telle frontière n'est envisageable que si l'intégralité des ensembles est traitée uniformément dans l'Allier.
Les céramiques modelées type Besançon présentent un dégraissant grossier constitué de gros grains de sable et de paillettes de mica. Les autres céramiques modelées ont une pâte mi-fine sableuse.

9 Ces céramiques sont dîtes type "Besançon". Il s'agit d'un site où l'on aurait identifié un four produisant ce type de céramique (Ferdière, Ferdière 1972). Notons que Besançon n'est pas le lieu où sont localisés les ateliers majeurs de cette production.
10 Une première tentative de répartition cartographique a été réalisée par A. et M. Ferdière en 1972 pour le centre, l'est et l'ouest de la Gaule. Celle-ci est aujourd'hui caduque. Le sujet mériterait une nouvelle synthèse, nourrie des résultats des récents travaux en céramologie.

	céramique indigène								importation			
	modelée			fine, finie au tour ou tournée								
	grossière, mi-fine	grossière micacée	Total	sombre (dont fumigée)	claire	grise	peinte	Total	pâte claire calcaire	Camp.	Amphore	Total
NR	383	227	610	550	40	23	108	**1331**	0	0	7	**7**
% NR	28,80 %	17,05 %	45,85 %	41,35 %	3 %	1,70 %	8,10 %	100 %	0	0	100 %	100 %
NMI	47	12	59	52	5	10	22	**148**	0	0	1	1
% NMI	31,80 %	8,1 %	39, 90 %	35,1 %	3,35 %	6,80 %	14,85 %	100 %	0	0	100 %	100 %

Tab. : Varennes-sur-Allier, 33, rue Claude Labonde, US 164 : tableau de comptage de la céramique.

La céramique fine finie au tour rapide comprend des vases hauts montés en plaques (facilement identifiables grâce à la géométrie des tessons, à l'épaisseur de la pâte, ou à l'observation de la liaison panse-fond) des écuelles fermées carénées et d'autres à lèvre ourlée. A l'image des céramiques de La Tène C du bassin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), les vases montés en plaques sont sans doute fabriqués tête en bas, le fond, une simple plaque d'argile, n'étant rajouté qu'à la fin. Par ailleurs, la morphologie et la sophistication de certaines formes pourraient légitimer un montage en plusieurs parties (encolure jusqu'à mi-panse ; flancs ; fond). D'une manière générale, ces vases sont terminés au tour rapide (ce qui ne facilite pas le discernement céramique tournée – céramique finie au tour) et bénéficient d'une finition lustrée.
La pâte de ces vases est très homogène. L'argile utilisée est certainement micacée à l'origine et très épurée. Les dégraissants sont inexistants ou invisibles, et l'on peut noter parfois le rajout de chamotte fine à la texture. Très homogène, la teinte du cœur de la tranche est souvent grise ou beige, parfois rosée. Les pâtes sont très cuites et dures. Cela semble prouver une bonne maîtrise des paramètres de la cuisson. Enfin, si la plupart des vases de cette catégorie sont fumigés, tous ne présentent pas la même intensité de revêtement carboné. La majorité a une couverte noire mate et le reste grise, voire grise claire. Certaines céramiques rappellent les grès modernes par leur aspect et leur tonalité sonnante. Pour quelques tessons, la différence avec la *terra nigra* gallo-romaine est quasiment imperceptible (les pâtes et les couvertes sont semblables).

4.1.1. La céramique modelée.

Cette céramique représente 46 % du NR et 40 % du NMI total. Comme nous l'avons vu, les vases modelées se scindent en deux groupes technologiques différents : les vases à pâte grossière micacée "type Besançon", et les vases mi-fins à pâte sableuse.

La céramique "type Besançon" représente 8 % du NMI total. Elle est essentiellement composée de vases hauts fermés (Fig. 3), qui rappellent ceux déjà rencontrés sur le site ségusiave de Roanne[11] (Loire) et particulièrement représentatifs de l'horizon 2 (130-120 avant J.-C.). Le profil des vases est relativement standard : l'ouverture est assez large et présente dans tous les cas une lèvre moulurée à plusieurs sillons. Cette dernière est systématiquement enduite d'une pellicule de mica doré. La pâte ne varie guère d'une céramique à l'autre. Elle est dégraissée avec de gros grains de moscovite et de feldspath et micacée[12]. Aucun soin n'est apporté à l'égalisation des parois et à la finition extérieure. Le décor est formé d'incisions ponctuelles profondes situées sous l'encolure. Ces vases sont destinés, semble-t-il, à la cuisson ou à la conservation des denrées. Aux côtés de ces poteries au faciès très uniforme, il faut noter la présence d'une céramique basse ouverte inédite, montée dans une pâte similaire (Fig. 4). L'ouverture est de plan rectangulaire. Le vase dispose de "cornes" ou "becs" proéminents à ces quatre extrémités (des supports ?). La lèvre est également enduite d'une couche de mica doré. Ajoutons que sur deux cotés opposés, on observe deux autres petits "tétons" ornementaux équidistants des deux becs. L'originalité de la forme vient également du pied plein de forme rectangulaire qui est totalement inconnu. A ce jour, après de nombreuses recherches, il n'est pas possible de statuer sur la fonction de ce vase. Cette céramique à la forme atypique, qui rappelle les petits braseros maghrébins encore utilisés de nos jours, ajoutée aux traces de crémations visibles à l'intérieur du récipient, pourrait être interprété comme un petit "réchauffe-plat" domestique ? Or, s'il s'agit effectivement d'une céramique domestique, elle devrait être fréquente, voire résiduelle, sur les autres sites de la même période (à Verdun-sur-le-Doubs –Barral 1992- ou à Roanne notamment). Toutefois, l'utilité artisanale n'est pas exclue, puisque J. Collis nous a fais part récemment de l'existence d'un vase, d'allure relativement similaire, découvert sur un site produisant du sel en Belgique[13].

11 Ces céramiques ne dépassent jamais les 4 % de la vaisselle à Roanne, au cours des périodes 1 à 3 (Lavendhomme, Guichard 1997 : 118).
12 D'après une étude pétrographique, ces vases sont produits dans le Morvan et exportés massivement.
13 Les recherches à ce sujet sont en cours.

La céramique mi-fine modelée (Fig. 5 et 6) représente 32 % du NMI total. Elle est constituée de vases hauts fermés (9 vases) et surtout d'écuelles à lèvres ourlées (38 vases). Les vases hauts sont fabriqués dans une pâte sableuse. Ils sont finis à la tournette. Cinq individus sont recouverts d'une pellicule charbonneuse, indice d'une utilisation comme pots à cuire. A l'instar des céramiques précédentes, une forme paraît dominer dans l'ensemble. Le module du vase est sensiblement le même pour trois individus (n° 2-4), et d'un plus petit gabarit pour le n° 1. On note un col droit ou légèrement évasé, toujours lissé, que surmonte une lèvre éversée allongée simple. Une ligne d'incisions ponctuelles vient décorer le bas de l'encolure. La panse est peignée et ornée de lignes lissées verticales pour un exemplaire (n° 2). Les autres fragments de vases modelés (n° 7-9) témoignent d'un héritage d'une période plus ancienne. L'un d'eux (n° 9) est monté dans une pâte dégraissée avec des nodules de calcaire. Enfin, le fond n° 5 est sûrement associé à un vase de stockage.
Les écuelles modelées et finies à la tournette sont de différents gabarits (Fig. 6). Elles sont d'ordinaire de grande dimension et très profondes (n° 8 à 12). La lèvre est plutôt rentrante, allongée et linéaire, rappelant les écuelles de La Tène ancienne. Peu d'exemplaires ont une lèvre ourlée. En principe, les écuelles sont lissées sur le haut de la panse et à l'intérieur de la lèvre. Le registre des décors est simple : lignes lissées verticales et centripètes uniquement à l'intérieur du récipient. A noter que l'extérieur des plus petites écuelles est lissé sur toute la hauteur de la panse.

4.1.2 Les céramiques fines finies au tour rapide ou tournées.

Elles sont abondantes dans cet ensemble. Elles forment près de 46 % du NR total et s'étalonnent à 45 % du NMI total, ce qui peut paraître anodin. Remarquons qu'une telle proportion a déjà été remarquée dans un ensemble de La Tène C2-D1 découvert à Goincet (Loire) et étudié par M. Vaginay et V. Guichard. Cette catégorie regroupe de nombreux vases hauts fermés, des écuelles carénées tournées et des écuelles à lèvres rentrantes. La plupart des vases hauts montrent une technique d'assemblage en plaques et une finition au tour rapide. Le fond est formé d'une "rustine" déposée à la fin de la fabrication du vase (Fig. 9, n° 7-10). Cette dernière est d'ailleurs souvent réalisée dans une pâte dégraissée grossièrement[14].

Cette céramique fine présente des formes, des pâtes et des cuissons peu diversifiées. Ces dernières témoignent cependant d'un répertoire de décors assez nuancé.
Nous avons pu isoler trois groupes sous cet énoncé[15] :

- céramique à cœur sombre ou gris, très souvent fumigée mate ou grise (Fig. 7 à 12) ;
- céramique à cœur gris clair, aux parois fumigées grises (Fig. 13) ;
- céramique à cœur et surface claire, non fumigée (Fig. 13).

Hormis la céramique grise qui montre une ou deux vases évolués indubitablement tournés, les formes sont très semblables dans les deux premiers groupes.

Le premier type de vase est haut fermé et d'un grand gabarit (Fig. 7, 8 et 9). Nous en avons comptabilisé onze avec assurance, l'identification à partir des cols des autres vases n'étant pas formelle (Fig. 10).
Ce type très galbé possède un épaulement marqué, un col droit et une lèvre éversée allongée. L'extérieur du vase et l'intérieur de la lèvre sont toujours lissés. Le lissage demeure absent à l'emplacement des registres décorés sur l'extérieur de la panse. Tous les décors sont lissés au brunissoir. Les vases comptent le plus souvent deux registres de décors distincts séparés par une ligne lissée ondulée. Le décor des flancs est répétitif : des lignes verticales lissées associées en binômes. Le second registre, en haut de la panse, est quant à lui plus diversifié (Fig. 7-9). Nous trouvons des décors d'esses, d'arcatures, des lignes diagonales entrecroisées, etc.

Le deuxième modèle de vase est haut fermé et sans doute balustre. Nous n'avons pas découvert de forme archéologiquement complète pour ce type de vase, mais nous disposons de quelques fonds qui leurs sont associés (Fig. 9, n° 3-4). Le faible diamètre et les flancs cintrés permettent de les distinguer des vases à épaulement précédents. Il faut certainement leur adjoindre des encolures de la figure 10. Faute de documentation matérielle, nous ne savons pas si leur panse était décorée.

Enfin, le dernier type de vase haut est fuselé, à ouverture resserrée et lissé sur toute sa hauteur. Ces vases sont également montés en plaques, comme nous le prouvent les cassures sur deux exemplaires archéologiquement complets (Fig. 10, n° 9-12). Ils ne sont pas dotés de col et ont une petite lèvre éversée. Le fond est également rapporté. Cette forme est assez répandue à La Tène C2 et à La Tène D1a dans le bassin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), mais aussi sur des sites occidentaux comme Levroux (Indre), Saumeray (Eure-et-Loir), Châteaumeillant (Cher), etc. On retrouve cette forme dans le répertoire typologique de la céramique peinte.

---

14 Pour assurer une meilleure solidité et le protéger plus amplement de l'usure ?
15 Cette dissociation ne s'applique qu'à des céramiques dont la cuisson apparaît résolument homogène. D'une excellente conservation, certaines céramiques de ce groupe prouvent une très bonne maîtrise de la cuisson, et certainement une température de chauffe peu banale. Par mégarde, certains fragments pourraient être facilement attribués à des céramiques gallo-romaines.

Les écuelles carénées sont très certainement tournées, fumigées et entièrement lissées à l'extérieur de la panse. On en distingue deux types différents dans cet ensemble : d'une part un type doté d'une baguette sur la liaison col-panse (Fig. 11, n° 1-6) fréquente sur les sites ségusiaves de Feurs, Goincet et Roanne dans les périodes anciennes (La Tène C2 et D1), et d'autre part un type plus fin à deux baguettes (n° 7), déjà connu dans la fosse 61 du "Clos Clidor" à Aigueperse (Guichard *et al.* 1999) et datée du milieu du IIe s. avant J.-C. Aucun décor n'est à noter pour ces formes.
Les écuelles à lèvres ourlées sont tournées et fumigées. Elles possèdent différents types de lèvre (Fig. 12) : en bourrelet, linéaire verticale, etc. Quelques-unes sont intégralement lissées à l'intérieur comme à l'extérieur. Le décor le plus fréquent consiste en des cercles lissés concentriques à l'intérieur de la panse. Aucun décor n'existe sur l'extérieur.

4.1.3. La céramique peinte

Elle est bien représentée dans cet ensemble (Fig. 14). Le NR est de 108, ce qui correspond à 8 % du total, tandis que l'on compte 22 individus, soit près de 15 % du NMI total. La fréquence de cette catégorie de céramique est plus importante que ce qu'il est d'usage de rencontrer sur les sites de La Tène C2 et D1 en Auvergne. Une telle proportion a déjà été notée à Roanne à l'horizon 2. Les vases peints sont tournés et présentent des pâtes de différentes teintes, allant du blanc cassé au rosé. Le dégraissant est un sable fin. Les pâtes sont dures et très cuites. Les formes sont peu variées. Nous avons identifié :

- un vase à épaulement du même gabarit que ceux que nous avons vus précédemment (n° 1). La pâte est blanche et sonnante. Il est décoré sur la panse d'un damier et de lignes ondulées multiples ;
- le col d'un vase balustre (n° 2) peint en rouge ;
- une série de 4 vases du même type que l'une des formes sombre fumigée décrite précédemment. Le col est inexistant et la lèvre est peu allongée et éversée. Ces vases ont tous une épaisse couche de peinture blanche rarement décorée (n° 3 à 7). Ils sont abondants en Forez au IIe s. avant J.-C.

Bien conservée, cette céramique nous a offert quelques éléments de décors peints à figure zoomorphe.

4.1.4. La céramique importée.

Seuls quelques fragments d'amphore sont à noter (7 tessons d'un unique individu) et notamment une lèvre triangulaire de petites dimensions (Fig. 15, n° 1). S'agit-il d'une lèvre de gréco-italique ou de Dressel 1a ?

En 1992, une rondelle en céramique campanienne a été découverte à cet endroit. Décorée de petites incisons concentriques, elle a peut-être été taillée dans le fond d'un récipient type Lamboglia 27-31.

Aucun autre fragment de céramique importée n'est à noter.

4.2. Les autres objets en céramique ou en terre cuite.

La structure nous a fourni 24 fragments de plaque de foyer, dont quelques-uns disposants d'un rebord caractéristique (Fig. 15 ; soit 2,4 kg), 36 fragments de clayonnage (0,74 kg), et une série de 169 rondelles en céramique (Fig. 16, 17 et 18). Ces disques, de différentes épaisseurs et de différentes surfaces, nous donnent l'intégralité du répertoire technologique (type de pâte, de montage, de cuisson) en vogue au milieu du IIe s. avant J.-C. Nous rappellerons la découverte en 1992 d'une rondelle taillée dans une céramique campanienne A, qu'il faut sans doute associer à ce lot. Par ailleurs, la fouille de ce contexte a montré que certaines de ces rondelles étaient encore empilées dans la structure, malgré leur rejet depuis le nord-est. Ces jetons ne sont jamais parfaitement circulaires. Ils ont plutôt une forme hexagonale ou pentagonale. La plupart ne montre presque aucune usure liée à une longue utilisation. Plusieurs modules ont pu être observés parmi notre *corpus*, sans que l'épaisseur ou la texture de pâte, la couverte ou la présence de décors ne rentrent en compte. Un travail de comptage, de pesée et de calcule de surface n'a rien apporté de nouveau. Au demeurant, la fonction de ces jetons n'est pas encore élucidée[16]. S'agit-il de jetons de comptage, de pesée, de jeu...?

4.3. La faune.

Près de 8,13 kg d'ossements animaux bien conservés ont été récoltés dans la couche 164, correspondants à environ 700 restes. Non étudié avec précision, ce mobilier nous permet cependant d'émettre quelques remarques intéressantes. Ainsi, nous avons pu observer de nombreuses traces de découpes sur des restes ainsi qu'une hypothétique sélection des ossements rejetés, en particulier des os longs. Enfin, notons la présence d'une tête de cheval entière dans le comblement.

16 Sur les sites ségusiaves, ces rondelles sont toujours présentes dans les contextes de La Tène C, plutôt en faible quantité. Une seule fosse de Levroux en compte un nombre égal ou supérieur à notre comptage. A Feurs, le nombre total de jetons récoltés sur l'ensemble du site est seulement de 157 (Vaginay, Guichard 1988 : 73).

4.4. Le mobilier métallique et les objets de parure.

4.4.1. La parure.

La couche 164 contenait un fragment de bracelet en matière organique fossile (Fig. 19, n° 13). Sa section est ovale.

4.4.2. Le mobilier métallique.

Les alliages cuivreux :

Trois objets sont en alliage cuivreux (Fig. 19, n° 1-3). Le n° 1 est soit une patte de fixation d'un anneau de récipient, soit une agrafe servant à pincer des lanières de cuir[17] (harnachement ?). Un objet relativement identique a été découvert à Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997 : pl. 121 n° 27) et daté de l'horizon 1 ou 2. Le n° 2 est l'extrémité d'une petite tôle piriforme percée d'un trou. Le n° 3 est un fragment d'un large anneau avec des fragments de matière organique conservés (cuir, bois ?).

Le fer :

Les n° 5 et 6 sont des parties d'anneaux.
Le n° 7 est un élément de tôle percé d'un trou.
Le n° 9 est peut-être un élément de mors de bride, un simple pitons ou une fiche à anneau.
Le n° 10 est un fragment de lame.
L'objet n° 11 est un rivet accompagné de sa plaque de maintien.

5. Discussion

Après étude, nous pensons que ce dépôt témoigne d'une certaine originalité. En terme statistique, la représentativité de la céramique fine finie au tour est peu banale (45 % du total). De plus, ce constat s'accompagne d'une disproportion entre le nombre d'encolures que nous avons recensé et celui des fonds qui sont sensés leur correspondre (à hauteur de 5 cols pour un seul fond). Cette originalité est également prouvée par la présence d'une céramique au faciès "bizarroïde" et complétée par 168 rondelles en céramique. S'il est vrai que seul un quart de la structure a pu être fouillée, sur 3 m² rappelons-le, l'étude menée sur cet abondant mobilier soulève de nombreuses questions, notamment celle de la fonction de la structure.

Une période de fonctionnement assez précise peut être avancée au regard de notre étude, malgré l'absence de fossiles directeurs métalliques et notamment d'objets de parure (fibule, bracelet, perle, etc.). Seul un fragment de bracelet en lignite nous permet de cibler La Tène C avec retenue. L'apparition des vases grossiers type Besançon est aujourd'hui assez bien cernée vers le milieu du IIe s. avant J.-C. Bien que marginalisée en Auvergne, cette céramique semble prendre toute son importance lorsque l'on s'éloigne vers le nord de la capitale de Cité. Le répertoire de la céramique modelée mi-fine montre une certaine finesse et l'utilisation de formes au gabarit standard (pots à cuire). Nous sommes par ailleurs surpris de l'inexistence dans la couche 164 de gros vases de stockage caractéristiques de La Tène C (remplacés par des vases type Besançon ?) et que l'on retrouve sur le site de Beuille à Monteignet-sur-l'Andelot (Allier) au début du IIe s. avant J.-C. La céramique fine finie au tour rapide est peu diversifiée. Le montage en plaques est de rigueur pour les vases les plus fins et les plus galbés. La morphologie des encolures permet de se caler à la fin de La Tène C2. Ces vases rappellent ceux découverts à Lezoux et publiés par C. Menessier-Jouannet (Mennessier-Jouannet 1991). Remarquons que les vases montés en plaques et décorés de lignes lissées disparaîtrons très vite à la charnière La Tène C2-D1, sans doute supplantés par de nouvelles céramiques tournées. Ajoutons l'inexistence dans cet ensemble de piédestaux, ce qui nous interdit de remonter très haut dans le IIe siècle. La représentation de la céramique peinte dans le spectre typologique de ce dépôt est à rapprocher de l'horizon 2 de Roanne (vers 130-120 avant J.-C.). Or, les formes et les décors permettent d'accorder une date plus ancienne pour celle-ci. Cette proportion peut donc apparaître anecdotique. Enfin, le répertoire des vases bas (modelés ou finis au tour) dénote de caractères archaïques prononcés : profil de lèvre rappelant les périodes anciennes de La Tène, décors peu diversifiés et absents des panses extérieures, etc. En outre, les premières lèvres ourlées font leur apparition. Les écuelles carénées trouvées à Varennes en petit nombre sont bien connues sur les sites ségusiaves vers le milieu du IIe s. avant J.-C. Elles disparaissent complètement à La Tène D1. Enfin, l'absence de catégories de céramiques apparaissant à LTC2-D1a, et en particulier les imitations de campanienne A, les amphores D1a, etc. corrobore une datation située vers le **milieu du IIe s. avant J.-C.**

6. Conclusion

La présence d'une occupation de La Tène moyenne sous l'agglomération secondaire gallo-romaine de *Vorocium* est inédite. La fouille de contrôle menée en mai 2000, qui visait à valider un assemblage de céramiques représentatif de La Tène C2, nous a fourni l'occasion de récolter un mobilier des plus original. En effet, il s'agit du premier contexte aussi richement doté jamais découvert dans cette zone située à la confluence des trois cités gauloises : arverne, éduenne et biturige. L'abondance de ce mobilier déposé dans une structure à la fonction non définie, nous prouve l'existence d'une occupation laténienne significative, qu'il

17 Information de P.-Y. Milcent.

est difficilement possible de rattacher à une petite et simple unité de production agricole ou artisanale. Nous rappellerons que vers le milieu du IIe s. avant J.-C., de gros villages de plaine à vocation artisanale, localisés à Levroux (Indre), à Saumeray (Eure-et-Loir) et plus près de nous à Clermont-Ferrand (site d'Aulnat, Puy-de-Dôme), Roanne ou Feurs (Loire), etc., sont soit en expansion ou soit à leur apogée. Ils concentrent une forte population, constituée d'un nombre important d'artisans, et fonctionnent au moins depuis La Tène C1 jusqu'à LTD1b, période ou la majorité d'entre-eux sont abandonnés.

Malgré ces observations et dans l'état de la recherche actuelle, il n'apparaît pas prudent d'interpréter la fonction de cette structure en creux et surtout de ce contexte riche en mobilier. L'étude de la faune pourrait répondre définitivement à cette interrogation. Une réponse serait bienvenue, tant pour reconnaître une fosse dépotoir domestique d'un village de La Tène moyenne, ou bien plus encore, pour identifier une structure liée à un artisanat particulier. Les comparaisons sur les grands sites fouillés ces dernières années étant maigres, sauf peut-être à Levroux, où l'on a découvert une fosse artisanale contenant des rondelles en céramique en nombre, le site de La Tène C de Varennes-sur-Allier attend donc de nouvelles données pour être interprété.

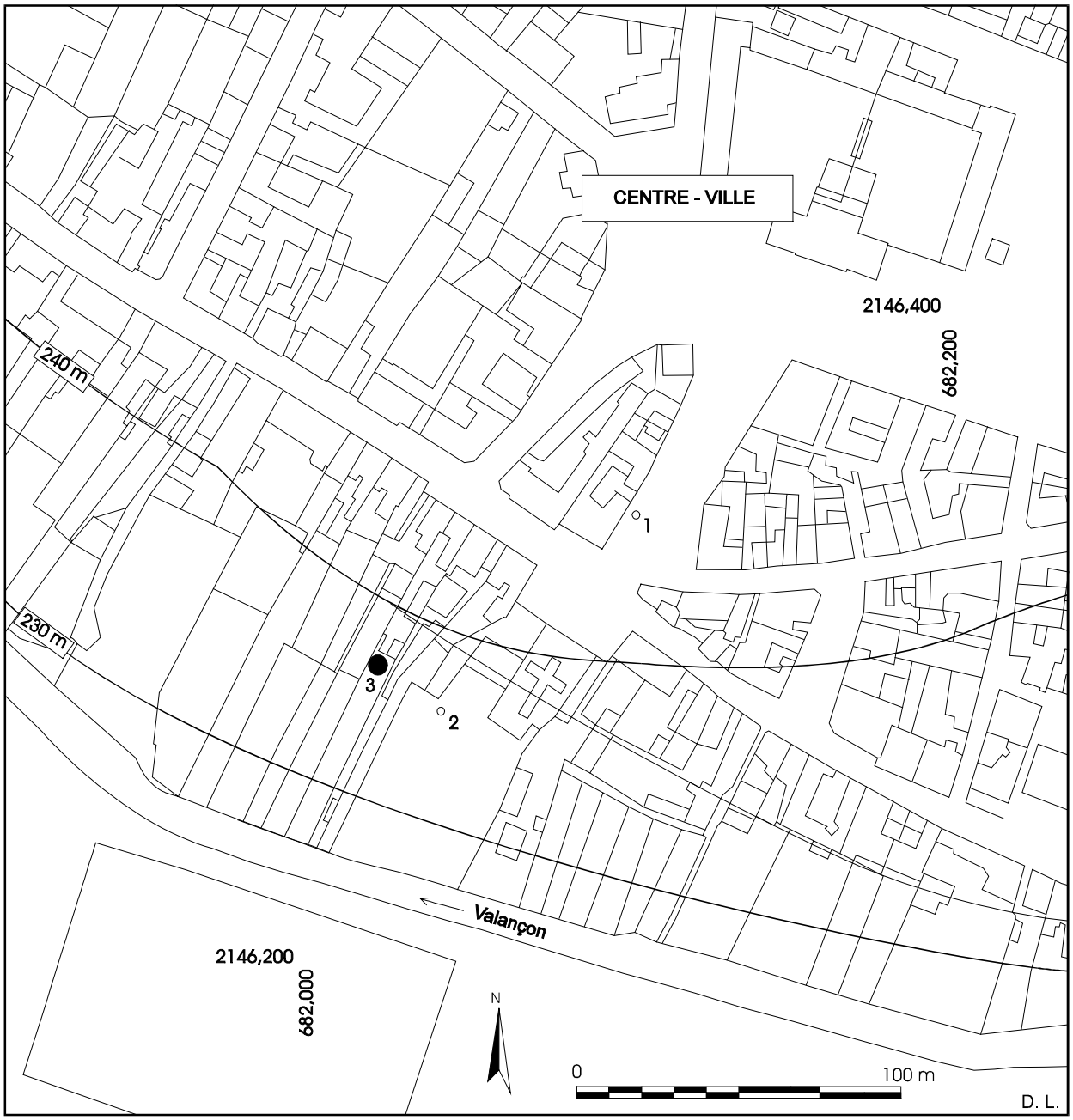

Fig. 1 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart – localisation des découvertes de La Tène C2 en centre ville (1 : rue Victor Hugo ; 2 : église) et l'opération au 33, rue Claude Labonde (3) (éch. 1/2).

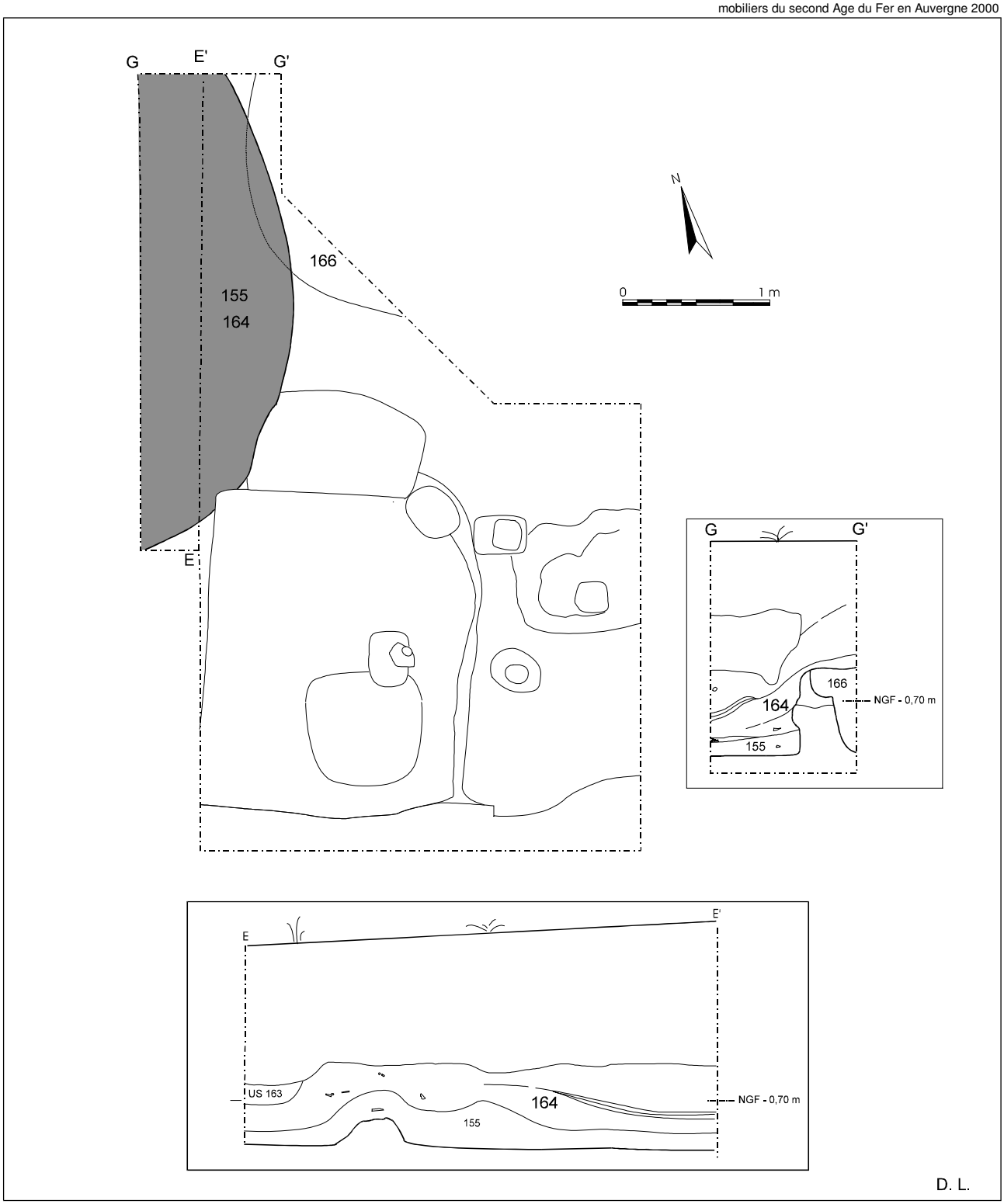

Fig. 2 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart – localisation de la structure ayant livré le mobilier de La Tène C2 (US 164), et relevés stratigraphiques.

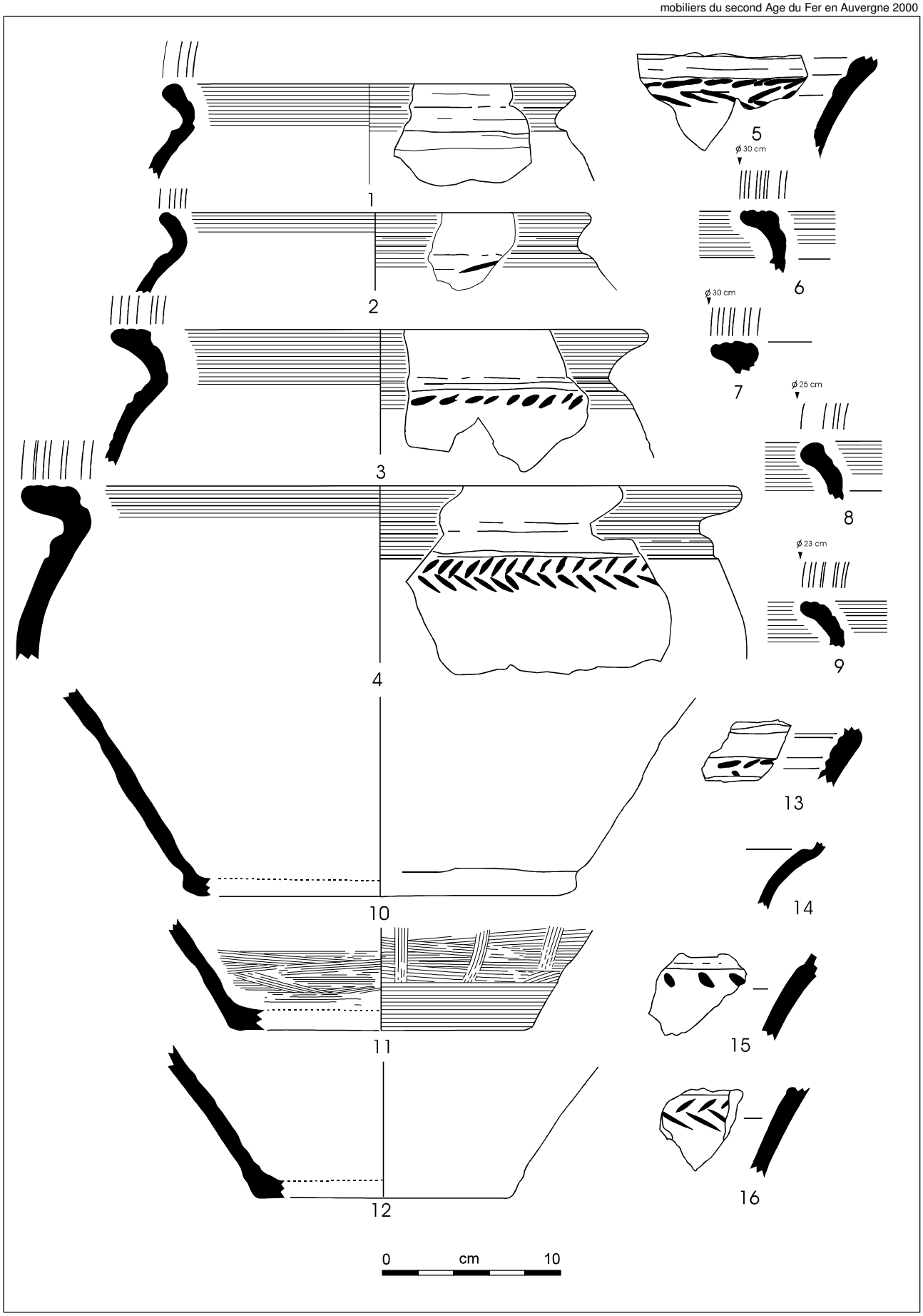

Fig. 3 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique grossière modelée à pâte micacée (éch. 1/3).

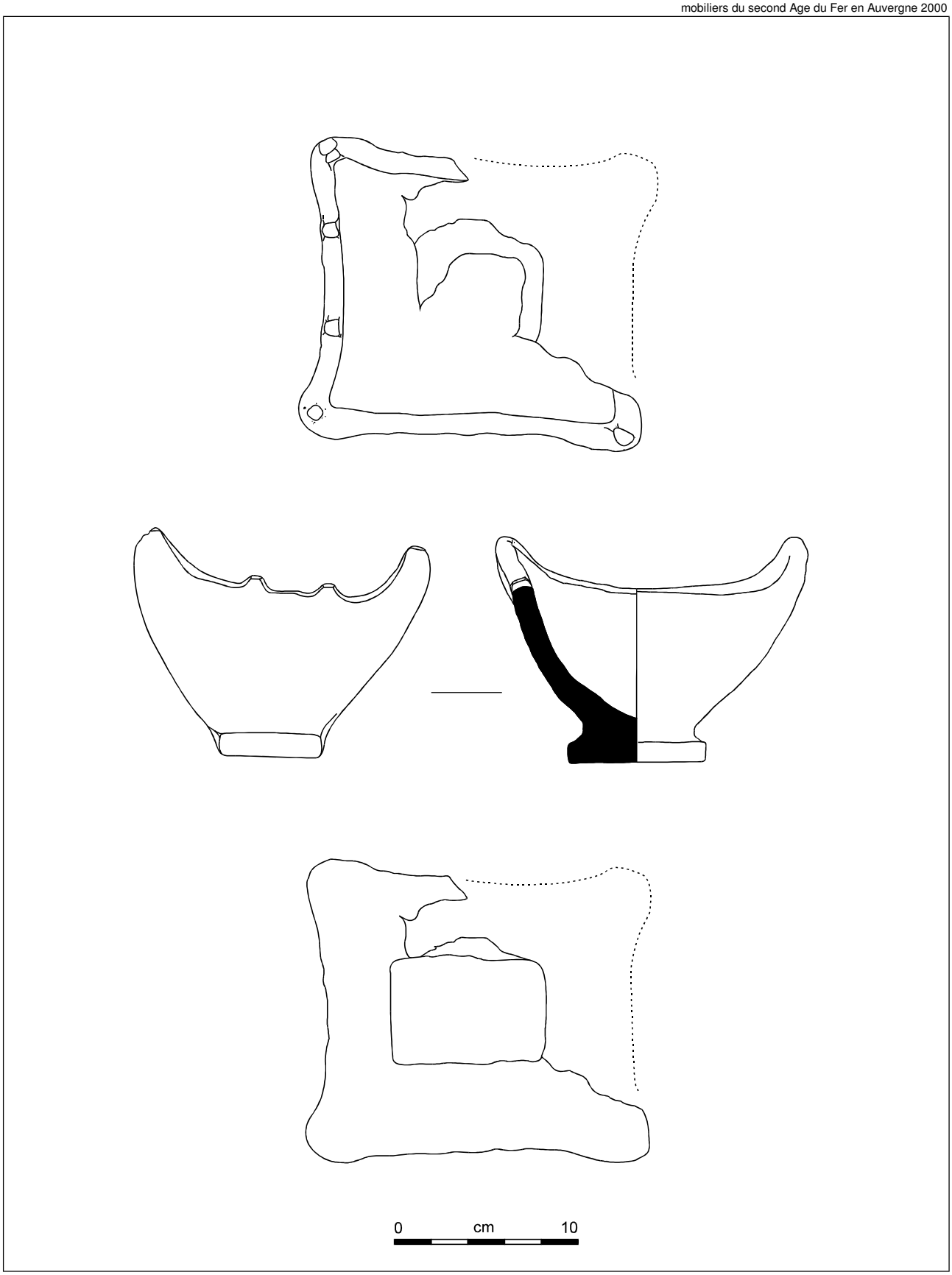

Fig. 4 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165– céramique grossière modelée à pâte micacée (éch. 1/3).

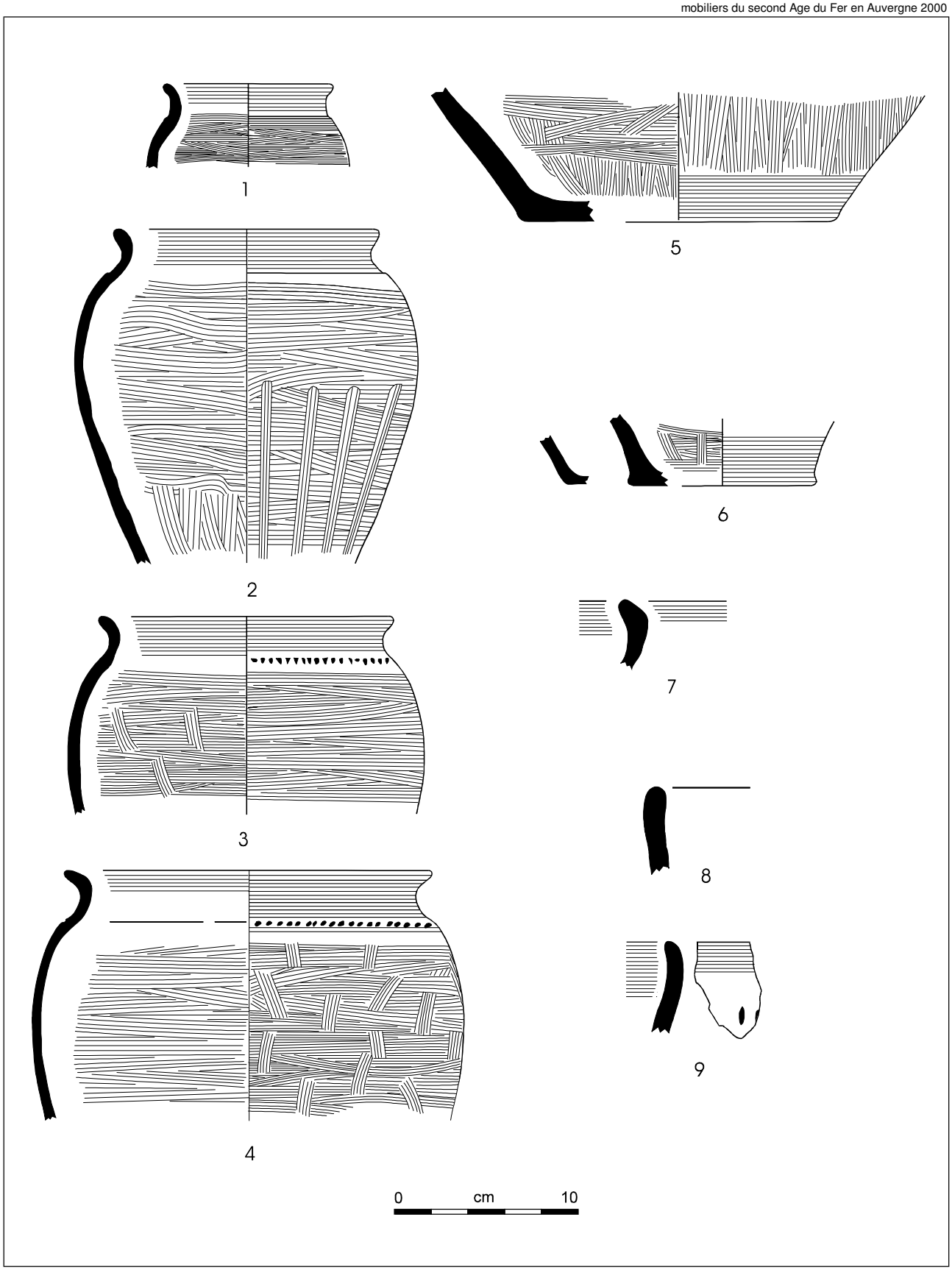

Fig. 5 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique mi-fine modelée (éch. 1/3).

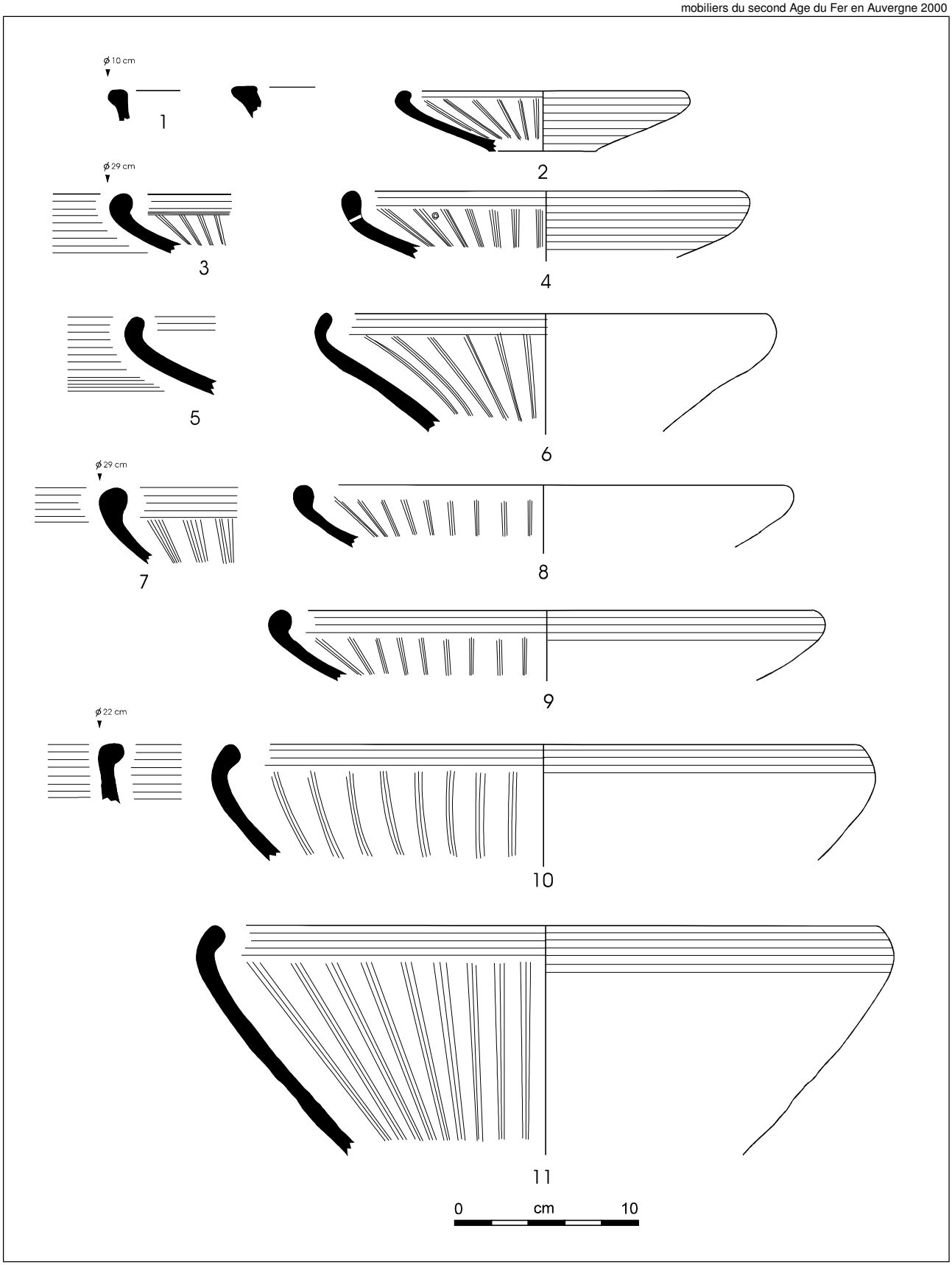

Fig. 6 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique grossière ou mi-fine, modelée ou finie au tour (éch. 1/3).

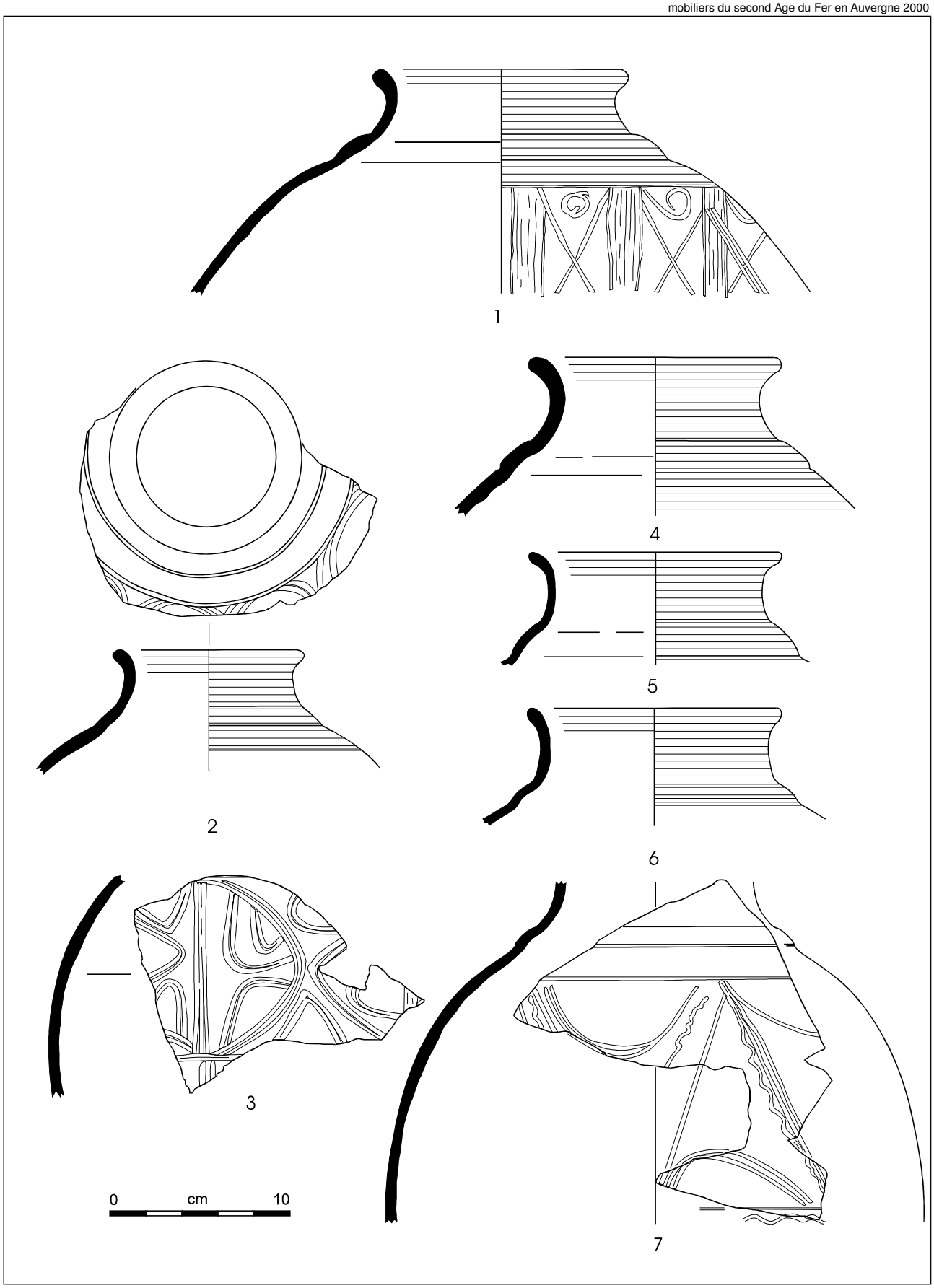

Fig. 7 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine, finie au tour et fumigée (éch. 1/3).

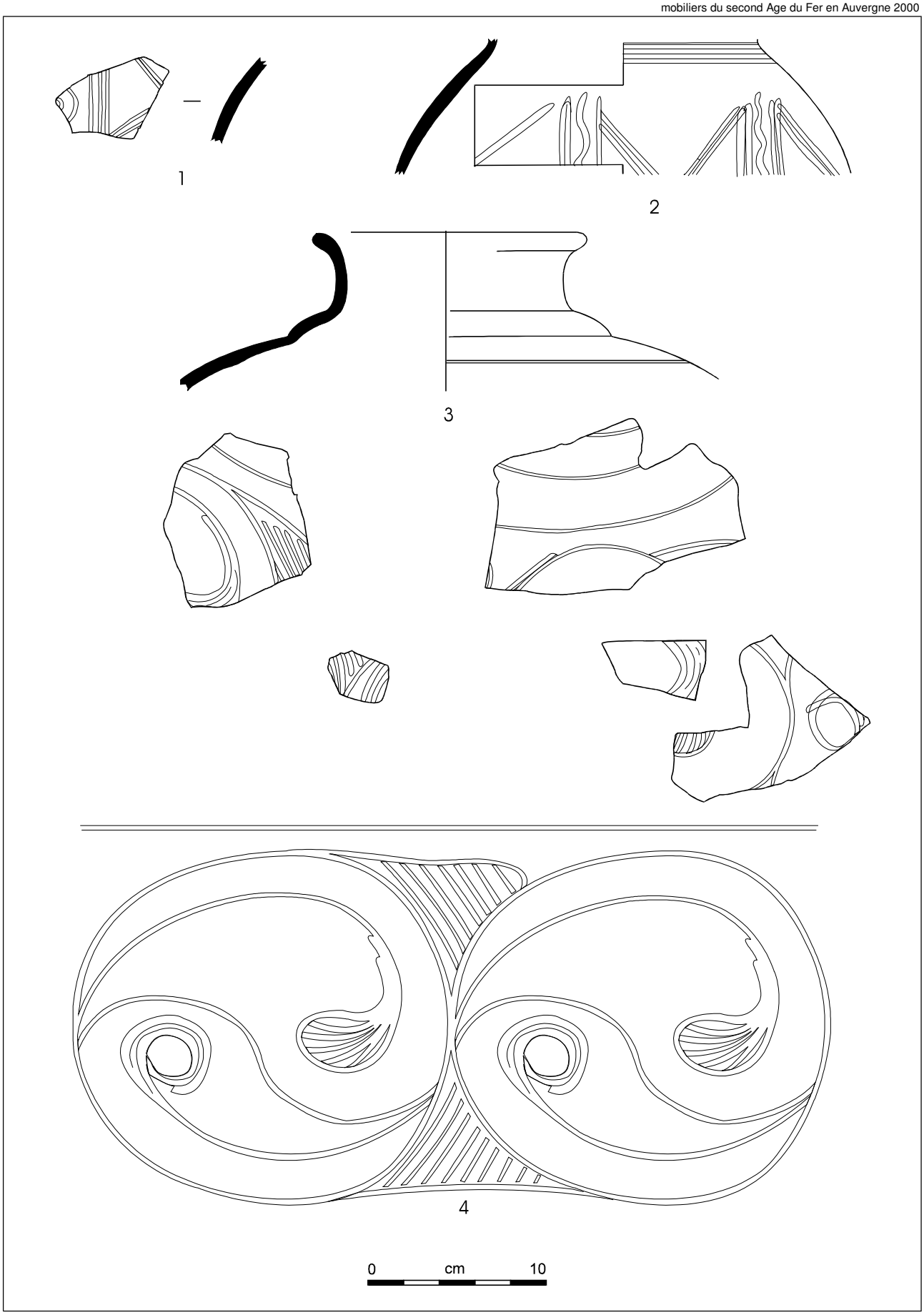

Fig. 8 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine, finie au tour et fumigée (1-3) et interprétation du registre du vase 3 (4) (éch. 1/3).

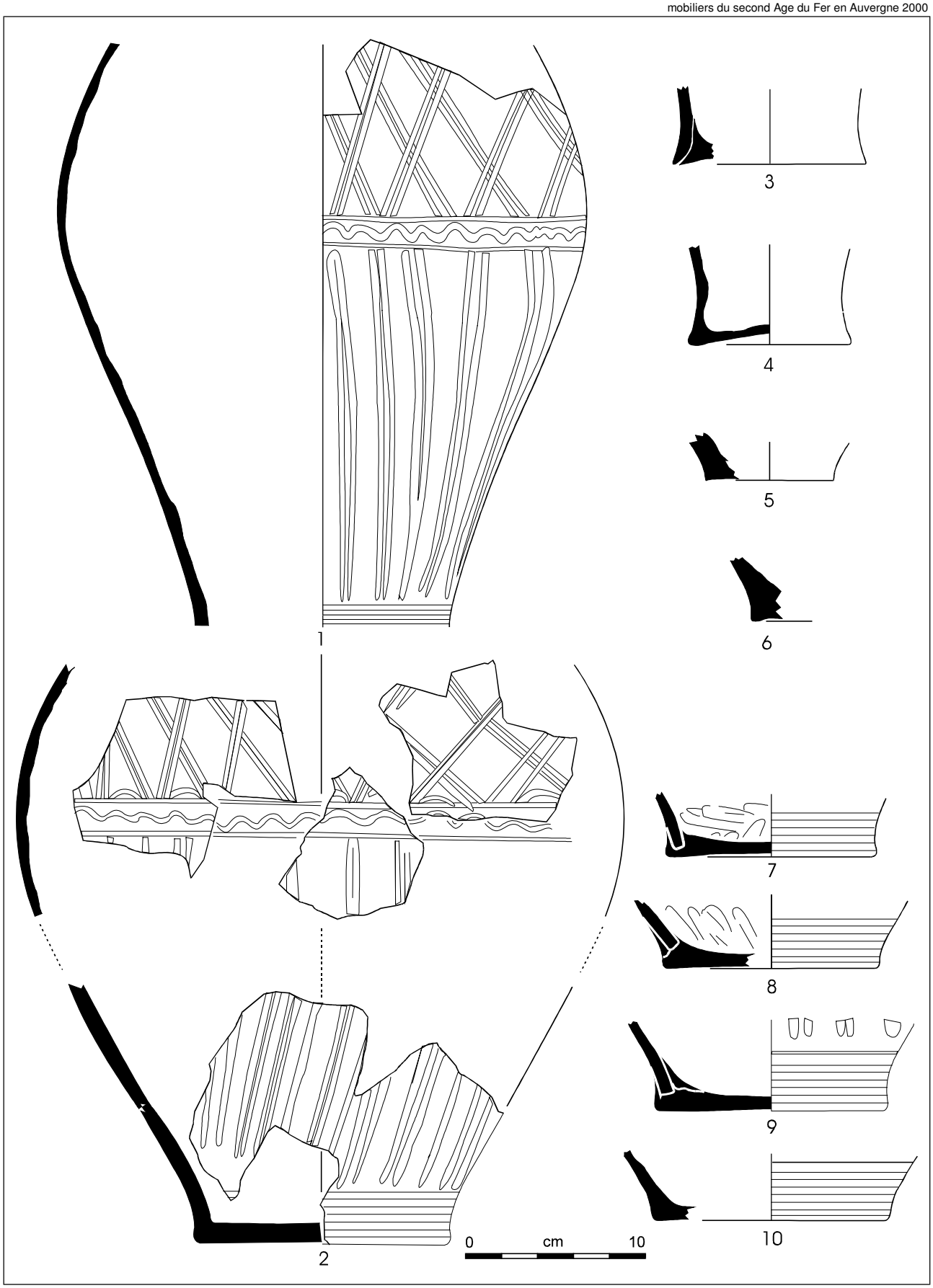

Fig. 9 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine, finie au tour et fumigée (1-2) et fonds associés à ce type de vases (éch. 1/3).

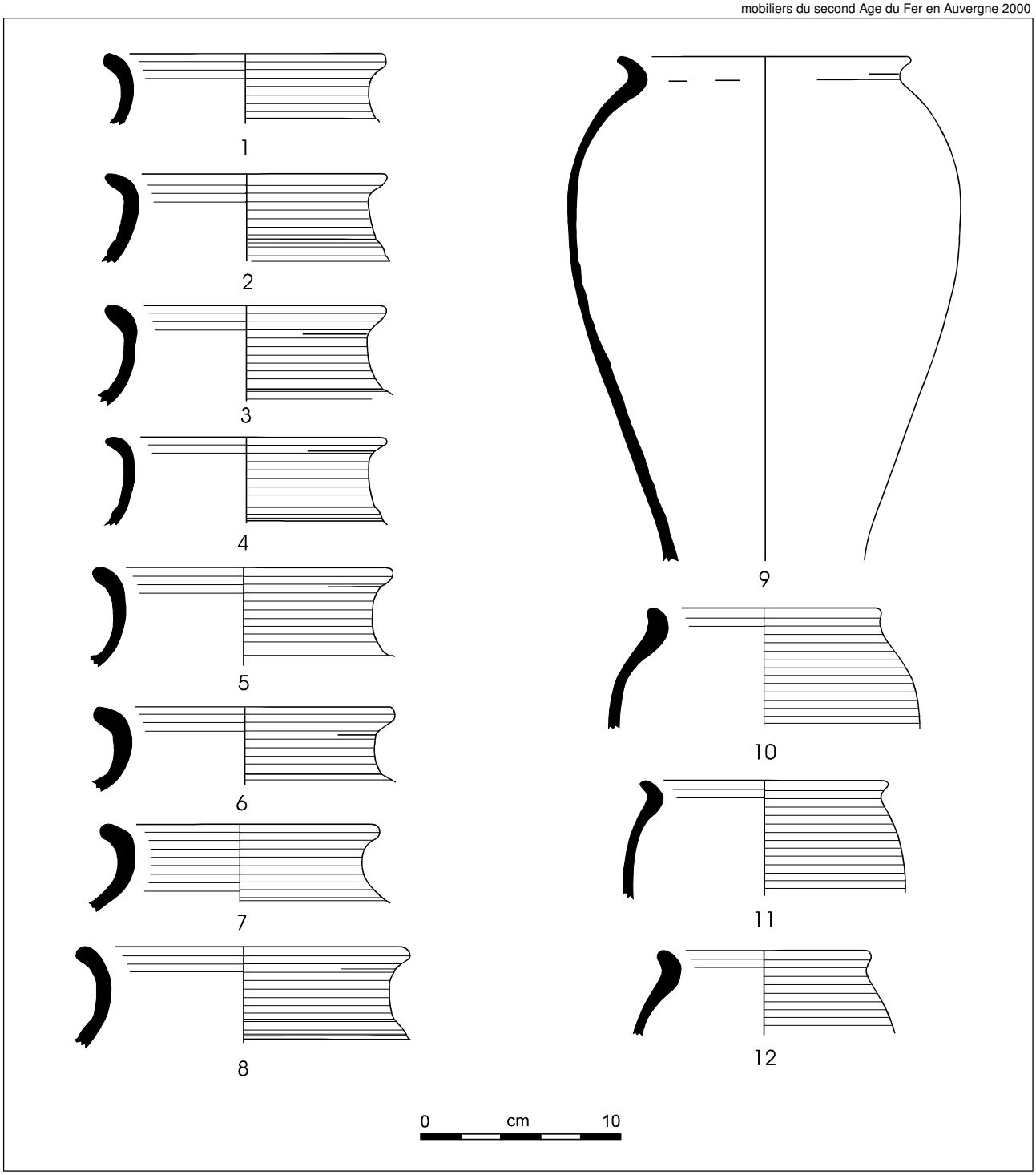

Fig. 10 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine, finie au tour et fumigée (éch. 1/3).

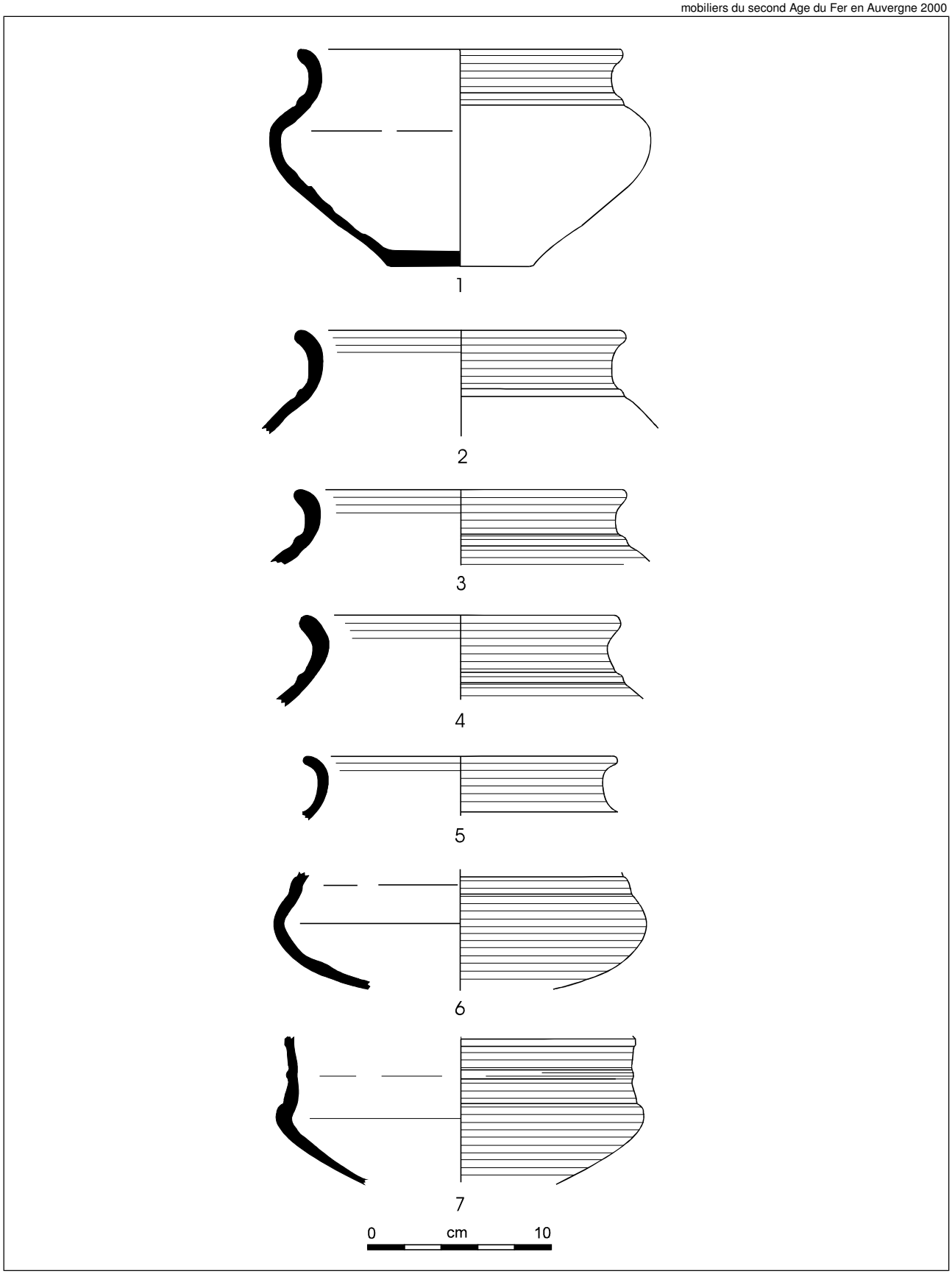

Fig. 11 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine, tournée ou finie au tour et fumigée (éch. 1/3).

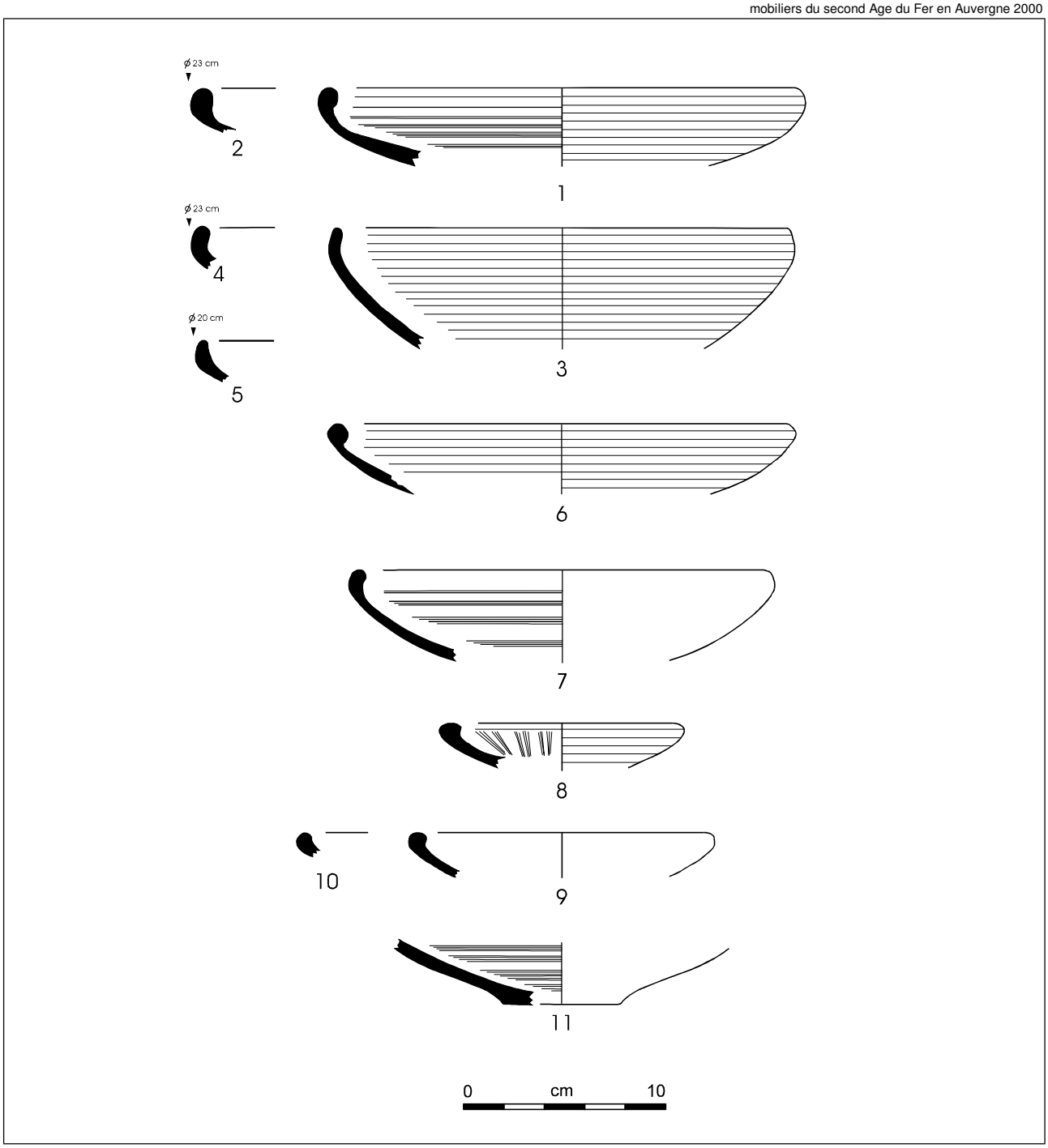

Fig. 12 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine, finie au tour et fumigée (éch. 1/3).

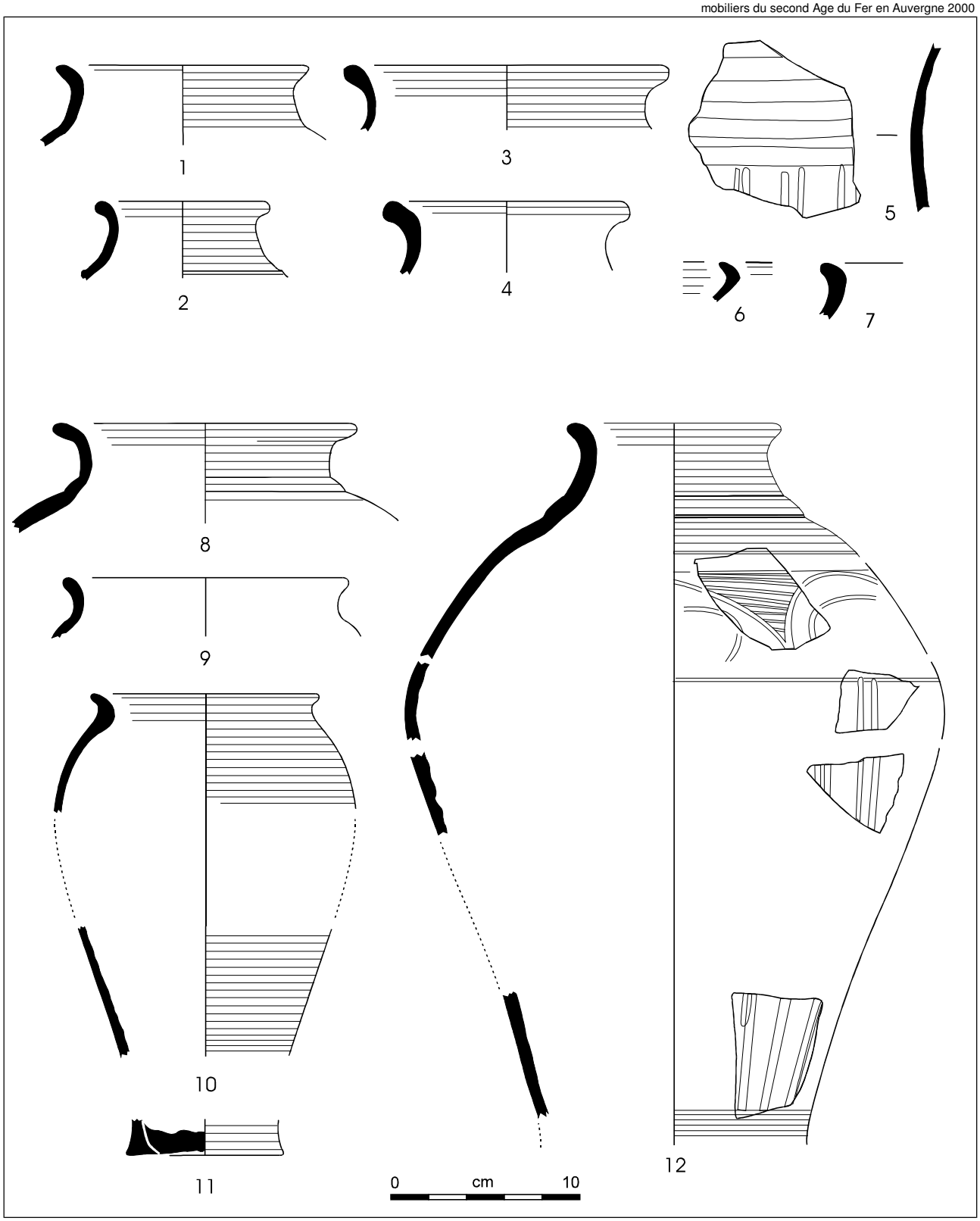

Fig. 13 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – autre céramique fine, tournée ou finie au tour et fumigée. 1-7 : vase gris, 8-12 : vases clairs (8-9 : écuelles carénées) (éch. 1/3).

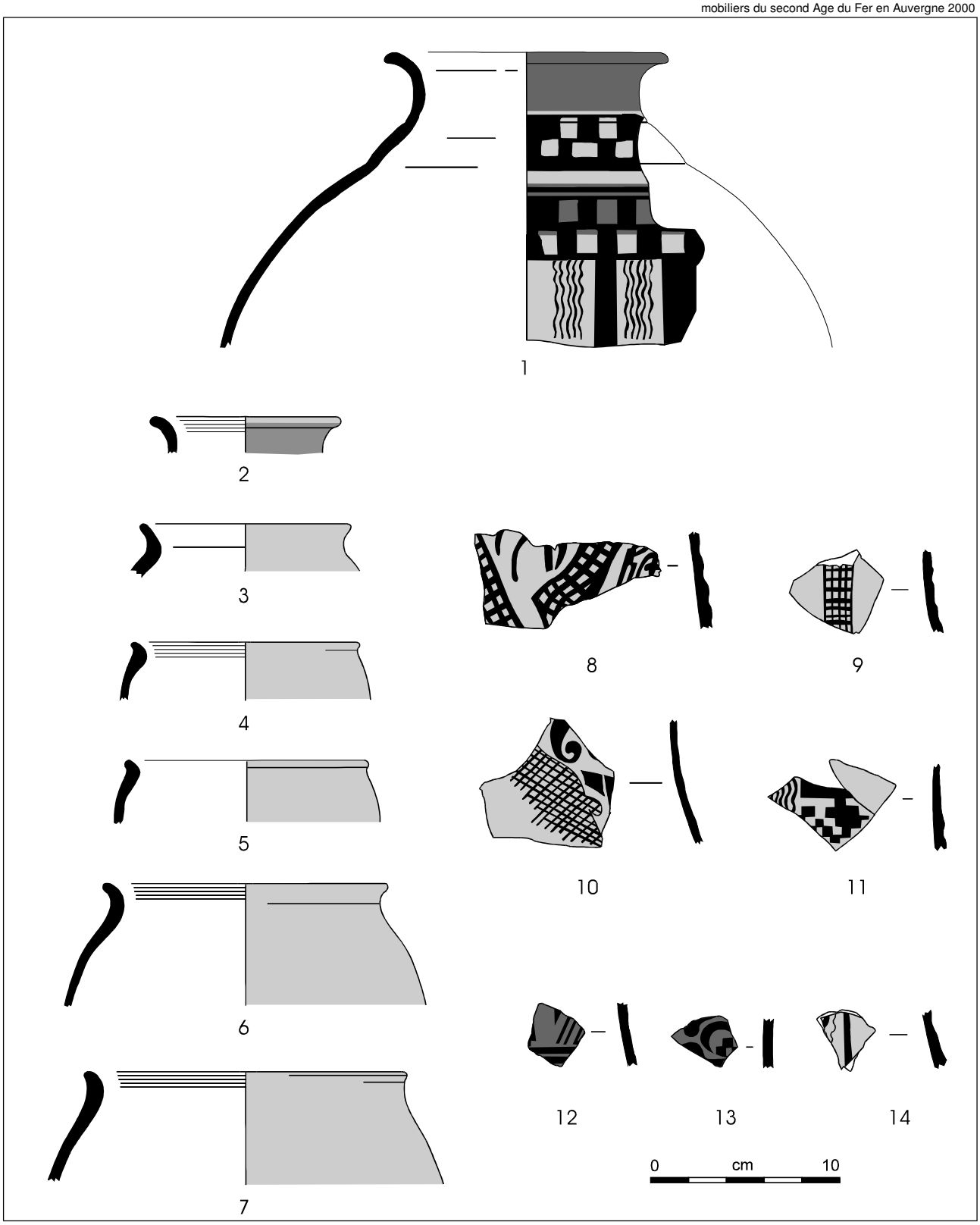

Fig. 14 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – céramique fine peinte (éch. 1/3).

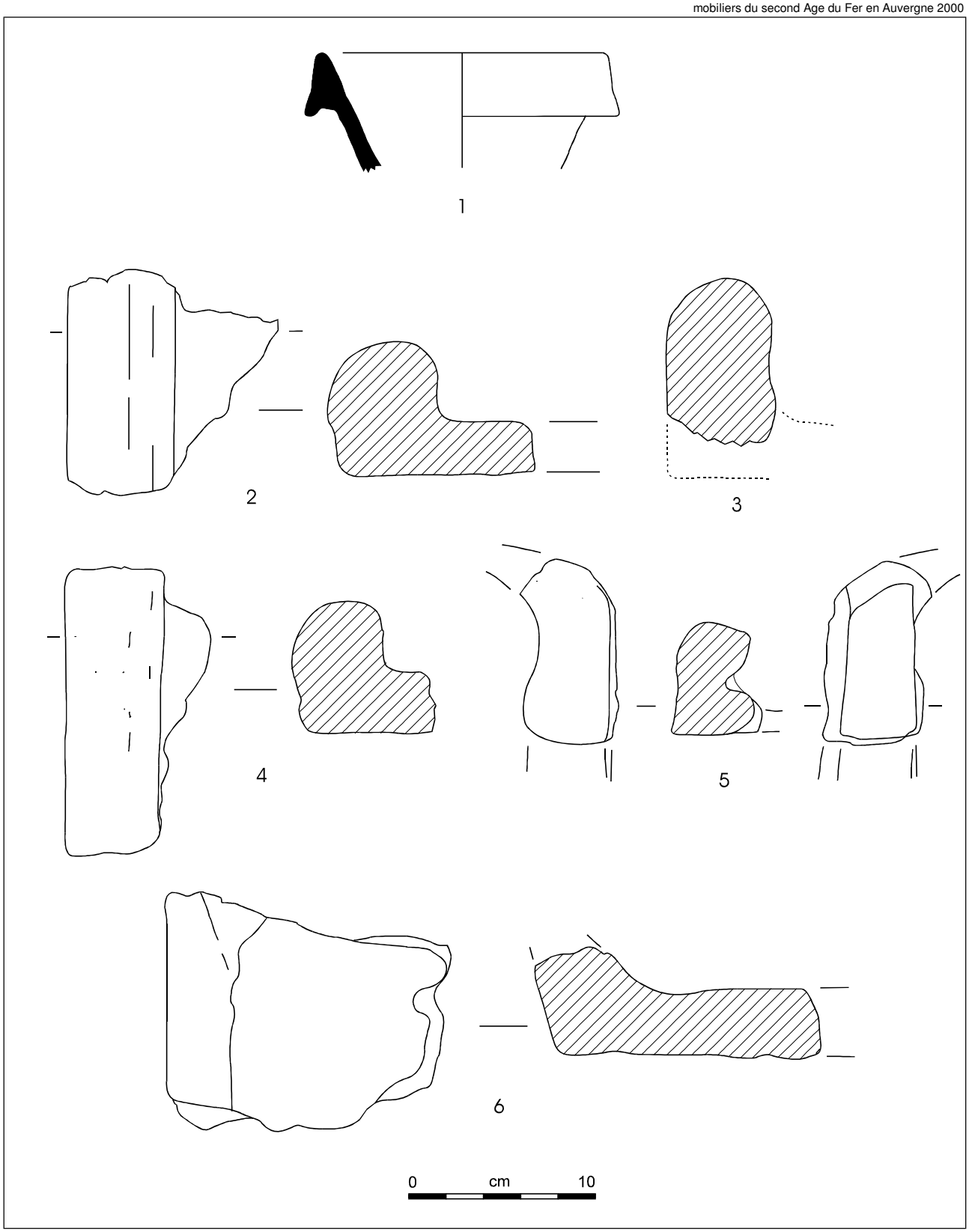

Fig. 15 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – amphore (1) et rebords de plaques de foyer (2-6) (éch. 1/3).

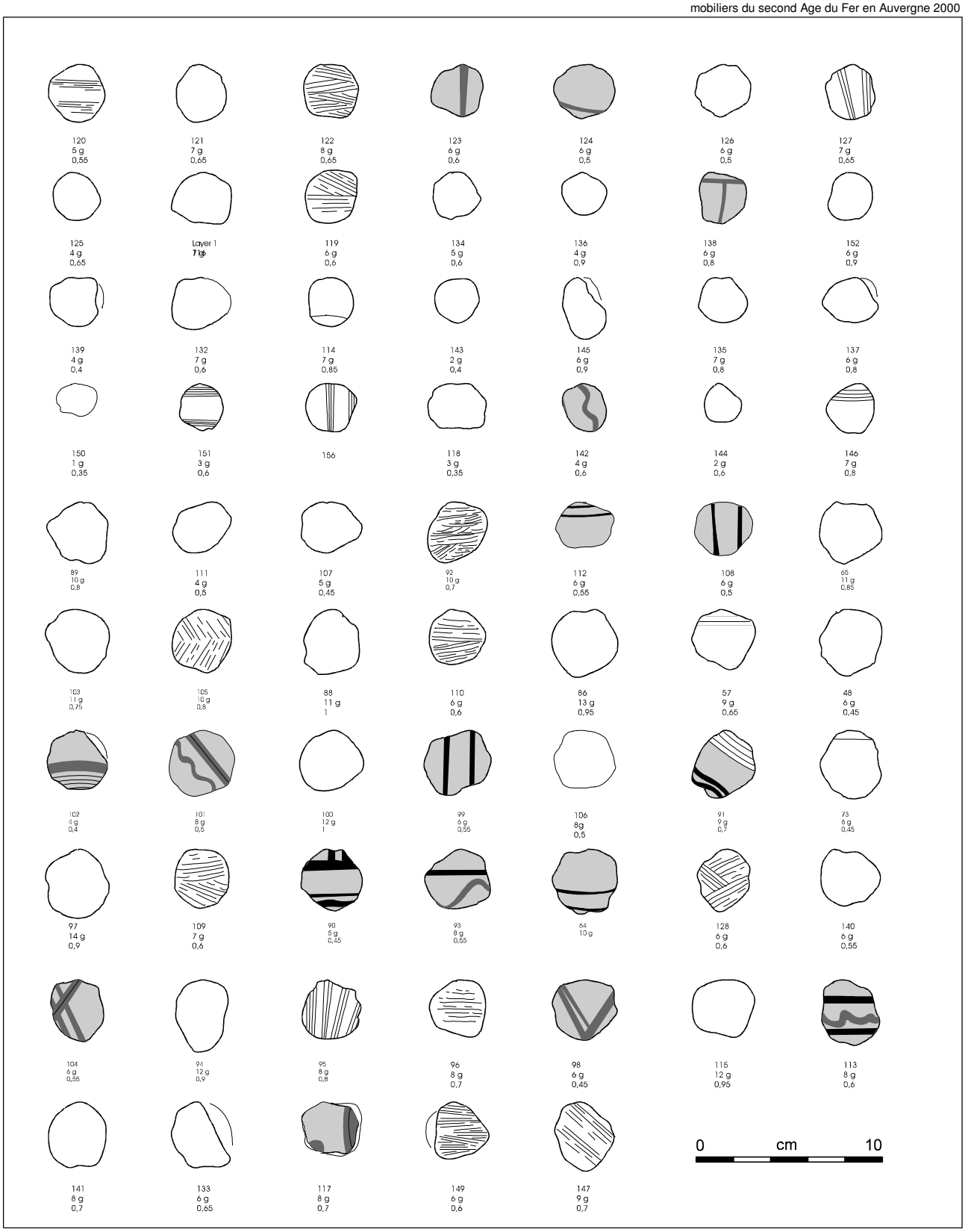

Fig. 16 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – rondelles en céramique (éch. 1/3).

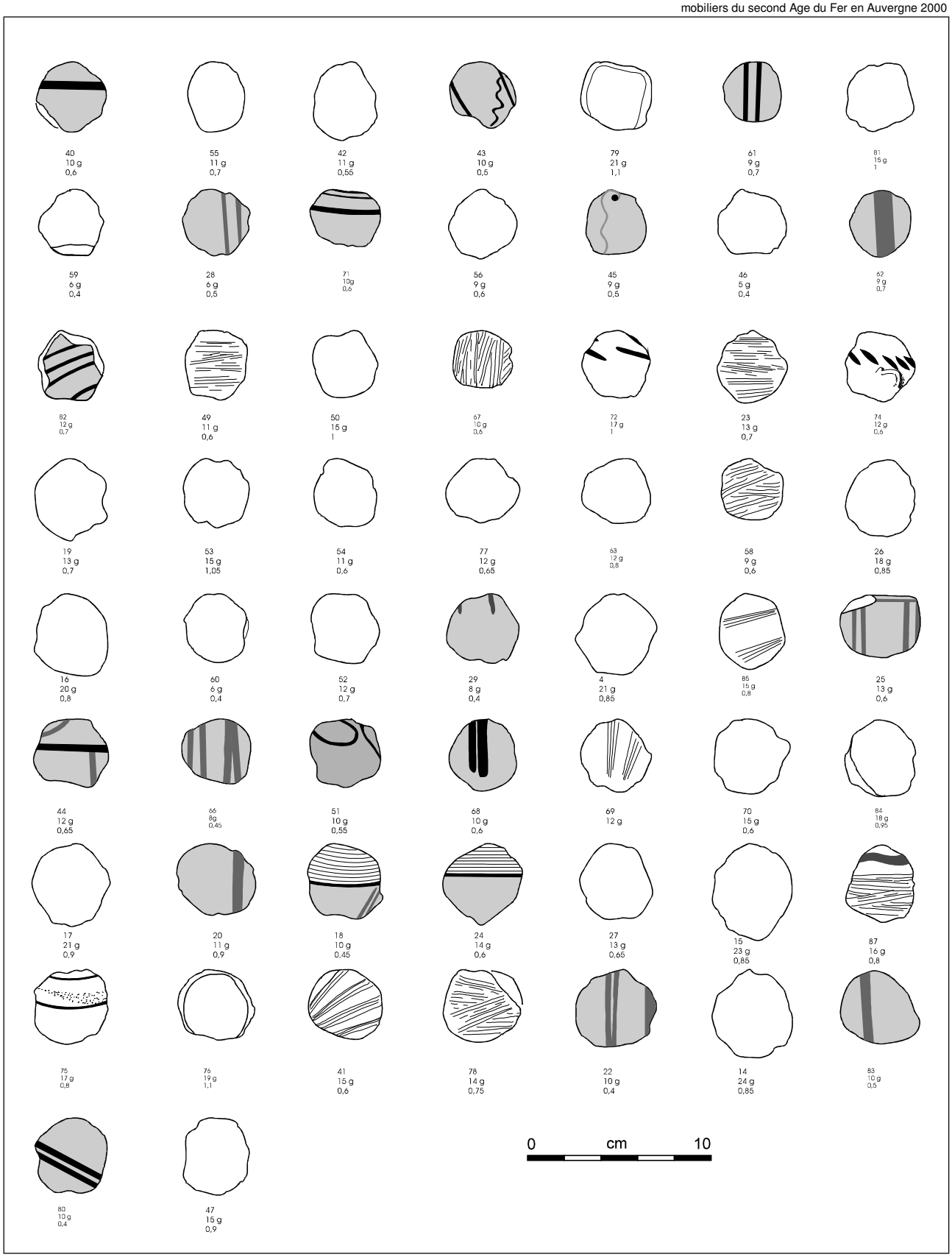

Fig. 17 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – rondelles en céramique (éch. 1/3).

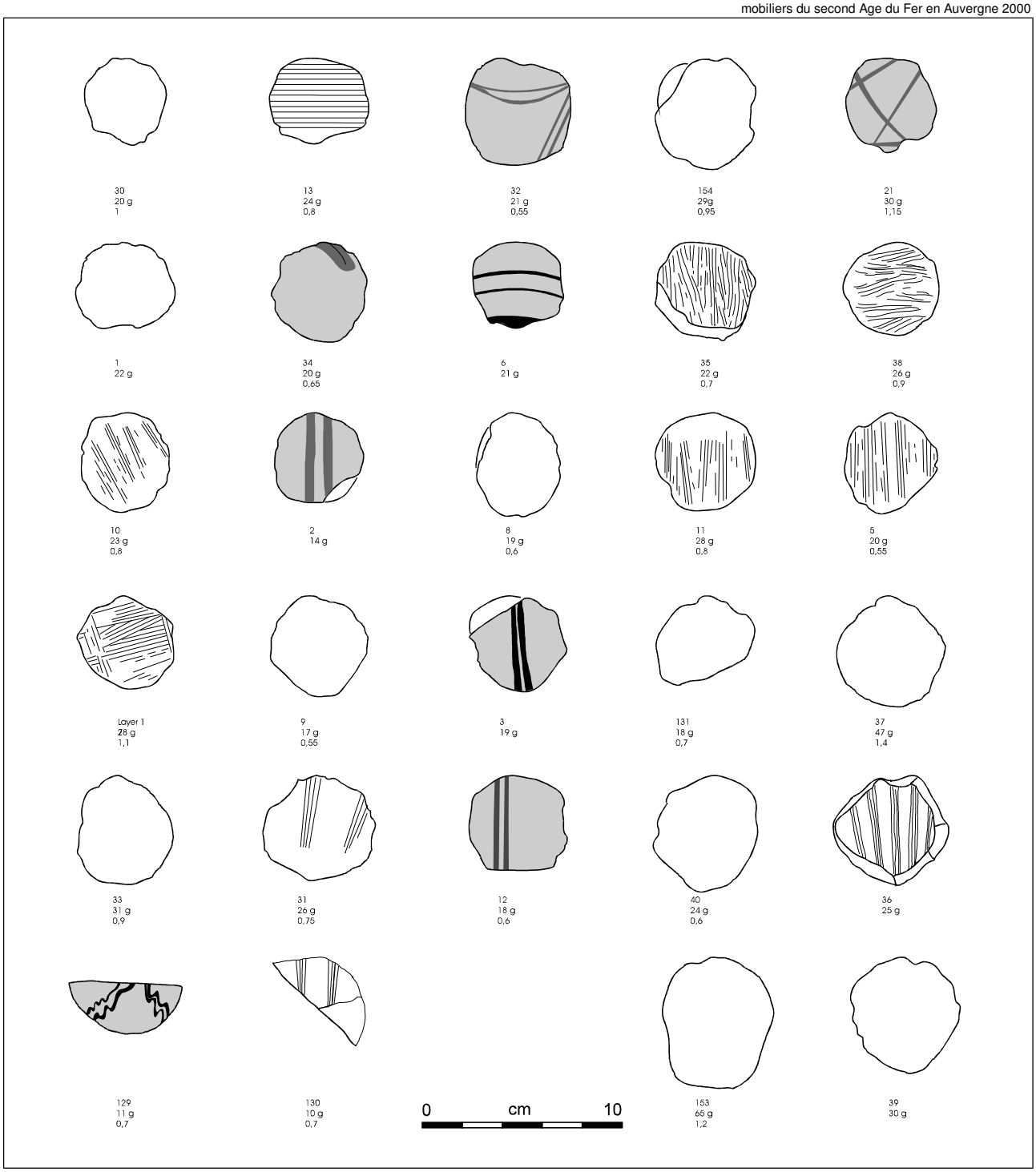

Fig. 18 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – rondelles en céramique (éch. 1/3).

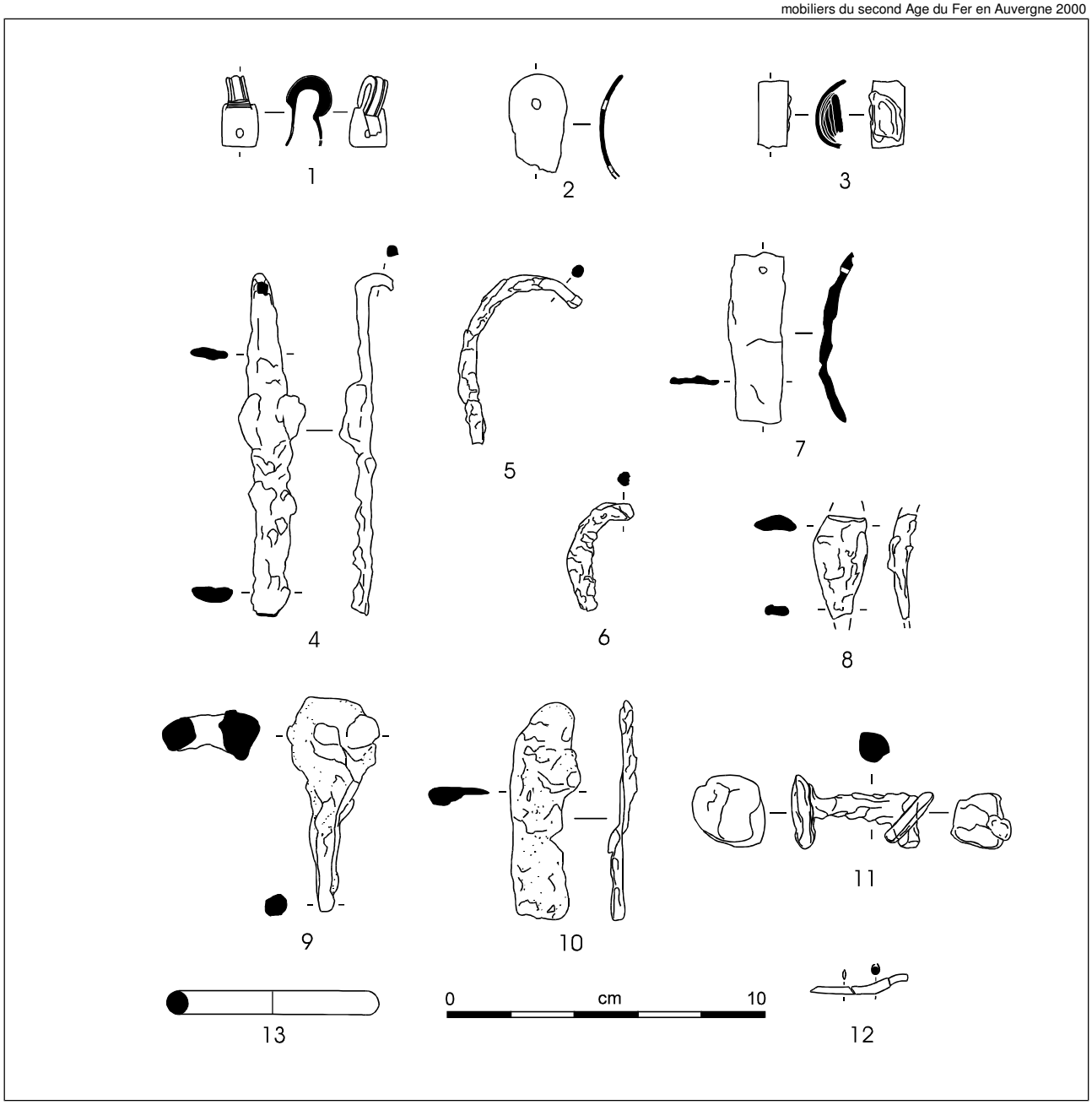

Fig. 19 : Varennes-sur-Allier, Terrain Pimpart, St 165 – petit mobilier : fer (1-3), alliage cuivreux (4-11), matière organique (12) (éch. 1/2).

La structure 5557 (La Tène D1) sur le site du "Patural" à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Yann Deberge, Vincent Guichard,
Matthew Loughton, Lionel Orengo

N° site : 63 113 347 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND
Toponyme : Le Patural
Pseudonyme : site de Gerzat
Responsable de la fouille : Jonathan DUNJLEY et John COLLIS
Etude du mobilier : Yann DEBERGE (céramique), Matthew LOUGHTON (amphore), Lionel ORENGO (petit mobilier), Vincent GUICHARD (céramique campanienne, monnaie).
Dessin : Yann DEBERGE (céramique), Matthew Loughton (amphore), Lionel ORENGO (petit mobilier)

1. Présentation générale

Le site du Pâtural a fait l'objet d'une fouille extensive (environ 8800 m²) dans un cadre programmé (de 1985 à 1994) puis préventif (1995). L'objectif initial était, au travers de cette étude de cas, de tenter de mieux caractériser les sites ouverts de plaine de la Tène finale en Basse-Auvergne et d'en préciser les relations avec les *oppida* voisins.
Cette excavation permit la mise en évidence d'une occupation dense concernant principalement la fin du IIIe s. et surtout le IIe s. avant J.-C (Fig. 1). Celle-ci se développe, au sud d'un ruisseau, sous la forme de grands enclos fossoyés au sein desquels sont implantés des structures sur poteaux porteurs. Il est à noter que l'importance de l'occupation va crescendo au cour du IIe siècle pour atteindre son apogée à la Tène D1. Le site est ensuite désaffecté soudainement à la fin du IIe s. ou au tout début du Ier s. avant J.-C. Il ne sera réoccupé qu' un siècle plus tard par une petite nécropole rurale.

2. Description de la structure

La structure étudiée, qui se situe dans la partie nord du site (Fig. 2), correspond à un paléochénal dont le fonctionnement s'est étalé probablement, depuis la protohistoire ancienne (âge du Bronze ?) jusqu'à l'époque romaine. Comme à l'accoutumé pour ce type de structure, le lit du ruisseau à fait l'objet de recreusements successifs (anthropiques ou naturelles) et de comblements complexes qui en rendent son interprétation délicate.
La proximité immédiate de l'installation latènienne a eu cependant une influence importante sur le mode et le rythme de comblement de la structure. Le lit initial du ruisseau (5557) après une phase de sédimentation vraisemblablement naturelle a fait l'objet d'un comblement massif à l'aide de pierres et d'un abondant mobilier céramique (Fig. 2 : coupe). Cette première phase de comblement aboutit à la constitution d'une couche d'environ 30 cm quasiment exclusivement composée de mobilier pour la plupart céramique. Cette couche qui n'est autre qu'un des comblements du ruisseau a d'ailleurs reçu à la fouille la dénomination "d'épandage 3231". Ce dépôt de mobilier, probablement en vue de consolider la berge sud du ruisseau, s'est accompagnée de la construction d'un vague muret à l'aide de blocs de basalte et de fragments de meules (US 917). A cette phase de comblement atypique succède une épisode plus "conventionnel" qui entraîne le comblement définitif du ruisseau, au moins sur sa partie sud. Le mobilier y est moins abondant et le dépôt moins structuré. La structure est enfin recreusée, probablement anthropiquement, plus au nord ménageant ainsi un nouveau lit large pour le ruisseau (structure 1936).

3. Quantification du mobilier, protocole d'étude

Il a été décidé d'étudier séparément le mobilier provenant de "l'épandage 3231" et du comblement qui le surmonte (dénommé "comblement final de 5557"). Ces deux ensembles sont caractérisés par une abondance d'éléments céramiques indigènes (18311 restes pour 3231 et 8646 restes pour le comblement final de 5557) et d'importation (respectivement 1139 et 755 restes) (Tab. 1). Compte tenu de la masse considérable de mobilier, seul 1/4 (4782 restes) et 1/7 (1375 restes) de la céramique indigène ont été pris en compte alors que la totalité des importations a été étudiée. Le décompte du nombre de restes a porté sur tous les tessons de taille appréciable (supérieure à 5/10 cm²).
La détermination du nombre d'individus a été effectuée, après recollage, sur la partie morphologiquement significative du vase (fond ou lèvre) la plus représentée (très souvent la lèvre). Les recollages sont d'ailleurs très rares puisqu'ils concernent environ 2 % des tessons, soit environ 120 tessons pour les deux phases de comblements.
L'intégralité du petit mobilier a été pris en compte à l'exception des instruments de moutures pour lesquels le décompte s'est arrêté aux éléments les plus aisément identifiables. Les plaques de foyer n'ont pas été étudiées.

Le mobilier collecté dans ces deux comblements distincts stratigraphiquement est homogène et appartient sans ambiguïté au début de la Tène D1 (cf. *infra* : fosse 34 du site de La Grande Borne et fosse 5 de Pontcharaud). L'intérêt que présente l'étude conjointe de ces deux ensembles est d'une part de conforter cette attribution chronologique, notamment par le petit mobilier, et surtout de tenter de mettre en évidence l'antériorité de 3231 sur le dernier comblement de 5557 au travers du faciès mobilier.

		céramique indigène								importation				Total
		grossière		fine		peinte		indet.	total	amphore	camp.	pâte claire	total	
		forme haute	forme basse	forme haute	forme basse	forme haute	forme basse							
"épandage" 3231	NR	2831 59%	458 10%	959 20%	337 7%	149 3%	2 0%	46 1%	**4782**	1119 98%	23 2%	4 0%	**1139**	**5921**
	NMI	166 24%	282 40%	104 15%	135 19%	12 2%	2 0%	0 0%	**701**	20 69%	8 28%	1 3%	**29**	**730**
comblement final de 5557	NR	743 54%	129 9%	337 25%	86 6%	80 6%	0	0	**1375**	731 97%	22 3%	2 0%	**755**	**2130**
	NMI	64 27%	89 38%	28 12%	46 19%	9 4%	0	1 0%	**237**	5 4/10e	7 6/10e	0	**12**	**250**

Tab. 1 : Pâtural, structure 5557 : données statistiques sur le mobilier céramique indigène et d'importation.

4. Epandage 3231

4.1. La céramique indigène (Y.D)

4.1.1. La céramique grossière

Elle représente la majeure partie du mobilier céramique présent dans ce premier remplissage de la structure 5557. En effet avec 3289 restes et 448 vaisselles elle correspond aux 2/3 des restes et des individus dénombrés (Tab. 1). Cette situation tranche franchement avec celle observée pour la fosse 34 du site de la Grande Borne sur lequel les éléments en céramique grossière sont moins fréquents (41%) que ceux en céramique fine (59%) (cf. *infra*).

Elle est dans la majorité des cas modelée (3215 restes, 411 individus) bien que certains éléments paraissent avoir été tournés ou finis au tour (74 restes, 37 individus). Le mode de cuisson généralement employé est une cuisson réalisée dans une atmosphère mal contrôlée (mode B') bien qu'une cuisson mieux contrôlée ait pu être employée (mode A : réducteur-oxydant) pour certains vases (pots de stockage et peut-être pour les jattes d'Aulnat). L'utilisation d'une partie de ces contenants pour la préparation culinaire, d'où de nombreux passages au feu, rend néanmoins difficile ce type d'observations. Ces céramiques grossières possèdent une pâte "sableuse" comprenant de gros dégraissants (3 à 5 mm) de quartz, feldspath et micas.

	type	NR	% NR	NMI	% NMI
formes hautes	pot de stockage	480	15 %	35	8 %
	pot à cuire	1400	43 %	73	16 %
	autre	951	29 %	58	13 %
	total	2831	87 %	166	37 %
formes basses	jatte d'Aulnat	232	7 %	156	35 %
	jatte à bord rentrant	155	5 %	59	13 %
	jatte à bord mouluré	67	2 %	63	14 %
	jatte à goulot verseur	2	-	2	-
	autre	2	-	2	-
	total	458	13 %	282	63 %
Total		3289	100 %	448	100 %

Tab. 2 : Pâtural, "épandage 3231" : données statistiques sur la céramique grossière.

Les vases se répartissent pour 1/3 et 2/3 entre formes hautes et formes basses (Tab. 2). Le grand nombre de restes indéterminés dans les formes hautes (ligne "autre" du tableau 2) résulte d'une plus grande fragmentation de ces contenants mais aussi d'une attribution erronée d'une partie des fragments de panse appartenant à des formes basses.

L'éventail des formes est très limités et renvoie à trois fonctions principales : stocker, préparer et cuire les aliments. Il est à noter que la jatte dite "d'Aulnat" représente à elle seule 1/3 du corpus des céramiques grossières.

Les formes hautes

Le premier type de contenant correspond à des grands **vases de stockage** (**35 individus**, Fig. 3, n° 1-6) dont la forme, déjà présente à la Tène C1 et à la Tène C2 (par exemple dans le fossé 12/13 –Guichard, Orengo 1999- et dans la fosse 38 –cf. *supra*- du site de La Grande Borne), a achevé son processus de standardisation. Toujours modelés, ces pots ont fait l'objet d'une cuisson en mode primitif (mode B') et plus

rarement en mode réducteur-oxydant (mode A, 6 individus). Ils présentent un diamètre important (entre 24 et 46 cm), un col, vertical ou peu infléchie, relativement haut, ainsi qu'une lèvre éversée. La liaison col/panse est souvent anguleuse et le fond plat et étroit. La forme générale, relativement globulaire, nous est donnée par un exemplaire complet trouvé dans la fosse 5 du site de Pontcharaud (cf. *infra* : Fig. 3, n° 1). Le col de ces pots est systématiquement lissé et la panse comporte un peignage couvrant. La liaison col/panse est soulignée par un décor estampé ou incisé, continu ou ponctuel. Un exemplaire se distingue tout particulièrement par un diamètre important (65 cm ; Fig. 3, n° 6) bien qu'il présente toutes les caractéristiques (pâte, mode de montage, mode de cuisson) des pots précédemment évoqués.

Le second type de contenant correspond à des **pots à cuire** (**73 individus** ; Fig. 4, n° 1-2 et 6-13) de forme plus ou moins globulaire, comprenant un col droit ou légèrement infléchie, et une lèvre arrondie légèrement éversée. Les rares exemplaires complets connus régionalement nous permettent de leur restituer une forme relativement trapue (cf. *infra* : fosse 5 de Pontcharaud, Fig. 3 n° 2). Ces vases, toujours modelés et cuits en mode B', comportent le plus souvent une baguette disposée à la liaison col/panse, parfois soulignée par une cannelure (n° 1-2 et 9). Le col est systématiquement lissé (voir même repris au tour lent) et la panse fait l'objet d'un peignage généralement couvrant. Juste sous à la liaison col/panse, figure un décor peigné (Fig. 4 , n° 1-2, 6-10 et 13) ou incisé (n° 11-12), ponctuel (n° 1, 6-7, 11-12) ou continu (n° 2, 7-10, 13). Les nombreux fonds plats découverts dans la structure sont vraisemblablement à associer pour partie à ce type de contenant.

On note, à côté de ce type plusieurs **autres pots** (**58 individus**) aux formes **moins typiques** ou difficilement identifiables mais dont la fonction semble être également celle de la cuisson. Ils correspondent principalement à un vase de forme ovoïde et à col vertical (Fig. 4, n° 3), à un petit pot ovoïde à bord infléchie et à fond plat (Fig. 4, n° 5), et à un vase de forme ovoïde à ouverture large qui comporte une mouluration sur la face interne de sa lèvre éversée (Fig. 4, n° 4). On identifie ce dernier à un pot à cuire dit de "Besançon" dont le type appartient à la Tène D1 (type 1d dans Barral 1998). Ce type de pot, fréquent en territoires ségusiave et éduéen, n'est que très rarement rencontré en Basse-Auvergne (on en connaît quelques exemplaires sur le site d'Aigueperse-"Le Clos Clidort", Jouannet 1996). Enfin, il faut signaler la présence d'un vase en céramique tournée pourvu d'une baguette peu marquée à la liaison col/panse qui appartient à un type apparemment caractéristique de la Tène C2 (cf. *supra* : fosse 38 du site de la Grande Borne) et qui revêt ici un caractère probablement résiduel (non illustré).

Les formes basses

Les formes basses, comprennent en premier lieu les **jattes dite "d'Aulnat"** qui bien que déjà présentes sporadiquement dans les ensembles appartenant à la phase immédiatement antérieure sur le site du "Patural" (1 exemplaire sur total de 135 individus dans l'ensemble 43905 attribué à La Tène C2/D1 – Deberge, Featherby étude en cours-) deviennent ici très largement représentées (**156** individus ; Fig. 5, n° 1-8). Ces contenants, toujours modelés, présentent une pâte sableuse et un mode de cuisson (mode A ?) qui rend leur identification très aisée. Ces jattes possèdent une forme ouverte relativement profonde, un bord légèrement rentrant et une lèvre arrondie. Elles sont surtout caractérisées par la présence de deux anses réalisées, de façon diamétralement opposée, dans la masse du pot ("œillets") et qui sont destinées à assurer leur préhension et leur suspension au-dessus du foyer. Leur diamètre à l'ouverture est généralement compris en 18 et 30 cm. Le bord et les anses, toujours lissés, sont parfois soulignés par une légère cannelure (n° 8). Un décor est systématiquement présent quelques centimètres sous le bord. Il est obtenu par peignage, incision ou estampage, et peut-être ponctuel ou continu. La panse comporte en outre un peignage qui est généralement couvrant. Les nombreux fonds plats aux diamètres relativement faible (environ 5 à 12 cm) sont probablement à associer pour partie à cette forme.

Comme pour les jattes d'Aulnat, les **jattes à bord mouluré**, peu présentes à la phase antérieure sur le site du "Patural" (1 individus dans l'ensemble 43905), comptent désormais pour une part importante des formes basses (**63 individus** ; Fig. 6, n° 10-13 et Fig. 7, n° 1-8). Majoritairement modelés, ces céramiques ont pu parfois faire l'objet d'une régularisation au tour lent (28 cas). La pâte et le mode de cuisson les rapprochent des jattes d'Aulnat. Ces jattes, relativement profondes, présentent une ou plusieurs cannelures sur leur bord qui peut être droit, peu infléchi (Fig. 6, n° 10-12) ou, dans la plupart des cas, franchement rentrant (Fig. 6 n° 13 et Fig. 7 n° 1-8). Le bord est généralement lissé à l'intérieur et à l'extérieur. Les surfaces externes et internes peuvent être laissées brutes, lissées ou encore faire l'objet d'un peignage. Un décor supplémentaire fait de bandes lissées rectilignes ou ondées est souvent appliqué à l'intérieur et/ou à l'extérieur du pot (Fig. 6, n° 12-13 et Fig. 7, n° 1, 3-8) généralement de façon rayonnante mais parfois aussi obliquement.

Une variante particulière de ces jattes à bord mouluré comprend un goulot verseur immédiatement placé sous le bord. Ces **jattes à goulot verseur** (**2 individus** ; Fig. 5, n° 9-10) présentent les mêmes caractéristiques (pâtes, mode de montage et de cuisson, finition et décoration) que les jattes à bord mouluré. Elles s'en distinguent cependant par un diamètre nettement supérieur (environ 30 cm pour les 2 exemplaires rencontrés).

Les **jattes à bord rentrant** comptent encore pour une part non négligeable des formes basses en céramique grossière (**59 individus** ; Fig. 6, n° 1-9). Toujours modelées, elles sont généralement cuites en mode primitif. Elles présentent une grande variété de profils qui rend une caractérisation plus fine difficile. Les exemplaires sont plus ou moins profonds et présentent des lèvres plus ou moins infléchies et épaisses. Leur surface externe ou interne peut-être laissée brute, complètement (n° 3) ou partiellement lissé (n° 1-2, 4-5, 9) et plus rarement balayées (14 individus). Comme pour les jattes à bord mouluré, elles comportent un décor supplémentaire fait de bandes lissées rectilignes ou ondées disposées de façon rayonnante à l'intérieur du vase (10 individus) et/ou obliquement à l'extérieur du vase (5 individus). Un exemplaire se différencie nettement des autres : il s'agit d'une jatte relativement profonde aux parois quasiment verticale et qui comporte un balayage et un décor de bandes lissées sur sa face externe (n° 8). Ce type paraît caractéristique des ensembles régionaux appartenant à la Tène D1 (cf. *infra* : fosse 5 de Pontcharaud).

Un dernier exemple notable est une **jatte profonde** d'un diamètre important (36 cm) comportant une **lèvre triangulaire** (Fig. 7, n° 12). Cette forme ne présente pas, à notre connaissance, d'équivalent régional bien que ses caractéristiques (pâte, mode de cuisson, finition) la rapproche des formes basses précédemment décrites.

4.1.2. La céramique fine

Faisant suite à un processus engagé aux phases précédentes (cf. fossé 12/13 –Guichard, Orengo 1999- et fosse 38 –cf. *supra*- du site de la Grande Borne), la céramique fine est désormais majoritairement tournée (1055 restes et 170 individus) ou finie au tour (137 restes et 52 individus), et plus rarement modelée (151 restes et 15 individus) (Tab. 3). La cuisson est généralement faite en mode A (réducteur-oxydant ; 1317 restes et 231 individus) souvent suivi d'un enfumage (943 restes et 209 individus). La cuisson en mode B' est rarement employée (6 restes, 6 individus) et la cuisson en mode réducteur total (mode B) qui fait son apparition reste relativement marginale (20 restes, 2 individus). Une dernière catégorie technologiquement marquée qui apparaît à La Tène D1 en Auvergne est également présente dans la structure. Il s'agit d'éléments (généralement des cruches) en **pâte claire non calcaire** dont la provenance locale est clairement établie (cruche dite "de Gergovie"). Avec **17 restes** (soit 0,3 % du nombre total de restes ou 1,3 % des tessons de céramique fine) et aucun individu identifiable, elle est encore cependant franchement marginale dans cet ensemble.

	type	NR	% NR	NMI	% NMI
formes hautes	-	959	74 %	104	44 %
	total	959	74 %	104	44 %
formes basses	jatte à bord rentrant	192	15 %	70	29 %
	jatte à bord mouluré	6	1 %	6	2 %
	imitation de campanienne	65	5 %	54	23 %
	autre	74	6 %	5	2 %
	total	337	26 %	135	56 %
Total		1296	100 %	239	100 %

Tab. 3 : Patural, "épandage 3231" : données statistiques sur la céramique fine.

La proportion en formes hautes et formes basses est relativement équilibrée rejoignant en cela les proportions observées dans d'autres ensembles contemporains (par exemple la fosse 34 du site de la Grande Borne –cf. *infra*-).

Les formes hautes

La détermination de la morphologie des formes hautes se heurte à une fragmentation importante de cette catégorie de mobilier et à un faible taux de remontage. On peut néanmoins identifier quelques éléments qui apparaissent d'ailleurs comme typique de la Tène D1 dans les ensembles régionaux étudiés.

En premier lieu, et ce sont peut-être les éléments les moins significatifs, on rencontre des **pots ovoïdes** (Fig. 8, n° 1 et 2-3 ?), parfois de grandes dimensions, à col légèrement rentrant à lèvre éversée. Ces vases ont fait l'objet d'un lissage complet ou partiel mais qui affecte systématiquement le col et la lèvre.

A côté de cette forme, sont présents des **pots à panse élevée** (Fig. 8, n° 4-5 ? et 6-7). Ces vases possèdent une ouverture large, un col peu infléchie voir même cylindrique, et une lèvre peu éversée à éversée. Le col et une partie de la panse sont systématiquement lissés, et une baguette est généralement présente à la liaison col/panse. L'exemplaire le mieux préservé révèle la présence d'un décor fait de bandes lissées

rectilignes et ondées disposées verticalement et horizontalement (n° 7). Ces exemplaires sont en tout point comparable à ceux présents dans la fosse 34 du site de La Grande Borne (cf. *infra*).

Les **fonds cintrés** (Fig. 8, n° 8-9 et 11) sont probablement à associer à ce type de contenant. On doit enfin noter la présence d'un unique **pieds creux** (Fig. 8, n° 10).

On note par ailleurs dans cet ensemble que les **décors lissés complexes** (faits de bandes curvilignes ou obliques) sont moins présents (**12 restes** ; Fig. 8, n° 14) que les **décors lissés simples** (bandes rectilignes horizontales ou verticale ; **79 restes** ; Fig. 8, n° 12-13). Ce déséquilibre, coïncide avec un recourt moins fréquent à l'emploi des **épaulement** (**4 restes, 3 individus**) au profit de celui de **baguettes** plus étroites (**29 restes, 15 individus**). Ces observations tendent à montrer que les grands vases à épaulement à décor lissé complexe typique de La Tène C2 (cf. *supra* : fosse 38 du site de La Grande Borne) et encore présents au "Patural" dans le fossé 43905 (attribué à La Tène C2/D1) ont quasiment tous disparus au profit d'exemplaires, apparemment de taille plus réduite, comportant un décor lissé simple et des baguettes.

Enfin, il faut signaler l'apparition des **décors à la molette** (**25 restes**) et ce sur des formes relativement nouvelles (Fig. 8 n° 17-19). Ces molettes, dont le motif de base est un carré, sont couvrantes et organisées selon des lignes horizontales ou obliques.

Les formes basses

Les formes basses, qui sont aussi plus facilement déterminables, présentent une plus grande variété de formes. Leur mode de finition (souvent un lissage très soigné) rend cependant difficile l'identification de la technique de montage employée.

Les **jattes à bord rentrant** (**192 restes, 70 individus** ; Fig. 9, n° 1-5) dominent le corpus. Une part non négligeable d'entre elles a été modelée (15 individus) ou finie au tour (38 individus), et seul 17 individus ont été tourné de façon certaine. Comme pour les exemplaires en céramique grossière, leur profil est de forme très variable. Certains exemplaires se démarquent cependant par une lèvre en bourrelet particulièrement marquée parfois presque circulaire (n° 2-3) qui semble typique de cette phase chronologique . La surface de ces jattes est totalement ou partiellement lissée. Un décor supplémentaire fait de bandes lissées disposées de façon rayonnante ou horizontalement est parfois présent (n° 4-5). Un fond plat, qui possède un pieds légèrement dégagé, est à associer à ces jattes (n° 6).

A côté de ces jattes à bord rentrant, on doit mentionner la présence d'exemplaires à **bord mouluré** (**6 individus**, non illustrés) en céramique fine ou mi-fine, finis au tour.

Un autre type de contenant est représenté par un large éventail de formes en céramique finie au tour (7 individus) ou tournée (47 individus) prenant pour modèles les vases appartenant au répertoire de la céramique campanienne A. Ces **imitations de campanienne** (**65 restes, 54 individus** ; Fig. 9, n° 6-14 et Fig. 10, n° 1-16) reprennent plus ou moins fidèlement les formes des **bols Lamb. 31/33** (**46 individus** ; Fig. 9, n°6-14 et Fig. 10, n°1-7) et des assiettes ou coupes **Lamb. 27** (**3 individus** ; n° 8-10), **Lamb. 6** (**3 individus** ; n° 12) et **Lamb. 36** (**2 individus** ; n° 11). Certains exemplaires imitant les Lamb. 31/33 comportent, fait totalement nouveau par rapport au répertoire d'origine, une baguette disposée juste sous le bord (7 individus ; Fig. 10, n°4-7). Les **fonds annulaires** retrouvés dans la structure (**6 exemplaires** ; n° 13-15) sont vraisemblablement à associer à ce type de vases, notamment celui comportant un décor estampé de palmettes (n° 15) qui reprend assez fidèlement le modèle existant en céramique campanienne. Ces vaisselles sont systématiquement lissées et ont quasiment toutes fait l'objet d'une cuisson en mode A suivie d'un enfumage de surface. La décoration consiste en une succession de bandes lissées disposées horizontalement (non figurées) généralement à l'extérieur du vase et plus rarement en la réalisation de filets peints blancs à l'intérieur du vase (n° 7 et 10).

On doit enfin mentionner la présence d'un fond annulaire, appartenant vraisemblablement à une forme basse, qui comprend une demi-sphère rapportée au centre de celui-ci (Fig. 10, n° 16). Un décor lissé est disposé autour de cette protubérance centrale.

4.1.3. La céramique peinte

La **céramique peinte**, relativement abondante dans les contextes régionaux de La Tène C2 et de La Tène D1 (entre 7 et 10%), est ici peu présente (**151 restes**, **14 individus ;** soit environ 3 % du corpus). De plus, peu de formes sont clairement identifiables.

On peut cependant dire que les **formes hautes** sont majoritairement représentées (**149 restes** et **14 individus**) par rapport aux **formes basses** (**2 restes, 2 individus**). Les éléments identifiables appartenant aux formes hautes correspondent à des vases de forme élancée (Fig. 11, n° 1 et 3), à un col cylindrique haut (n° 2), à un exemplaire à lèvre striée (n° 4) et à un pieds cintré (n° 5). Pour les formes basses, on rencontre une jatte à bord rentrant peinte en blanc (n° 6) surtout présente de La Tène C2 (*cf. supra* : fosse 38 de La

Grande Borne) ainsi qu'une imitation de Lamb. 36 intégralement peinte en rouge (n° 7). Aucun décor n'a été retrouvé suffisamment complet pour permettre une identification.

4.2. La céramique d'importation (V.G. , M.L.)

4.2.1. La céramique à pâte claire calcaire

Cette catégorie se réduit à 3 tessons de panse et à une anse verticale qui appartiennent à au moins une cruche.

4.2.2. La céramique à vernis noire (V.G.)

Avec 16 tessons et 8 individus identifiés, la céramique campanienne est relativement bien représentée dans cet ensemble. On doit d'abord souligner que la collection ne comprend que de la campanienne A. Compte tenu d'observations nombreuses et cohérentes faites tant en Gaule chevelue que dans le monde méditerranéen, cette particularité indique que la série ne peut en tout état de cause dépasser la fin du IIe s. avant J.-C.

Le répertoire morphologique comprend :
- 5 ou 6 coupes ou **assiettes Lamb. 27** (Fig. 11, n° 10-12),
- 1 **assiette Lamb. 36** (n° 9),
- 1 **coupe Lamb. 33b** (n° 8),
- 1 **assiette Lamb. 28** (n° 14).

L'absence de formes réputées tardives (Lamb. 5/7, Lamb. 6) ou du moins surtout fréquentes à une époque tardive confirme la non-représentation du faciès propre à la première moitié du Ier s. avant J.-C. L'essentiel appartient au répertoire "classique" du IIe s. avant J.-C., sans qu'il soit possible de préciser d'avantage. C'est le cas en particulier des assiettes Lamb. 27 parmi lesquels on ne relève aucune variante ancienne Lamb. 27ab et, au contraire, de nombreux exemplaires de finition médiocre qui dénotent une date plutôt récente. La présence d'un pied décoré d'une combinaison estampage-guillochis (n° 13) conforte ces observations d'une datation plutôt tardive de l'ensemble.

4.2.3. Les amphores (M.L.)

Présentation

Cette structure contient 1119 tessons d'amphore républicaine (65,5 kg) dont 25 fragments de lèvres qui correspondent à 20 vaisselles (Tab. 4 ; Fig. 12).

tessons	poids (kg).	lèvres	NMI
1119	65,5	25	20

Tab. 4 : Patural 3231. Dénombrement des tessons d'amphores vinaires italiques.

Méthode du ratio hauteur/largeur de la lèvre (méthode Hesnard et Gateau)

gréco-italiques (Hesnard)	gréco-italiques (Gateau)	transition gréco-italiques / Dressel 1A (Gateau)
10	14	2

Tab. 5 : Patural 3231. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores vinaires italiques (méthode Hesnard et Gateau).

Selon les critères établis par A. Hesnard pour ce ratio (pour plus de détail sur la méthode cf. § 3.3.du chapitre introductif), 10 (53%) des amphores seraient des gréco-italiques alors que d'après les ceux proposés par F. Gateau elles seraient au nombre de 14 (74%), 2 (20 %) autres appartiendrait alors à un type de transition avec les Dressel 1A (Tab. 5).

Répartition en classes (méthode Guichard)

hauteur moyenne (mm)	inclinaison moyenne (°)	représentation des différentes classes (Guichard 1997 : 133-135)				
		1	1 ou 2	2	2 ou 3	3
29	63	13	3	4	0	0

Tab. 6 : Patural 3231. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores vinaires italiques (méthode Guichard).

La répartition en classe (d'après Guichard 1997) montre que la majorité des lèvres (13 individus, 65% du NMI) appartient à la classe 1 et seraient par conséquent des gréco-italiques probables (Tab. 6). Trois lèvres

(15%) appartiennent à la classe 1 ou 2 et quatre lèvres (20 %) à la classe 2, et correspondraient à des Dressel 1A "ancienne" et des Dressel 1A. Aucun exemplaire ne renvoie aux classes 2 ou 3 et 3. La hauteur et l'inclinaison moyenne des lèvres figurent toutes deux dans la fourchette de celle caractérisant les gréco-italiques.

Datation
Les lèvres de gréco-italiques dominent l'assemblage des amphores républicaines de l'épandage 3231 avec un faible nombre de lèvres d'amphore Dressel 1A ou d'exemplaires de transition avec les gréco-italiques (7 lèvres). Deux lèvres d'amphores gréco-italiques (Fig. 12 n° 1-2) se rapprochent d'exemplaires datés de la fin du IIIe ou du début du IIe s. av. J.-C. à Ampurias (Sanmarti-Grego 1985 : 152-153, fig. 28-29), à Lattes (Py 1990 et 1994) et à Pech-Maho (Solier 1979). L'une d'entre elles (Fig. 12 n° 1) présente d'ailleurs le faciès le plus archaïque de toutes les lèvres d'amphores républicaines découvertes dans le Puy-de-Dôme. La morphologie de deux lèvres (Fig. 12, n° 4 et 9) est similaire à celle d'exemplaires découverts dans l'épave de La Chrétienne C (Joncheray 1975) qui est datée de 175-150 av. J.-C. (Parker 1992, 141-142). De plus, cet ensemble présente un faciès nettement différent de celui mis en évidence dans l'ensemble provenant de la fosse 5 de Pontcharaud (cf. *infra*), pour lequel une datation à la toute fin du IIe s. avant J.-C. a été retenue.
Si une datation haute doit être exclue au vu du mobilier associé, on peut vraisemblablement considérer, notamment en raison de la faible proportion de Dressel 1A et de l'absence d'exemplaire tardif, que cet assemblage s'est constitué autour de 140/130 av. J.-C.

4.3. Le petit mobilier (L.O., Y.D.)
4.3.1. La parure (L.O.)
Les éléments de parure sont représentés par :
- deux fragments de bracelets en pâte de verre de couleur pourpre à section en D (H3a/G36-e : Fig. 13, n° 1-2) typique de La Tène D1;
- deux fragments de bracelets en matière organique fossilisée l'un à section circulaire (Fig. 13, n° 3) et l'autre présentant plutôt une section en D (Fig. 13, n° 4) ;
- 4 perles toriques en pâte de verre :
  - deux perles de couleur bleu (G. VI. ; Fig. 13, n° 5-6) typique de La Tène D1,
  - une perle de couleur bleu clair décorée de spirales opaques de couleur blanches (G. VIIB. ; Fig. 13, n° 7) typique de La Tène D,
  - une perle translucide incolore avec une feuille interne opaque de couleur jaune typique de La Tène C2/D1 (G. I ; Fig. 13, n° 8).

4.3.2. Autre petit mobilier (L.O.)
Quatre fusaïoles en terre cuite (Fig. 13, n° 10-12), un fragment d'os travaillé (Fig. 13, n° 9) ainsi qu'une bille (?) en céramique (Fig. 13, n° 13) ont également été retrouvés dans l'épandage 3231.

4.3.3. Instruments de mouture (Y.D.)
Tous les fragments appartenant aux instruments de mouture n'ont pu être, pour le moment, pris en compte et seuls les éléments les plus facilement identifiables ont été étudiés. Ils correspondent à deux mortiers réalisés dans un basalte à texture bulleuse (Fig. 13, n° 14-15), dont un qui présente un pied légèrement dégagé, à une *meta* (Fig. 13, n° 16) et deux *catilli* (Fig. 13, n° 17-18) appartenant à des meules rotatives, réalisés dans le même matériau.

La *meta* correspond au type B2d défini pour les instruments de mouture découverte sur le site de Lattes (*meta* minces à trou axial perforant ; Py 1992). Sur ce site, les exemplaires de ce type apparaissent au plus tôt au Ier s. avant J.-C. Les deux fragments de *catilli* appartiennent, selon le même classement, au type B2f (*catillus* épais à bandeau) qui n'est pas, sur ce même site, daté précisément.
Sur le site de la Grande Borne, la présence de meules rotatives est attestée de façon certaine dès la fin du IIIe s. avant J.-C. avec notamment 4 fragments dans le fossé 12/13 (Guichard, Orengo 1999), et celle de *catillus* épais à bandeau dès la première moitié du IIe s. avant J.-C. avec 1 exemplaire dans le comblement de la fosse 38 (cf. *supra*). Les mortiers sont quant à eux présents dans les contextes régionaux de La Tène C2 et de La Tène D1. On en trouve notamment sur le site de La Grande Borne dans la fosse 38 (cf. *supra*),datée de La Tène C2, ainsi que dans la fosse 61 du site d'Aigueperse datée de La Tène C2/D1 (Guichard *et al.* 1999). L'attribution à La Tène D1 de ces éléments ne pose en soit aucun problème.

4.4. Les monnaies (V.G.)
Trois potins ont été découverts dans 3231.

Potin arverne “ au long cou ”
D/ tête informe faite de deux globules, l’un en croissant, et liés à une tige commune
R/ équidé simplifié, caracolant à gauche, la queue relevée, sur une ligne de sol droite ; bord circulaire relevé
Allen 1971 : fig. 40-42 ; Nash 1978 : fig. 594.

Ce potin est la première espèce de métal vil des Arvernes. Il est attesté en grande quantité dans les horizons contemporains de la fosse 34 de La Grande Borne et sur le site de Corent.
Un exemplaire (non illustré).

Potin
D/ tête casquée à gauche, pouvant prendre la forme d'un mannequin ;
R/ taureau sans tête et au long cou à droite, torque au-dessus, ligne de sol esquissée au-dessous.
Blanchet 1905 : 246, fig. 112-113 ; Lyon 372 ; BN 5257-5261
Ce potin, abondant au Mont Beuvray, est attribué aux Eduens. Son émission semble contemporaine du potin au long cou (seconde moitié du IIe siècle et début du Ier siècle).
Deux exemplaires (non illustrés).

Cet ensemble, dominé par des monnaies de potin, est conforme aux données du centre-est de la Gaule pour la période de La Tène D1 (Guichard *et al.* 1993 ; Guichard, Gentric 1997).

4.5. Datation
Le mobilier céramique issus de 3231 présente un faciès nettement postérieur à celui des ensembles régionaux connus et attribués au milieu du IIe s. avant J.-C. (par exemple celui de la fosse 61 à Aigueperse –Guichard *et al.* 1999-). Il est en revanche proche des ensembles datés de la fin du IIe s. avant J.-C. (cf. *infra* : fosse 34 de La Grande Borne, fosse 5 de Pontcharaud) bien qu'il s'en distingue cependant par l'absence ou la faible fréquence de certains éléments considérés comme chronologiquement caractéristiques.

Les principales caractéristiques de cet ensemble sont, pour la céramique :
- une standardisation des formes hautes en céramique grossière (pot de stockage et pot à cuire),
- l'apparition dans cette même catégorie d'éléments nouveaux (jatte d'Aulnat et jatte à bord mouluré) et ce en proportion très importante,
- la généralisation de la finition par peignage des formes hautes et basse en céramique grossière,
- la généralisation de l'emploi du tour rapide au dépend de la réalisation selon la technique du modelage pour la céramique fine,
- une disparition des formes hautes à épaulement et à décor lissé au profit de vases aux dimensions plus restreintes employant de nouvelles solutions décoratives (lissage simple et baguettes),
- l'apparition massive des imitations de céramique campanienne au dépend des jattes à bord rentrant,
- la timide apparition des vases cuits en mode réducteur total, des vases en pâte claire non calcaire et des décors à la molette.

Les importations confirment cette attribution à la seconde moitié du IIe s. avant J.-C. Les amphores, dont le faciès diffère de celui mis en évidence dans la fosse 5 de Pontcharaud, fournissent une datation basse aux alentours 140/130 avant J.-C.
Le petit mobilier qui comprend essentiellement des bracelets en verre à section en D et des perles toriques confirme une attribution à La Tène D1. Il est à noter qu'aucune fibule de Nauheim et qu'aucun bracelet tubulaire en tôle de bronze ne provient de cet ensemble. Cette observation en rejoint une autre faite à Roanne où certains bracelets en verre, d'ailleurs considérés comme typique de la Tène D1, sont présents dans l'horizon immédiatement antérieur (horizon 2 : 130-120) à celui de l'apparition des fibules de Nauheim et des bracelets tubulaires (horizon 3 : vers 110-100) (Lavendhomme, Guichard 1997 : p. 165).
Le faciès monétaire, dominé par les bronzes coulés, confirme une attribution à La Tène D1.

5. Comblement final de 5557
5.1. La céramique indigène (Y.D.)
5.1.1. La céramique grossière
La céramique grossière représente, comme pour l'épandage 3231, la majorité du mobilier céramique (Tab. 1) avec 872 restes (63%) et 153 individus (64%).

Elle présente des caractéristiques identiques à celles observées pour l'épandage : modelage (854 reste, 151 individus) et cuisson en mode B' (855 restes et 152 individus) majoritairement utilisés.

La proportion entre formes hautes et formes basses ne varie que très peu par rapport à la première phase de remplissage et reste toujours en faveur des secondes (42 % contre 58 %) (Tab. 7).

On retrouve, dans ce remplissage, les mêmes formes que celles présentes dans 3231 et ce dans des proportions très proches, à l'exception cependant des vases de stockages qui sont proportionnellement deux fois plus présents.

	type	NR	% NR	NMI	% NMI
formes hautes	pot de stockage	252	29 %	24	16 %
	pot à cuire	278	32 %	28	18 %
	autre	213	24 %	12	8 %
	total	743	85 %	64	42 %
formes basses	jatte d'Aulnat	71	8 %	49	32 %
	jatte à bord rentrant	21	2 %	16	10 %
	jatte à bord mouluré	22	3 %	17	11 %
	jatte à goulot verseur	1	-	1	1 %
	autre	14	2 %	6	4 %
	total	129	15 %	89	58 %
Total		872	100 %	153	100 %

Tab. 7 : Patural, comblement final de 5557 : données statistiques sur la céramique grossière.

On rencontre principalement :
pour les formes hautes :- des **vases de stockage** (**24 individus**, Fig. 14, n° 1-5),
- des **pots à cuire** (**28 individus**, Fig. 15, n° 1-11),

pour les formes basses : - des **jattes à bord rentrant** (**16 individus**, Fig. 16, n° 1-5),
- des **jattes à bord mouluré** (**17 individus**, Fig. 16, n° 6-8),
- des **jattes d'Aulnat** (**49 individus**, Fig. 14, n° 6-12),
- une **jatte à goulot verseur** (**1 exemplaire**, non représenté).

On doit ajouter à ces formes basses deux éléments atypiques. Le premier correspond à un jatte profonde de forme globulaire comportant une lèvre épaissie aplatie (Fig. 16, n° 10). Le second est une jatte profonde à lèvre aplatie (Fig. 9, n° 9). Pour cette dernière, on connaît des exemples proches (types 4115 et 5115) sur le site de Roanne dans des fosses appartenant aux horizons 1 à 4 (soit en entre 160-140 et 80-70 av. J.-C.) définis pour ce site (Lavendhomme, Guichard 1997 : 92-94, pl. 25, 30 et 37).

5.1.2. La céramique fine

Comme pour l'épandage 3231, la céramique fine compte pour seulement environ 1/3 du mobilier tant en nombre de restes (423 restes) qu'en nombre d'individus (74 individus).
Cette céramique est majoritairement tournée (402 restes, 69 individus) ou finie au tour (9 restes, 1 individus) et très rarement modelée (12 restes, 4 individus). La cuisson est faite en mode A, souvent suivi d'un enfumage (307 restes, 62 individus). La catégorie des **pâtes claire non calcaire** est nettement plus fréquente (**26 restes** –2 %- et **3 individus** –1 %-) que précédemment.

	type	NR	% NR	NMI	% NMI
formes hautes	-	337	80 %	28	38 %
	total	337	80 %	28	38 %
formes basses	jatte à bord rentrant	48	11 %	20	27 %
	imitation de campanienne	29	7 %	20	27 %
	autre	9	2 %	6	8 %
	total	86	20 %	46	62 %
Total		423	100 %	74	100 %

Tab. 8 : Patural, comblement final de 5557 : données statistiques sur la céramique fine.

Là encore, la proportion entre formes hautes et formes basses ne varie que très peu par rapport celle de l'épandage 3231, bien que la situation observée se soit légèrement accentuée (38 % des vases pour les premières contre 62 % pour les secondes) (Tab. 8).

On retrouve globalement les mêmes formes que celles mises en évidence dans 3231. On note la présence d'éléments absents dans ce premier remplissage mais déjà présent dans les fosses 34 de la Grande Borne et 5 de Pontcharaud (cf. *infra*).

On rencontre principalement :
pour les formes hautes :- des **pots ovoïdes** (Fig. 17, n° 2 et 5),
- des **pots à panse élevée** (Fig. 17, n° 1),
- des éléments appartenant à des **cruches ansées à col tronconique** (Fig. 17, n°3-4 et 6?) dont la forme paraît reprendre plus ou moins fidèlement celles des pichets gris catalans,
- des **vases à panse ovoïde et col tronconique**, cuit en mode réducteur et portant un décor fait d'une molette couvrante (Fig. 17, n° 8 et 9?)
- des éléments provenant de **cruches en pâte claire non calcaire** qui correspondent à des imitations régionales de formes méditerranéennes (Fig. 17, n° 15-17).

A cela on doit ajouter une fréquence plus élevée de tessons comportant un décor réalisé à la molette (7 % des tessons appartenant à des formes hautes contre seulement 2 % pour 3231) ainsi que l'absence d'éléments appartenant aux vases à épaulements encore présents dans 3231.

pour les formes basses : - des **jattes à bord rentrant** (**20 individus**, Fig. 17, n° 10-14),
- des **imitations de campaniennes** (**20 individus**, Fig. 18, n° 1-11), comprenant essentiellement des formes dérivées des Lamb. 31/33 (19 individus dont 6 exemplaires à baguette) et une possible imitation de Lamb. 5/7 (n° 11) ; certains exemplaires sont cuits en mode réducteur total (n° 1 ? et 3),
- une **jatte en céramique à pâte claire non calcaire** normalement pourvue de deux anses horizontales (Fig. 17, n° 18), notamment présente dans la fosse 34 de La grande Borne (cf. *infra*), qui correspond à une imitation d'un modèle en pâte claire calcaire dont un exemplaire est connu dans la fosse 5 de Pontcharaud (cf. *infra*).

5.1.3. La céramique peinte

La **céramique peinte**, est légèrement mieux représentée dans cet ensemble que dans 3231 (6 % des tessons et 4% des vases) et sa fréquence se rapproche de celle observée dans les contextes régionaux de La Tène C2 et de La Tène D1. Néanmoins, les **80 restes et 9 individus** appartenant à cette catégorie de céramique sont difficilement identifiables.
On peut cependant dire que tous les tessons et les individus appartiennent à des **formes hautes**. Les deux éléments clairement identifiable correspondent à un exemplaire à lèvre striée (Fig. 18, n° 12) identique à celui découvert dans 3231, et à une cruche intégralement peinte en blanc dont la forme rappelle celle des cruches à pâte claire non calcaire (Fig.18, n° 13).

5.2. La céramique d'importation (V.G. , M.L.)

5.2.1. La céramique à pâte claire calcaire

Cette catégorie n'est représenté que par 2 tessons de panse appartenant vraisemblable à une cruche.

5.2.2. La céramique à vernis noire (V.G.)

La céramique campanienne est encore bien représenté dans cet ensemble puisque l'on a dénombré 22 tessons et 7 vaisselles. Comme pour 3231, l'assemblage ne comprend que de la campanienne A qui se réparti de la façon suivante (éléments identifiables) :
- **4 assiettes Lamb. 27** (Fig. 19, n° 1-4),
- **1 assiette Lamb. 36** (n° 5).

Il faut y ajouter deux fonds comportant un décor guilloché et estampé (n° 6-7).

La datation proposée pour les éléments appartenant à 3231 semble pouvoir être retenue ici, à savoir la seconde moitié du IIe s. avant J.-C. et peut-être même, en raison de la présence de deux fonds associant des décors estampés et guillochés, la fin du IIe siècle.

5.2.3. Les amphores (M.L.)

Présentation

Le remplissage final de cette structure comprend 731 tessons d'amphore républicaine (48,8 kg) dont 22 fragments de lèvres qui correspondent à 5 individus (Tab. 9).

tessons	poids (kg).	lèvres	NMI
731	48,8	22	5

Tab. 9 : Patural comblement final de 5557. Dénombrement des tessons d'amphores vinaires italiques.

Méthode du ratio hauteur/largeur de la lèvre (méthode Hesnard et Gauteau)

gréco-italiques (Hesnard)	gréco-italiques (Gateau)	transition gréco-italiques / Dressel 1A (Gateau)
0	2	1

Tab. 10 : Patural comblement final de 5557. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores vinaires italiques (méthode Hesnard et Gateau).

D'après la méthode établie par A. Hesnard, il n'y aurait pas de gréco-italiques dans cet ensemble alors que celle utilisée par F. Gateau aboutirait à identifier 2 lèvres de gréco-italiques et une lèvre de transition avec les Dressel 1A (Tab. 10).

Répartition en classes (méthode Guichard)

hauteur moyenne (mm)	inclinaison moyenne (°)	représentation des différentes classes (Guichard 1997 : 133-135)				
		1	1 ou 2	2	2 ou 3	3
37	74	1	1	2	1	0

Tab. 11 : Patural comblement final de 5557. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores vinaires italiques (méthode Guichard).

La répartition en classe (d'après Guichard 1997) montre que les lèvres se répartissent dans les classes 1, 1 ou 2, 2 et 2 ou 3 (Tab. 11) ce qui indique la présence de gréco-italiques (1 ou 2 exemplaire), de Dressel 1A (2 ou 3 exemplaires) et de Dressel 1A tardive (1 exemplaires). La hauteur et l'inclinaison moyenne des lèvres figurent toutes deux dans la fourchette de celles caractérisant les Dressel 1A.

Datation

Cet ensemble contient une plus grande variété de lèvres, malgré un nombre d'individus plus restreints, et semble plus récent que le premier remplissage 3231 (majorité de Dressel 1A, présence de Dressel 1A tardive et faible fréquence de gréco-italiques). Il présente un faciès proche de celui mis en évidence dans l'ensemble provenant de la fosse 5 de Pontcharaud (cf. *infra*), pour lequel a été retenue une datation à la toute fin du IIe s. avant J.-C. Cependant, ces observations ne portent que sur un assemblage de 5 individus et l'existence d'un recollage entre les deux ensembles montre qu'il sont au moins en partie contemporain. Une datation autour de 120 avant J.-C. peut-être avancée.

5.3. Le petit mobilier (L.O., Y.D.)

5.3.1. La parure (L.O.)

Les éléments de parure sont relativement abondant dans cet ensemble. Ils comprennent :

- 4 bracelets en pâte de verre :
  - 2 bracelets de couleur pourpre à section en D (H3a/G36-e : Fig. 20, n° 1-2) typique de La Tène D1,
  - 1 bracelet de couleur bleue à section en D (H3a#/G38-e : n° 3) typique de La Tène C2/D1 et de La Tène D1,
  - 1 bracelet de couleur pourpre à section triangulaire (H2/G37-e : n° 4) typique de La Tène D1 ;
- 3 bracelets à jonc plein en alliage cuivreux :
  - un bracelet à section circulaire de type serpentiforme (n° 5) assez typique des sépultures féminines les plus riches en Bohême datées de La Tène B2,
  - un bracelet à jonc plein, atypique (La Tène D?), de section ovale (n° 9),
  - un bracelet à jonc plein, atypique (La Tène D?), de section ovale (n° 10), terminé par une surépaisseur ;
- 3 bracelets tubulaires en tôle d'alliage cuivreux :
  - un bracelet tubulaire (n° 6), de section circulaire, typique de La Tène D1,
  - un bracelet tubulaire (n° 7), de section ovale, décoré, typique de La Tène D1,
  - un bracelet tubulaire (n° 8), de section circulaire, décoré, typique de La Tène D1 ;
- 5 perles toriques en pâte de verre :
  - une perle translucide incolore (G. III. : n° 11) typique de La Tène D1,
  - deux perle de couleur pourpre (G. X. ; n° 12-13) typique de La Tène D,
  - une perle translucide incolore décorée de spirale de couleur jaune opaque (G. IIIB. ; n° 14) typique de La Tène D,
  - une perle de couleur bleu décorée d'une couverte jaune opaque très endommagée dont la forme initiale n'est pas identifiable (spirales ?) (G. VIID. : n° 15), typique de La Tène D.
- 5 fibules en alliage cuivreux :
  - 3 fibules de Nauheim (n° 16-18) typique de La Tène D1,

- 2 fragments de ressort à corde interne 2X2 spires appartenant vraisemblablement à des fibules de Nauheim (n° 19-20).

5.3.2. Autre petit mobilier (L.O.)

Quatre fusaïoles en terre cuite (Fig. 21, n° 3-6), un fragment de couteau en fer (n° 1), un outil en fer (n° 2) ainsi que 3 graffitis sur céramique ont également été retrouvé dans le comblement final de 5557.

5.3.3. Instruments de mouture (Y.D.)

Comme pour 3231 seuls les éléments les plus facilement identifiables ont été pris en compte. Ils correspondent à trois fragments de *metae* (Fig. 21, n° 1-3) et à trois *catilli* (n° 4-6) de meules rotatives. A l'exception d'une des *metae* qui a été réalisé dans un grés fin (n° 1), tous les autres éléments ont été taillés dans un basalte à texture bulleuse.
Les *metae* sont à identifier, pour deux d'entre elles au type B2d (n° 1 et 3), défini pour les instruments de mouture découverte sur le site de Lattes (*meta* minces à trou axial perforant ; Py 1992) ainsi qu'au type B2b (n° 2 : *meta* épaisse à trou axial perforant) pour une dernière. Sur ce site, les exemplaires du premier type apparaissent au plus tôt au Ier s. avant J.-C. et les secondes ne dépassent pas la fin du IIe s. avant J.-C. Les trois fragments de *catilli* sont épais et présentent un bandeau. Un exemplaire possède un trou latéral (n° 5).
Comme pour les exemplaires découverts dans 3231, ces éléments sont connus régionalement dans les contextes de La Tène C2 et D1. Une attribution à La Tène D1 ne pose par conséquent aucun problème.

5.4. Les monnaies (V.G.)

Quatres monnaies, toutes des bronzes coulés, ont été dénombrées dans ce comblement.

Potin arverne " au long cou "
D/ tête informe faite de deux globules, l'un en croissant, et liés à une tige commune
R/ équidé simplifié, caracolant à gauche, la queue relevée, sur une ligne de sol droite ; bord circulaire relevé
Allen 1971 : fig. 40-42 ; Nash 1978 : fig. 594.
Ce potin est la première espèce de métal vil des Arvernes. Il est attesté en grande quantité dans les horizons contemporains de la fosse 34 de La Grande Borne et sur le site de Corent.
Trois exemplaires (non illustré)

Portin biturige
D/ Tête à droite, les cheveux rangés en mèches enroulées du coté de la face.
R/ Cheval marchant à gauche; au dessus A renversée; en dessous trois annelets; à l'exergue, une rangée de traits obliques.
Nash 1978 : fig. 542-545.
Ce potin est attribué aux Bituriges.

Cet ensemble, dominé par des monnaies de potin, est conforme aux données du centre-est de la Gaule pour la période de La Tène D1 (Guichard *et al.* 1993 ; Guichard, Gentric 1997).

5.5. Datation

Le mobilier céramique issus du comblement final de 5557 présente un faciès globalement identique à celui de "l'épandage 3231". Il s'en distingue cependant par la présence d'éléments, absents dans 3231, qui sont en revanche présents dans les ensembles attribués au dernières décennies du IIe s. avant J.-C.

Ce faciès légèrement plus évolué est caractérisé par:
- une fréquence plus élevé de céramique en pâte claire non calcaire rejoignant les taux observées pour la fosse 34 de La Grande Borne (cf. *infra*) et reprenant certaines formes importées (jatte à anses horizontales) présentes dans le comblement de la fosse 5 de Pontcharaud (cf. *infra*),
- la présence de cruches ansées à col tronconique attestées dans les deux fosses précitées,
- une fréquence accrue de décor à la molette et ce sur des formes identiques (pots ovoïdes à baguette) à celle observées dans le comblement de l'ensemble de Pontcharaud (cf. *infra* : Fig. 6 n°2-3 et Fig. 7 n° 1),
- une fréquence légèrement plus élevée d'éléments cuits en mode réducteur total.

L'étude des amphores confirme l'existence d'un faciès légèrement plus récent que celui observé dans 3231 qui se rapprocherait de celui de la fosse 5 de Pontcharaud (cf. *infra*) même si ces observations ne porte que sur un échantillon restreint de lèvres.
L'étude du petit mobilier confirme cette attribution à la toute fin du IIe s. avant J.-C. avec notamment, la présence quantitativement importante de fibules de Nauheim, de bracelets tubulaires en tôle de bronze et d'un bracelet en verre pourpre de section triangulaire. Il est à noter, que ces éléments, également présent dans la fosse 34 de La Grande Borne (cf. *infra*) n'apparaissent pas en Auvergne avant le dernier quart du

IIe s. avant J.-C. A Roanne, les fibules de Nauheim et les bracelets tubulaires apparaissent dans les ensembles de l'horizon 3 dont le centre de la fourchette se situe vers 110/100 avant J.-C. (Lavendhomme, Guichard 1997).

6. Discussion

Ces deux ensembles, chronologiquement proches, nous offrent l'opportunité de préciser les différentes étapes d'apparition des nouveaux éléments mobiliers sur une période courte située entièrement dans les dernières décennies du IIe s. avant. J.-C., soit La Tène D1a.

On peut ainsi résumer les observations faites précédemment sur nos deux ensembles :

- épandage 3231 - vers 140/120 :

- répertoire de la céramique grossière dominée par les vases de stockage, les pots à cuire, jattes d'Aulnat et les jattes à bords moulurés,
- répertoire de la céramique fine dominé par les vases à panses élevés, les imitations de céramique campanienne, les jattes à bord rentrant ; apparition en faible proportion de la céramique réductrice, des pâtes claires non calcaires et des décors à la molette,
- amphores comprenant une part importante de types anciens (gréco-italiques ou Dressel 1A anciennes) et en revanche peu d'éléments tardifs,
- présence de parure annulaire en verre typique de La Tène D1 (bracelet à section en D pourpre et perles toriques),
- faciès monétaire dominé par les monnaies de potin.

- comblement final de 5557 vers 130/110 :

- répertoire de la céramique grossière inchangée,
- pour la céramique fine : apparition de nouvelles formes (cruche à col tronconique, pot ovoïdes à baguette), fréquence accrue des céramiques à pâte claire non calcaire et des décors à la molette,
- amphores : part plus importante de Dressel 1A et présence de Dressel 1A "tardives",
- apparition de bracelets de verre (pourpre) à section triangulaire à côté des éléments précédemment présents (bracelets à section en D pourpre et bleu, et perles toriques),
  apparition de la fibule de Nauheim et des bracelets tubulaires en tôle de bronze,
- faciès monétaire inchangé.

Même si ces observations demandent à être confirmées par l'étude d'autres ensembles, elles témoignent, à notre avis, de la possibilité d'établir une chronologie fine des mobiliers pour cette fin du IIe s. avant J.-C.

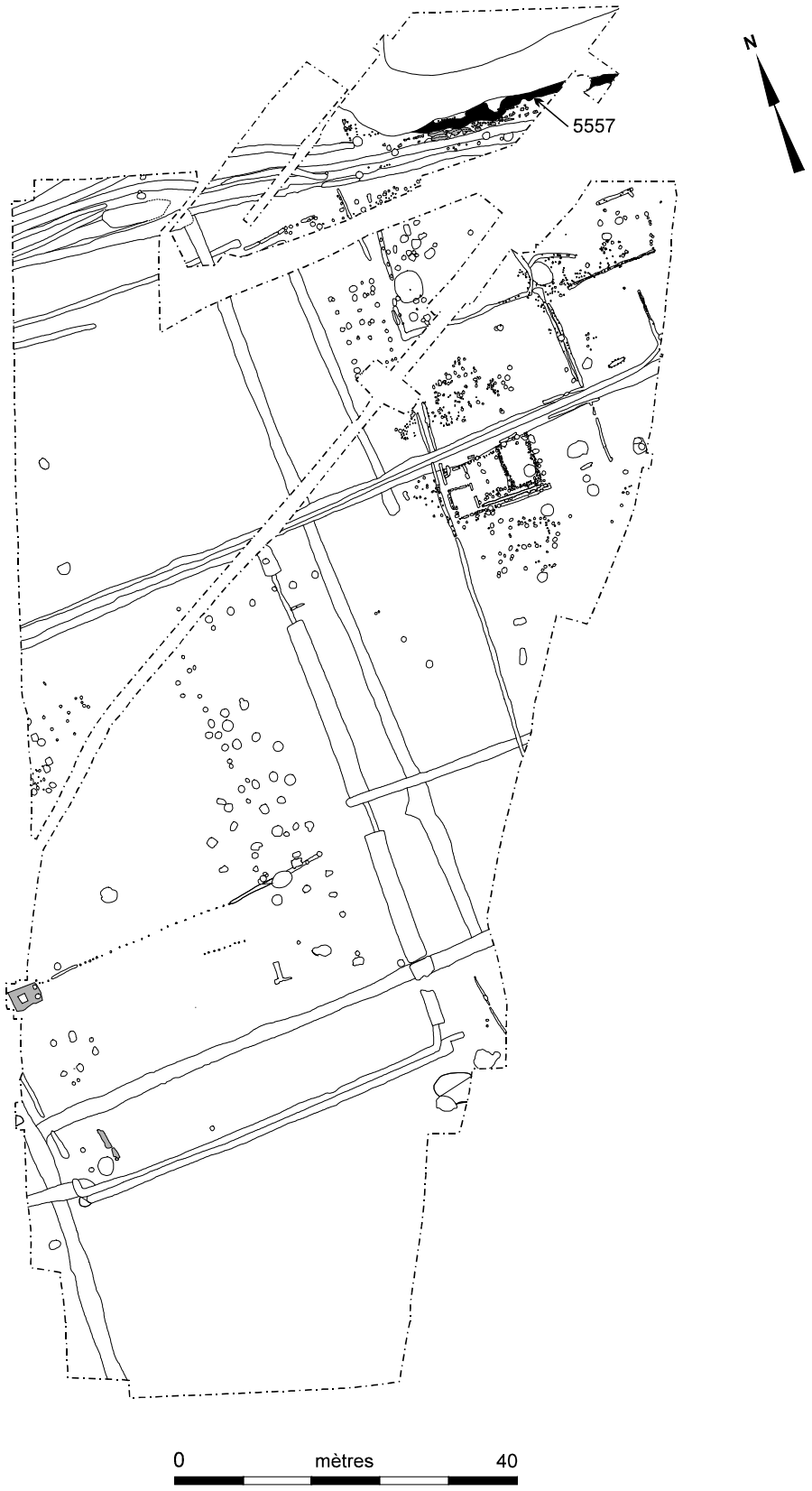

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, Le Patural – plan d'ensemble des structures de La Tène C et D et localisation de la structure étudiée (éch. 1/800).

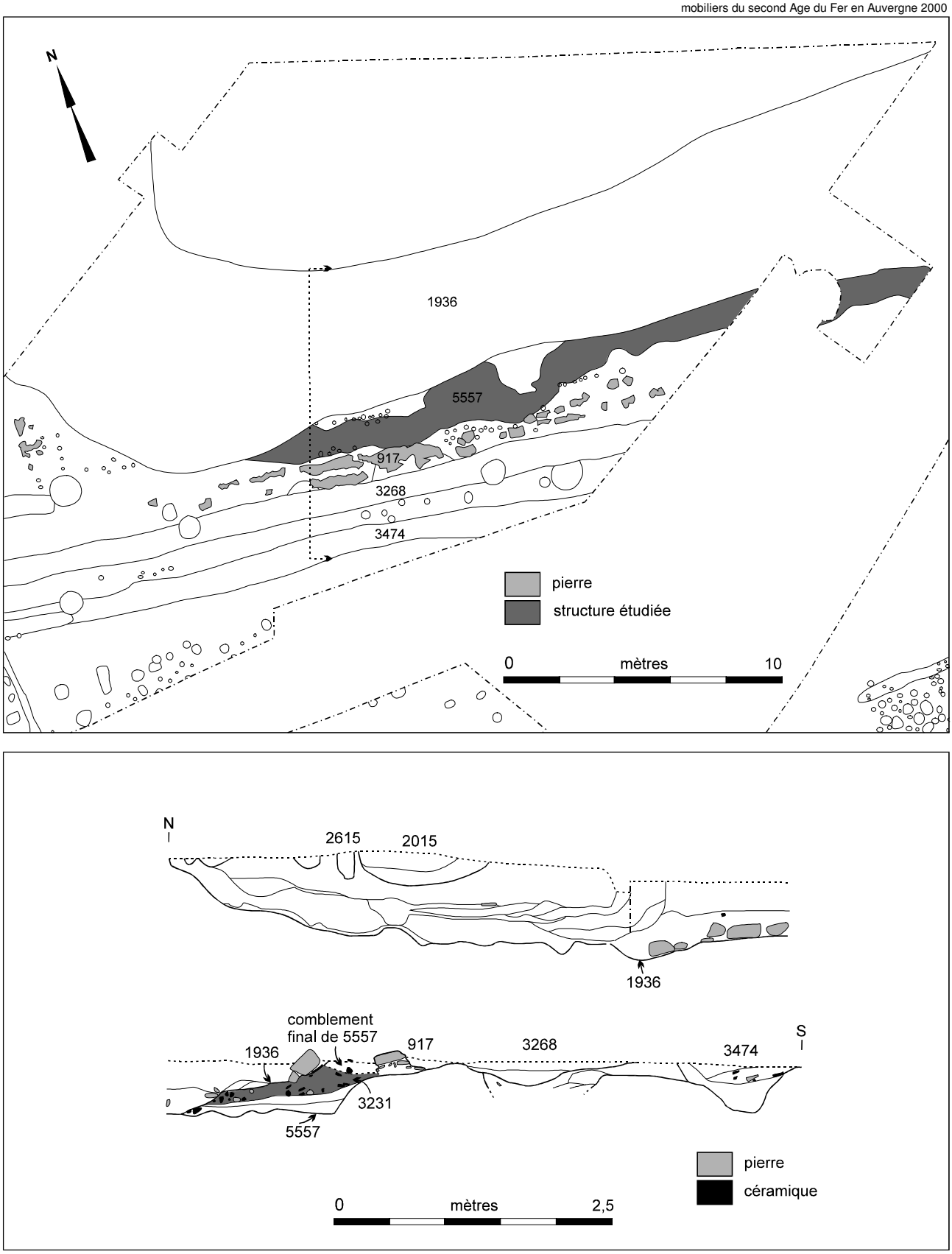

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, Le Patural – plan (éch. 1/200) et coupe (1/50) de la structure étudiée.

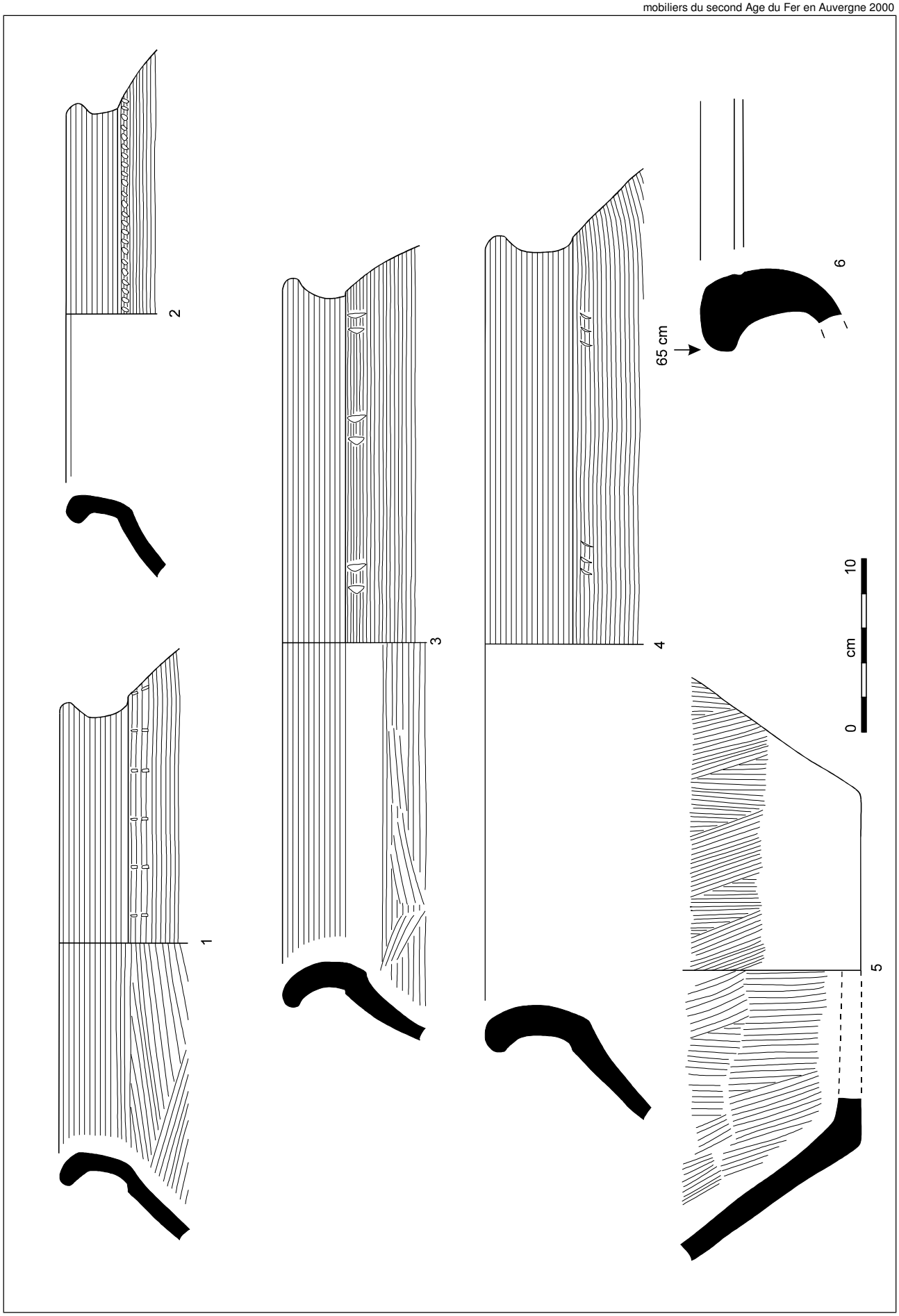

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

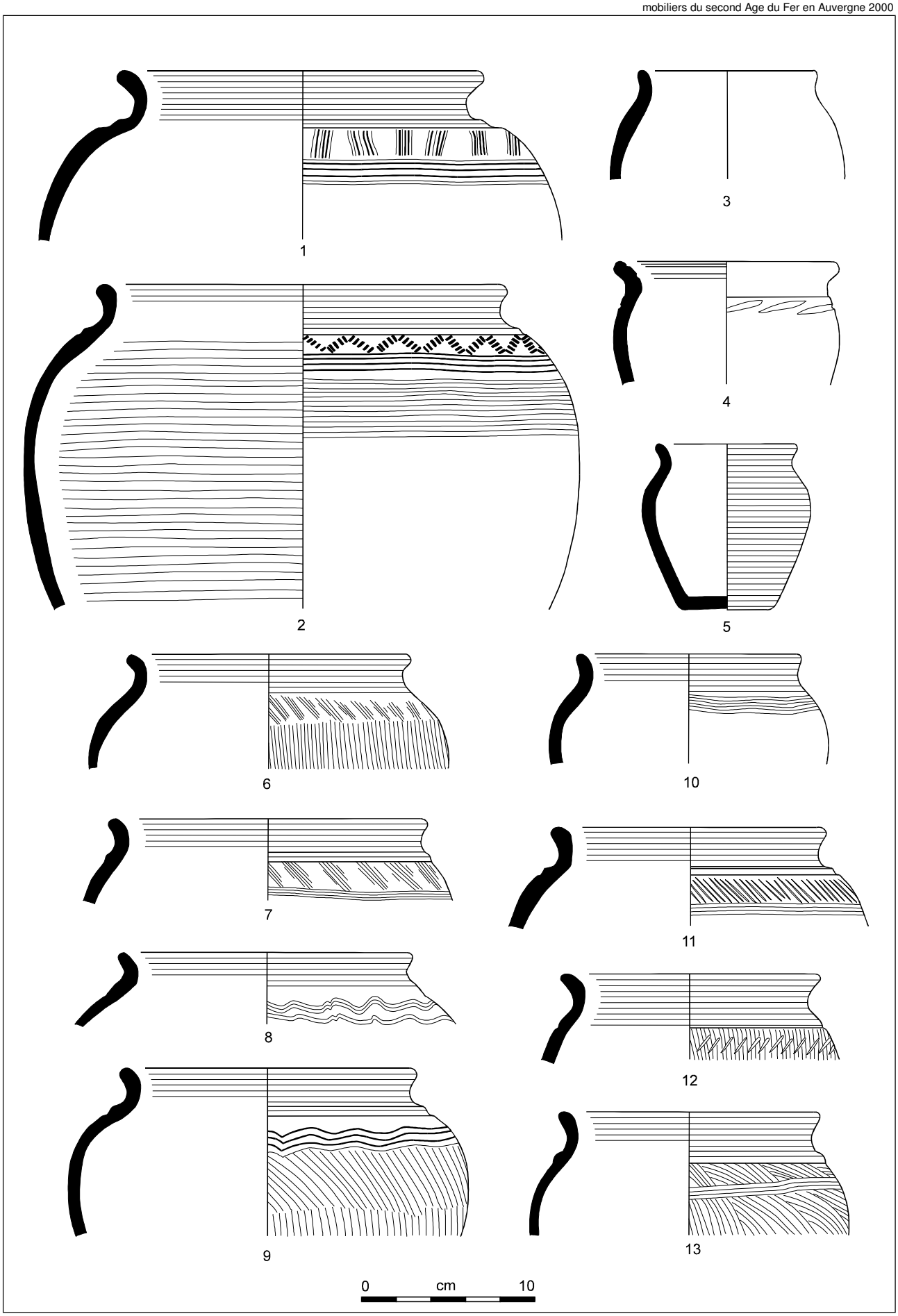

Fig. 4 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

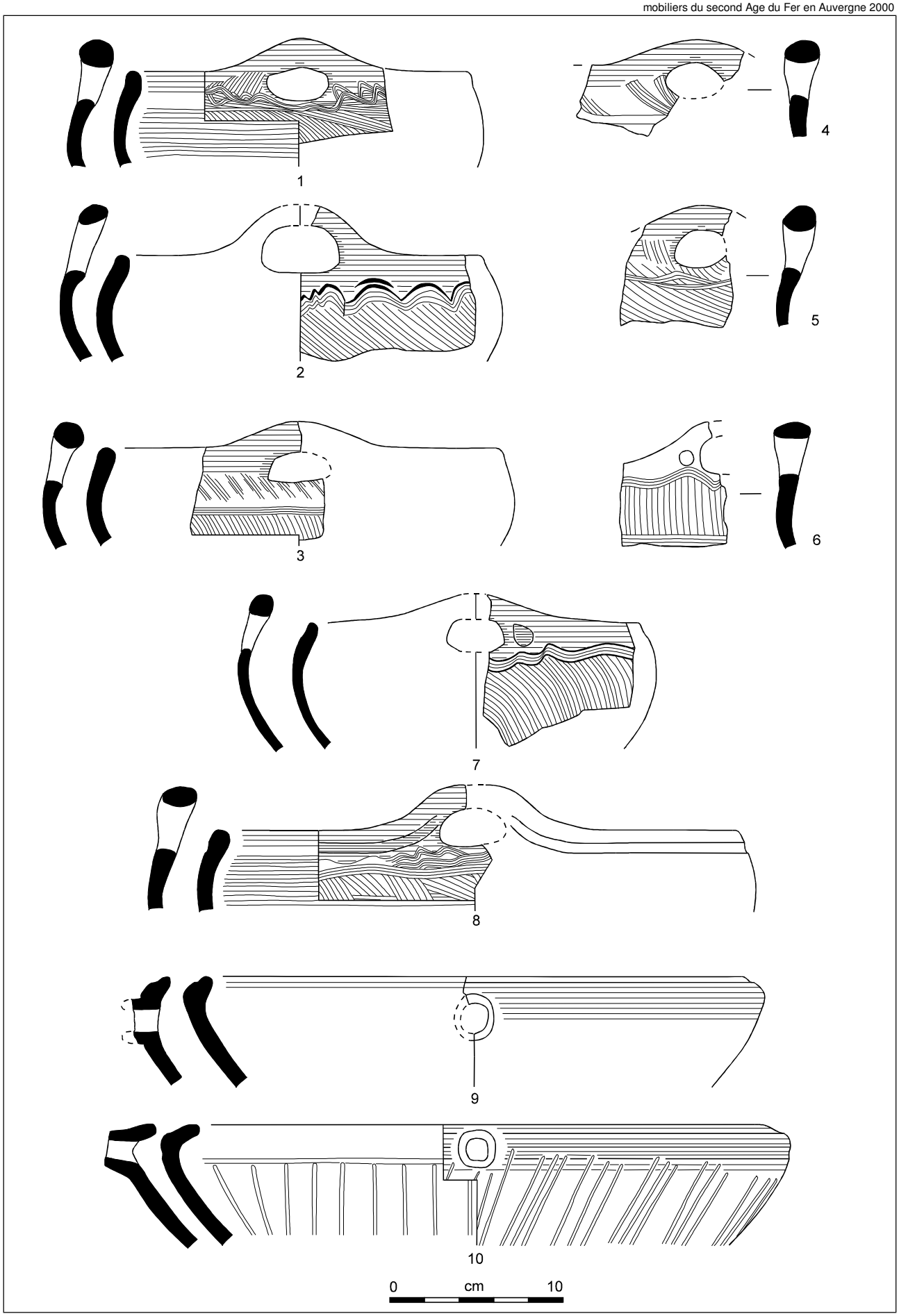

Fig. 5 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

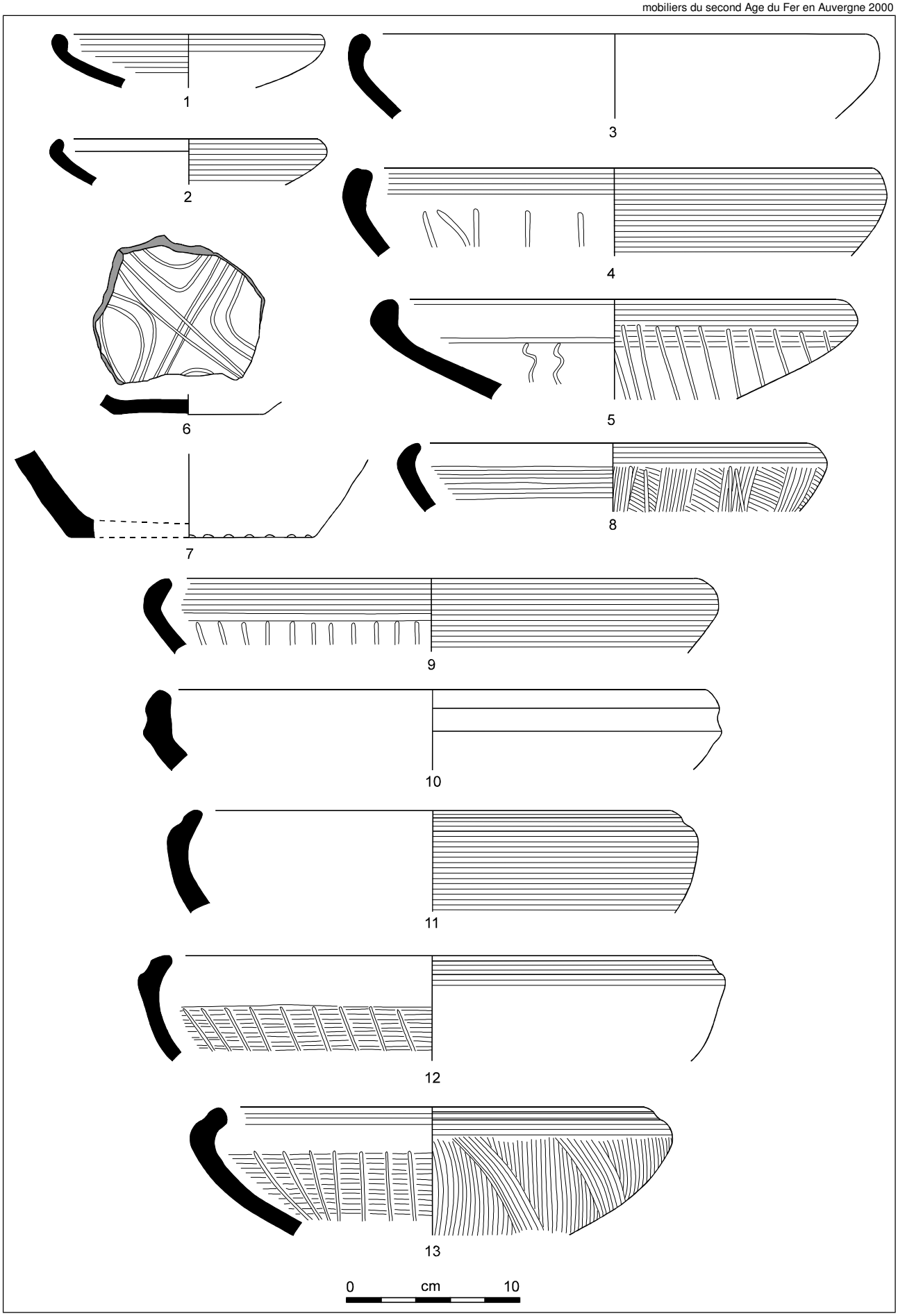

Fig. 6 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique grossière modelée (3 : complètement lissé) (éch. 1/3).

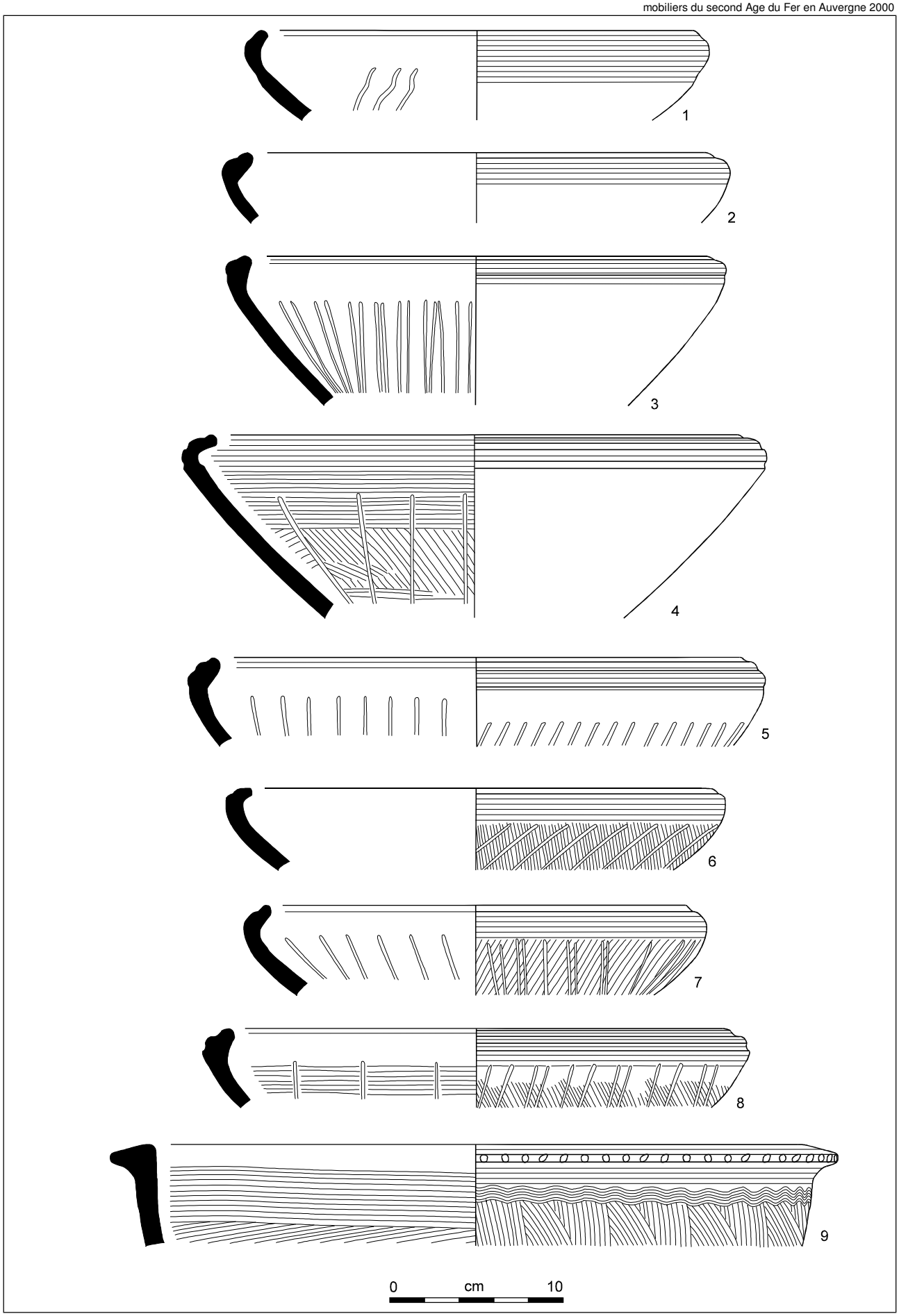

Fig. 7 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

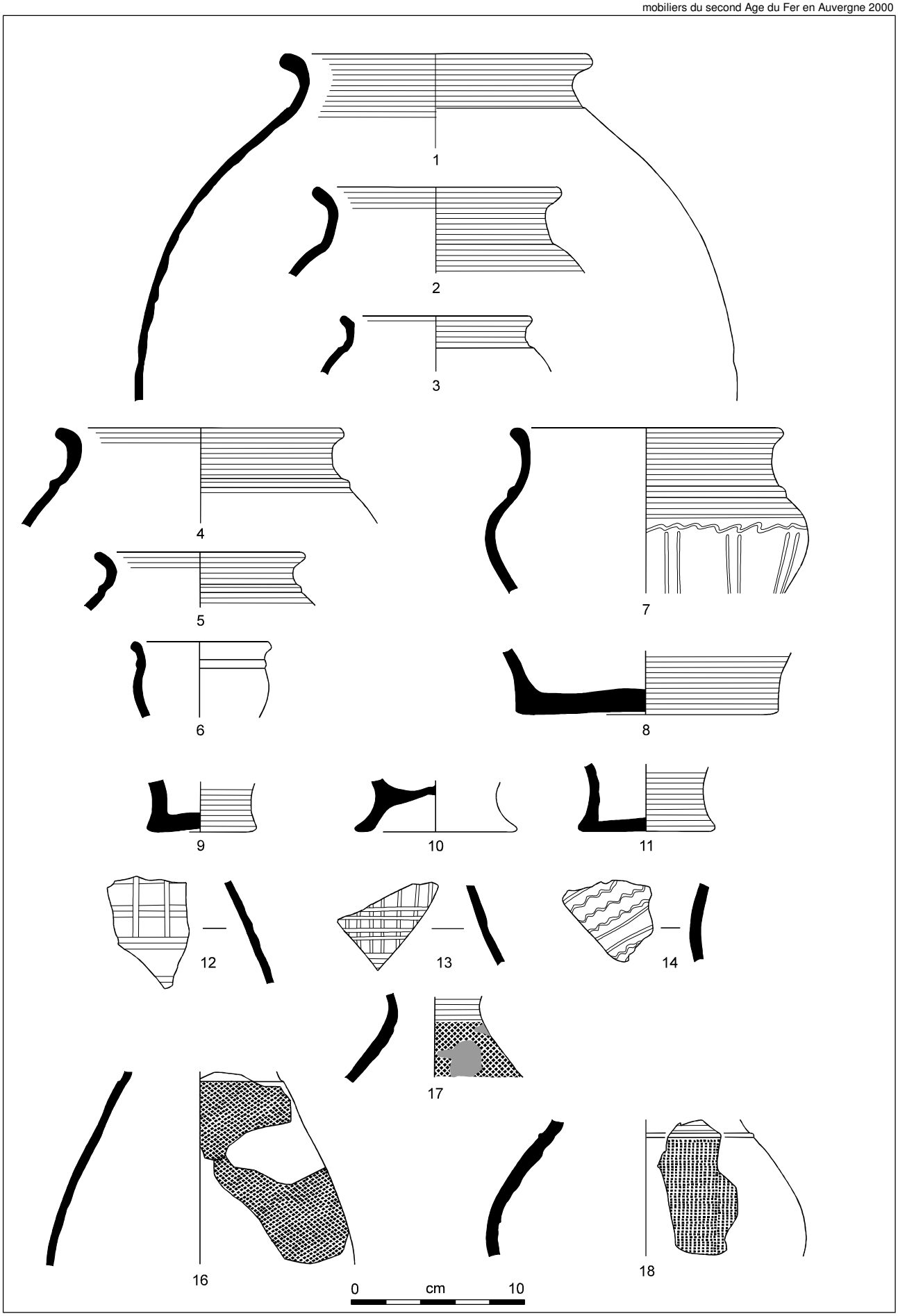

Fig. 8 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique fine tournée (éch. 1/3).

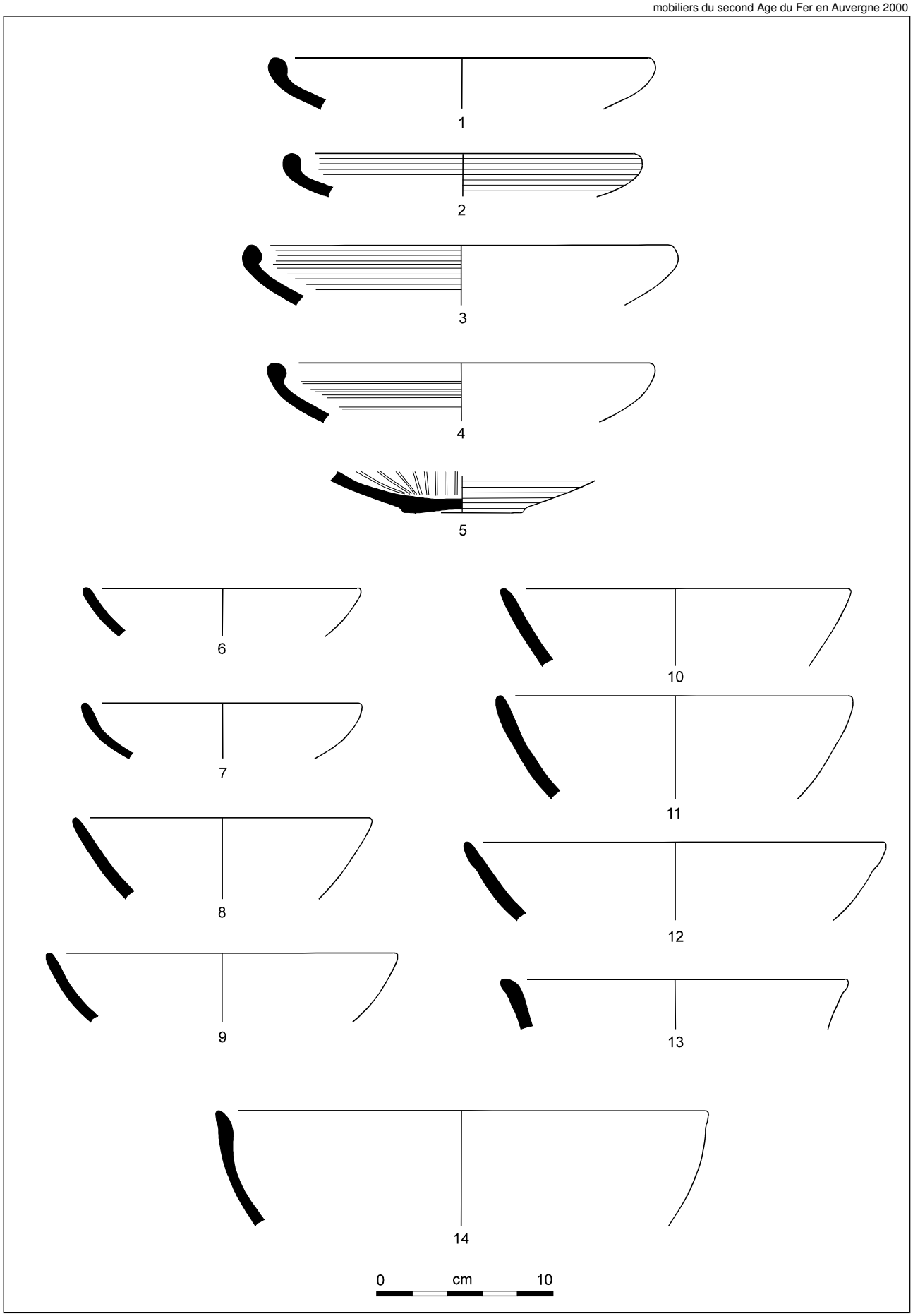

Fig. 9 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique fine tournée (1, 6-14 : complètement lissé) (éch. 1/3).

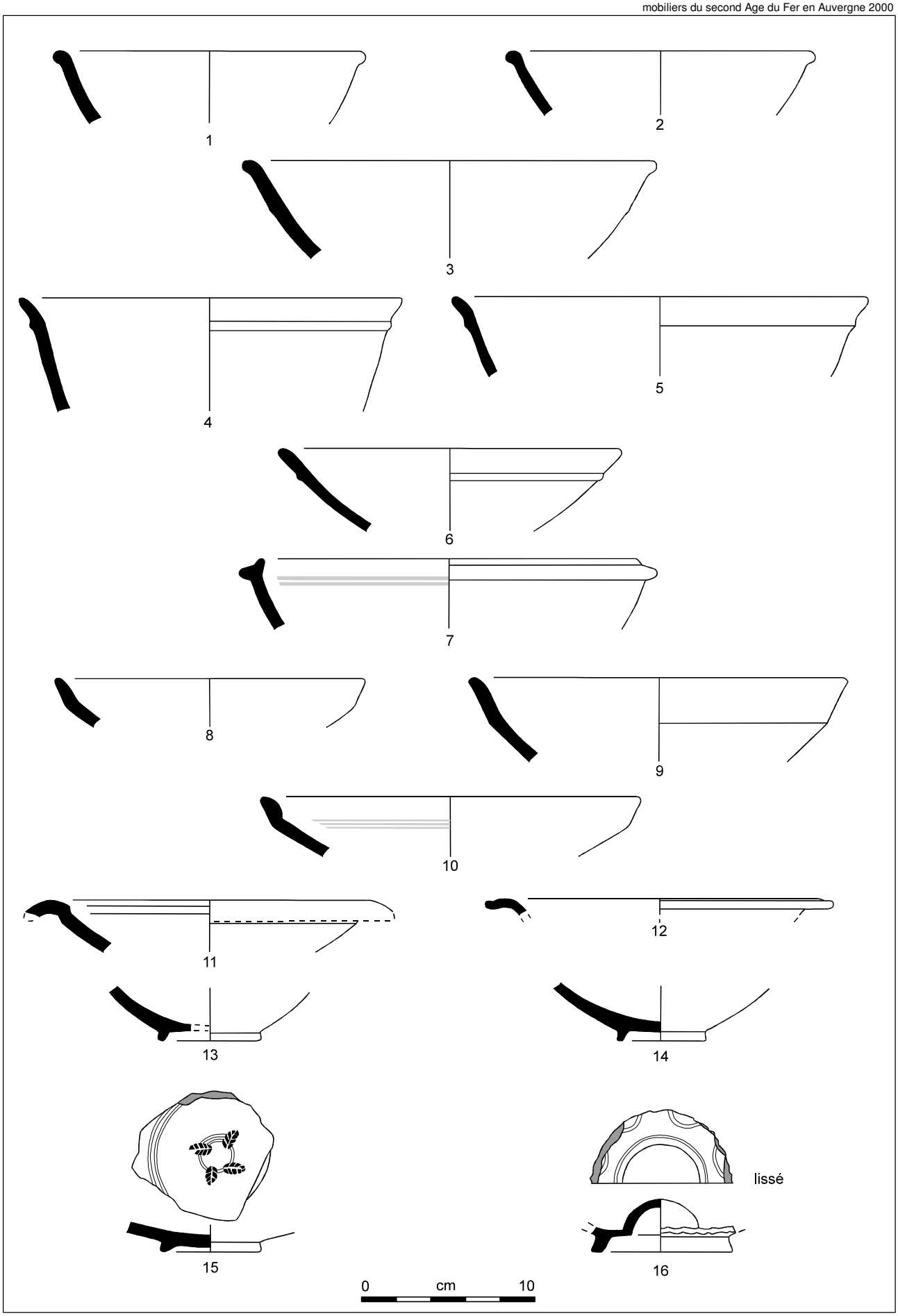

Fig. 10 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique fine tournée (1-16 : complètement lissé) (éch. 1/3).

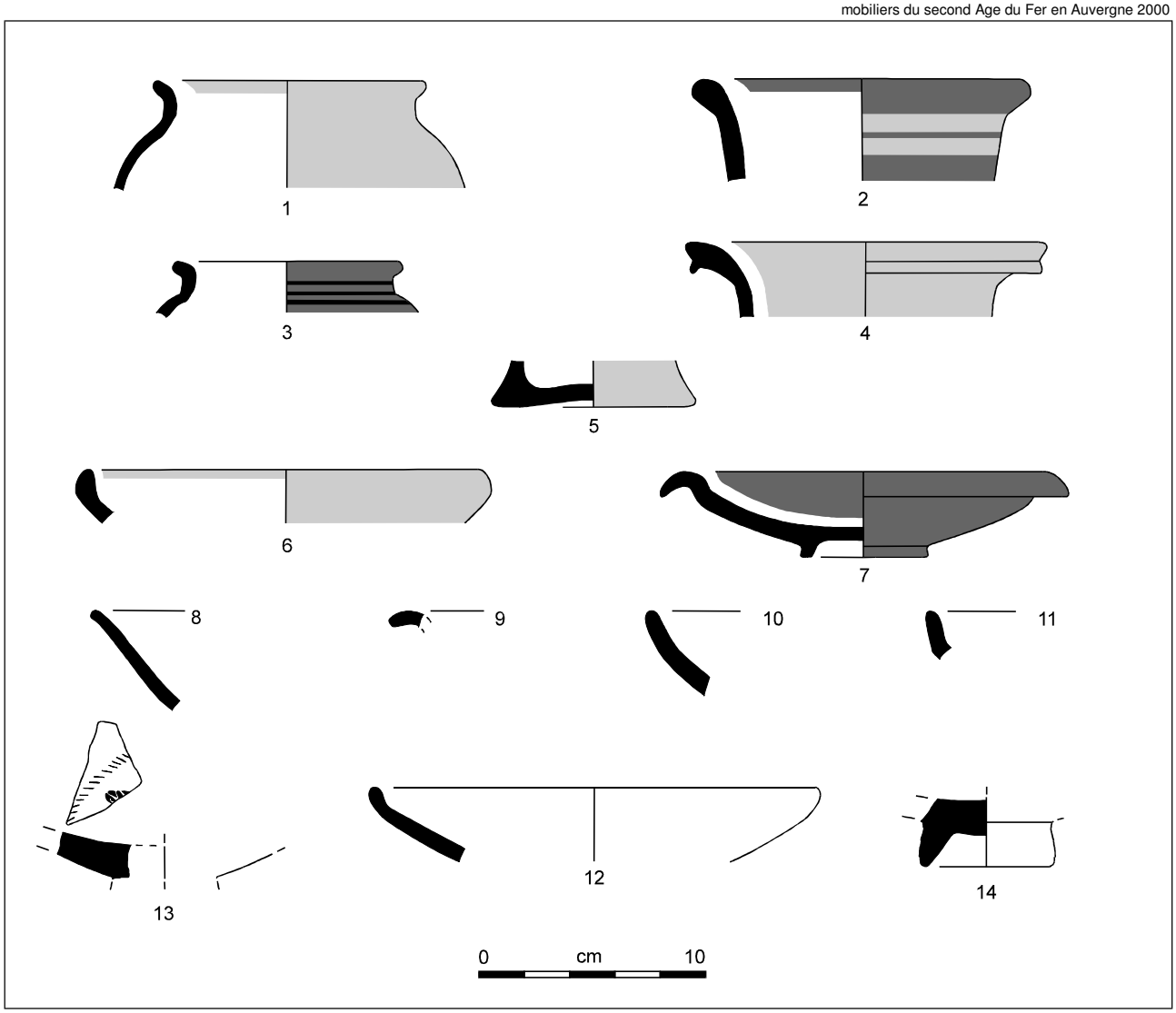

Fig. 11 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – céramique fine peinte (1-7) et céramique campanienne A (8-14) (éch. 1/3).

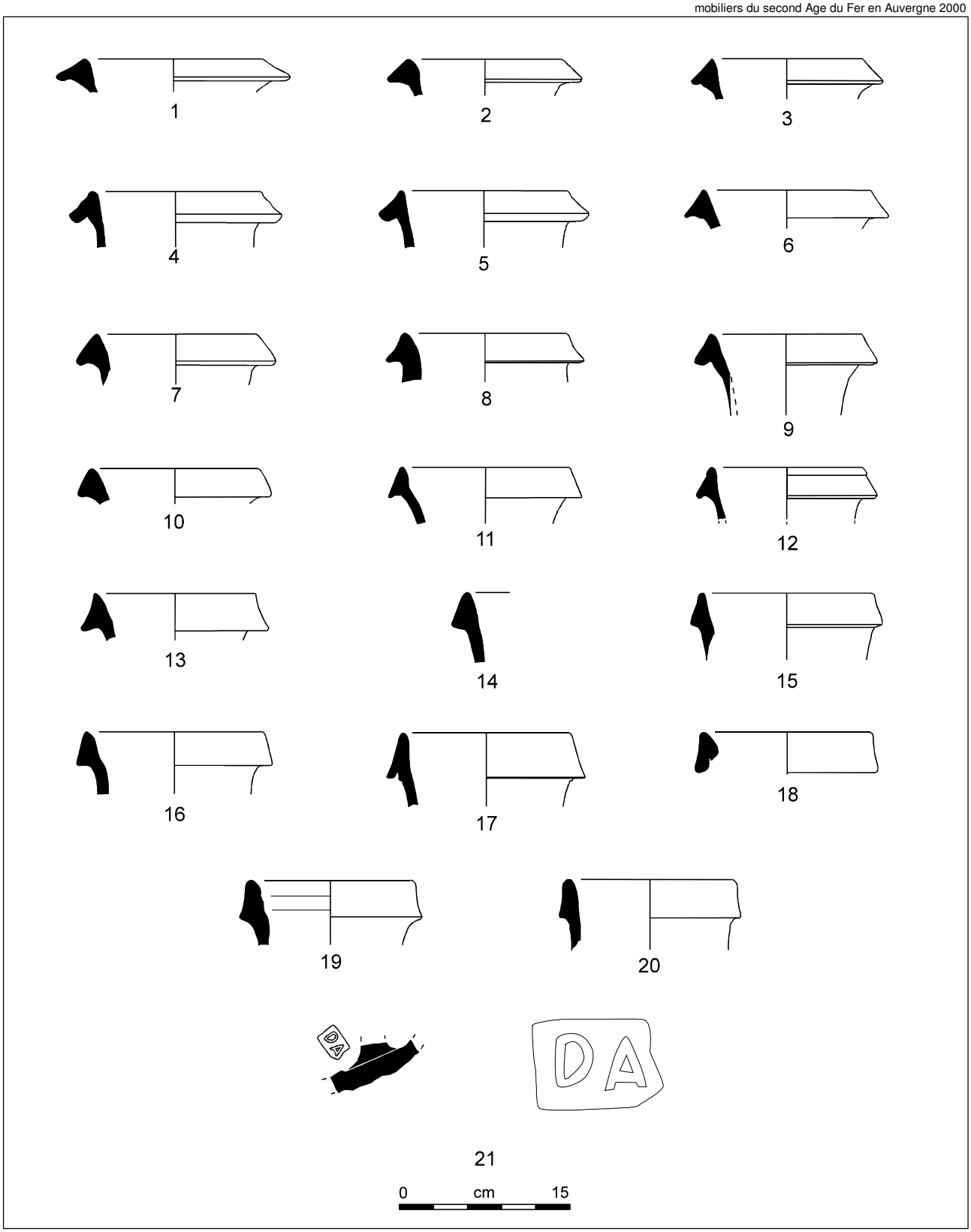

Fig. 12 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5 sauf estampille au 1/2).

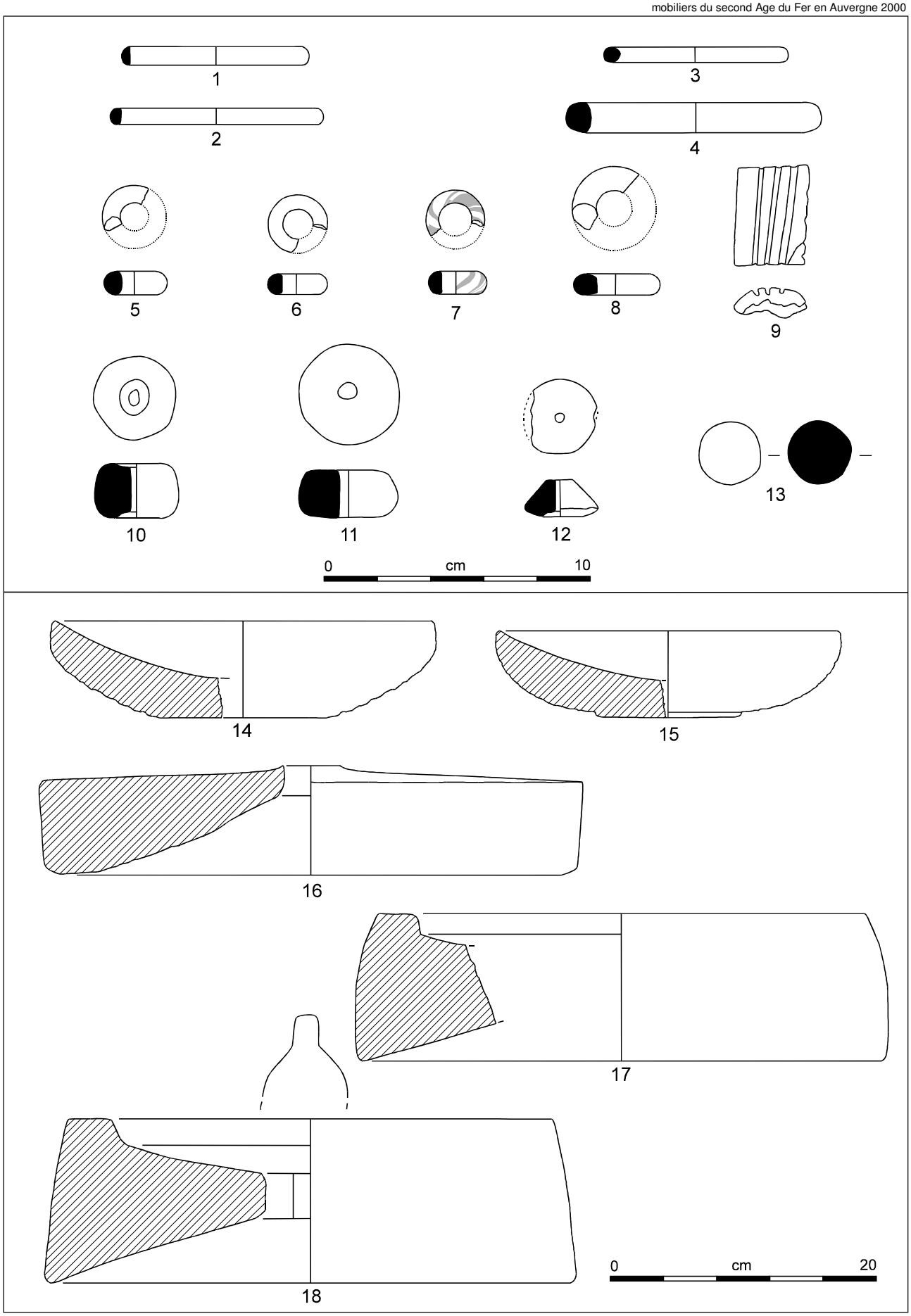

Fig. 13 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "épandage" 3231 – petit mobilier : verre (1-2, 5-8), matière organique fossilisée (3-4), os (9), céramique (10-13), basalte (14-18) (1-13 : éch. 1/2 ; 14-18 : éch. 1/4).

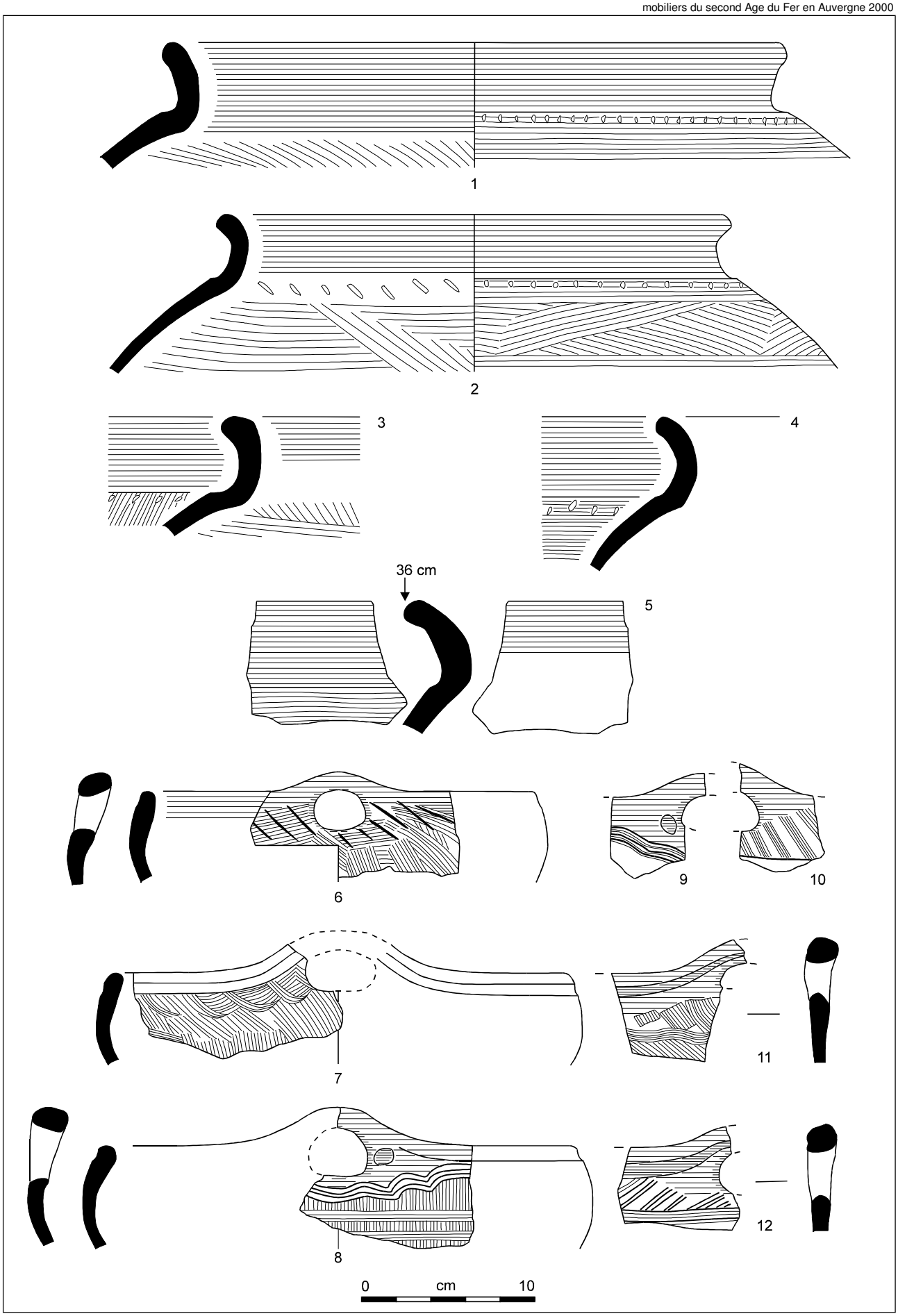

Fig. 14 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

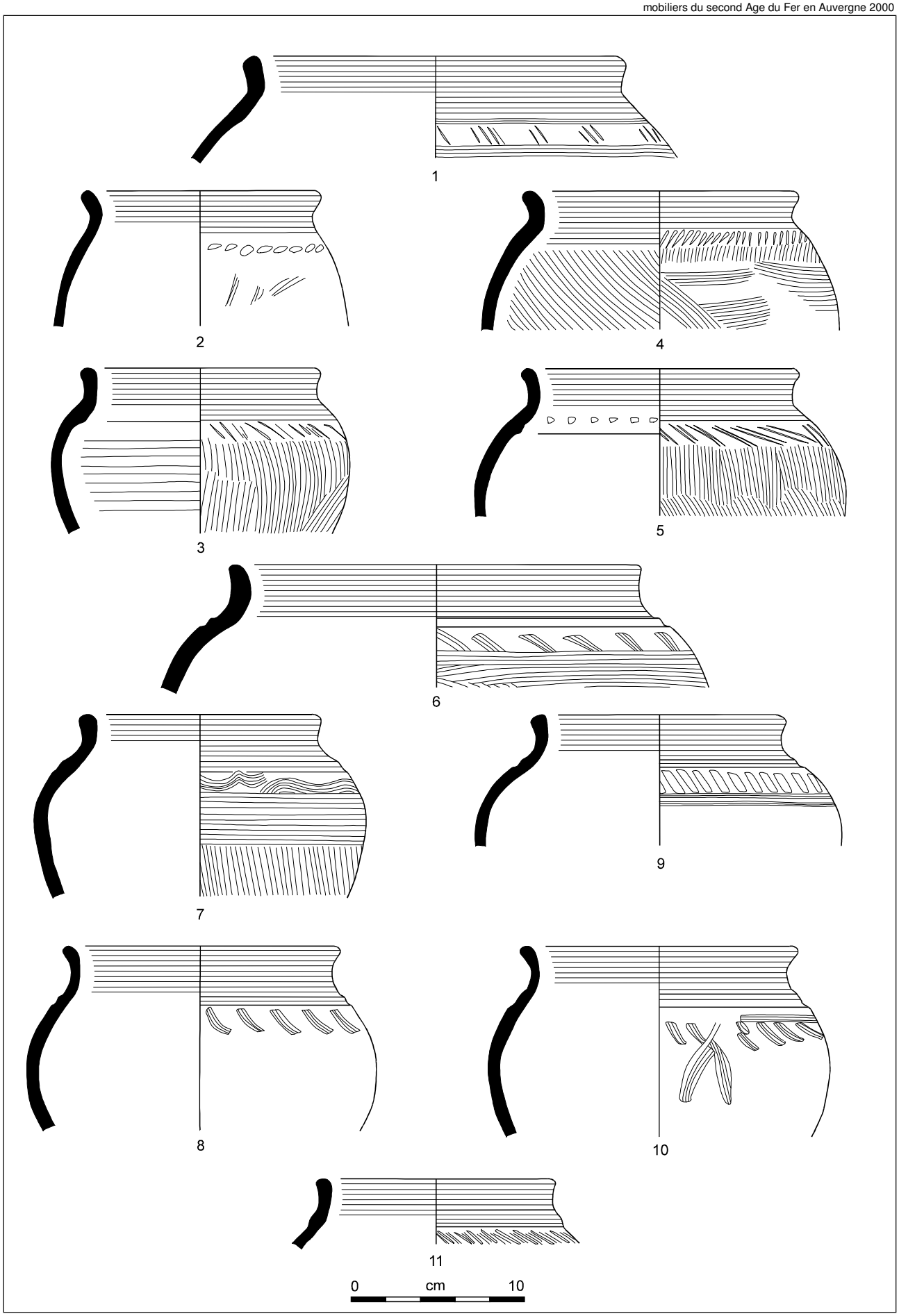

Fig. 15 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

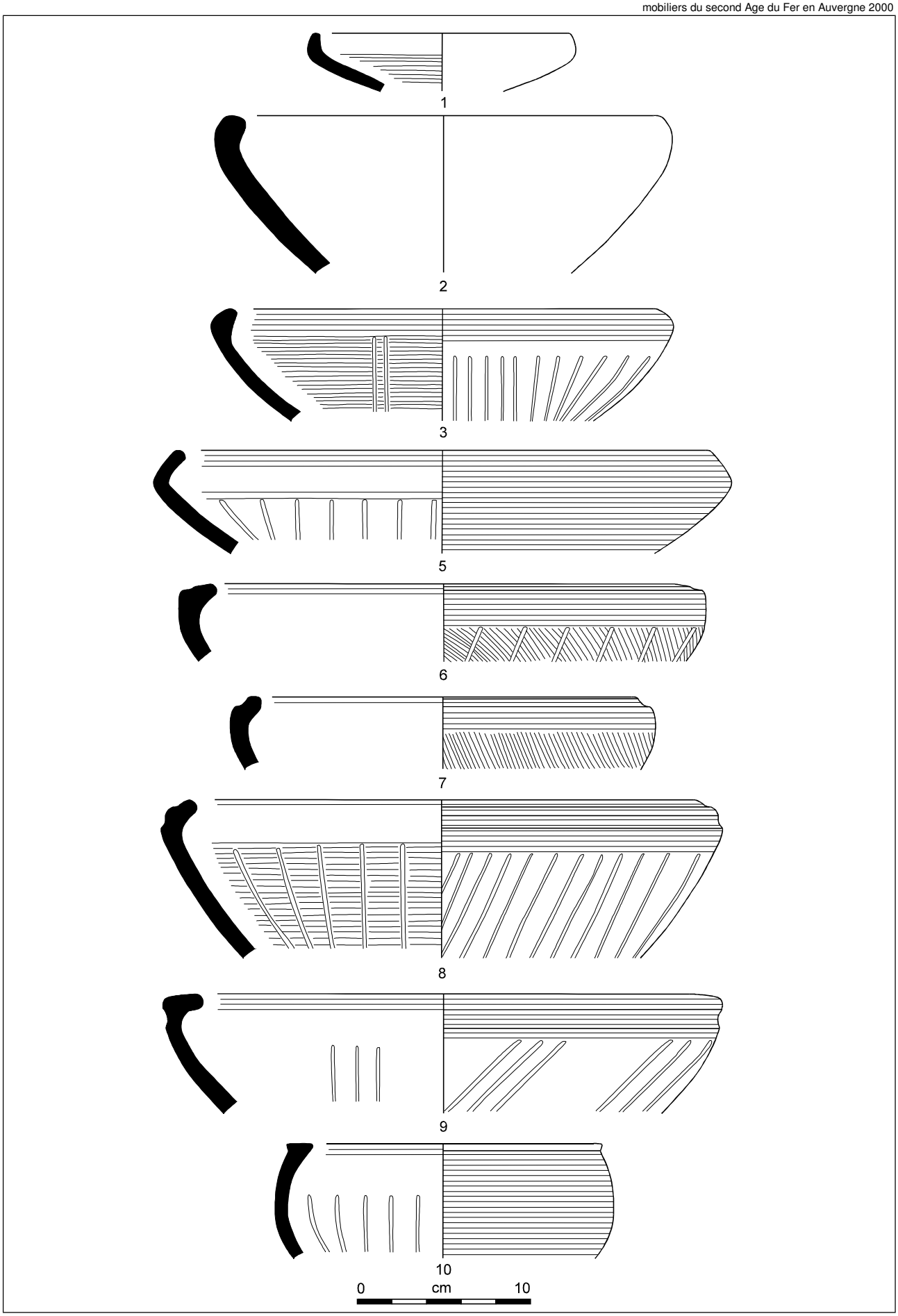

Fig. 16 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

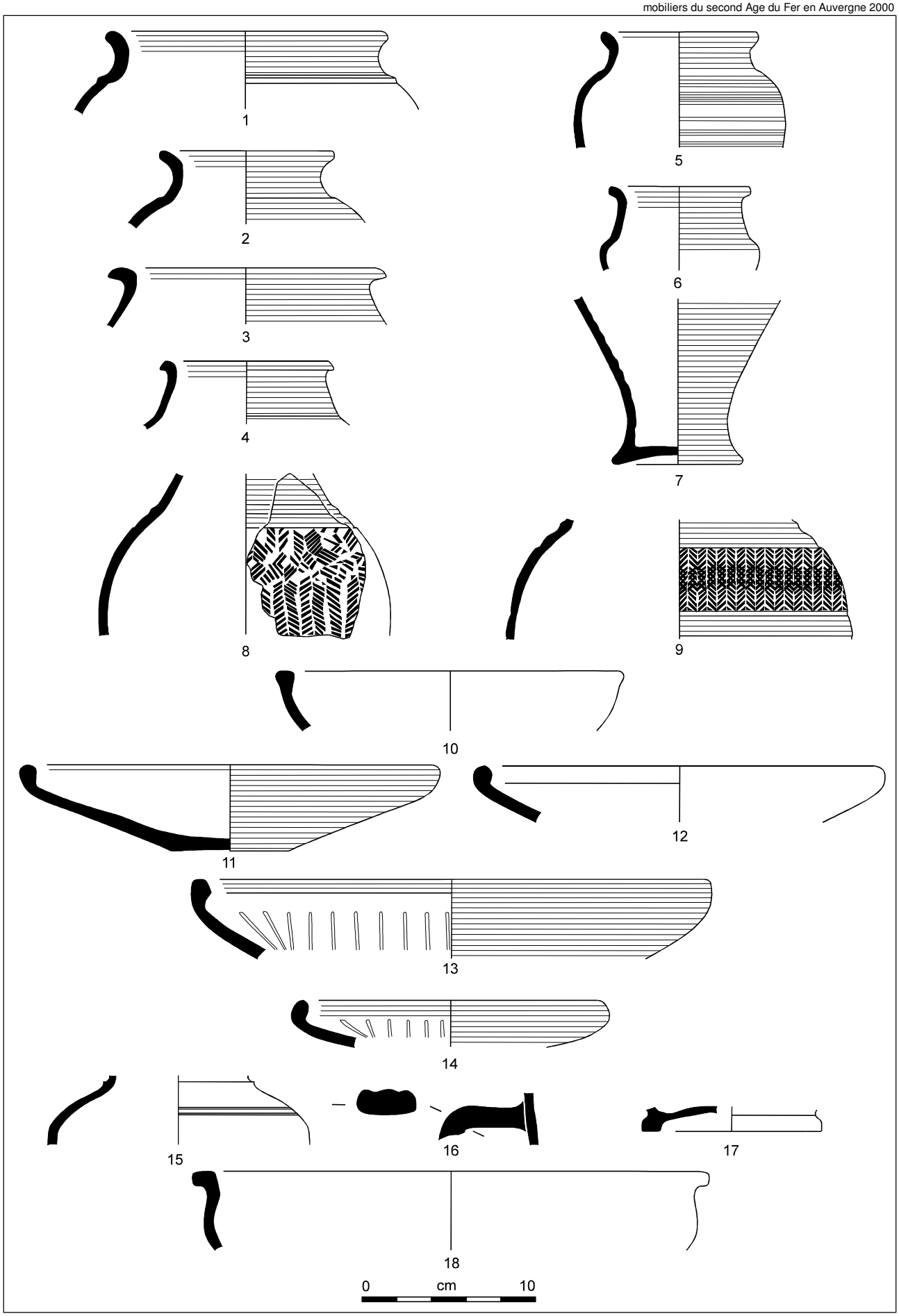

Fig. 17 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – céramique fine tournée (1-14) et céramique à pâte claire non calcaire (15-18) (éch. 1/3).

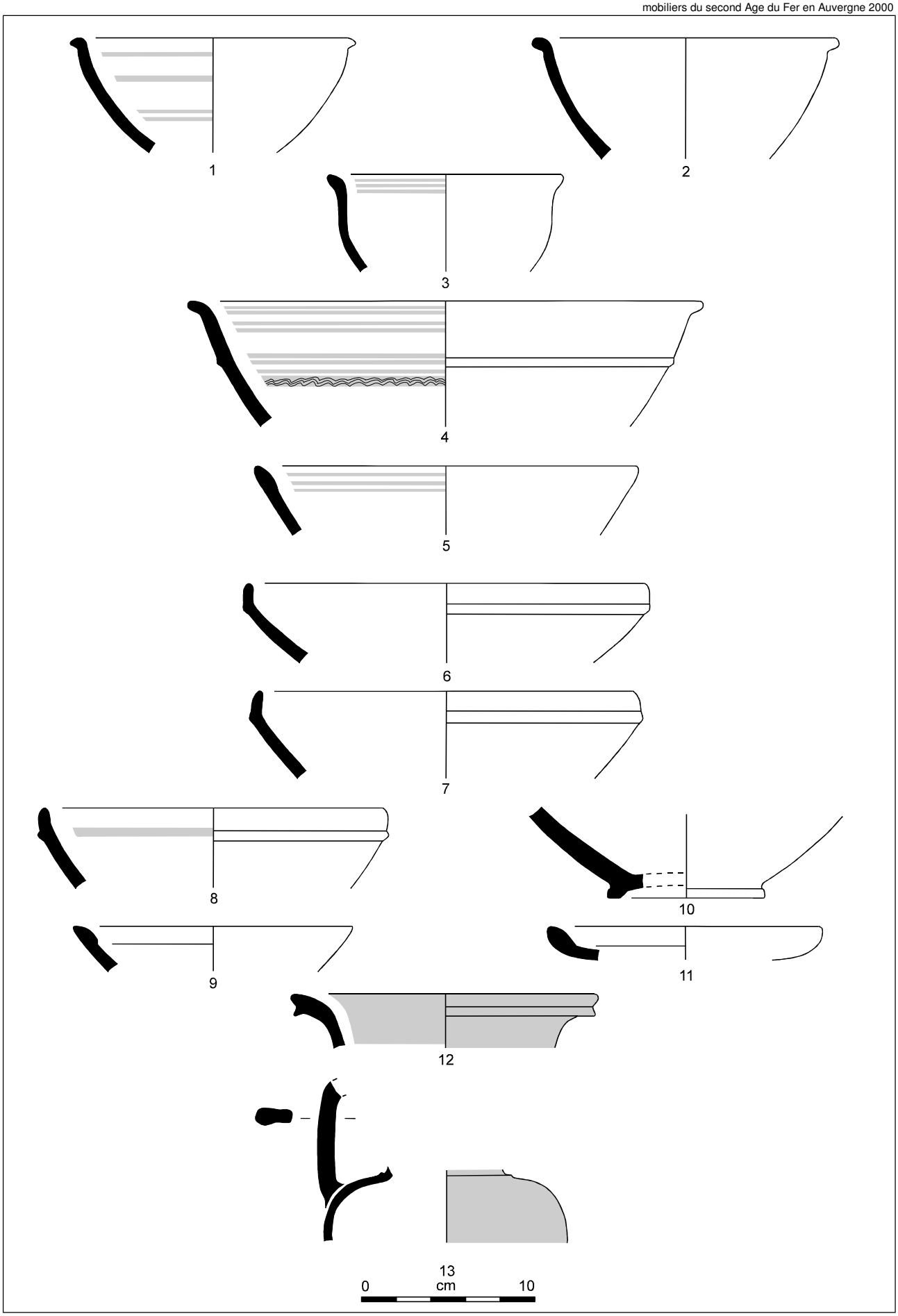

Fig. 18 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – céramique fine tournée (1-12) et céramique à peinte (12-13) (1-11 : complètement lissé) (éch. 1/3). n° 1? et 3 cuit en mode réducteur.

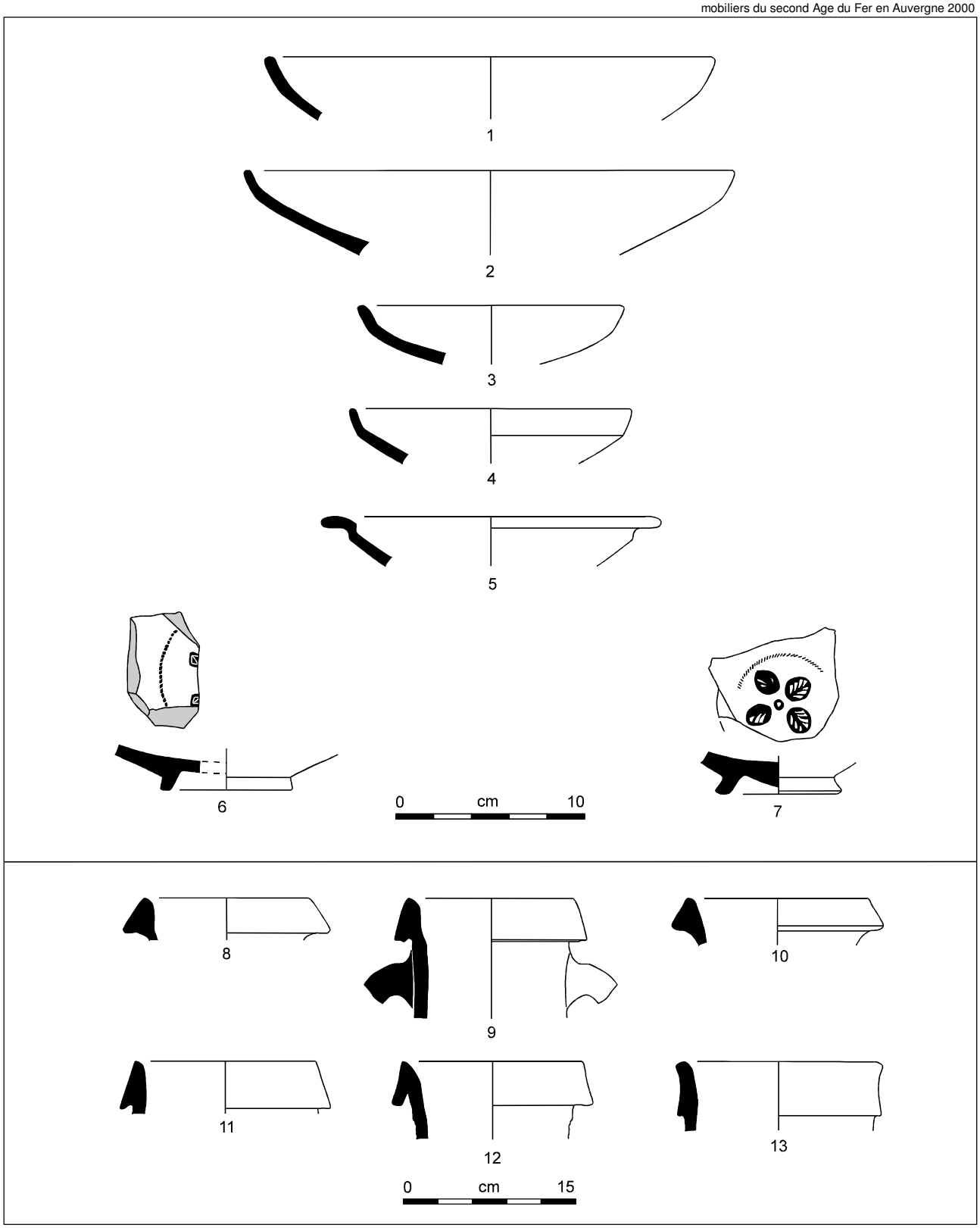

Fig. 19 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – céramique campanienne A (1-7) et amphore vinaire républicaine (8-13) (1-7 : éch. 1/3 ; 8-13 : éch. 1/5).

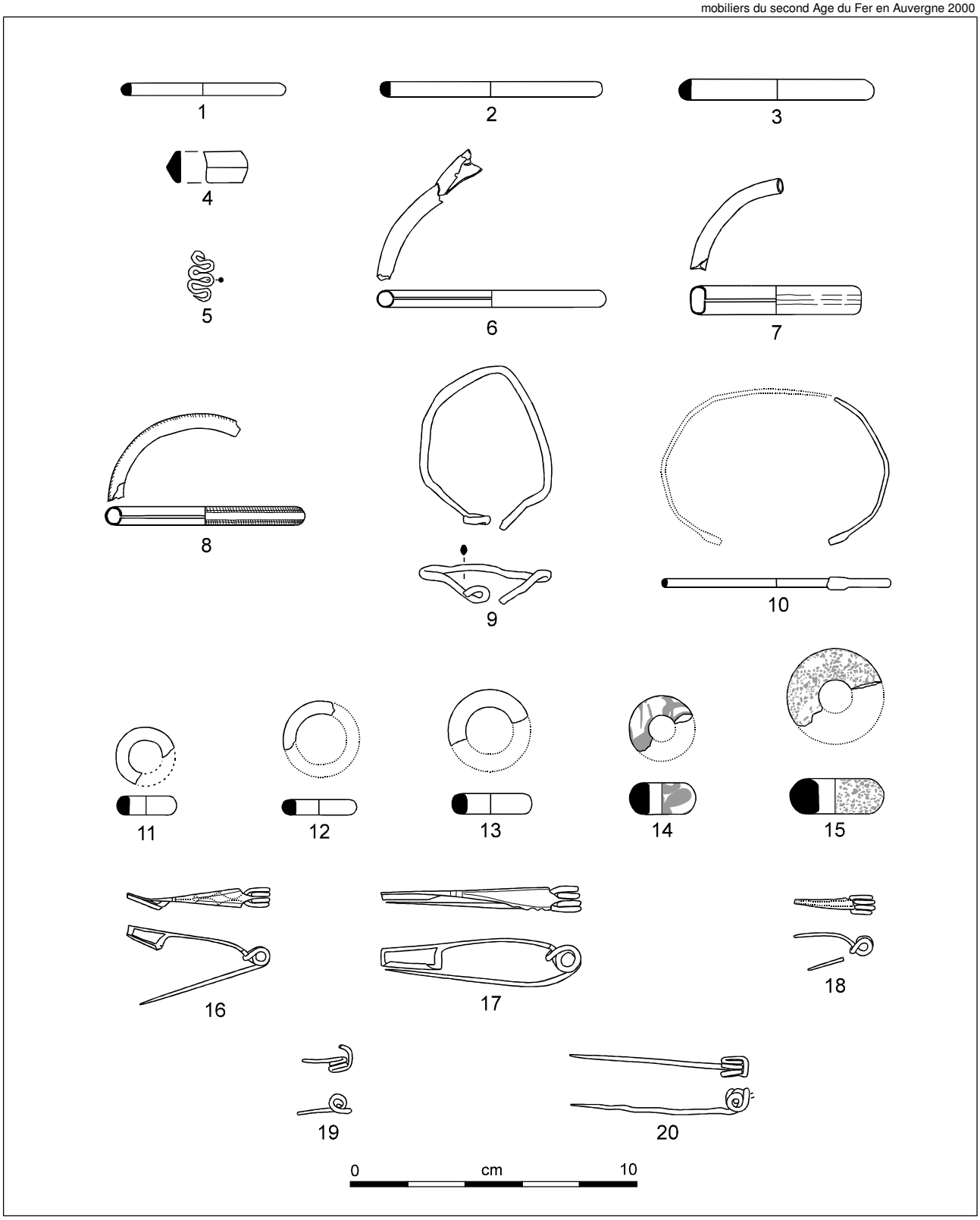

Fig. 20 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – petit mobilier : verre (1-4, 11-15), bronze (5-10, 16-20) (éch. 1/2).

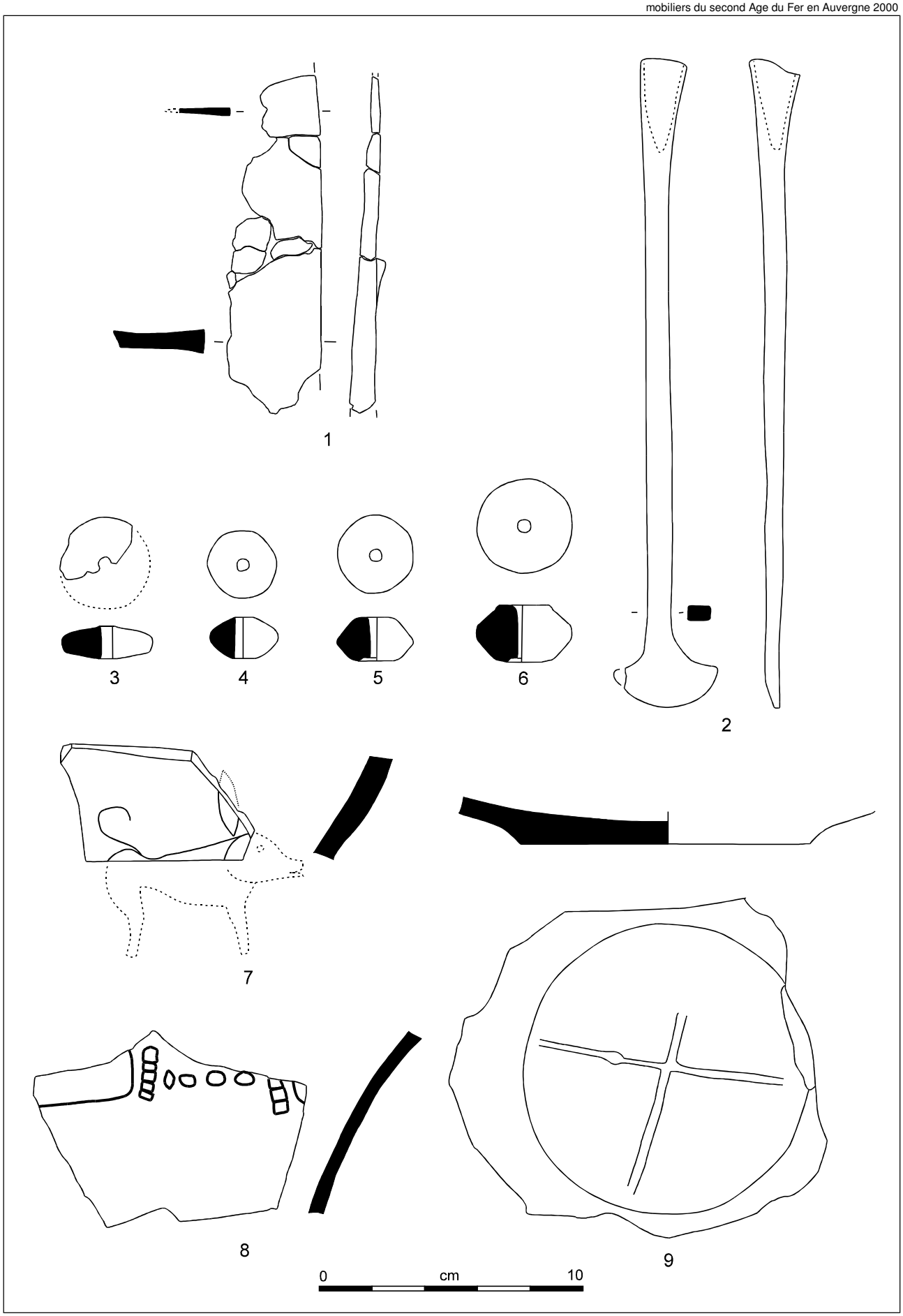

Fig. 21 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – petit mobilier : fer (1-2), céramique (3-9) (éch. 1/2).

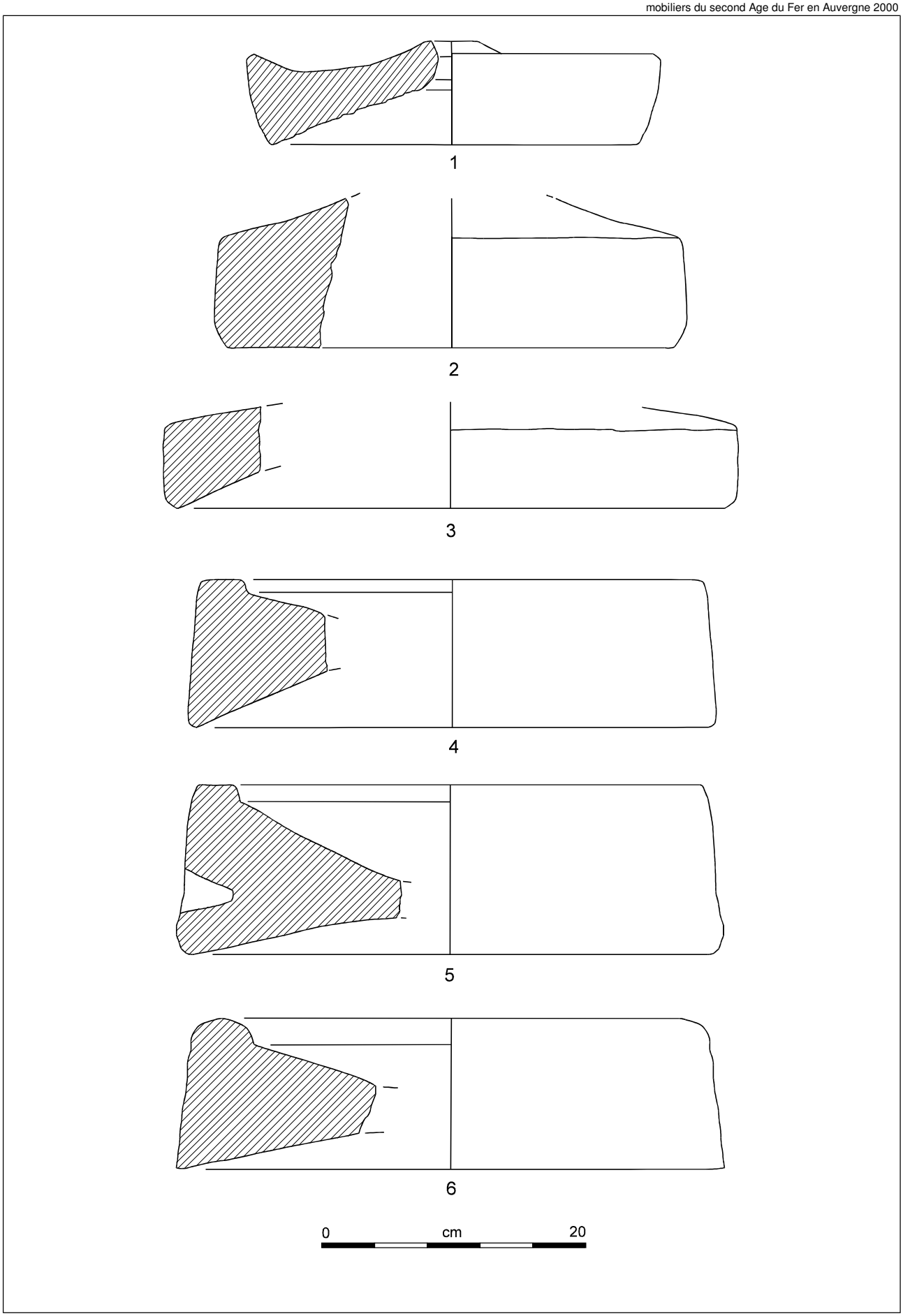

Fig. 22 : Clermont-Ferrand, Le Patural, "sommet" 5557 – petit mobilier : grés (1), basalte (2-6) (éch. 1/4).

Clermont-Ferrand "La Grande Borne", fossé 34 (B47AT) (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Lionel Orengo, Matthew Loughton

N° de site : 63 113 017 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND (63)
Toponyme : La Grande Borne
Pseudonyme : site d'Aulnat, Gandaillat
Années de fouille : 1973-82
Responsable de la fouille : John COLLIS (s/c de Rober PERICHON)
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Lionel ORENGO (petit mobilier : en collaboration avec Franck PERRIN), Matthew LOUGHTON (amphore)
Dessin : Vincent GUICHARD (céramique), Matthew LOUGHTON (amphore), Lionel ORENGO (petit mobilier), Francis GROS (mise au net), Yann DEBERGE (petit mobilier et mise au net).

1. Le site

Cf. *infra* notice sur Clermont-Ferrand "La Grande Borne", chemin 8.

2. Le fossé 34

Cette structure en creux allongée, dont une seule extrémité a été dégagée, est perpendiculaire au chemin de La Tène ancienne et aux fossés postérieurs qui le borde (Fig. 1). Son interruption à quelques mètres du chemin laisse supposer que l'axe de ce dernier était encore visible un siècle et demi après l'achèvement de son comblement. En l'absence d'un fossé contemporain de la structure 34 en bordure du chemin, du moins ce côté (le fossé 17, situé du côté opposé, présente en revanche un remplissage strictement contemporain de celui du fossé 34), on doit imaginer que la limite du chemin était matérialisée par un talus situé approximativement dans l'axe du fossé 12/13.
Le mobilier de ce fossé, très abondant et diversifié, permet de bien caractériser la dernière phase d'occupation du site de La Grande Borne, comme J. Collis l'avait noté dès 1980 (Collis 1983 : 51, 55).

3. La céramique (V.G.)

Le mobilier céramique est très abondant, mais en général très fragmenté (Tab. 1). Les profils complets sont l'exception.

	nb de tessons	NMI
modelée	1220	114
finie au tour et tournée sombre	1095	146
peinte	200	16
pâte claire non calcaire	25	4
pâte claire calcaire	10	2
campanienne	15	8
divers importé	0	0
TOTAL	2565	290

Tab. 1 : La Grande Borne, fossé 34 : données statistiques sur la céramique

3.1. La céramique modelée

Une première catégorie, très homogène, est celle des vases de stockage à panse balayée (7 ex. pour 500 tessons ; Fig. 2, n° 1-5 ; pour la description, cf. *infra*, Pontcharaud, fosse 5). L'épaule est parfois décorée d'une ligne de petites incisions ponctuelles (3 cas, contre 3 autres où le décor est inexistant).

Le service de vases à cuire assortis à la jatte d'Aulnat comprend 37 pots (Fig. 3, n° 2-7), dont un avec rebord en gouttière pour recevoir un couvercle (d'ailleurs associé à un couvercle de même facture ; Fig. 3, n° 1 et 2), 20 jattes profondes à œillets de suspension (Fig. 3, n° 10-14), 33 jattes ouvertes à lèvre triangulaire cannelée et goulot verseur (Fig. 4, n° 3-5) et un fond de faisselle (Fig. 4, n° 7). L'épaule des pots est décorée au peigne d'incisions répétées (5), d'incisions continues ondulées (4) ou pas du tout (12).

Seuls 5 rebords de vases hauts n'appartiennent à aucune de ces deux catégories (Fig.3, n° 8-9).

Les autres formes basses offrent un peu plus de diversité, puisqu'on trouve :

- des jattes à bord rentrant et lèvre en bourrelet, pâte beige fine, d'un type surtout fréquent à La Tène C (5 ex., tous érodés ; Fig. 4, n° 1-3) ;
- des jattes à bord rentrant et lèvre en bourrelet, pâte grossière (10 ex.) ;
- une grande jatte à panse ouverte, lèvre aplatie, extérieur gratté (1 ex. ; Fig. 4, n° 6) ;
- enfin, une jatte entièrement lissée à carène marquée, col indistinct, lèvre épaissie moulurée et deux anses horizontales (Fig. 4, n° 8), de forme inhabituelle dérivée d'un prototype méditerranéen (cf. *infra*, Fig. 7, n° 27).

3.2. La céramique fine finie au tour et tournée sombre

Cette catégorie ne semble comprendre aucun vase seulement fini au tour. Les aspects de surface sont variables, à cause d'une assez grande diversité de modes de cuisson, comme pour le mobilier de la fosse 5 de Pontcharaud : les vases à pâte zonée (cuisson réductrice-oxydante) et enfumage de surface sont les plus fréquents, mais on trouve aussi des vases à pâte zonée sans enfumage (dont la couleur de surface est alors le plus souvent beige ou gris-beige) et d'autres à pâte uniformément grise ou gris-noir (avec ou sans enfumage de surface). Nous réservons cependant le terme de " céramique fine grise à cuisson réductrice " aux seuls vases à pâte franchement grise, qui sont ici très minoritaires. Les caractéristiques de pâte qui se distinguent de la norme seront rappelées au coup par coup.

Formes hautes et formes basses fermées

Cette catégorie est assez nombreuse, avec 75 vases pour 865 tessons.
Les formes basses fermées, toutes en céramique fine à surface enfumée, sont des jattes à profil en S (Fig. 5, n° 1-3), avec une lèvre déversée se raccordant à la panse simplement ou au moyen d'une baguette.

Les vases hauts fins à surface enfumée (37 ex.) présentent une certaine diversité de formes, avec des cols se raccordant simplement à l'épaule (8 cas attestés), ou par une baguette (5 cas), tandis que la raccordement au moyen d'un épaulement, fréquent dans des ensembles plus anciens, sont inexistants (on note un seul fragment d'épaulement, sans connexion avec un rebord, et un fragment de vase à panse pincée, tous deux identifiables à des tessons résiduels). Les bases associées à cette catégorie présentent en général une paroi concave (n° 23-25), mais on note aussi un fond perforé (de faisselle) ayant appartenu à un récipient à panse ovoïde (n° 26). Ces vases portent des décors lissés simplifiés : lignes horizontales rectilignes ou ondées sur l'épaule ou lignes verticales sur la panse, à l'exclusion de tout décor curviligne, comme on en rencontre fréquemment dans les ensembles plus anciens.

On isole sous le terme de vases hauts " mi-fins " à surface enfumée 8 vases à panse ovoïde, à col court et rentrant qui se raccorde en général à la panse par une baguette (dans 6 cas sur 7 où l'observation est possible) (n° 4). La panse est seulement finie par égalisation. Ces vases, qui ont pu servir de pots à cuire, étaient notamment fabriqués à Lezoux, comme le montrent les rebuts de cuisson associés à un four fouillé récemment (Mennessier-Jouannet 1991). Ils sont déjà présents à La Grande Borne dans la fosse 38 (cf. *supra*).

Les vases à surface non enfumée (22 ex.) présentent en général un col haut un peu convergent souligné par une baguette (6 cas certains contre un seul avec raccordement simple avec la panse). Ces vases ont une pâte assez sableuse et leur finition est sommaire.

Les vases à pâte franchement grise sont peu nombreux (5 ex. pour 35 tessons). Il s'agit de deux vases à col court et épaule lissée (Fig. 7, n° 16) et de trois cruches ansées à col tronconique haut cannelé (Fig. 7, n° 14-15, 17-18), dont un lisse (imitation de cruche de la côte catalane) et deux décorés à la molette. D'autres fragments portant un décor à la molette traduisent sans doute la présence d'autres individus non décomptés, notamment un tesson orné avec une molette large dont le décor fait alterner chevrons et ponctuations (Fig. 7, n° 19).

Formes basses (230 tessons)

Cette catégorie nombreuse (71 vases pour 230 tessons) comprend une grande diversité de formes.

On dénombre d'abord 36 jattes à bord rentrant, toutes en céramique fine enfumée cuite en mode réducteur-oxydant, à une exception près, en céramique franchement grise et à lèvre inhabituellement triangulaire (Fig. 7, n° 21). Pour le reste, on a affaire à des récipients très ouverts, à paroi tendue et lèvre en bourrelet (Fig. 6, n° 1-5), de diamètre assez faible (en général entre 20 et 25 cm). La finition fait apparaître différentes combinaisons avec, à l'intérieur, un décor de bandes lissées rayonnantes ou horizontales, à l'extérieur, une paroi totalement lissée ou décorée de lignes horizontales lissées ou incisées.

Un nombre identique de récipients (35) ont une forme dérivée du répertoire de la céramique campanienne. Leur pâte, en général sombre et peu zonée, dénote le souci d'obtenir une cuisson réductrice, mais aucun

vase ne présente une pâte franchement grise. L'état d'enfumage des surfaces est variable : de très fort à inexistant. On relève :

- des assiettes Lamb. 6 (3 ex., Fig. 6, n° 19-20) ;
- des assiettes Lamb. 36 (1 ex. ; n° 13) ;
- des bols Lamb. 31/33 fidèlement reproduits, à paroi convexe lisse (9 ex. ; n° 6-9) ;
- des bols dérivés de la forme précédente, à paroi convexe lisse et lèvre légèrement infléchie vers l'extérieur (7 ex. ; Fig. 6, n° 10-11 ; Fig. 7, n° 1-4) ;
- des bols toujours dérivés de la même forme, à paroi convexe ornée de baguettes, voire de moulures, et lèvre simple infléchie vers l'extérieur ou soulignée par une cannelure extérieure plus ou moins marquée (8 ex. ; Fig. 6, n° 12-17 ; Fig. 7, n° 5, 12) ;
- des assiettes à lèvre redressée, parfois soulignée par une baguette externe et pourvue d'une concavité extérieure (forme dérivée de Lamb. 27 ? ; 6 ex. ; Fig. 7, n° 5-11).

Ces formes sont en général entièrement lissées. Elles présentent parfois des filets blancs surpeints sur l'intérieur de la vasque, qui dérivent d'ornements que l'on rencontre fréquemment sur les bols Lamb. 31/33 en céramique campanienne, mais qui présentent une bien plus grande diversité décorative, comme ici des guirlandes (Fig. 6, n° 12, sur une forme dérivée de Lamb. 31-33) ou des rinceaux (Fig. 6, n° 18, sur un fond d'assiette Lamb. 6 ou 36).

On note enfin un étonnant décor hybride sur la paroi extérieure d'une forme basse non identifiable, formé d'esses lissées tracées sur un décor à la molette (Fig. 7, n° 20).

3.3. La céramique peinte

Elle est assez abondamment représentée, avec 8 % des tessons de vaisselle céramique et des vases (soit 16 ex.). A un vase près (coupe carénée à bord droit ? ; Fig. 8, n° 17, à laquelle il faut peut-être associer une base : n° 19), il s'agit de formes hautes, fuselées et à ouverture resserrée (n° 1-6, 10) ou ovoïdes et à ouverture plus large (n° 7 (?), 11-14).

On décompte au moins 6 vases à décor animalier (toujours sur fond blanc et associés à une forme fuselée) et 3 à décor géométrique. Les décors animaliers appartiennent tous au style 4, caractéristique de La Tène D1 (Guichard 1994, qui reproduit les principaux fragments du fossé 34).

On note enfin qu'un pied resserré appartenant à un vase fuselé présente des *graffiti* qui ne sont pas lisibles (n° 20).

3.4. La céramique claire à pâte non-calcaire

Il s'agit de trois cruches à base annulaire, panse ovoïde, col cylindrique large, lèvre épaissie, anse unique en ruban (Fig. 7, n° 22-26) et d'une jatte profonde incomplète, à carène marquée, col indistinct, lèvre épaissie moulurée et deux anses horizontales décorées de sillons (n° 27). Cette forme inhabituelle est également représentée dans le fossé 34 par une imitation en céramique grossière modelée (Fig. 4, n° 8).

Ces quatre vases possèdent une pâte beige pâle de grain fin, dure et assez micacée. Leur fréquence dans les contextes locaux de La Tène D (alors qu'ils sont nettement plus rares en Forez, par exemple) et la spécificité de leur pâte invite à les considérer comme des productions régionales, malgré l'origine évidemment méridionale de leur forme.

3.5. Les céramiques importées

La céramique à vernis noir est représentée par 7 récipients en campanienne A et 1 en campanienne B. Ce dernier (Fig. 9, n° 11) est une assiette Lamb. 5/7 qui se distingue des productions analogues importées en nombre au Ier siècle avant J.-C. par son faible diamètre et la qualité inhabituelle de son vernis, qui est peut-être un indice d'ancienneté relative. Il s'agit d'ailleurs du seul fragment de campanienne B collecté sur le site de La Grande Borne. La campanienne A comprend des formes du répertoire classique ou tardif : assiettes Lamb. 36 (n° 7-8), coupes Lamb. 27 (n° 3-4), bols Lamb. 31-33 (n° 1-2 ?), coupe Lam. 28 (n° 5) et Lamb. 49 (?) (n° 6) ; S'y ajoutent deux fonds d'assiettes (Lamb. 36 ou 27B).

S'y ajoutent les fragments de deux cruches à pâte calcaire (Fig. 9, n° 12-13). Les éléments morphologiques conservés : col cylindrique et rebord épaissi trahissent des formes " tardives ").

3.6. Les amphores (M.L.)

Cet ensemble a livré 2900 fragments d'amphores, pour un poids qui n'excède pas 29,5 kg. On relève très peu d'éléments de formes : 3 lèvres, 2 pointes et 2 épaules. Une des lèvres pourrait appartenir à une gréco-italique. Les deux autres identifient sans hésitation des Dressel 1A.
Ces maigres données suggèrent donc que le comblement de la fosse s'est effectuée dans la seconde moitié du IIe siècle.

4. L'instrumentum non-céramique (L.O., Y.D.)

4.1. La parure

4.1.1. Bracelets

Quatre bracelets en pâte de verre ont été découverts dans le fossé 34. Le premier (Fig. 10, n° 1), de couleur bleue et orné de quatre côtes longitudinales (groupe 7a de Haevernick ; série 17 de Gebhard), se caractérise par l'absence de décor constitué de filets opaques de couleur jaune ou blanche habituellement observé sur ce type. Les bracelets en verre de couleur bleue dont la section comporte trois ou quatre côtes sont habituellement datés de La Tène C.

Deux autres (n° 3 et 4) sont de couleur bleue et de section en forme de "D" (groupe 3a de Haevernick ; série 38e de Gebhard). Il s'agit là d'éléments habituellement documentés dans les ensembles datés de La Tène D1.

Le dernier bracelet en verre (n° 2), de couleur pourpre et de section triangulaire (groupe 2 de Haevernick ; série 37e de Gebhard), appartient à un type de La Tène D1 considéré comme typiquement occidental.

Cette fosse a aussi livré 5 bracelets en matière organique fossilisée (n° 5-9), au sein desquels ceux à section étroite en "D" prédominent. L'un d'eux (n° 9) comporte une section originale, en l'occurrence à trois côtes, qui s'interprète comme une imitation de bracelet en verre, dont on connaît quelques autres exemples régionaux.

On compte encore un unique bracelet tubulaire en tôle d'alliage de cuivre (n° 10). Ce type de parure métallique est considéré comme typique de La Tène D1.

4.1.2. Perles

Il s'agit de trois grosses perles toriques en pâte de verre incolore et translucide, l'une mouchetée de verre opaque (Fig. 10, n° 11-13) et de deux petites perles en os (Fig. 11, n° 22 et 23).

4.1.3. Fibules

Quatre fibules, appartenant exclusivement au type de Nauheim, sont présentes dans cette fosse (Fig. 10, n° 14-17). Les trois premiers exemplaires sont en bronze, le dernier en fer.

4.1.1. Autres objets de parure

Trois petits fragments d'anneau en bronze (Fig. 10, n° 19-21) pourraient être considérés comme des éléments de ceinture.

Cinq petites cupules circulaires en bronze (Fig. 10, n° 23-27), dont trois contiennent une matière blanchâtre pulvérulente, sont sans doute des pièces d'ornement dont le support d'origine ne peut être déterminé.

S'y ajoute encore un probable fragment de rouelle en bronze (Fig. 10, n° 22).

4.2. Un atelier de tabletterie

Deux anneaux fragmentaires en os (Fig. 11, n° 24 et 25) semblent avoir été abandonnés au cours de leur confection. En effet, ils comportent sur leur bordure interne et externe une ligne consécutive à leur découpe qui n'a pas été éliminée par l'artisan. Leur destination n'est pas connue précisément, ce type d'objet étant peu fréquents dans les contextes de la fin de l'âge du Fer, tant régionalement que de façon plus générale.

Le diamètre externe de ces deux anneaux coïncide avec le diamètre interne de plusieurs rebuts de fabrication qui consistent en des plaques d'os pourvues de découpes circulaires, de 5 à 6 mm d'épaisseur pour une largeur comprise entre 20 mm pour les plus étroites et 30 mm pour les plus larges (n°1-21). Le fossé 34 en a livré 47, sur un total de 56 pour l'ensemble du chantier IV. Ces plaques sont façonnées dans des diaphyses de métatarses de bœufs (et vraisemblablement aussi des côtes ?) dont les épiphyses étaient préalablement sciées. Une fois les extrémités des os longs éliminées, il est possible d'obtenir une ou plusieurs plaques selon l'épaisseur de l'os. Par la suite, l'artisan utilise un tour à percer et des mèches adéquates afin d'entamer l'épaisseur de l'os sur les deux faces de la plaque. Le fragment n°20 témoigne que la mèche employée était munie d'un perçoir médian qui permettait de centrer cette dernière sur les deux faces de la plaque.

Les artisans ont fabriqué des anneaux de deux tailles différentes comme l'indiquent les négatifs des rebuts :

- des anneaux ou des perles (n° 22 et 23) mesurant un peu moins de 14 mm de diamètre externe (n° 1-6, 8, 11-16, 18-21)
- des anneaux (n° 24 et 25) mesurant un peu moins de 22 mm de diamètre externe (n°7, 9, 10 et 17).

5. Les monnaies

La fosse a livré 5 monnaies (Nash, Collis 1983) :

Obole de Marseille
D/ tête d'homme à gauche
R/ croix
La Tour 1892 : n° 609…
Un exemplaire : B47AU-656-2 (0,22 g) (en argent fourré) (Fig. 10 n° 28)

Monnaie à la croix du Sud-Ouest
D/ tête à gauche
R/ croix ; hache dans le quart gauche inférieur ; motif en éventail dans le quart inférieur droit
Allen 1969 : 123-4 ; La Tour 1892 : n° 3467-3463
Un exemplaire : B48AU-618-1 (2,08 g) (Fig. 10 n° 29)

Potin arverne " au long cou "
D/ tête informe faite de deux globules, l'un en croissant, et liés à une tige commune
R/ équidé simplifié, caracolant à gauche, la queue relevée, sur une ligne de sol droite ; bord circulaire relevé
Allen 1971 : fig. 40-42 ; Nash 1978 : fig. 594
Deux exemplaires : B48AU-556-4 (3,46 g) ; B47AT-629-3 (3,30 g) (Fig. 10 n° 31-32)

Potin du Centre-Est " à la grosse tête "
D/ tête grossière à gauche, avec bandeau double à la naissance des cheveux
R/ " cheval cornu " à gauche, queue relevée, sur une ligne de sol droite
La Tour 1892 : n° 5368 ; Blanchet 1905 : 246, fig. 102 ; Allen 1971 : fig. 23-4
Un exemplaire : B48AU-431-1 (4,90 g) (Fig. 10 n° 33)

Cet ensemble, dominé par des monnaies de potin, est conforme aux données du centre-est de la Gaule pour la période de La Tène D1 (Guichard *et al.* 1993 ; Guichard, Gentric 1997).

6. Discussion (V.G., M.L., L.O.)

La forte fragmentation du mobilier de cette structure suggère au premier abord qu'il s'agit en partie de rejets secondaires. Néanmoins, l'absence quasi-totale de mobilier résiduel appartenant aux périodes les plus anciennes de l'occupation du site invite au contraire à penser que l'ensemble s'est constitué assez rapidement et uniquement avec des rejets primaires. Cet assemblage se retrouve à l'identique dans un grand nombre de structures issues de sites de la région de Clermont-Ferrand. Ses caractéristiques principales sont les suivantes :

- disparition totale des céramiques fines finies au tour que l'on observe en quantité à La Tène moyenne.
- répertoire de la céramique modelée pratiquement réduit à deux groupes de production très homogènes : des vases de stockage à panse balayée et des vases à cuire (avec un assortiment de trois formes : pot, jatte profonde à œillets de suspension et jatte ouverte à goulot verseur).
- répertoire des vases hauts en céramique fine " sombre " dominé par des vases à base concave, panse élevée, col haut souvent raccordé à la panse par une baguette et décor sommaire au lissoir. Les éléments typiques de La Tène moyenne (vases à ouverture étroite et épaule moulurée, pieds surélevés, panses pincées, décors lissés curvilignes) ont totalement disparu.
- jattes tournées à profil en S devenues très rares (résiduelles ?).
- répertoire des vases bas en céramique fine " sombre " réparti à parts égales entre des jattes peu profondes à bord rentrant et décor simplifié, et des formes dérivées du répertoire tardif de la campanienne A.
- souci en général plus grand de contrôler la cuisson des vases " sombres ", avec des exemples de cuissons franchement réductrices, dans le répertoire des formes basses mais surtout dans celui des vases hauts, avec un répertoire spécifique de cruches à col tronconique et de vases à col haut dotés d'un décor à la molette. On trouve aussi des vases assez nombreux que l'on ne s'est pas préoccupé de noircir par enfumage en fin de cuisson (vases hauts à panse élevée ou ovoïde).
- apparition d'un groupe très homogène de cruches de fabrication régionale à panse ovoïde, col cylindrique et une anse, à pâte claire non-calcaire.
- au sein de la vaisselle d'importation, très forte domination de la céramique campanienne A sur la céramique campanienne B.
- amphores exclusivement vinaires et d'origine italique, avec une majorité écrasante de Dressel 1A, aucune Dressel 1B certaine et des variantes " évoluées " de gréco-italiques.
- fibules de type Nauheim (uniquement), associées à des parures annulaires en verre et en métal typique de La Tène D1.
- faciès monétaire dominé par les monnaies de potin (à l'exclusion de tout type gaulois de bronze frappé).

Toutes ces caractéristiques et les comparaisons qu'elles suscitent régionalement (pour la céramique notamment, avec les sites foréziens : ce faciès est clairement contemporain de l'horizon 3 identifié à Feurs et Roanne) ou à une échelle plus large (pour les parures et la céramique d'importation) militent en faveur d'une attribution à La Tène D1 et en **une datation dans les dernières décennies du IIe siècle**.

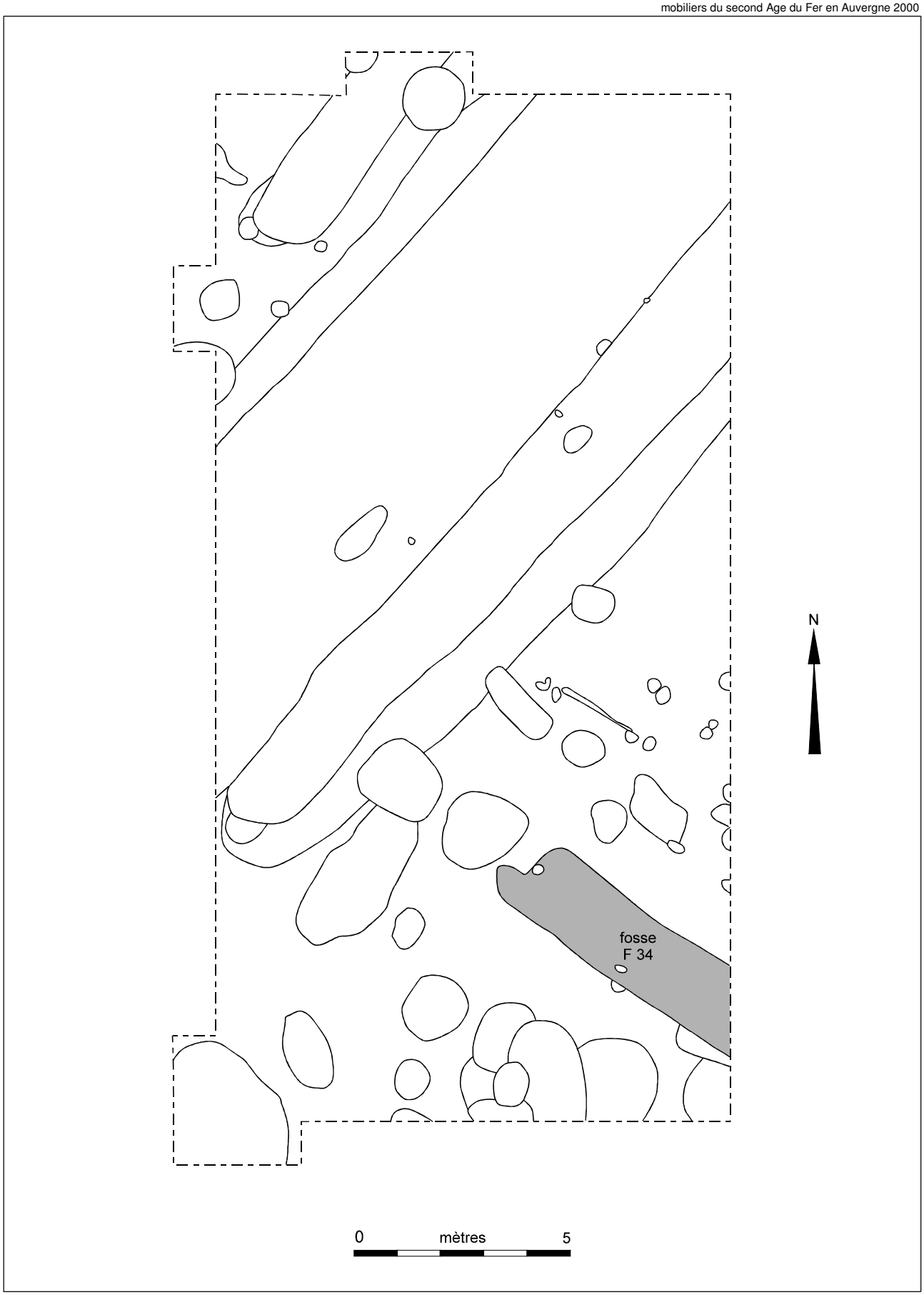

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne – Localisation de la structure étudiée (éch. 1/125).

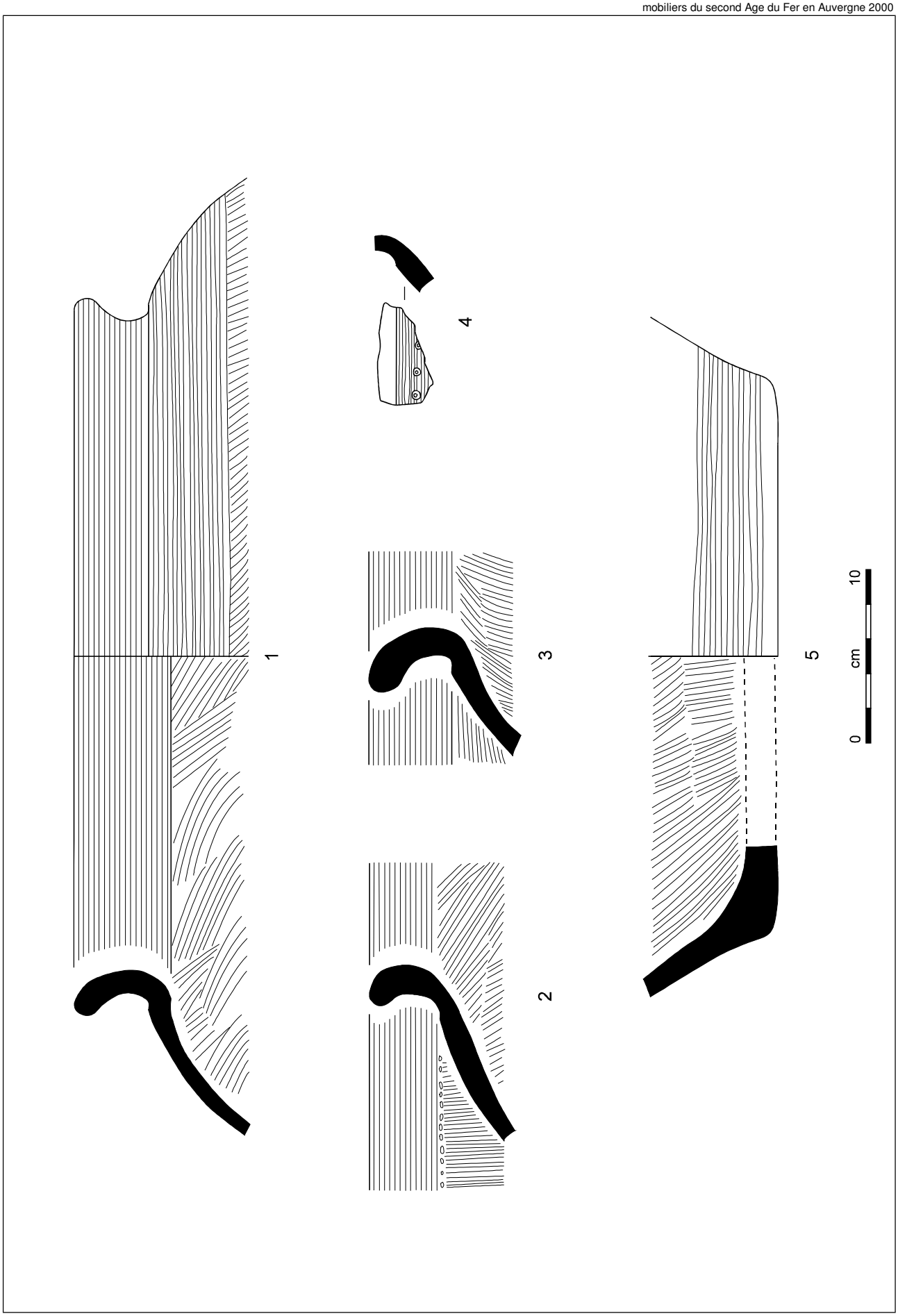

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

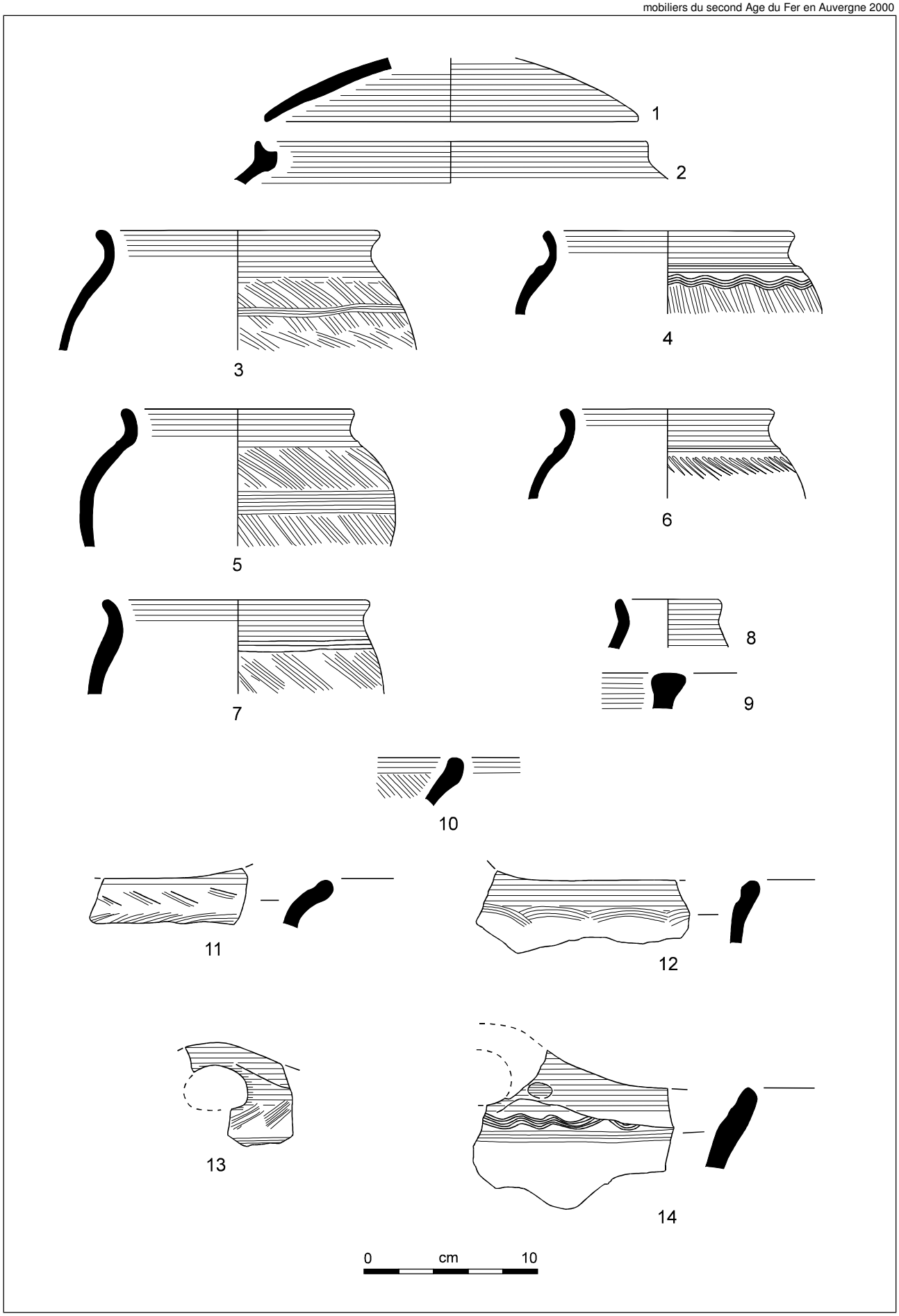

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

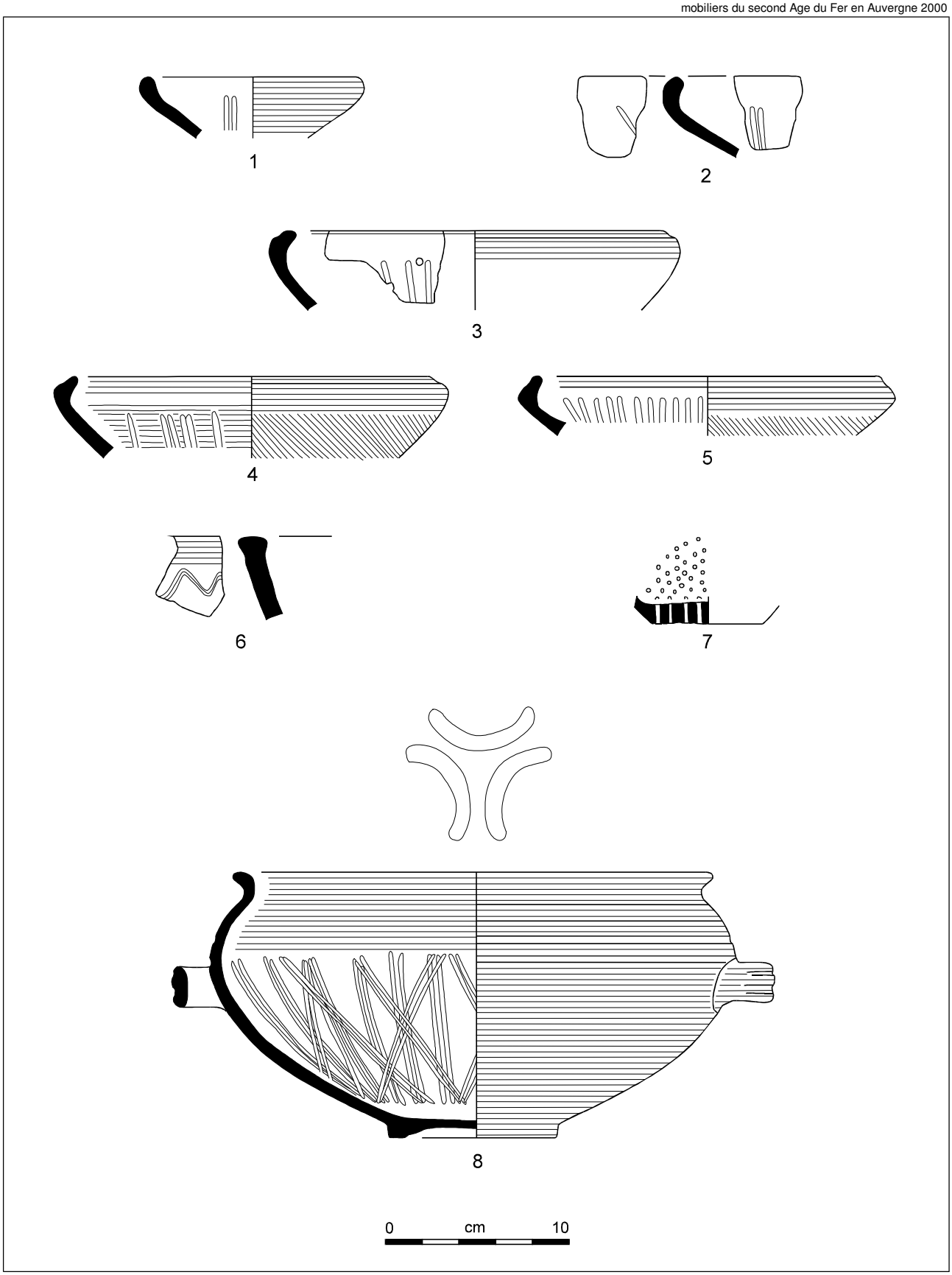

Fig. 4 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

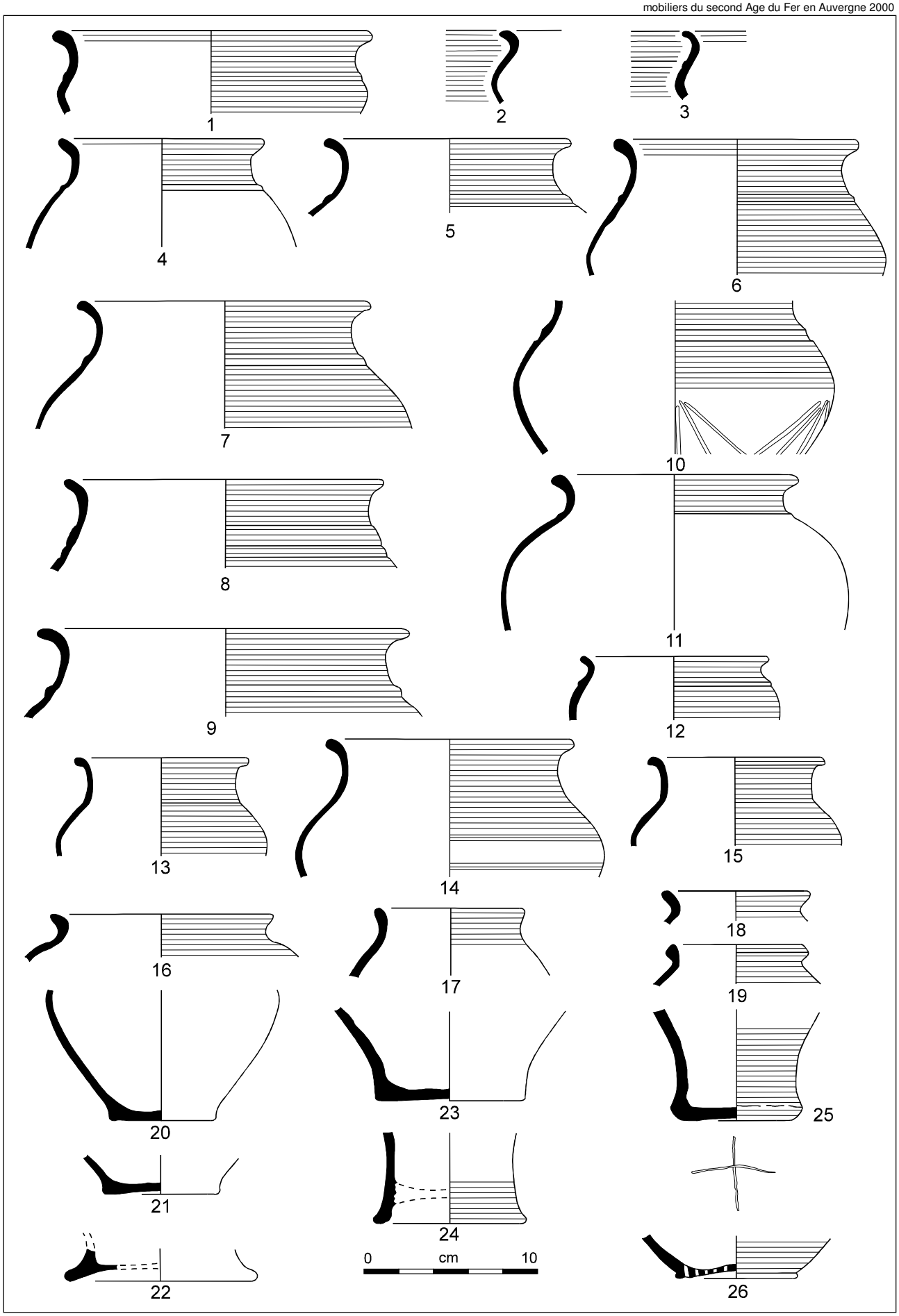

Fig. 5 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique fine tournée (éch. 1/3).

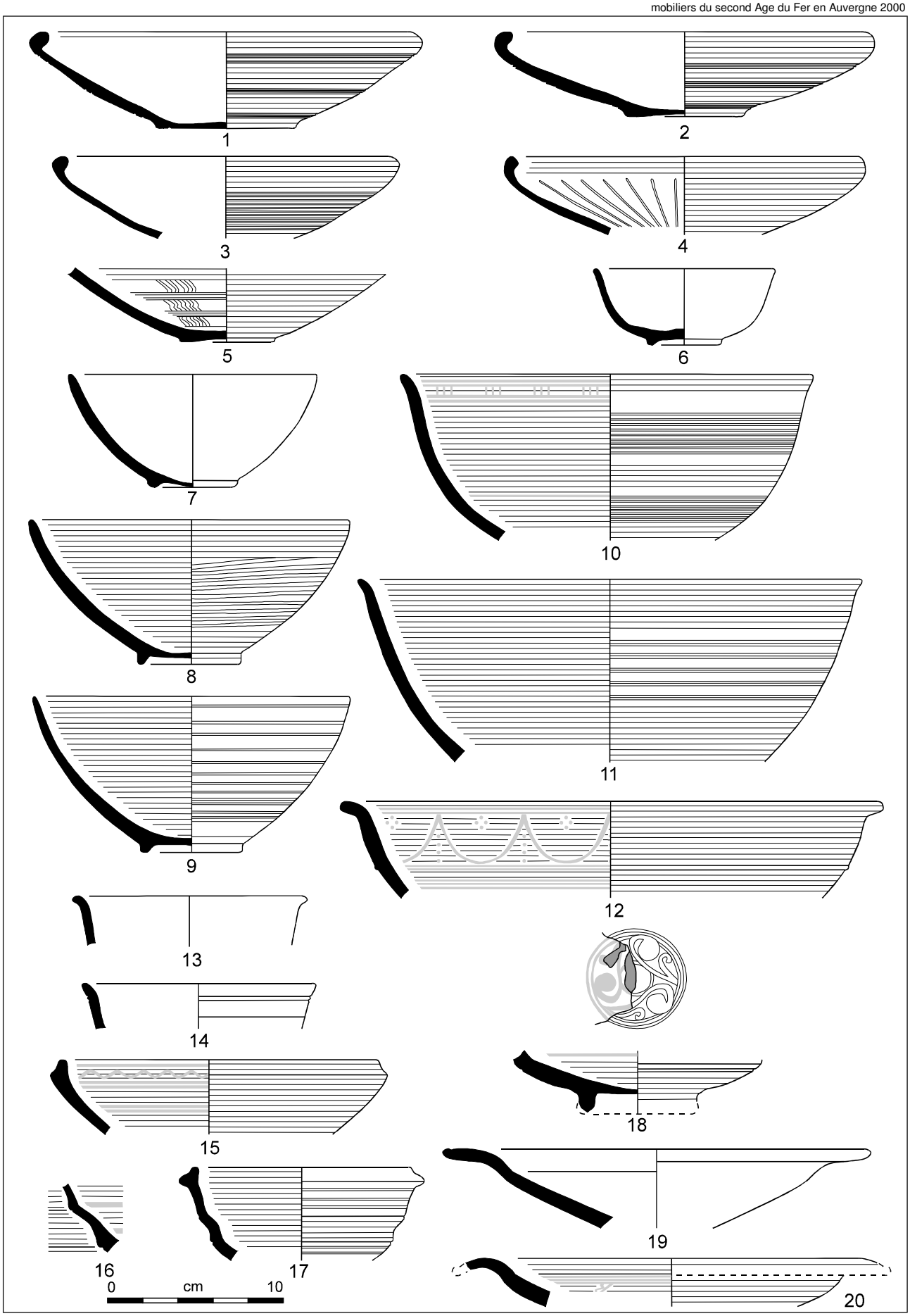

Fig. 6 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique fine tournée (6, 7, 13, 14 et19 : totalement lissé) (éch. 1/3).

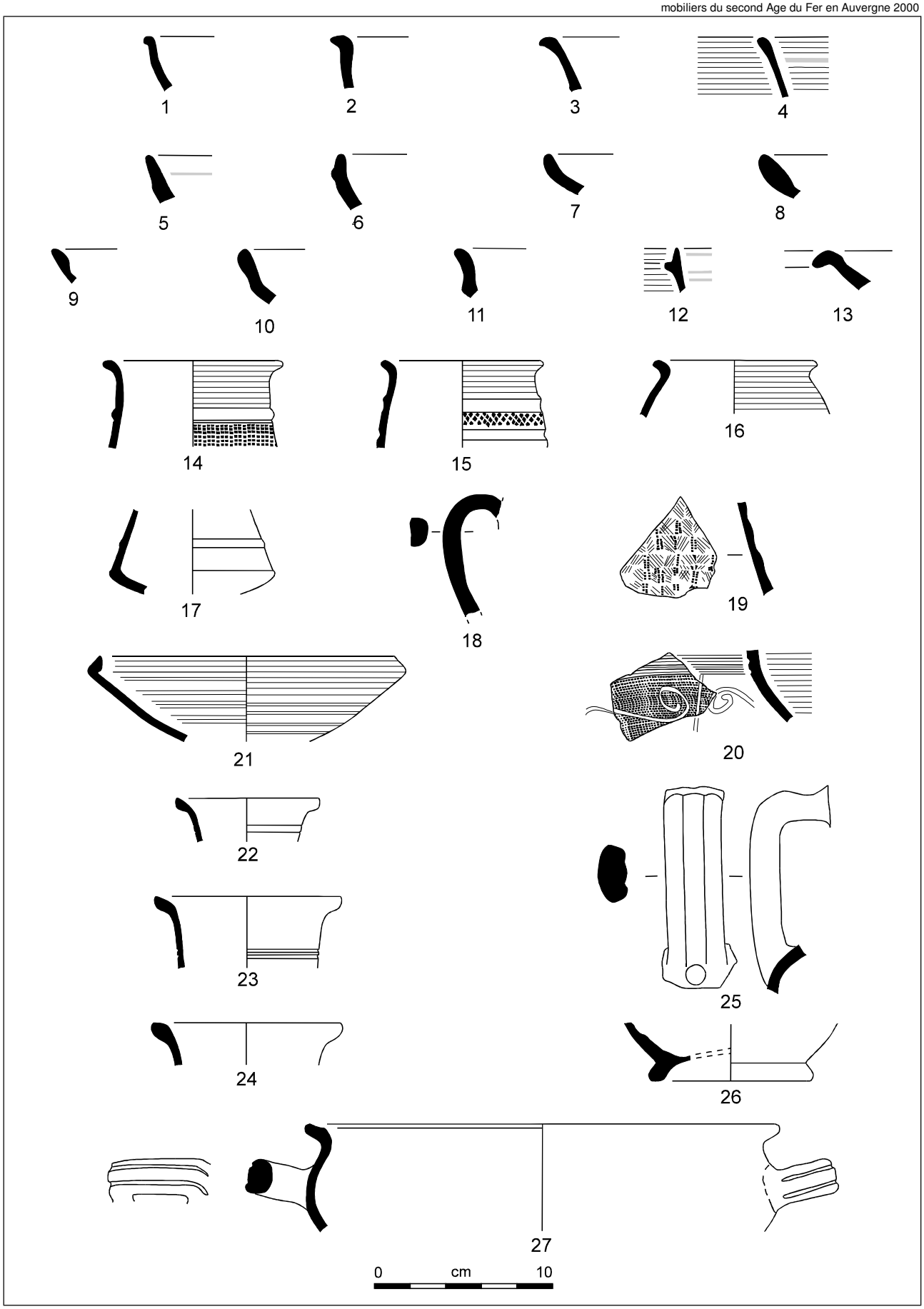

Fig. 7 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique fine tournée (1-13), céramique fine tournée grise (14-21), céramique fine à pâte claire non calcaire (22-27). 1-3, 5-11 et 13 totalement lissé (éch. 1/3).

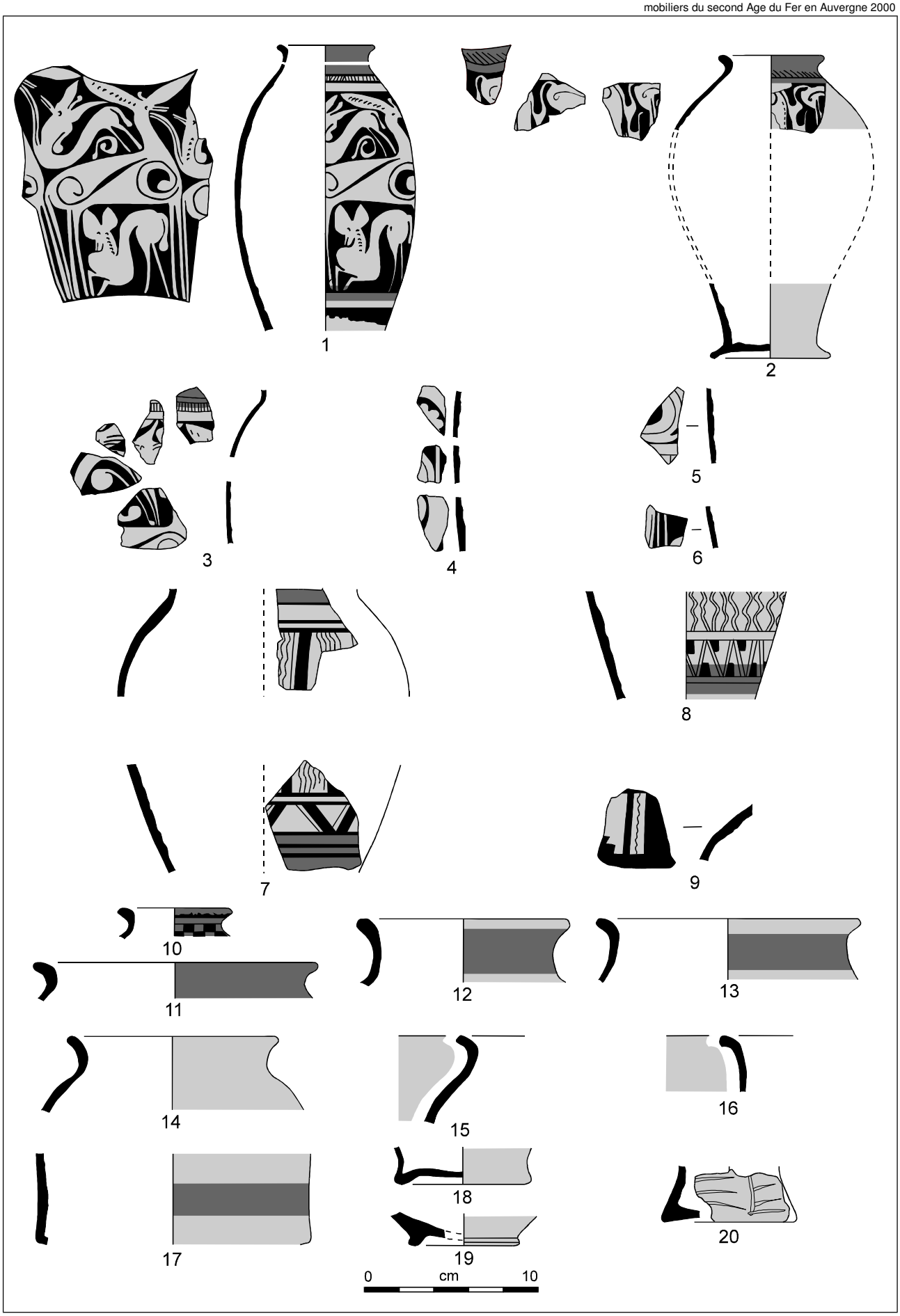

Fig. 8 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique fine peinte (éch. 1/3). graffiti sur n° 20.

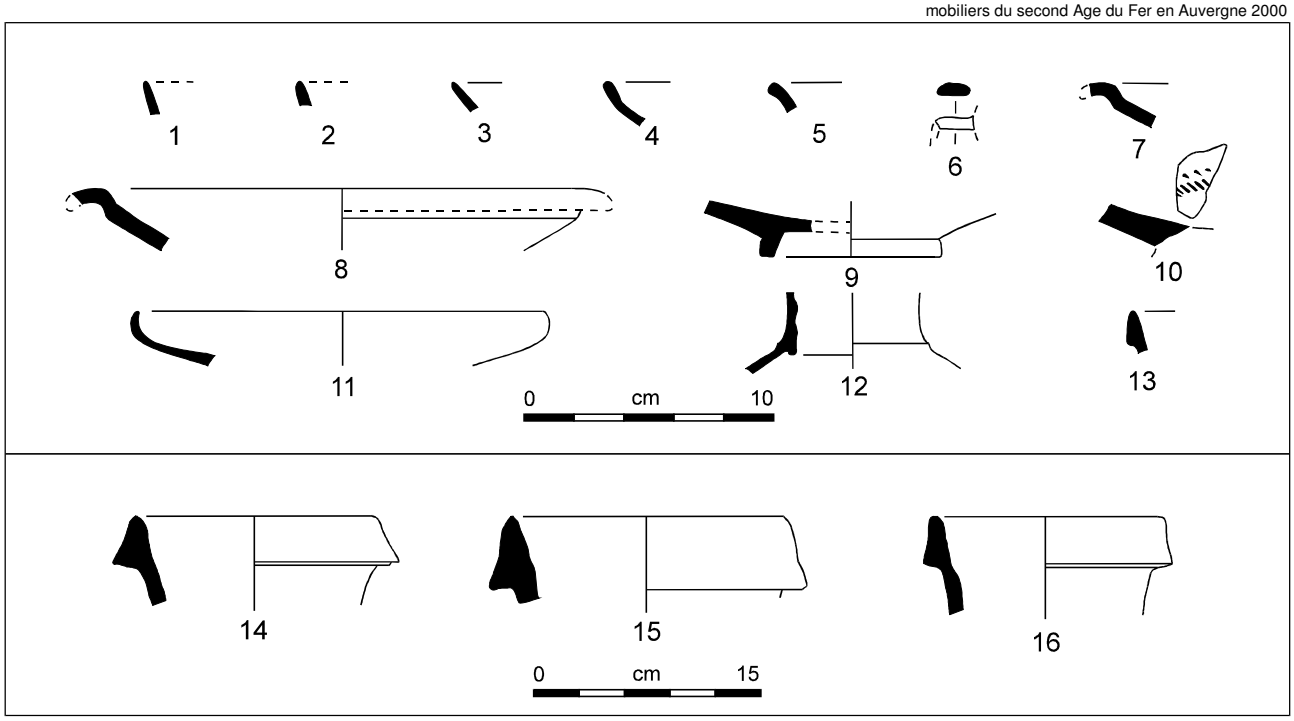

Fig. 9 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – céramique campanienne A (1-10), pâte claire calcaire (12-13), amphore vinaire républicaine (14-16) (éch. 1/3 sauf 14-16 au 1/5).

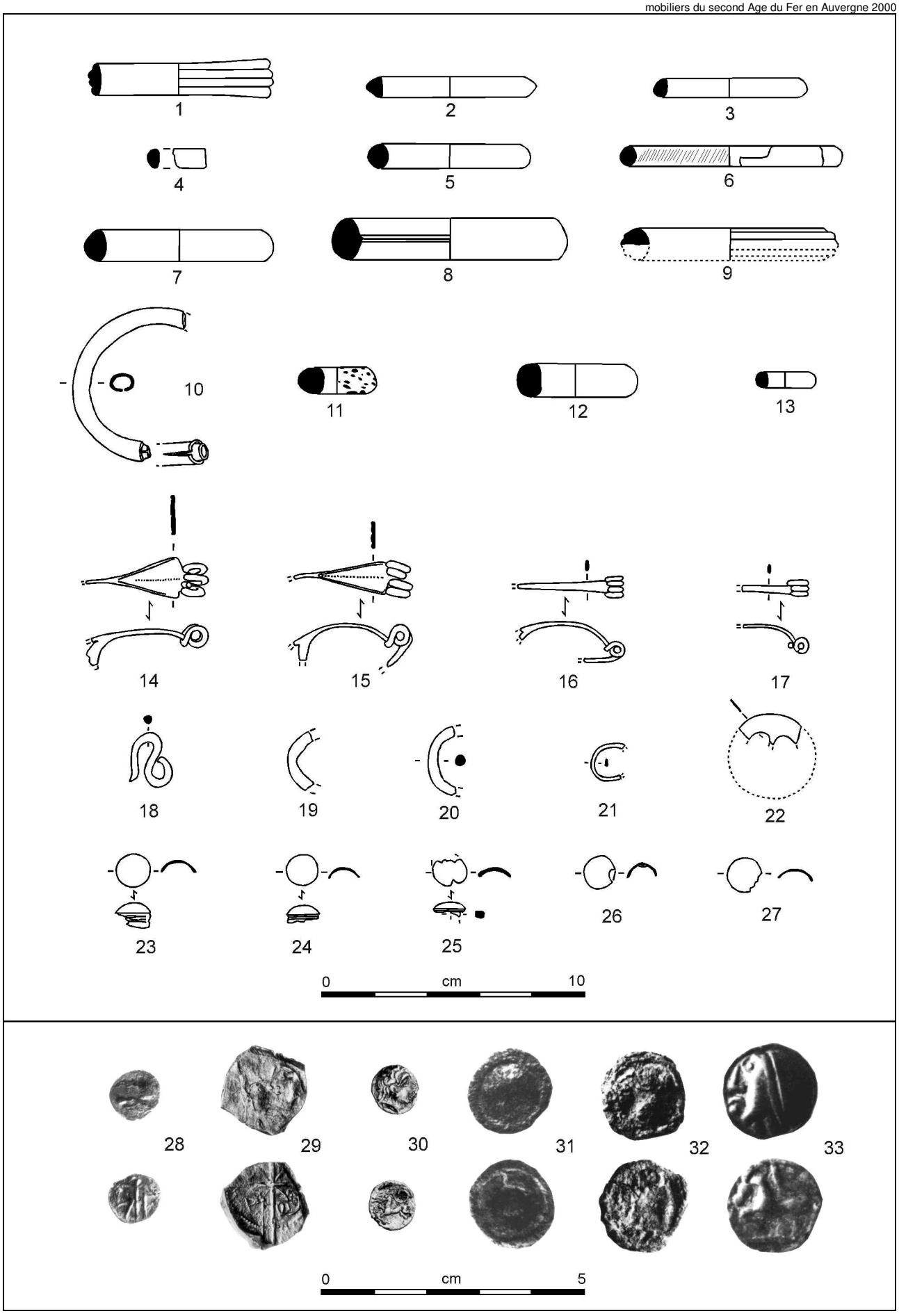

Fig. 10 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – petit mobilier : verre (1-4, 11-13), matière organique fossilisée (5-9), bronze (10, 14-16, 18-27), fer (17), monnaies en argent (28-30) et monnaies coulées en bronze (31-33) (éch. 1/2 sauf 28-32 au 1/1).

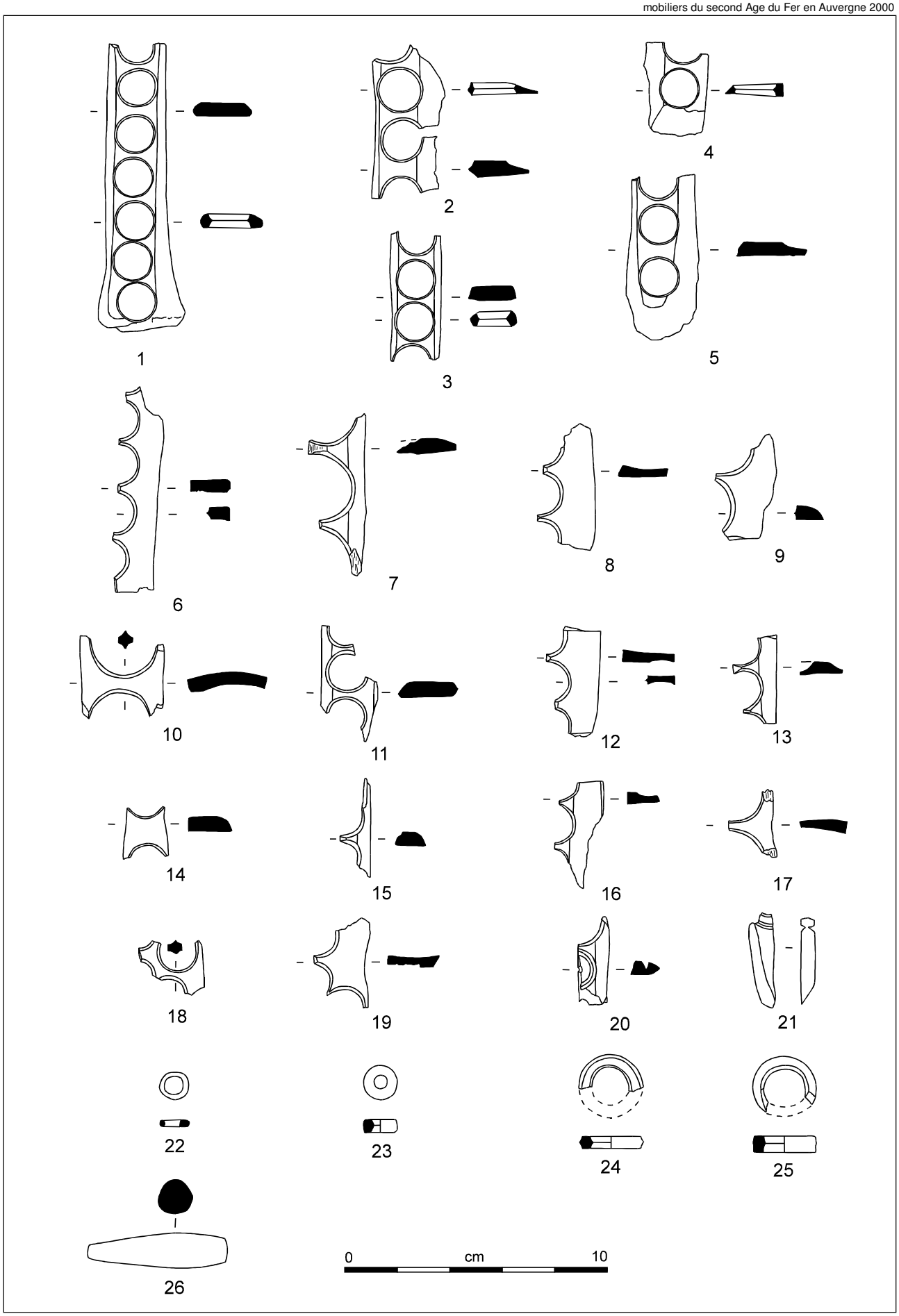

Fig. 11 : Clermont-Ferrand, La Grande Borne, fossé 34 – petit mobilier : os (1-25), céramique (26) (éch. 1/2).

Clermont-Ferrand "Pontcharaud", fosse 5 (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Matthew Loughton

N° de site : 63 113 040 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND (63)
Années de fouille : 1986
Titulaire de l'autorisation de fouille : Gilles LOISON
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Matthew LOUGHTON (amphore)
Dessin du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Matthew LOUGHTON (amphore), Yann DEBERGE (mise au net).

1. Le site

L'ensemble étudié ici provient d'une intervention archéologique qui s'est déroulée dans la plus grande urgence dans la partie orientale de l'agglomération clermontoise, lors de la construction de l'autoroute A71, en 1986. A l'emplacement où les terrassements ont été surveillés, le tracé de la nouvelle voie longe à moins de 200 m le ruisseau de l'Artière en rive gauche (ouest), la rive opposée étant occupée par le vaste site d'habitat de La Grande Borne / Gandaillat. Les vestiges observés à Pontcharaud témoigne donc de l'extension de ce complexe d'occupation laténienne, qui se prolonge vers l'ouest au-delà du ruisseau de la Tiretaine, sur l'ensemble de l'emprise de la zone d'activité du Brézet, où des observations archéologiques ponctuelles ont été effectuées en de nombreux emplacements (au rang de celles-ci, cf. la fosse présentée dans le rapport 1999 : 104-112).
Les vestiges d'époque laténienne les plus conséquents qui ont été observés à Pontcharaud sont ceux d'une petite nécropole de La Tène D1 (Loison *et al.* 1991). Cinq fosses et un puits de même époque ont été repérés à proximité, dispersés dans des secteurs qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi archéologique systématique (Fig. 1). Il est donc fort vraisemblable que d'autres structures moins importantes et moins profondes ont échappé à l'observation.

2. La fosse 5 (V.G.)

La fosse 5 (Fig. 2) est la structure qui a livré le plus de mobilier. Celui-ci se caractérise par sa faible fragmentation et une proportion très majoritaire d'amphores, dont plus d'une trentaine représentées par de très importants fragments, voire des panses complètes. L'absence systématique de remontages entre les lèvres et les épaules suggère encore que toutes ont été ouvertes par décolletage.

3. La céramique (V.G.)

Le mobilier céramique issu de la fosse est peu abondant si l'on considère le nombre de fragments recueillis (quelques centaines seulement). Son intérêt typologique réside dans la possibilité de reconstituer des profils, ce qui complète les données issus du fossé 34 de La Grande Borne, contemporain mais où, nous l'avons vu, le mobilier est très fragmenté (cf. *supra*). Le tableau de statistiques (Tab. 1) ne fait donc pas apparaître le nombres de tessons, qui serait une donnée très artificielle (sachant que certains vases sont représentés par un grand nombre de tessons).

	nb de tessons	NMI
modelée	—	8
finie au tour et tournée sombre	—	13
peinte	—	1
pâte claire non calcaire	—	1
pâte claire calcaire	—	2
campanienne	—	0
divers importé	—	0
TOTAL	—	25

Tab. 1 : Pontcharaud, fosse 5 : données statistiques sur la céramique.

3.1. La céramique modelée

Comme c'est la règle pour les ensembles de cette phase chronologique, la céramique modelée se répartit en deux groupes de production bien caractérisés :

- **Vases de stockage** (Fig. 3, n° 1), à ouverture large, épaule soulignée par une gorge, col droit court terminé par une lèvre simple infléchie vers l'extérieur, rectifiée à la tournette. Les parois, minces, sont sans doute montées avec des plaques assemblées. La surface extérieure est finie par un balayage soigné ; un discret décor sous forme de groupes d'incisions orne l'épaule. L'argile utilisée est assez fine, très micacée, cuite en atmosphère réductrice-oxydante non suivie d'une phase d'enfumage, ce qui lui donne une teinte beige.
- **"Service" de la jatte d'Aulnat**, qui comprend trois formes très stéréotypées servant à la cuisson : des pots à ouverture large, col très court à lèvre peu infléchie (Fig. 3, n° 2 et 4), des jattes tronconiques assez ouvertes à lèvre triangulaire cannelée et goulot verseur (Fig. 4, n° 1, 2 et 4, dont une à fond perforé ayant servi de faisselle) et des jattes profondes à col nettement rentrant, lèvre épaissie et œillets de suspension (" jattes d'Aulnat "). Les vases de ce service possèdent en commun une pâte assez grossière, dure, peu micacée, et de couleur variant de l'orange au brun chocolat, une finition homogène par peignage sommaire à l'intérieur, balayage soigné à l'extérieur, la lèvre étant rectifiée à la tournette. Le décor est fait au lissoir sur les jattes ouvertes (décor radial interne), au peigne ou par incisions peu profondes sur l'épaule des pots et jattes profondes.

A cela s'ajoute un vase modelé à col étroit et surface extérieure entièrement lissée (Fig. 3, n° 3), de caractéristiques inhabituelles.

3.2. La céramique fine finie au tour et tournée sombre

Aucun vase de cet ensemble n'entre dans la catégorie de la céramique fine finie au tour, caractéristique régionalement de La Tène moyenne. Tous les vases que nous considérons ici sont donc certainement montés au tour rapide. Leur pâte présente un aspect variable, due à une grande variété des modalités de cuisson. La plupart présentent une pâte zonée plutôt oxydée en surface et souvent enfumée, caractéristiques du mode de cuisson le plus traditionnel pour la fin de l'âge du Fer. On observe toutefois des vases pour lesquels l'enfumage est très peu poussé, voire inexistant, et d'autres, plus rares, qui présentent une tranche franchement grise caractéristique d'une cuisson réductrice bien maîtrisée.

Les groupes morphologiques sont les suivants :

- vases hauts à fond plat, pied resserré, panse élevée, col large et court souligné par une baguette, lèvre allongée fortement infléchie à l'extérieur (Fig. 5, n° 1-3). Le col est lissé, la panse ornée de traits verticaux au lissoir, arrêtés vers le haut par des lignes horizontales, parfois ondées. Ces vases sont peu ou pas enfumés. Des exemplaires complets identiques sont observés dans les tombes du même site (Loison *et al.* 1991 : sép. 1, n° 2 et sép. 6, n° 11).
- vase haut à fond plat, panse ovoïde, col étroit et court souligné par une gorge et lèvre allongée fortement infléchie à l'extérieur (Fig. 5, n° 4). Le col est lissé, la panse ornée de traits verticaux au lissoir, arrêtés vers le haut par des lignes horizontales. Ce vase est peu enfumé.
- vase haut à fond plat, panse quasiment sphérique, col large et court souligné par une cannelure et lèvre allongée fortement infléchie à l'extérieur (Fig. 6, n° 1). Le col est lissé, la panse ornée d'arcatures au lissoir, arrêtés vers le haut par une ligne horizontale. Ce vase est peu enfumé.
- vase haut de profil incomplet, à fond plat, panse ovoïde, col étroit souligné par une cannelure (Fig. 6, n° 2). Le col est lissé, le haut de la panse ornée de lignes horizontales ondées faites au lissoir.
- vase haut de profil incomplet, à fond plat, pied resserré, panse ovoïde, col étroit souligné par des cannelures (Fig. 6, n° 3). Ce vase aux surfaces enfumées en fin de cuisson se distingue surtout des précédents par sa pâte grise et son décor qui couvre la panse, effectué avec une molette étroite imprimant des lignes de carrés d'environ 2 mm de côté.
- vase haut à pied resserré, panse ovoïde, col tronconique large et haut souligné par une cannelure et lèvre en bourrelet (Fig. 7, n° 1). Ce vase aux surfaces non-enfumées en fin de cuisson se distingue surtout par sa pâte grise et son décor qui couvre la panse, effectué avec une molette plus large que la précédente, imprimant des losanges d'environ 2 mm de côté.
- cruche incomplète à base annulaire, panse ovoïde, col tronconique large et haut souligné par des cannelures régulièrement espacées et lèvre infléchie (Fig. 7, n° 2) ; l'anse manque. Ce vase aux surfaces non-enfumées en fin de cuisson se distingue par sa pâte grise. Cette forme s'inspire de celle des cruches à pâte grise de la côte catalane, qui sont acheminés en petites quantités vers le nord du Massif central aux IIIe et IIe siècles avant J.-C.
- bol incomplet à panse hémisphérique, sans col, lèvre légèrement infléchie (Fig. 7, n° 5), auquel on restitue une base annulaire (Fig. 7, n° 9 ?). Ce récipient à pâte grise et surfaces enfumées, comme les deux suivants, est dérivé d'une forme du répertoire de la céramique campanienne A (Lamb. 31/33).
- assiettes peu profondes à parois tendue et lèvre allongée horizontale, de profil ondulé (Fig. 7, n° 6-7), auxquelles on restitue un pied annulaire (Fig. 7, n° 8). Elles sont dérivées d'une forme du répertoire tardif de la céramique campanienne A (Lamb. 6). Un exemplaire complet provient d'une tombe de la nécropole adjacente (Loison *et al.* 1991 : sép. 6, n° 2).
- vase cylindrique dépourvu de fond, à lèvres allongées très déversées et au corps orné de baguettes horizontales (Fig. 7, n° 4). Ce récipient, à surfaces enfumées, présente une forme peu commune, mais toutefois attestée à plusieurs exemplaires dans le nord du Massif central, notamment à Feurs et Roanne (Loire), en contexte de La Tène D1 (Lavendhomme, Guichard 1997 : 105-106).

3.3. La céramique peinte

La céramique peinte est représentée par un vase fuselé à col cylindrique étroit et lèvre simple infléchie, qui a perdu son décor (Fig. 8, n° 1). Cette forme est présente dans deux tombes de la nécropole adjacente (Loison *et al.* 1991 : sép. 5, n° 1 et sép. 7, n° 1). Un tesson isolé permet d'identifier un décor animalier en réserve de style 4, typique de La Tène D1 (Guichard 1994), qui était certainement porté par un vase fuselé (Fig. 8 n° 2).

3.4. La céramique tournée fine claire à pâte non-calcaire

Il s'agit d'un récipient très incomplet (partie basse d'une panse ovoïde rattachée à une base annulaire ; Fig. 7, n° 3), que l'on peut identifier à une cruche à col cylindrique large munie d'une seule anse en ruban, d'un type fréquent régionalement durant tout le Ier s. avant J.-C. (cf. DICOCER : 226, CL-REC 3, mais avec une lèvre à rebord en gouttière).

3.5. Les céramiques importées

Il s'agit de seulement deux récipients à pâte calcaire :

- une cruche incomplète à carène très marqué, col tronconique haut rentrant, longue lèvre déversée et, sans doute, deux anses (Fig. 8, n° 3). La pâte, très fine, est de couleur beige rosé. La forme, évoluée, dénote une datation " tardive ".
- une jatte profonde incomplète, à carène marquée, col indistinct, lèvre épaissie moulurée et deux anses horizontales décorées de sillons (Fig. 8, n° 4). La pâte est de couleur ôcre. Cette forme inhabituelle est connue à quatre exemplaires régionalement : il s'agit, outre celui-ci, d'une imitation en céramique grossière modelée (La Grande Borne, fossé 34, cf. *supra*) et de trois autres en céramique tournée à pâte claire non calcaire, sans doute d'origine régionale (Le Patural, comblement final de 5557, cf. *supra* ; La Grande Borne, fossé 34, cf. *supra* ; oppidum de Corent, fouille 1992-93, inédit).

3.6. Les amphores (M.L.)

Les conditions médiocres dans lesquelles la fouille s'est déroulée a conduit à des mélanges au sein du mobilier amphorique, de telle sorte que nous avons été dans l'obligation d'étudier globalement les amphores du chantier. La grande majorité d'entre elles provient néanmoins de la fosse 5. L'homogénéité typologique de la série, fort nombreuse, confirme d'ailleurs qu'il n'y a pas d'intrusions issues d'autres ensembles de chronologie nettement différente.

Cette série se compose de 1693 fragments, pour un poids de 489 kg (Tab. 2). Les 67 fragments de lèvres conduisent à un NMI de 47 amphores, avec une hauteur moyenne de 34 mm et une inclinaison moyenne de 63°, qui sont des valeurs intermédiaires entre gréco-italiques et Dressel 1A. On note en particulier un grand nombre d'amphores décolletées dont la panse est complète.

tessons	poids (kg)	lèvres	NMI	bases	anses	épaules
1693	489	67	47	67	99	133

Tab. 2 : Pontcharaud. Dénombrement des tessons d'amphores vinaires italiques.

Hauteur moyenne (mm)	Inclinaison moyenne (°)	Représentation des différentes classes (%) (Guichard 1997 : 133-135)				
		1	1 ou 2	2	2 ou 3	3
34	63	8	16	22	1	0

Tab. 3 : Pontcharaud. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores vinaires italiques.

A. Hesnard propose que le ratio (hauteur de la lèvre / largeur de la lèvre) inférieur à 1,0 est spécifique des amphores gréco-italiques ; F. Gateau propose quant à elle que le ratio discriminant a pour valeur 1,3 (Loughton 2000, avec bibliographie). Selon le premier critère, 12 de nos amphores seraient des gréco-italiques (24 %) ; selon le second, leur nombre monterait à 29 (50 %), et 7 autres (14 %) seraient intermédiaires entre les gréco-italiques et les Dressel 1A (ratio compris entre 1,3 et 1,4). La répartition en classes (selon Guichard, dans Lavendhomme, Guichard 1997) montre également que la série compte 8 gréco-italiques probables, 22 Dressel 1A et 16 inclassables entre les deux types (Tab. 3). S'y ajoute une seule lèvre de morphologie plus évoluée (h. 50 mm ; i. 82° ; D. 155 mm) de type Spargi, qui ne permet pas de caractériser à coup sûr une amphore Dressel 1B.

Dans ces conditions, on peut considérer que ce lot s'est constitué dans la seconde moitié du IIe siècle.

5. L'instrumentum non-céramique

Aucun objet pouvant entrer dans cette catégorie n'a été conservé.

6. Les monnaies

La fosse n'a livré aucune monnaie.

7. Discussion (V.G., M.L.)

Partant de la datation proposée pour les amphores, qui s'appuie sur une série statistiquement significative, on doit considérer que la vaisselle céramique représente un faciès caractéristique de la seconde moitié du IIe siècle. Plus précisément, l'homogénéité typologique des amphores et la faible fragmentation des récipients suggère que **l'ensemble s'est constitué très rapidement et plutôt vers la fin du IIe siècle**. En témoignent quelques lèvres d'amphores de type évolué et des pièces de vaisselle de forme dérivée de prototypes méditerranéens plutôt caractéristiques de cette période, voire du siècle suivant, comme les assiettes Lamb. 6 en céramique campanienne et les cruches à col cylindrique large et une anse. De même, la technique de cuisson de certains vases d'origine régionale très probable (cuisson réductrice ou au contraire totalement oxydante) et certaines techniques décoratives (décor à la molette) préfigurent des traits caractéristiques du répertoire de la céramique régionale au Ier siècle avant J.-C. Ainsi, en Forez, les vases à pâte grise homogène issue d'une cuisson réductrice bien contrôlée, n'apparaissent pas avant le début du Ier siècle (Lavendhomme, Guichard 1997 : 108, horizon 4) et le décor à la molette apparaît une première fois sur un vase de la fin du IIe siècle (ibid. : 268, pl. 51, n° 4, horizon 3), avant de se généraliser par la suite.

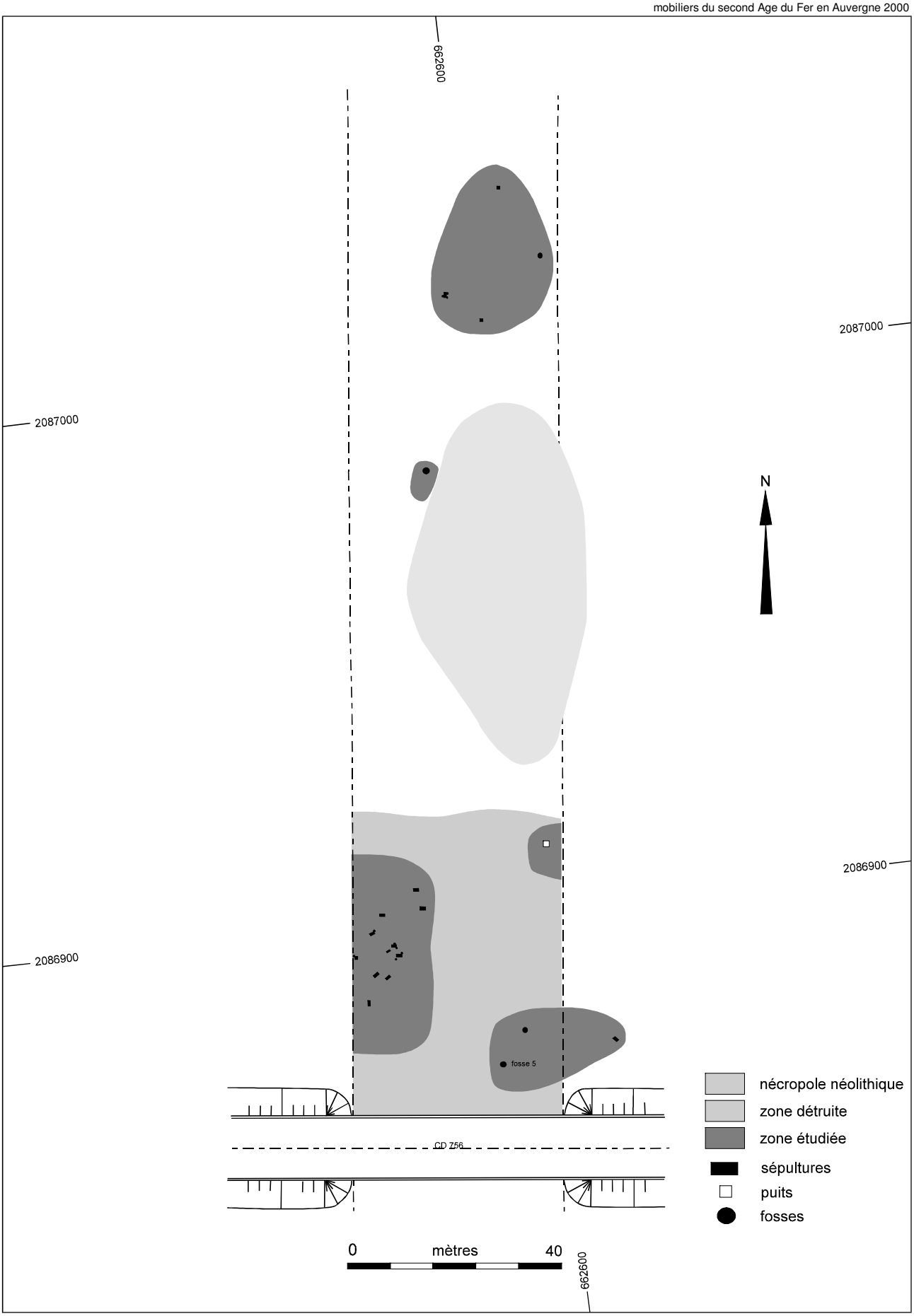

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – plan général du site (éch. 1/1000 ; d'après Loison 1985 et Loison et *al.* 1991).

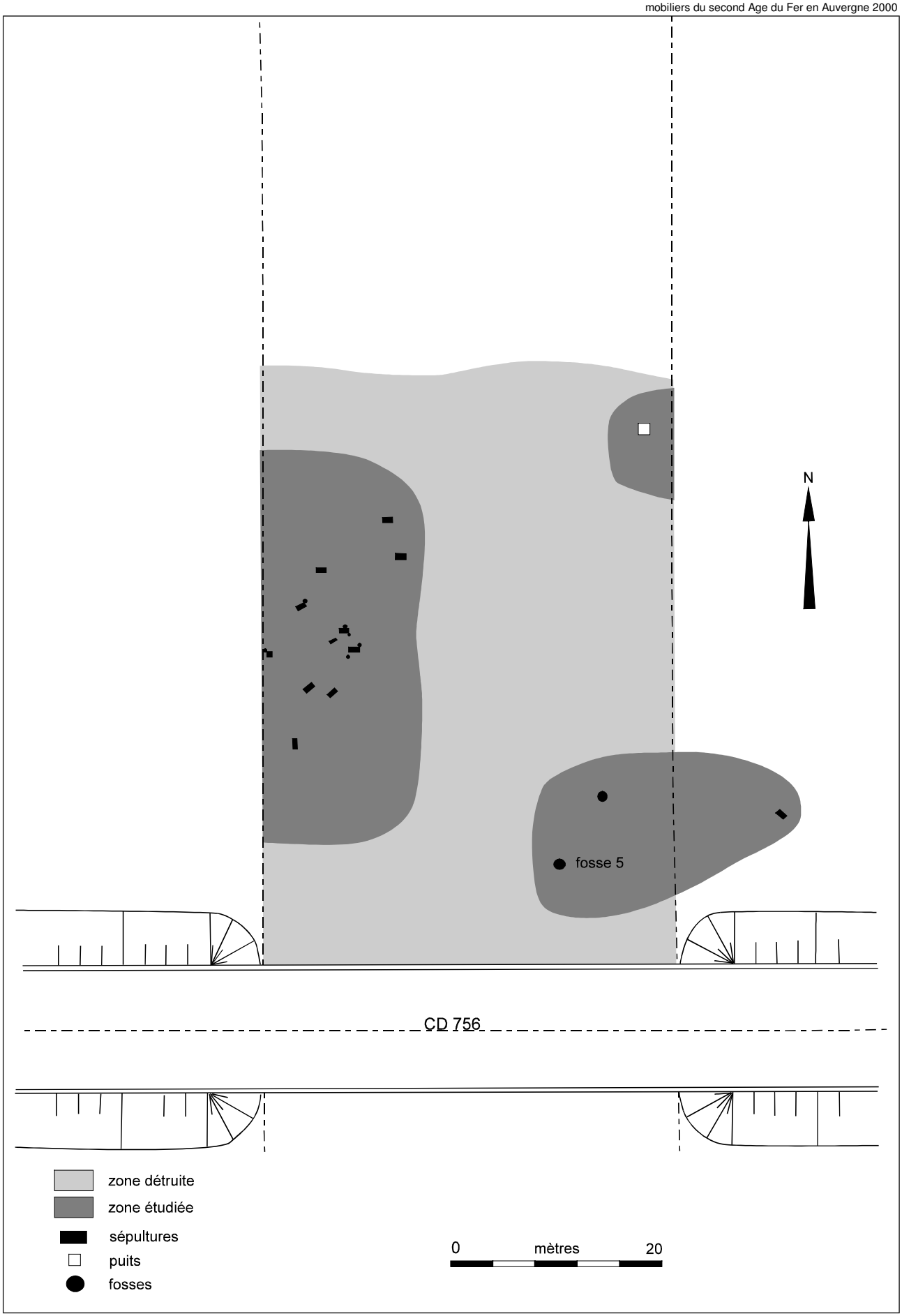

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – localisation de la structure (éch. 1/500 ; d'après Loison 1985 et Loison *et al.* 1991 1991).

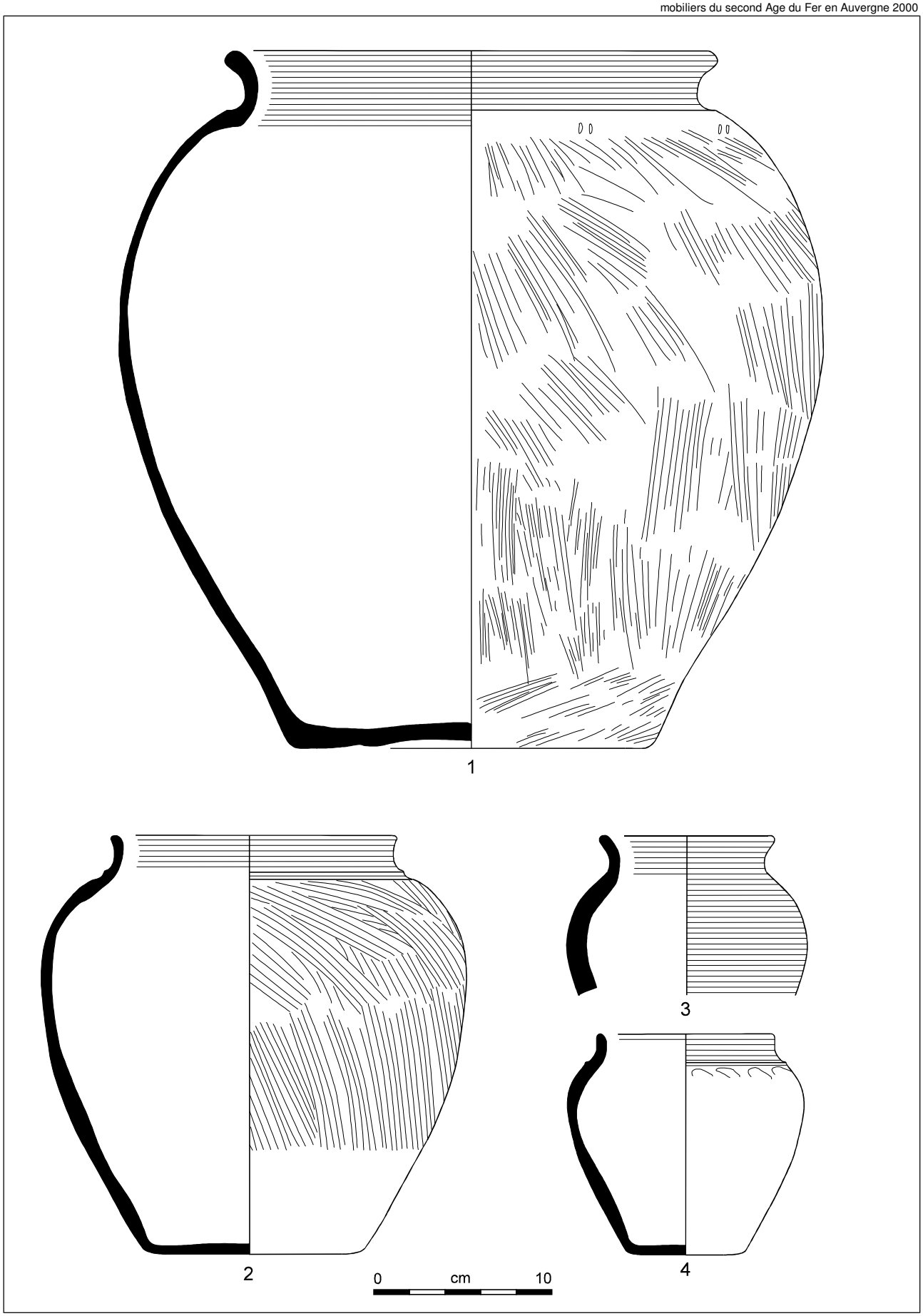

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

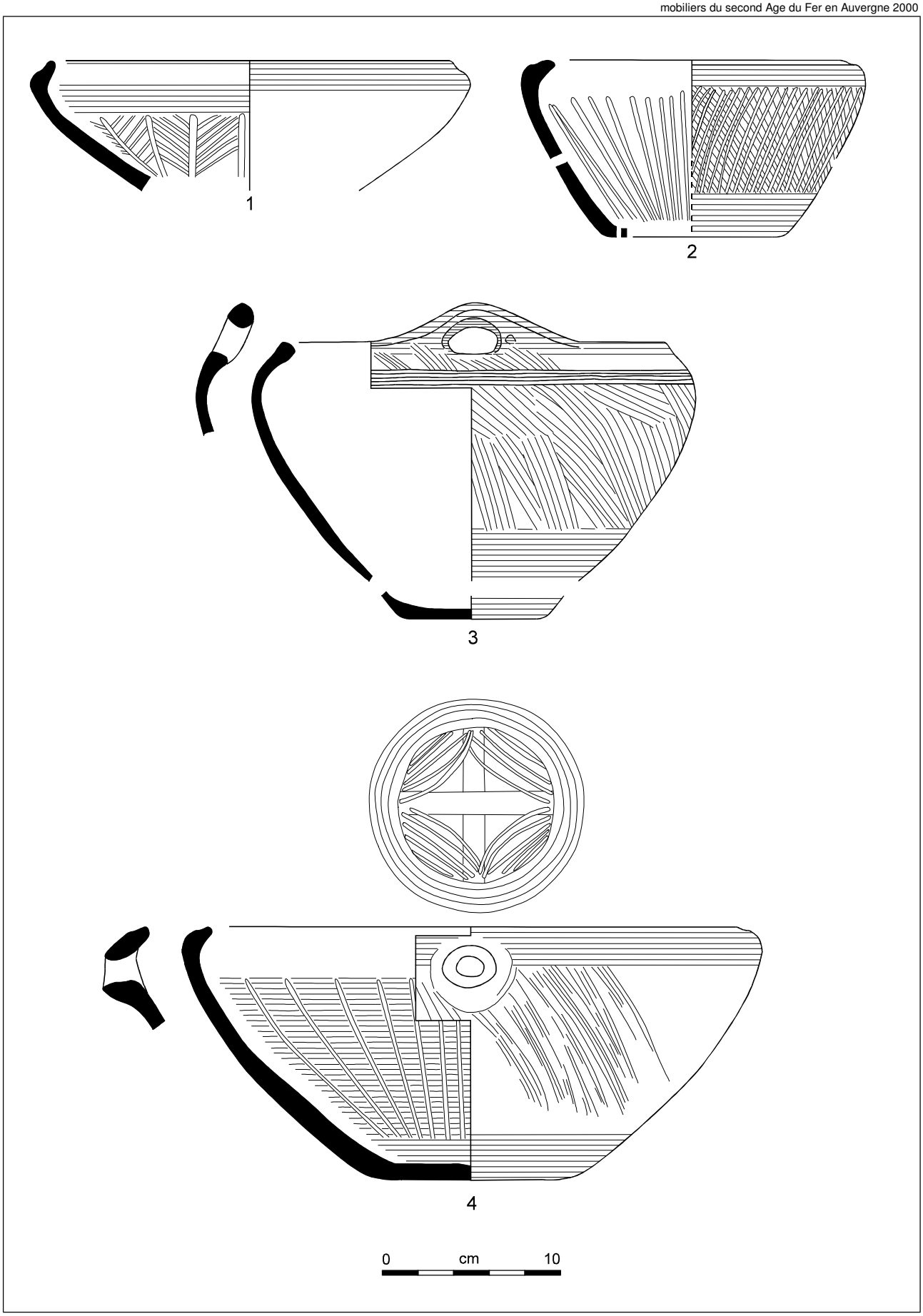

Fig. 4 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – céramique grossière modelée (éch. 1/3).

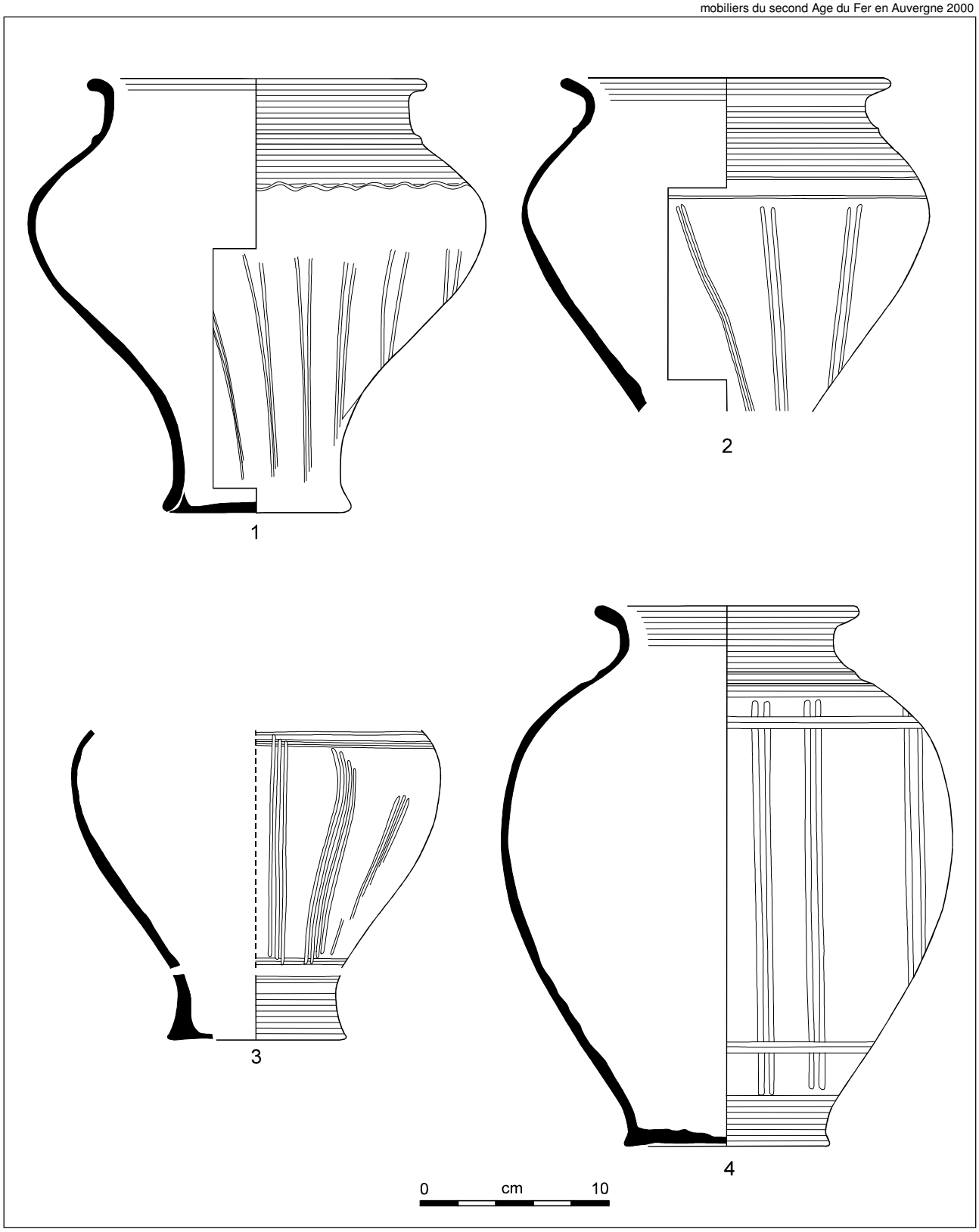

Fig. 5 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – céramique fine tournée (éch. 1/3).

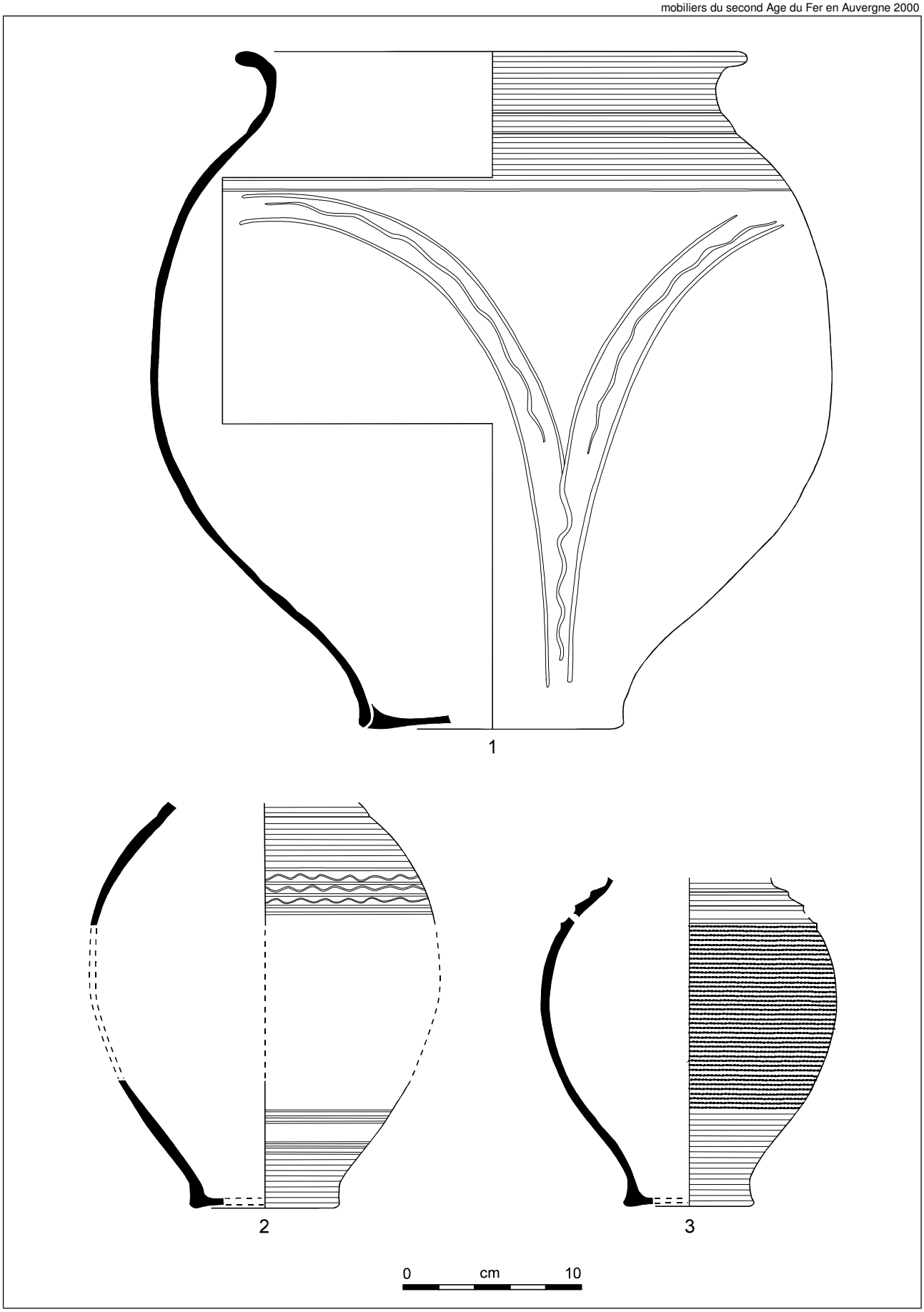

Fig. 6 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – céramique fine tournée (éch. 1/3).

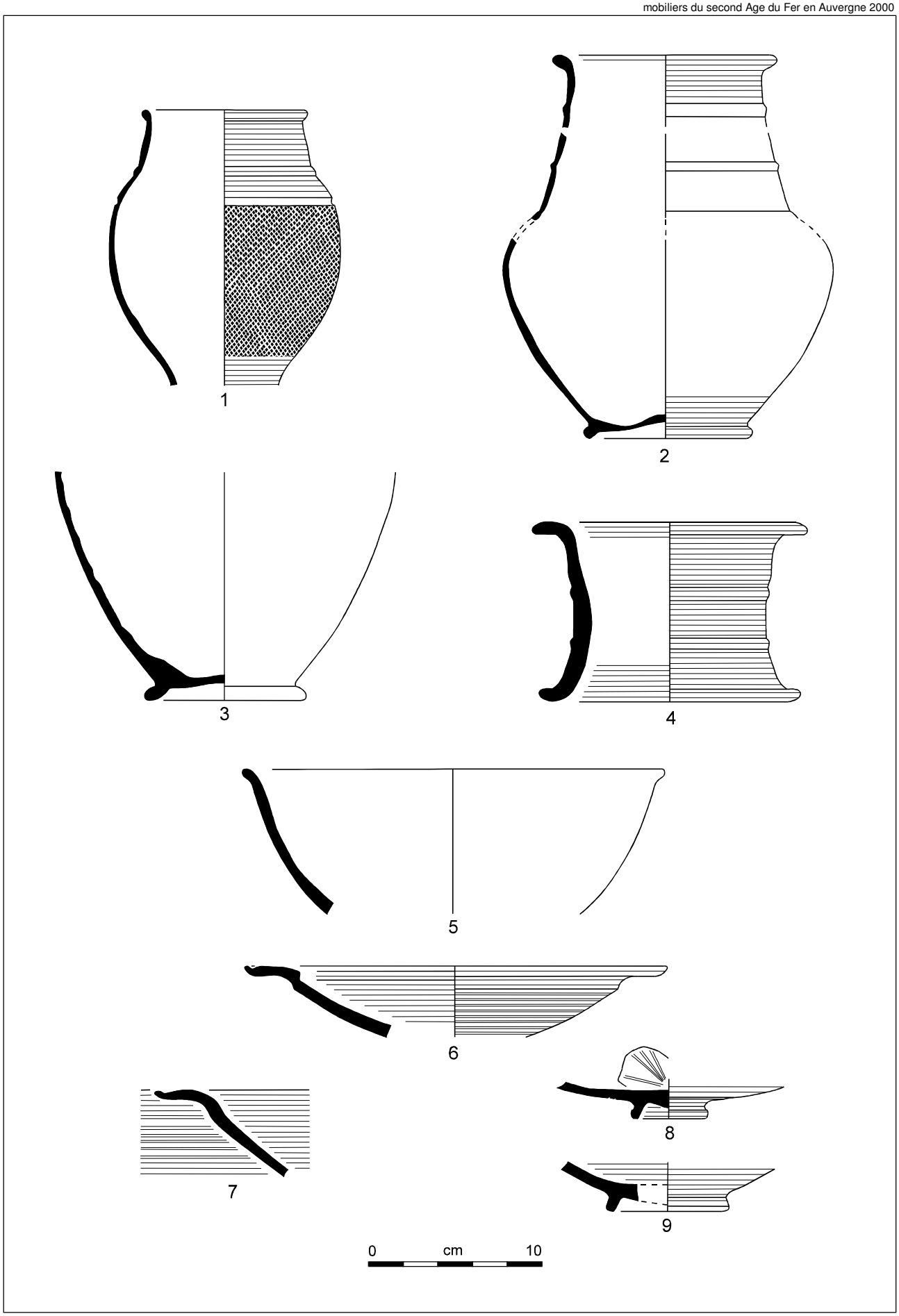

Fig. 7 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – céramique fine tournée (éch. 1/3).

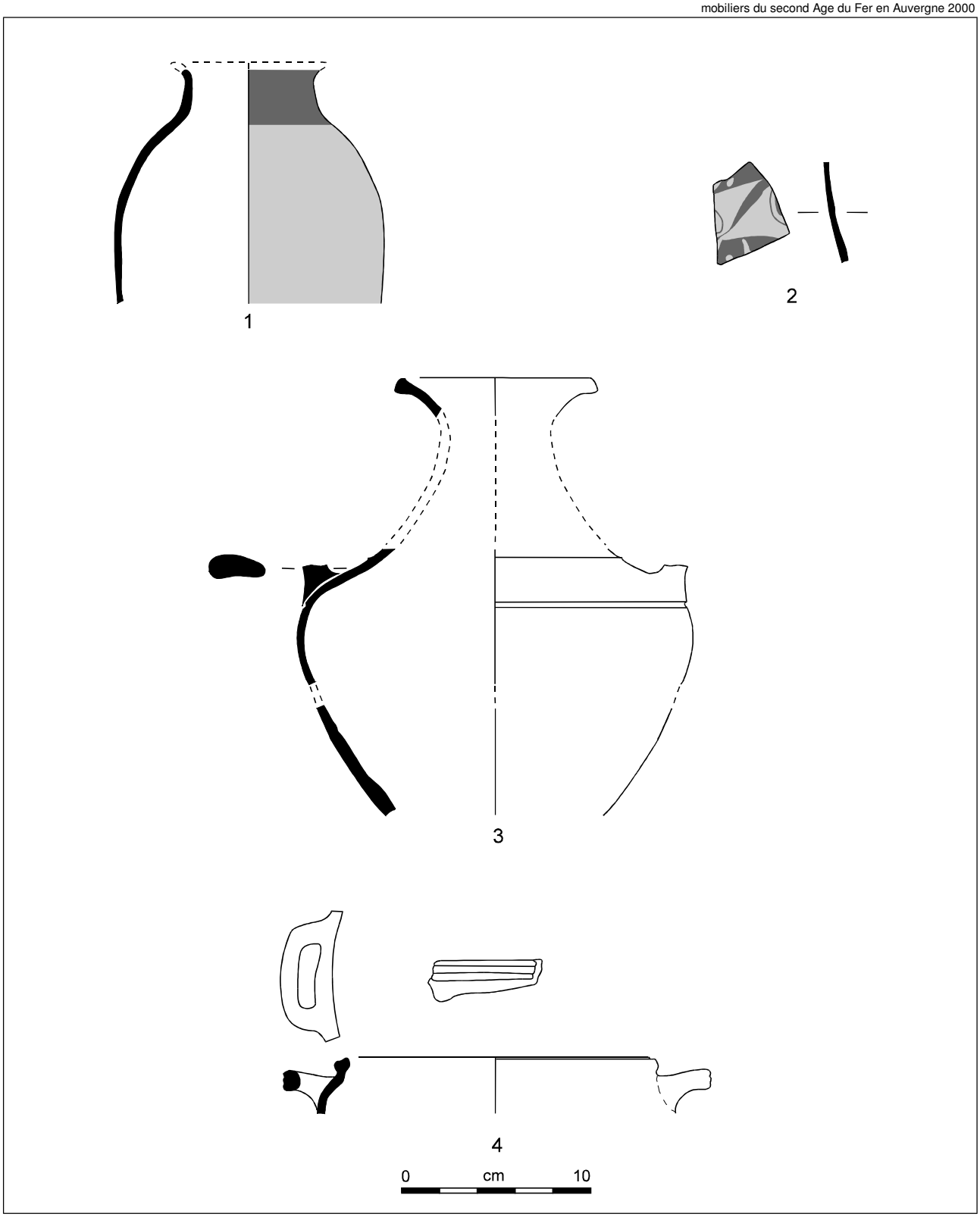

Fig. 8 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – céramique fine peinte (1-2) et céramique à pâte claire calcaire (3-4) (éch. 1/3).

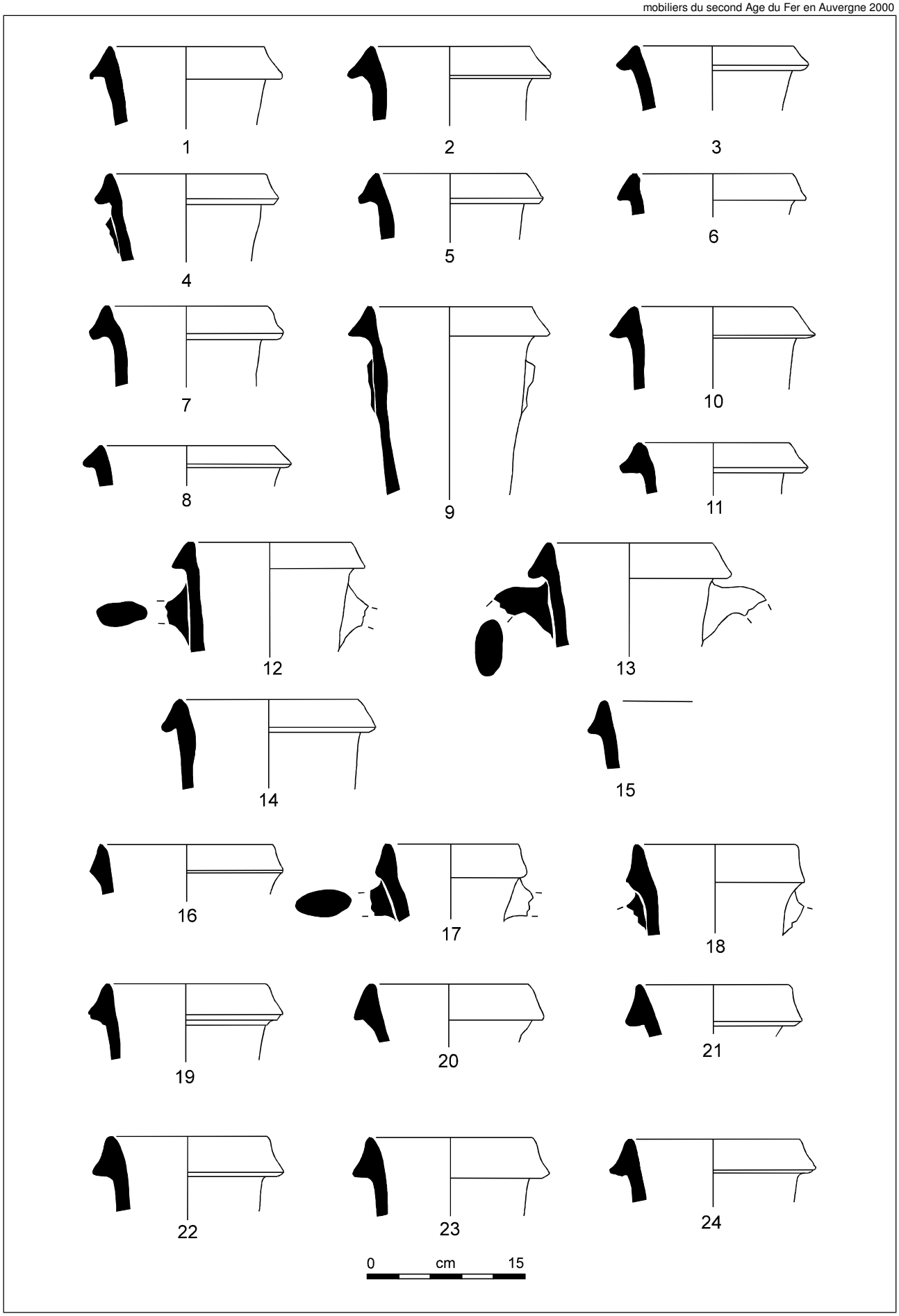

Fig. 9 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

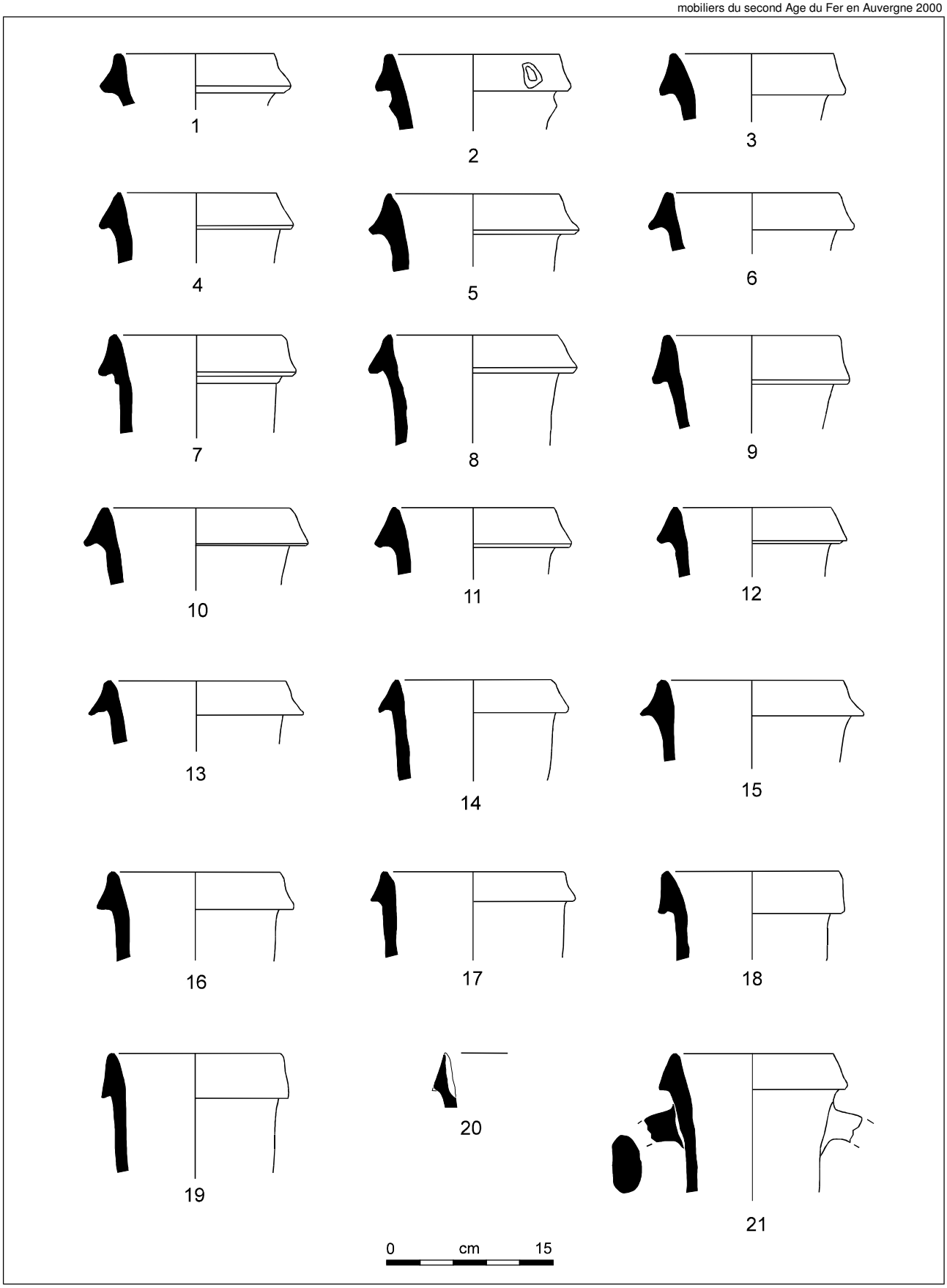

Fig. 10 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

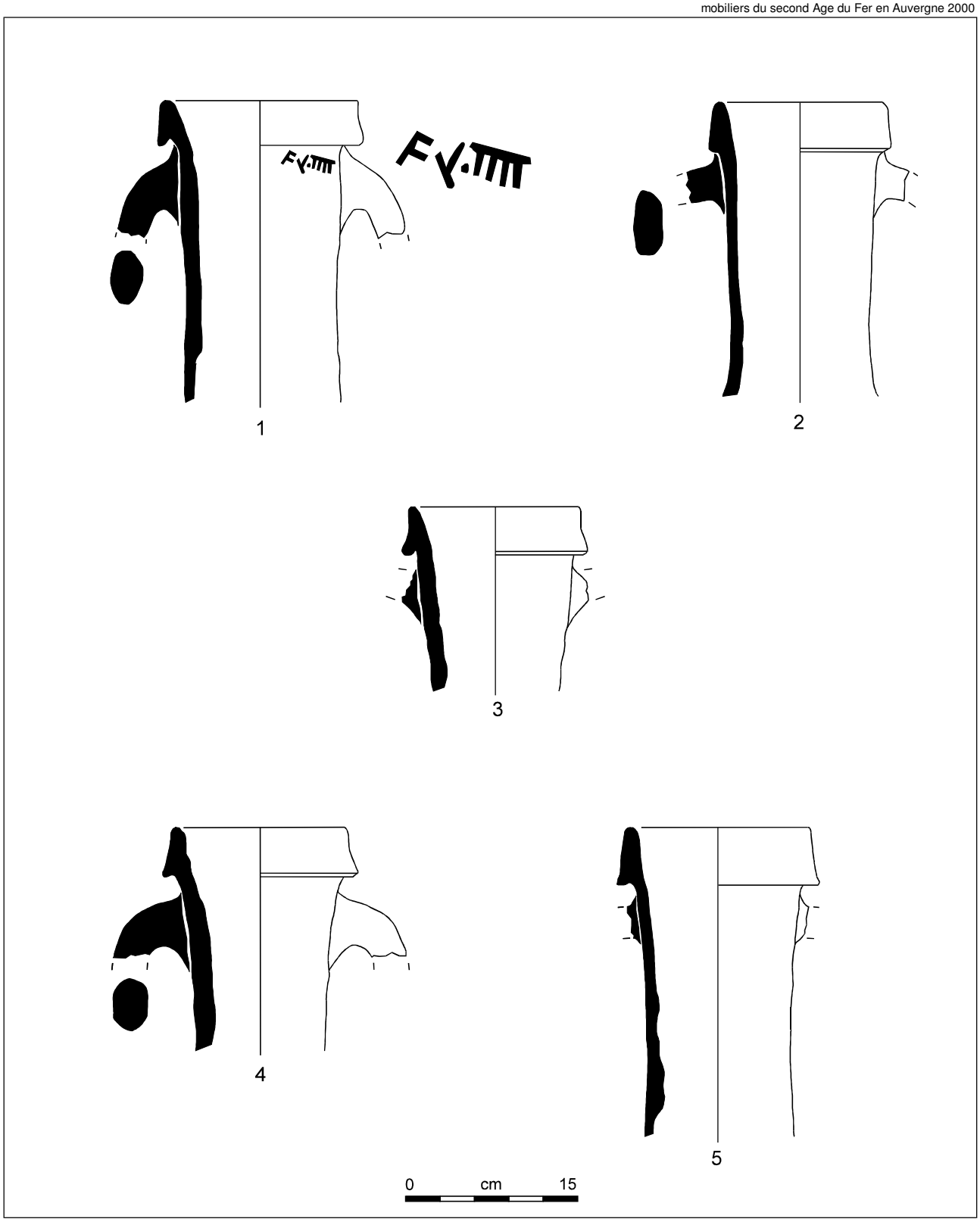

Fig. 11 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5 sauf marque peinte 1/2).

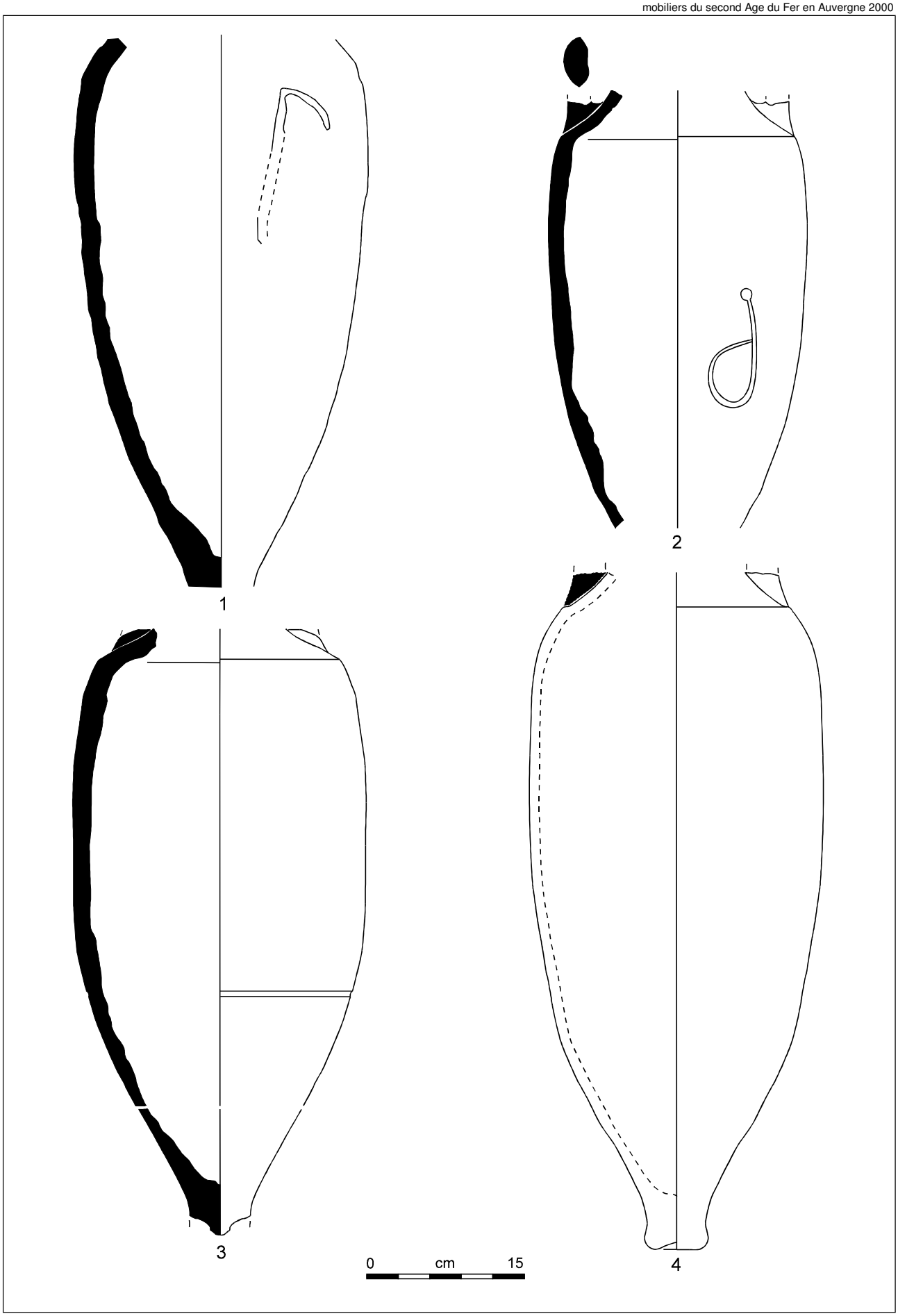

Fig. 12 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

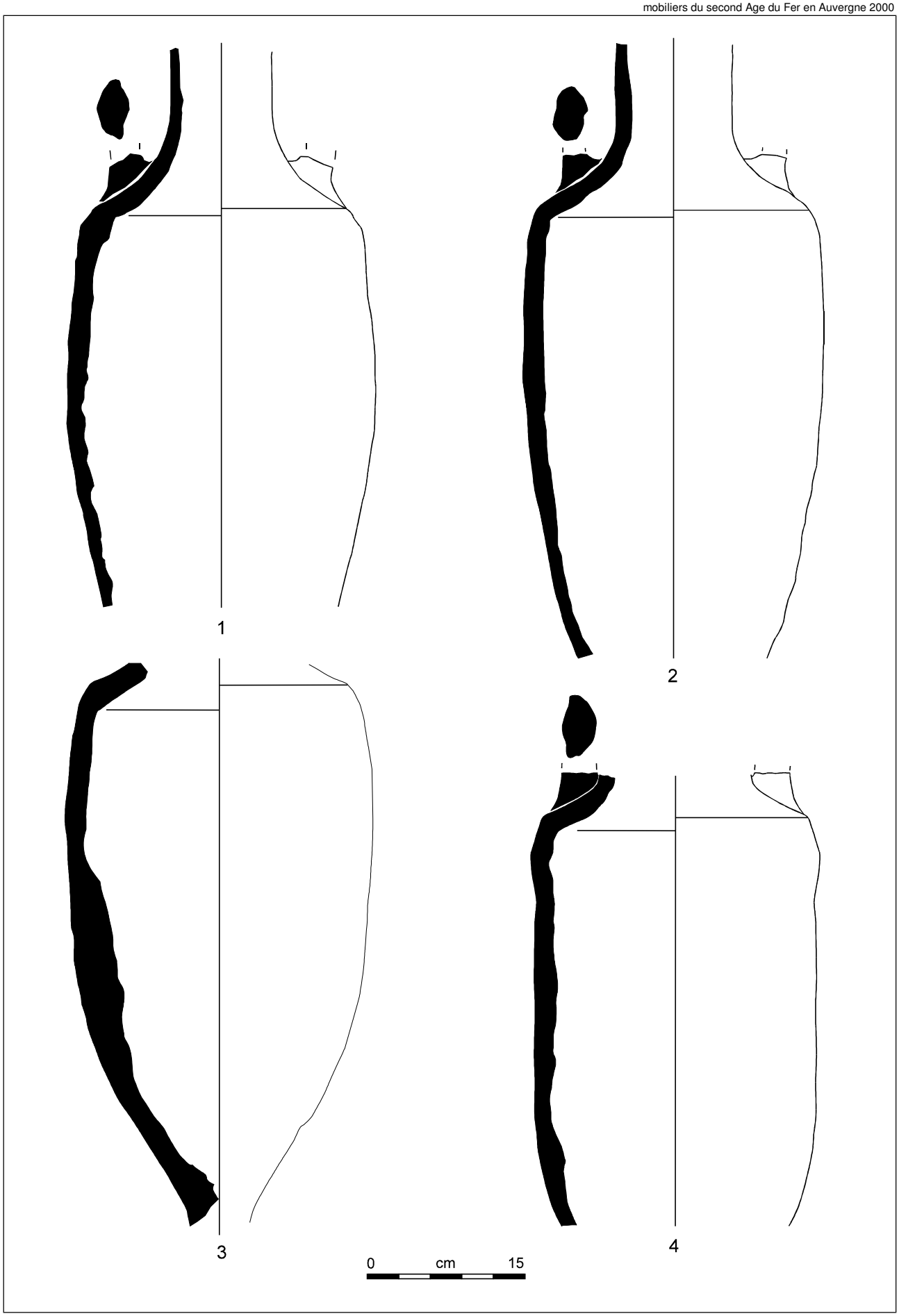

Fig. 13 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

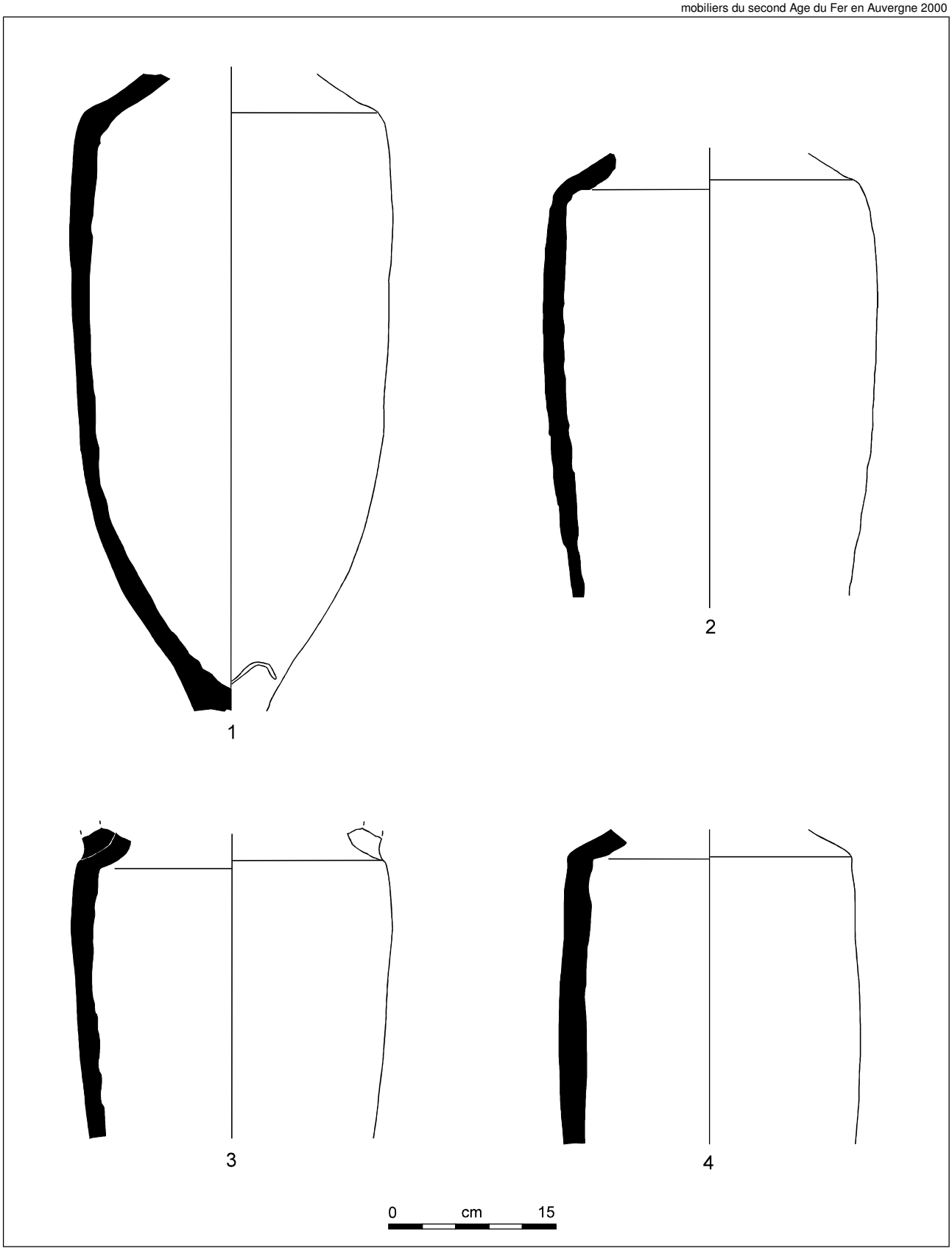

Fig. 14 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

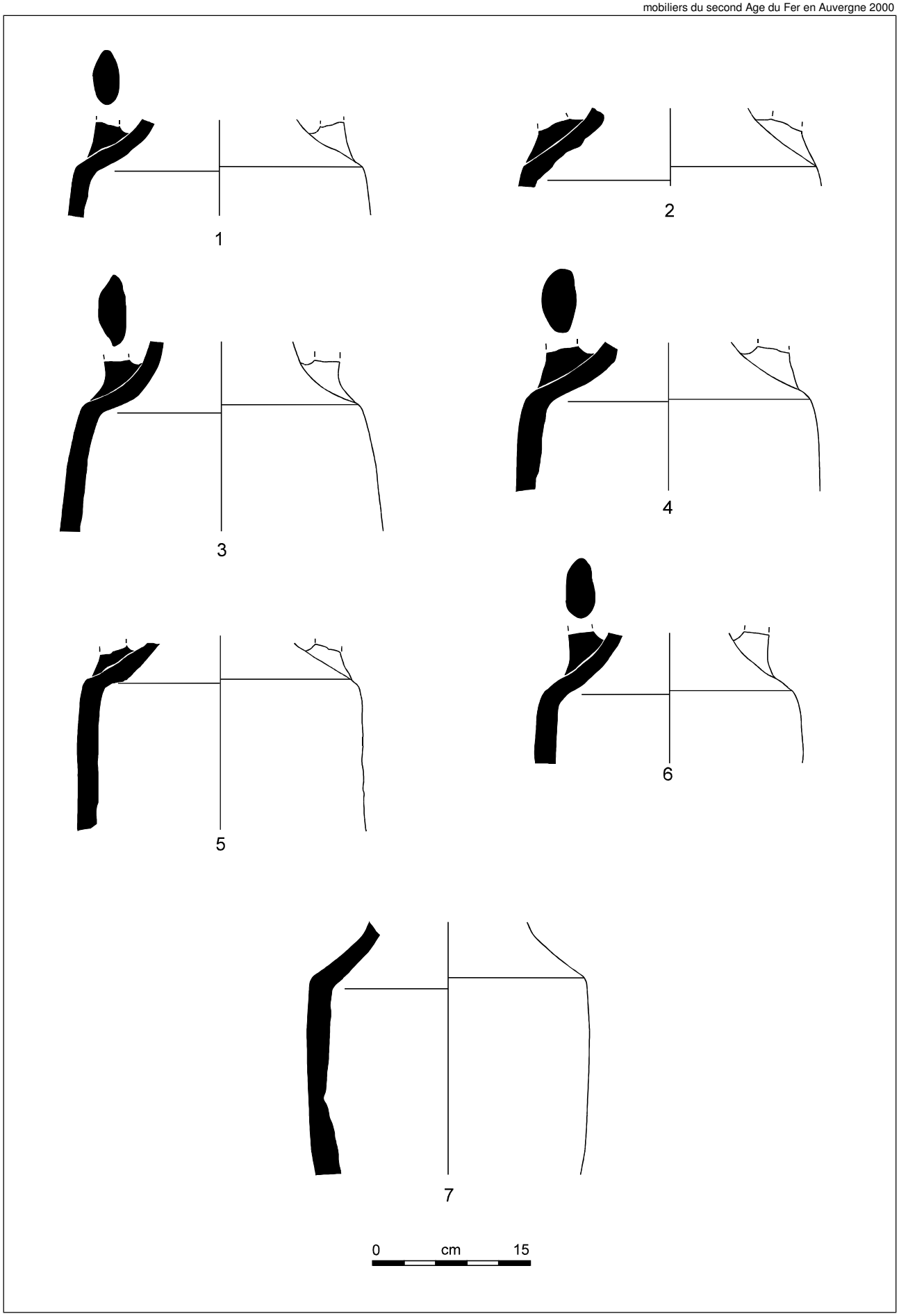

Fig. 15 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

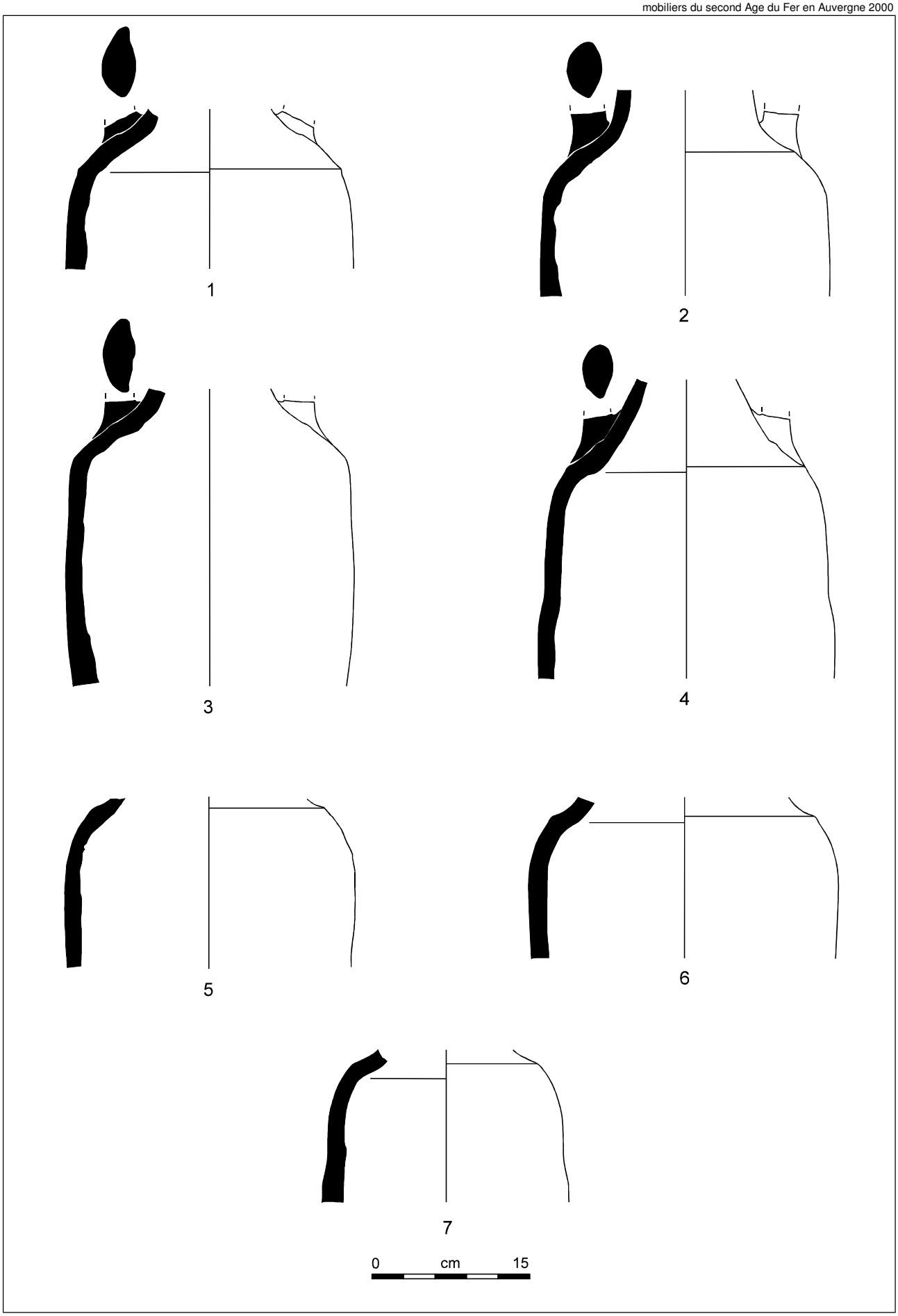

Fig. 16 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

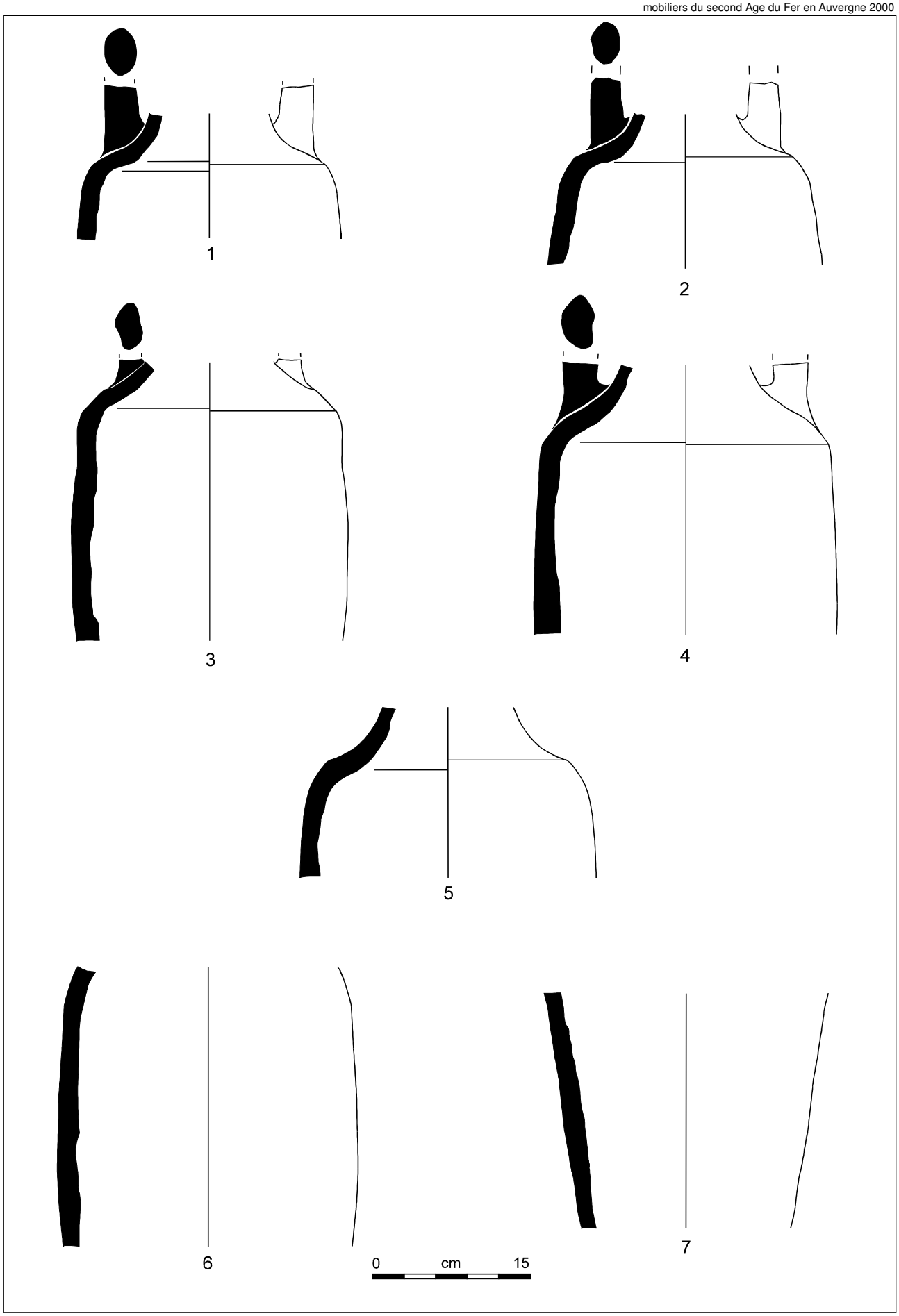

Fig. 17 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

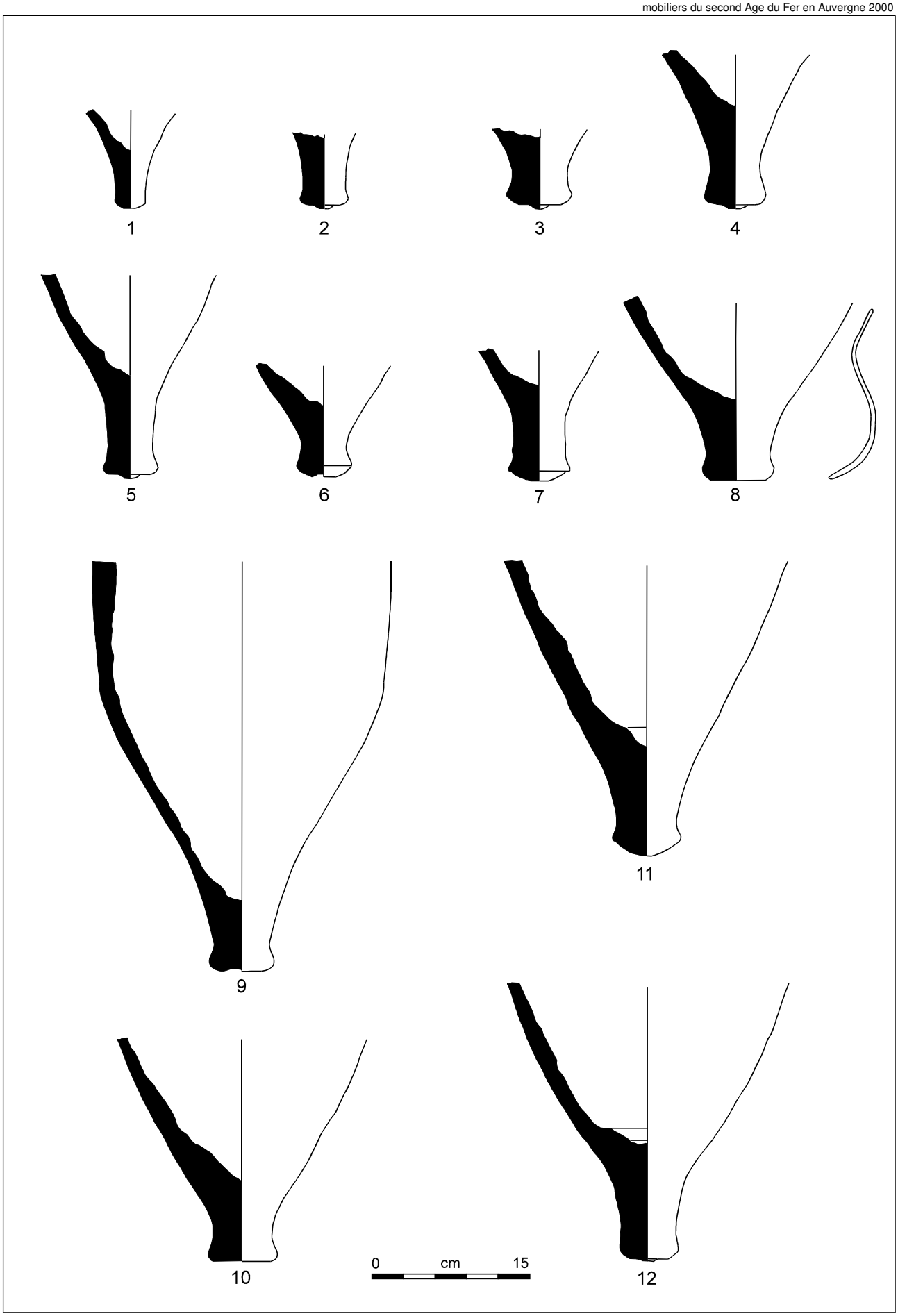

Fig. 18 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

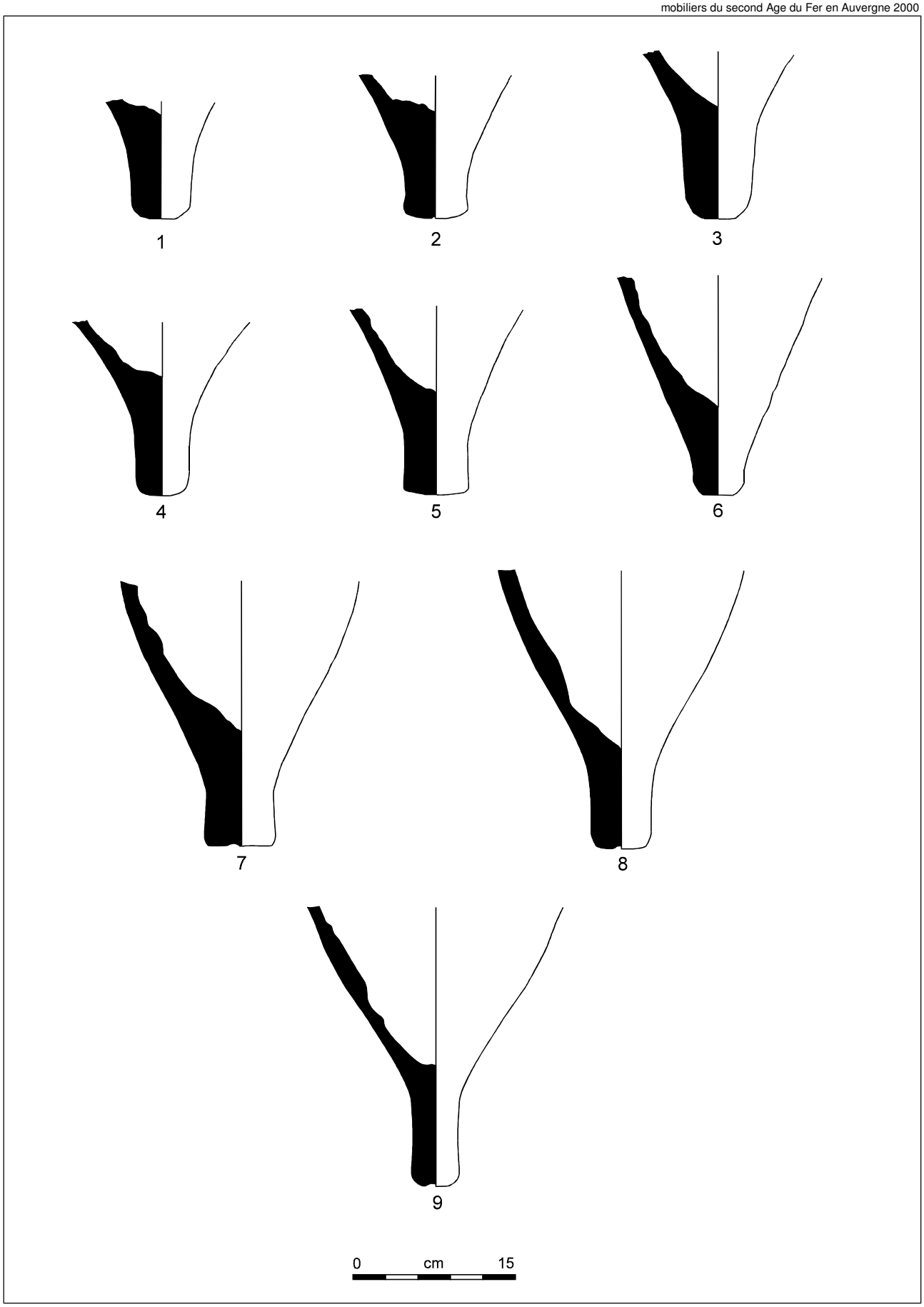

Fig. 19 : Clermont-Ferrand, Pontcharaud, fosse 5 – amphore vinaire républicaine (éch. 1/5).

Le Cendre "oppidum de Gondole" (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Matthew Loughton

N° de site : 63 113 ? AH
Commune : LE CENDRE (63)
Toponyme : Gondole
Années de fouille : 1989
Responsable de la fouille : John COLLIS (+ramassage G. LOISON)
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Matthew LOUGHTON (amphores)
Dessin : Vincent GUICHARD (céramique), Matthew Loughton (amphore), Yann DEBERGE (mise au net).

1. Le site

Cet oppidum d'une trentaine d'hectares est situé en plaine, au confluent de l'Allier et de l'Auzon (CAG 63/2 : 50-52). Les rebords abrupts de la haute terrasse alluviale sur laquelle il se développe lui procurent une défense naturelle efficace sur deux faces. La troisième est fortifiée par un imposant rempart long de 600 m et précédé d'un fossé large d'une cinquantaine de mètres. Ce rempart est percé d'une porte au tiers de sa longueur, du côté sud-est (Fig. 1).

Ce site important, identifié à un oppidum depuis la fin des années 1980 seulement, n'a jamais fait l'objet de recherches archéologiques d'envergure. J. Collis y a creusé quelques sondages manuels en 1989. Ces travaux ont été complétés par des prospections au sol, qui ont livré en particulier des monnaies et des amphores datables du Ier siècle avant J.-C. (Malacher, Collis 1992 ; Loughton 2000), des prospections aériennes qui ont révélé de très nombreuses structures en creux organisées, et des levers topographiques.

En outre, Gilles Loison a eu l'opportunité de collecter au milieu des années 1980 le mobilier d'une fosse découverte dans l'exploitation d'une gravière à 150 m au sud du rempart, à l'extérieur de l'oppidum. C'est cet ensemble qui est présenté en premier lieu, avant le mobilier d'un des sondages de 1989.

2. Une fosse à l'extérieur du rempart

Cette fosse n'a pas été fouillée méthodiquement. Son mobilier a en effet été collecté dans un tas de déblais mis de côté par un pelleteur lors de l'exploitation de la gravière. Il fait peut de doute que l'on ait affaire à une structure unique, qui fut facilement repérée lors des terrassements (une autre était encore bien visible au même endroit quelques années plus tard, dans l'angle nord-ouest de la gravière, aujourd'hui remblayée), mais on a aucune certitude que la totalité de son mobilier a été retrouvé.

2.1. La céramique (V.G.)

Ce mobilier est assez abondant et diversifié, avec plus de 60 vases identifiés (Tab. 1).

	nb de tessons	NMI
modelée	27	9
finie au tour et tournée sombre	180	38
peinte	2	2
pâte claire non calcaire	41	10
pâte claire calcaire	0	0
campanienne	1	0
divers importé	7	2
TOTAL	258	61

Tab. 1 : Gondole, fosse au sud du rempart : données statistiques sur la céramique.

2.1.1. La céramique modelée

La céramique non tournée ne comprend qu'une faible part du corpus (9 vases). Il s'agit plus précisément :

- d'un vase de stockage de pâte d'aspect classique (beige et peignée) pour les exemplaires de La Tène D, mais pourvu d'une lèvre aplatie (Fig. 2, n° 5).
- d'un vase de type Besançon à lèvre triangulaire rainurée (Fig. 2, n° 4). Les vases de ce type, sans doute issus du Morvan, sont très rares dans le bassin de Clermont-Ferrand (quelques unités seulement). La variante morphologique attestée ici a une longue durée de vie, qui couvre pratiquement l'ensemble des IIe et Ier siècles avant J.-C. (Lavendhomme, Guichard 1997 : 118-119).
- de 6 pots à cuire à panse peignée, col court et lèvre non-infléchie, décor d'incisions ponctuelles sur le col (Fig. 2, n° 1-3), dont l'aspect est peu différent de ceux qui accompagnent les jattes d'Aulnat à La Tène D1.
- d'une grande jatte à rebord aplati (Fig. 2, n° 6).

2.1.2. La céramique finie au tour et tournée sombre

Toute la céramique considérée ici est tournée. Elle est presque toujours cuite en feu réducteur, ce qui lui a donné une pâte grise. Les surfaces sont enfumées dans environ les deux tiers des cas.

Les formes hautes et basses fermées comprennent 22 vases :

- 1 grande jatte carénée sans décor (Fig. 3, n° 7) ;
- 2 bols à rebord en gouttière (Fig. 2, n° 9) ;
- 5 vases très carénés à pied très cintré et décor peigné ondé sur l'épaule en un ou plusieurs registres (Fig. 2, n° 8 ; Fig. 3, n° 3, 5-6) ;
- 2 vases à panse ovoïde et pied très cintré, à décor en registres (peigné ondé sur l'épaule, à la molette sur la panse) (Fig. 3, n° 1, 4) ;
- 2 cruches (à col tronconique haut ?) (Fig. 4, n° 1) ;
- 6 vases hauts très mal identifiés : 2 à col court sans baguette (Fig. 2, n° 10 ; Fig. 3, n° 2), 3 à col court à baguette, 1 à col haut sans baguette ;
- 3 passoires (forme du rebord indéterminée) (Fig. 2, n° 11, 14) ;

S'y ajoute encore un vase haut cuit en mode réducteur-oxydant.

Les formes basses comprennent 16 récipients, à pâte grise sauf les deux premiers :

- 1 couvercle (Fig. 4, n° 16) ;
- un vase plat de forme inhabituelle (Fig. 2, n° 7) ;
- 2 assiettes de forme Lamb. 6 (Fig. 4, n° 14-15) ;
- 2 assiettes de forme Lamb. 5/7 (Fig. 4, n° 12-13) ;
- 9 assiettes à lèvre effilée rentrante, parfois creusée d'une gorge à l'extérieur (Fig. 4, n° 5-11), auxquelles il faut sans doute restituer une base annulaire ;
- 1 assiette à vasque hémisphérique et lèvre épaissie en bourrelet (Fig. 2, n° 12) ;

S'y ajoutent un fragment de vasque portant un décor de cercles estampés sur sa face intérieure (Fig. 2, n° 15), 2 bases annulaires et 2 fonds plats.

2.1.3. La céramique peinte

On relève seulement deux récipients dans cette catégorie :

- une jatte profonde à lèvre en gouttière (brûlée), décorée de rehauts peints sur l'épaule (Fig. 5, n° 11) ;
- une assiette de forme Lamb. 5/7 entièrement enduite d'ocre rouge (*terra rubra* ; Fig. 5, n° 12).

2.1.4. La céramique claire à pâte non-calcaire

Il s'agit de 2 cruches à col cylindrique large et une anse, à pâte beige clair (Fig. 5, n° 1-2), de 2 jattes à col lisse et lèvre déversée (Fig. 5, n° 3), d'un couvercle et de 5 jattes carénées à col droit décoré de baguettes, lèvre épaissie, décor à la molette sur la panse et enduit de mica sur le col (Fig. 5, n° 4-9), la pâte étant fine et orangée.

2.1.5. Les céramiques importées

On note d'abord un gobelet à paroi fine et pâte ocre non-engobée (Fig. 6, n° 2). La forme ovoïde, le rebord en gouttière et le décor d'applications de barbotine dénotent une production des années 50-25 avant J.-C. (Marabini-Moevs 1973 : forme 4). S'y ajoutent un petit fragment de plat en campanienne B (non illustré) et au moins un plat à enduit rouge interne (Fig. 6, n° 1) qui est une importation méridionale (dont l'aspect ne permet de préciser l'origine).

2.2. Les amphores (M.L.)

Le lot qui nous est parvenu est constitué de seulement 5 lèvres, ce qui montre qu'une sélection a sûrement été effectuée lors du prélèvement sur le terrain. La première semble provenir d'une amphore Dressel 7-11. Les 4 autres identifient sans hésitation des Dressel 1B (H. moyenne : 56 mm ; i. moyenne : 89° ; Fig. 6, n° 3-6).

Cet ensemble a donc une datation tardive, l'amphore Dressel 7-11 suggérant même un scellement postérieur au début du règne d'Auguste.

2.3. L'instrumentum non-céramique (V.G.)

Le mobilier conservé qui entre dans cette rubrique comprend une scorie et cinq objets en fer : trois clous, une ferrure plate fragmentaire percée à son extrémité et un ustensile formé de deux tiges rectilignes (de section circulaire ?) longues d'environ 165 mm et réunies par une solide charnière formée par le rivetage des deux extrémités aplaties des tiges (Fig. 6, n° 7). L'identification la plus plausible est à un compas à pointes sèches qui pouvait être utilisé par un artisan du bois.

2.4. Les monnaies
La fosse n'a pas livré de monnaie

3. Le sondage 32 (couche 1018 et 1031)
Ce sondage exiguë (environ 1 m²) a été creusé à une centaine de mètres en arrière du rempart, à l'intérieur de l'oppidum ; il montre qu'il y existe encore des couches archéologiques antiques très bien conservées. La couche en place a été divisée à la fouille en deux unités de prélèvement (1018 et 1031), dont le mobilier a été réuni pour l'étude.

3.1. La céramique (V.G.)
Ce mobilier est plus modeste, avec 33 vases identifiés (Tab. 2).

	nb de tessons	NMI
modelée	75	9
finie au tour et tournée sombre	145	16
peinte	0	0
pâte claire non calcaire	25	7
pâte claire calcaire	0	0
campanienne	0	0
divers importé	1	1
TOTAL	246	33

Tab. 2 : Gondole, sondage à l'intérieur de l'oppidum : données statistiques sur la céramique.

3.1.1. La céramique modelée
Elle comporte majoritairement des grands vases de stockage à panse peignée (4 ex. pour 70 tessons ; Fig. 7, n° 1), mais aussi deux grandes jattes peignées de même facture (Fig. 7, n° 3), deux jattes ouvertes à rebord épaissi et un pot à col court qui paraissent dériver de formes du " service " de la jatte d'Aulnat (Fig. 7, n° 4-5 et 2)

3.1.2. La céramique finie au tour et tournée sombre
La céramique considérée ici est tournée. Elle est presque toujours à pâte grise.
Les formes hautes et basses fermées comprennent 9 vases :
- 2 cruches ansées à large col tronconique, dont un au moins décoré à la molette (Fig. 7, n° 8-9) ;
- 3 vases à col court (Fig. 7, n° 7) et 4 vases à col haut (Fig. 7, n° 6) ;

S'y ajoutent trois bases annulaires de vases hauts (cruches ? ; Fig. 7, n° 12), un pied très cintré (Fig. 7, n° 13) et une carène à décor peigné ondé (Fig. 7, n° 16).

Les formes basses comprennent 6 récipients :
- 2 assiettes de forme Lamb. 6 (Fig. 7, n° 19-20) ;
- 1 assiette de forme Lamb. 5/7 (Fig. 7, n° 17) ;
- 2 assiettes à lèvre effilée rentrante (Fig. 7, n° 14-15) ;
- 2 bols dérivés de la forme Lamb. 31/33 (?) (Fig. 7, n° 18).

3.1.3. La céramique claire à pâte non-calcaire
Il s'agit d'une cruche à col cylindrique large (Fig. 8, n° 5), d'une cruche à goulot étroit (Fig. 8, n° 3), d'une cruche indéterminée (Fig. 8, n° 4) et de 4 jattes profondes à décor à la molette sur la panse et col enduit de mica (Fig. 8, n° 1-2).

3.1.4. Les céramiques importées
On note seulement un vase à paroi fine à lèvre allongée moulurée (Fig. 8, n° 6), sans doute identifiable à un gobelet fuselé tardo-italique (Marabini-Moevs 1973 : formes 1 et 2)

3.2. Les amphores (M.L.)
Le lot qui nous est parvenu est constitué de 93 fragments d'amphores. il s'agit en grande partie d'amphores vinaires italiques (90 fragments qui appartiennent à au moins 6 individus représentés par des lèvres ; Fig. 8, n° 7-12). Les trois derniers fragments, à pâte verdâtre, appartiennent sans doute à une amphore à saumure.
Les lèvres d'amphores italiques appartiennent au moins pour deux d'entre elles à des Dressel 1B.

3.3. L'instrumentum non-céramique
Aucun objet se rangeant dans cette catégorie n'a été relevé.

3.4. Les monnaies
Le sondage n'a pas livré de monnaies

4. Discussion (V.G., M.L.)

Ces deux ensembles fournissent un échantillonnage de mobilier qui demeure réduit et qui est incomplet (en particulier pour les objets de parure). Ils semblent en tout cas contemporains. Plus largement, l'ensemble du mobilier récolté sur le site, tant en surface que dans les sondages de J. Collis, paraît de datation identique, avec un faciès monétaire intermédiaire entre celui des *oppida* de Corent et Gergovie et un faciès amphorique très largement dominé par les Dressel 1B.

Les céramiques d'importation et les amphores peuvent être datées dans une fourchette qui s'étend au plus de 80 à 20 avant J.-C. Le faciès de la céramique régionale dénote des caractéristiques très évoluées par rapport aux ensembles de la fin du IIe siècle : raréfaction de la céramique non-tournée (catégorie dans laquelle on ne retrouve presque que des grands vases de stockage et des pots à cuire de forme simple), quasi-disparition de la céramique " sombre " non cuite en atmosphère réductrice. Le répertoire des formes tournées en céramique grise comprend des vases hauts à pied très cintré décorés sur plusieurs registres au peigne et à la molette, des cruches à col tronconique (héritières de celles déjà présentes à la fin du IIe siècle), des jattes profondes à rebord en gouttière, des assiettes dérivées des formes Lamb. 6 et 5/7, enfin des assiettes à lèvre effilée rentrante. Le répertoire de la céramique claire régionale est surtout constitué de cruches à col cylindrique large (déjà présentes à la fin du IIe sicles) et de jattes à paroi décorée à la molette et col enduit de mica.

Parmi les ensembles déjà présentés dans le cadre de ce PCR, les affinités les plus fortes se constatent avec les ensembles funéraires 5516 et 2828-5889 de Chaniat (rapport 1999 : 113-148), datés respectivement du deuxième et du troisième quarts du Ier siècle. Plus précisément, le deuxième ensemble funéraire semble présenter des caractéristiques plus évoluées, comme les nombreuses assiettes apodes à enduit rouge interne de fabrication régionale (et leur contrepartie en céramique grise) et les assiettes à bord droit, dérivées tardives de la forme Lamb. 5/7, tandis que les assiettes Lamb. 6, par exemple, y sont absentes. En revanche, les ensembles de Gondole contiennent quelques éléments en apparence plus récents que l'ensemble 5516, comme un gobelet ovoïde à rebord en gouttière (et des formes locales qui en sont dérivées), ou encore un plat à enduit rouge interne (mais, s'agissant d'une importation, il peut-être plus ancien que le début des imitations régionales de ce type). Somme toute, considérant également que les ensembles à caractère domestique de Gondole ont dû se constituer sur une période plus longue que les ensembles funéraires, on peut proposer comme datation des premiers **une fourchette assez large centrée sur le milieu du Ier siècle avant J.-C.**

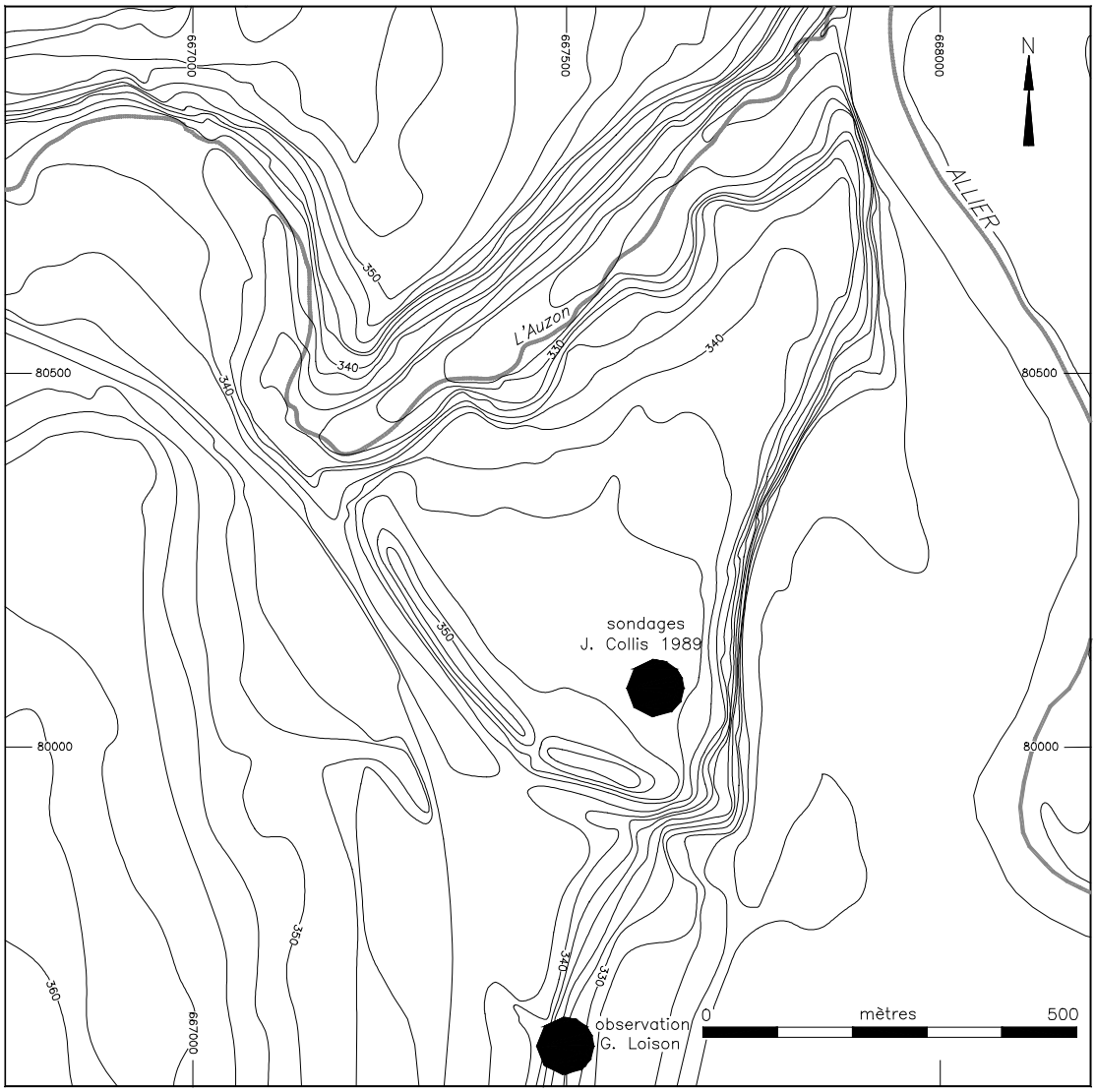

Fig. 1 : Le Cendre, Gondole – plan d'ensemble du site et localisation des ensembles étudiés.

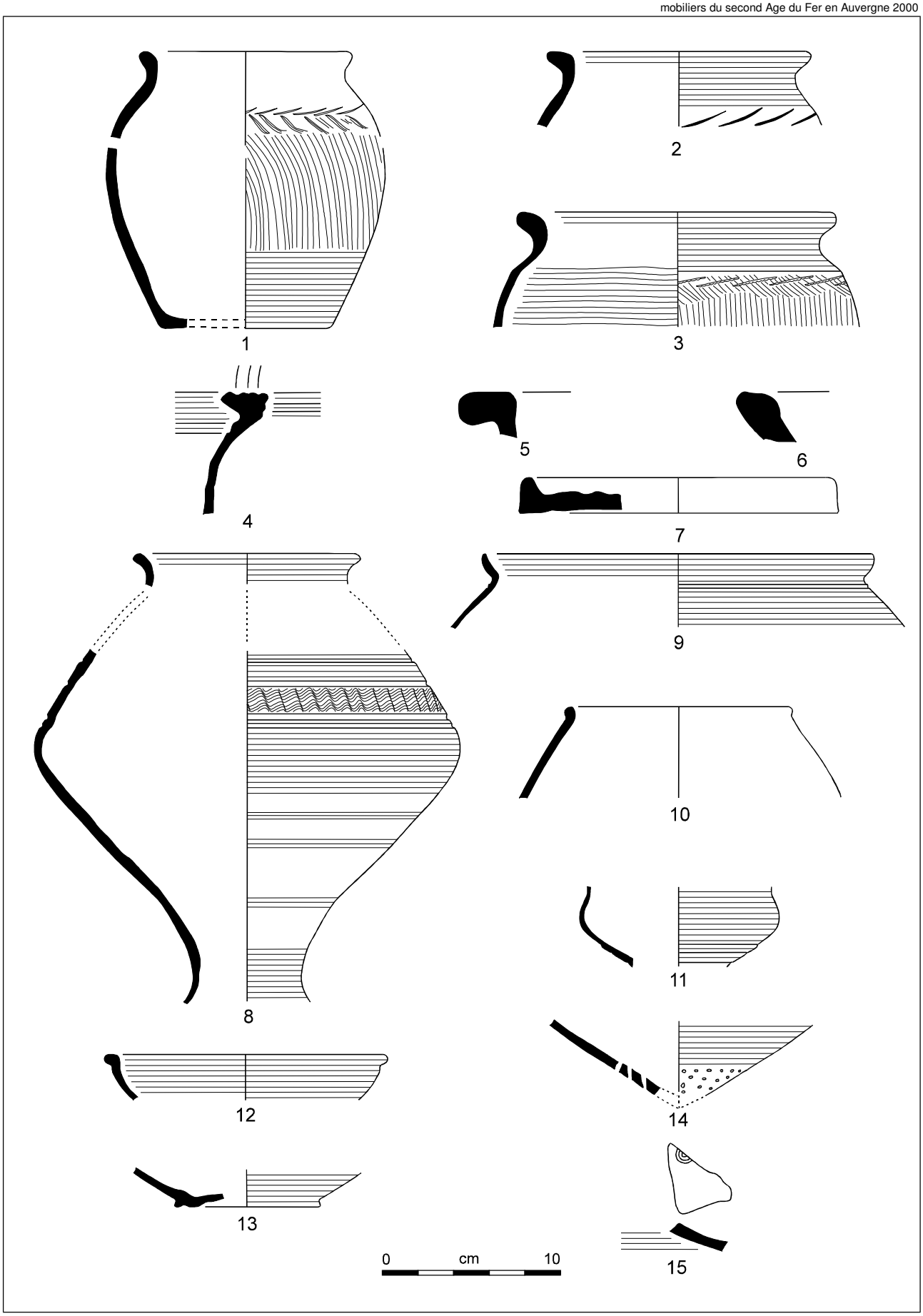

Fig. 2 : Le Cendre, Gondole, fosse à l'extérieur du rempart – céramique grossière modelée (1-7) et tournée fine (8-15) (éch. 1/3).

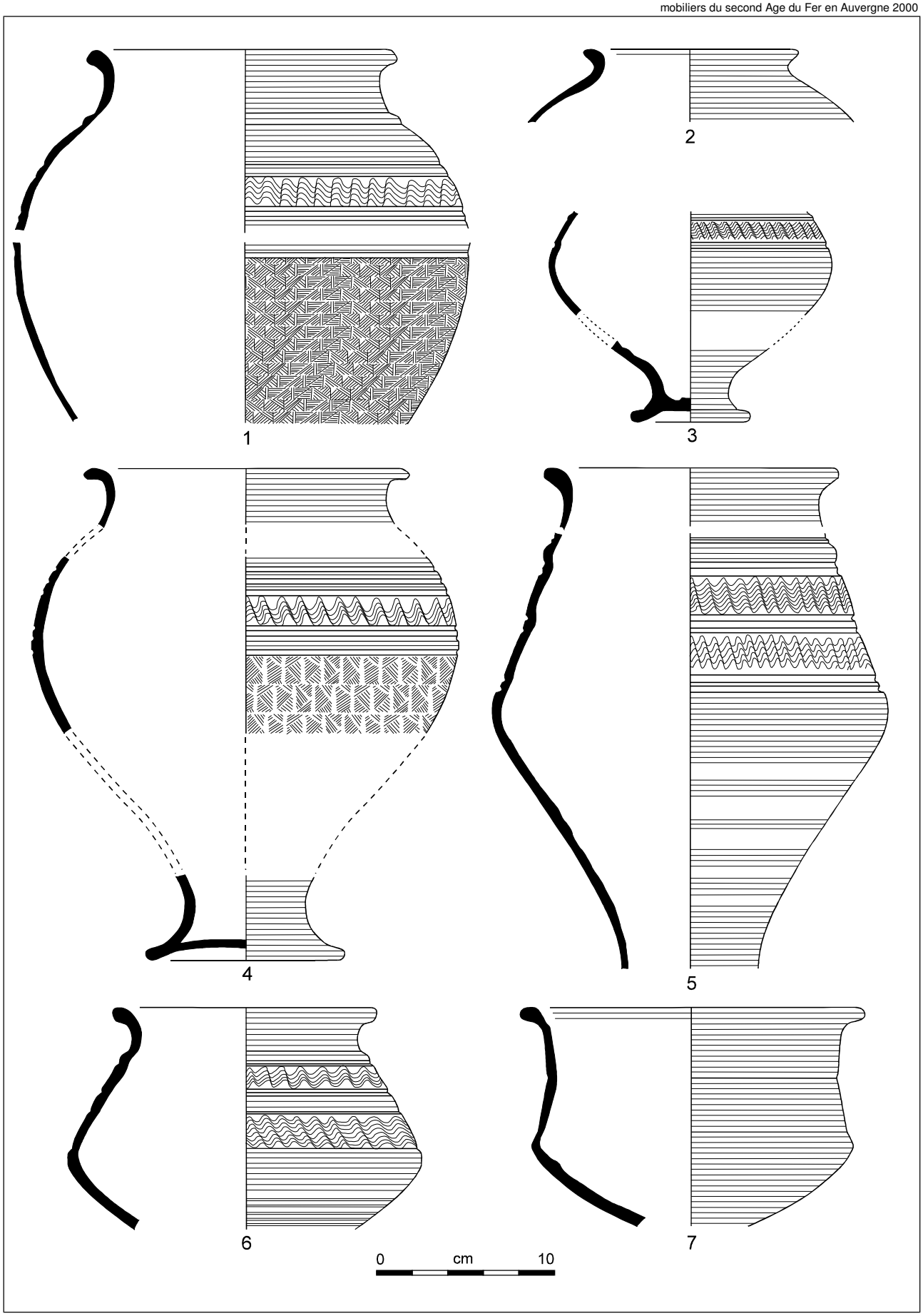

Fig. 3 : Le Cendre, Gondole, fosse à l'extérieur du rempart – céramique fine tournée grise (éch. 1/3).

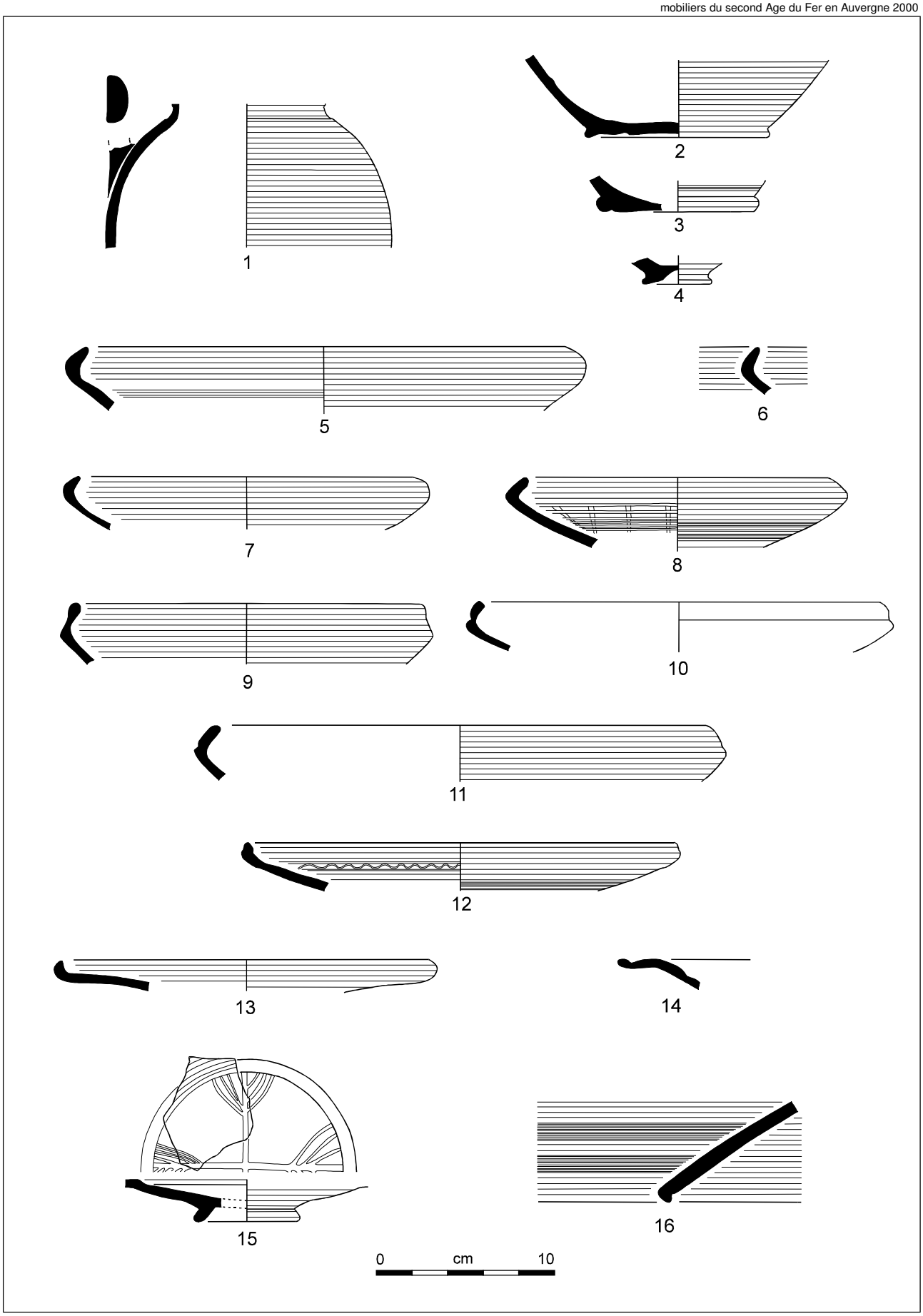

Fig. 4 : Le Cendre, Gondole – céramique fine tournée grise (éch. 1/3).

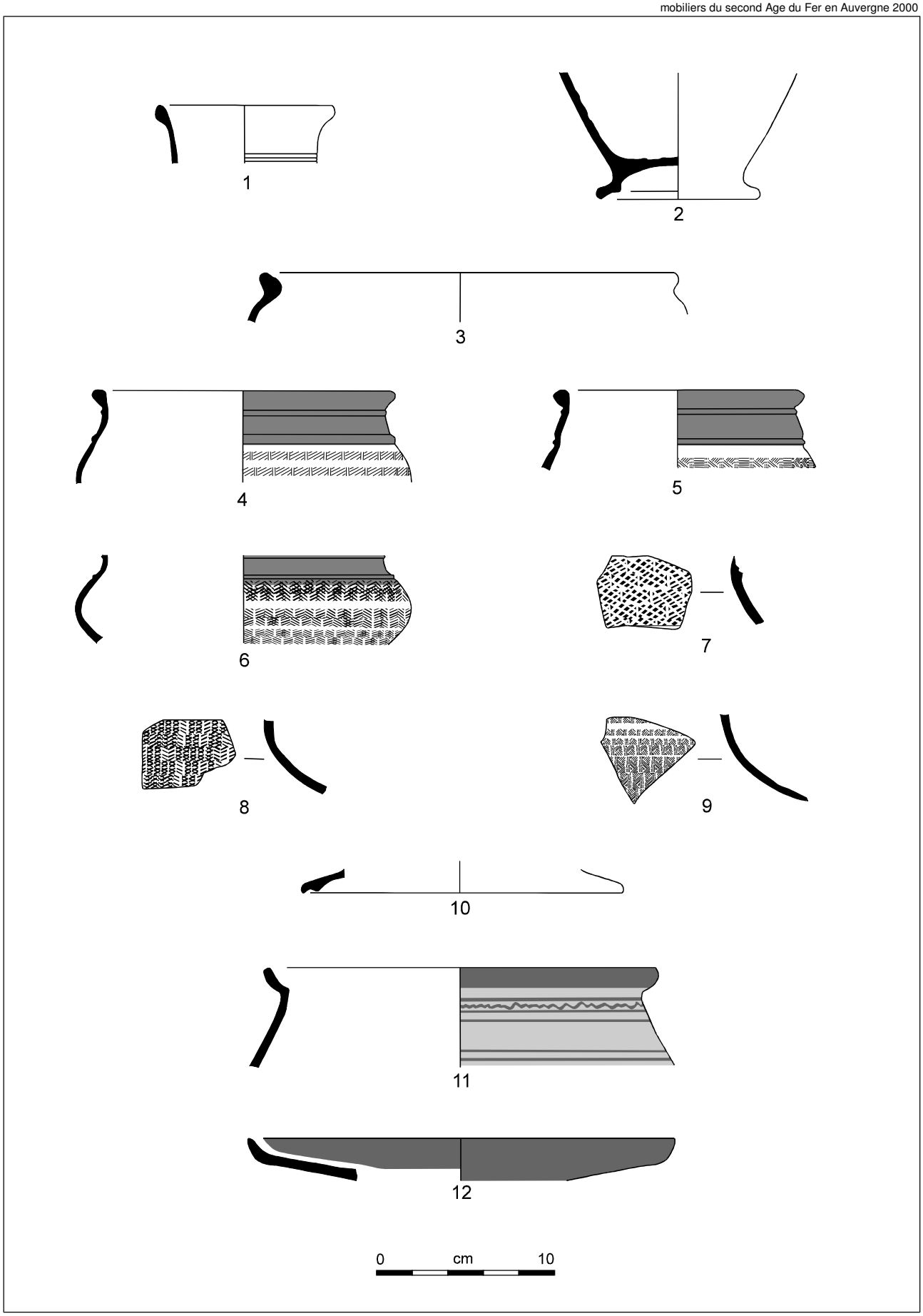

Fig. 5 : Le Cendre, Gondole, fosse à l'extérieur du rempart – céramique à pâte claire non calcaire (1-10) et à col micacé (4-6), céramique peinte (11-12) éch. 1/3).

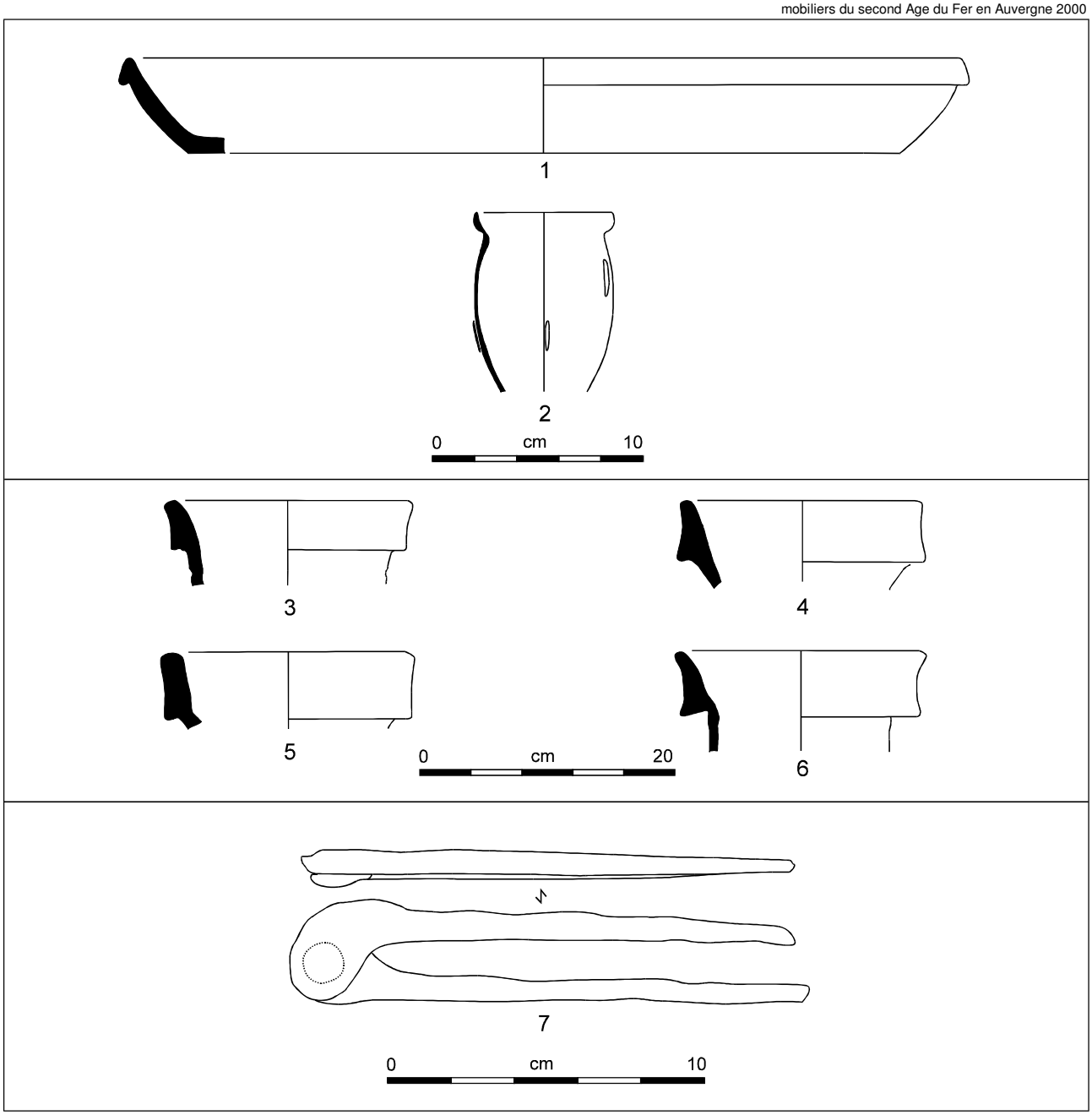

Fig. 6 : Le Cendre, Gondole, fosse à l'extérieur du rempart – céramique d'importation : plat à enduit rouge interne (1), à paroi fine (2) et amphore républicaine (3-6) (éch. 1/3 et 1/5 pour 3-6). Petit mobilier : fer (7) éch. (1/2).

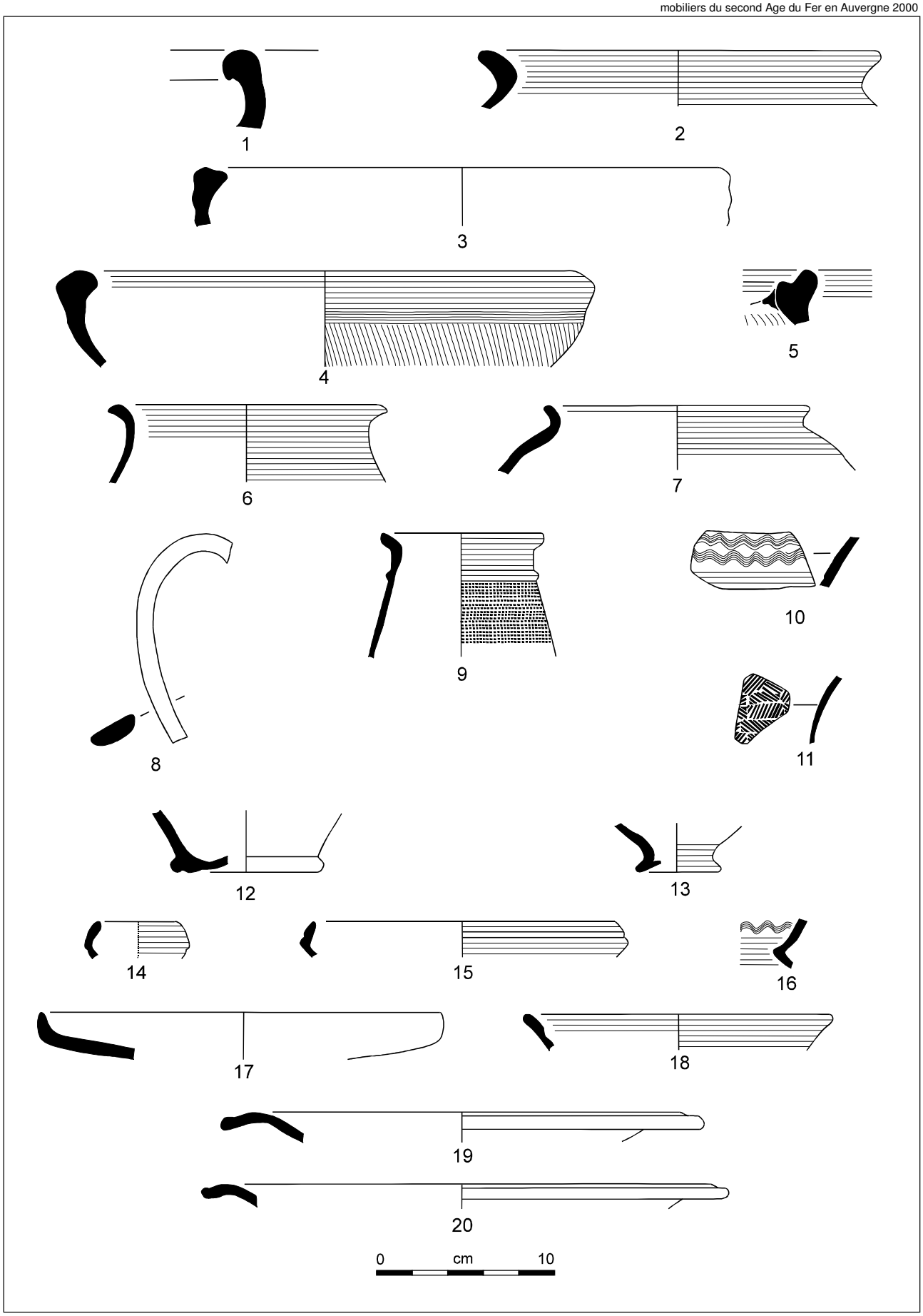

Fig. 7 : Le Cendre, Gondole, sondage à l'intérieur de l'oppidum – céramique grossière modelée (1-5), céramique fine tournée grise (6-20). 17, 19-20 complètement lissé (éch. 1/3).

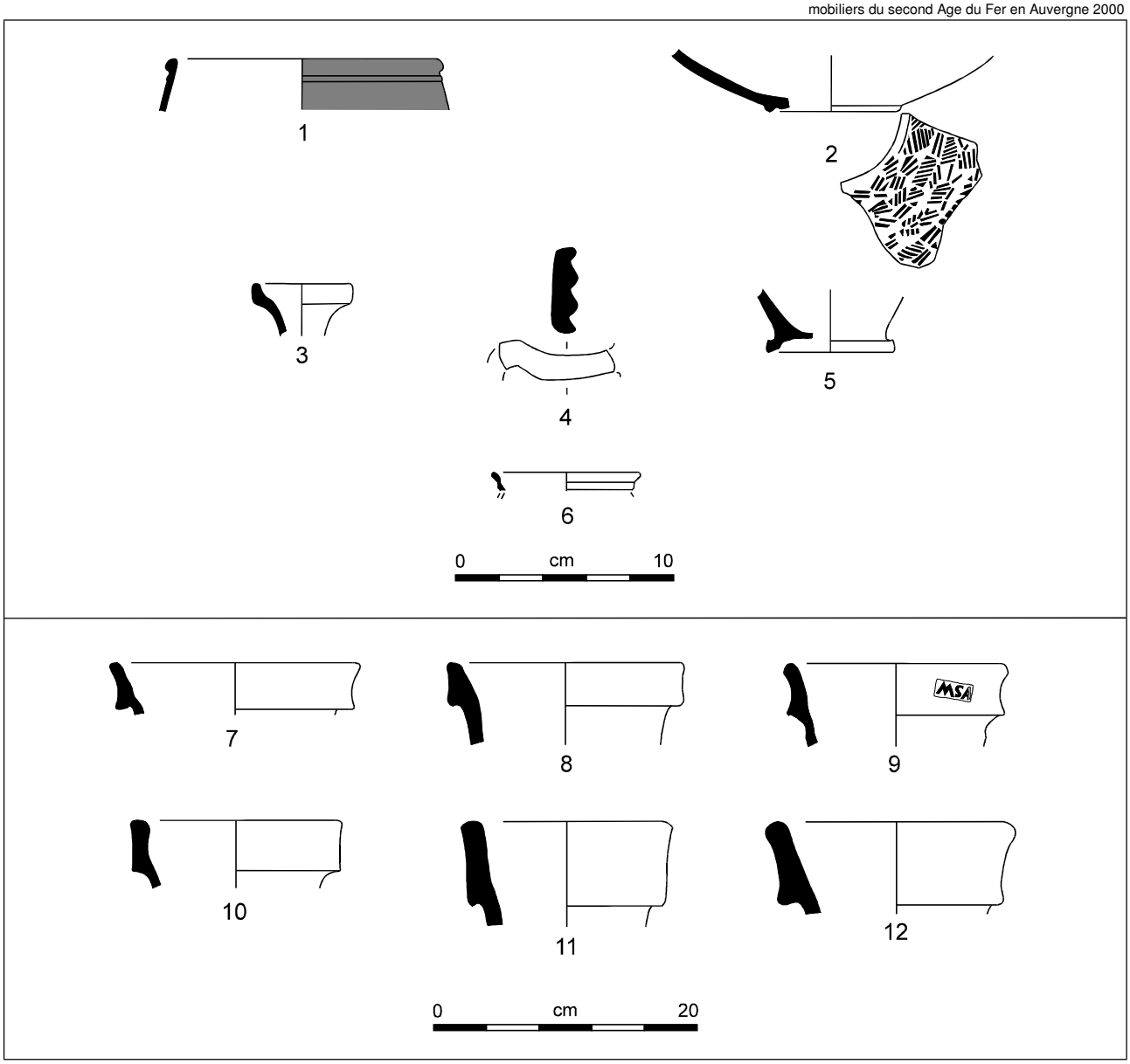

Fig. 8 : Le Cendre, Gondole, sondage à l'intérieur de l'oppidum – céramique à pâte claire enduite au micas (1-2), céramique à pâte claire non calcaire (3-5), gobelet à parois fine (6) et amphore vinaire républicaine (7-12) (éch. 1/3 sauf 7-12 au 1/5).

BIBLIOGRAPHIE

Allen 1971 :
ALLEND (D.F.). — British potin coins : a review. *In* : JESSON (M.), HILL (D.) dir. — *The iron age and its hill forts*. Southampton, 1971. P. 127-148.

Armour-Chelu 1982 :
ARMOUR-CHELLU (M.-J.). – *A study of the bone points from Aulnat*. In partial fulfilment of BA degree requirements, Institue of Archaeology, 1982 (multigraphié).

Aulas 1983 :
AULAS (C.). - Note sur les Amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire). *In* : COLLIS (J.) éd., DUVAL (A.) éd., PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : IVe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, Saint-Etienne, 1983, p. 223–236.

Aulas 1988 :
AULAS (C.). - Les Amphores. *In* : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). - *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) : Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris : MSH, 1988 (DAF ; 14) : p. .

Aymar 1922 :
AYMAR (A.). — La préhistoire dans le Cantal. *Revue de la Haute-Auvergne*, fasc. 4, juill.-déc. 1921. Aurillac : Société des lettres, sciences et arts « La Haute-Auvergne », 1922, p. 173.

Baray 1991
BARAY (L.). – Le Sénonais dans son contexte du Basin parisien du IVe au IIIe siècle avant J.-C., *Revue archéologique de l'Est*, 42, 1994, p. 203-270.

Barral 1992 :
BARRAL (P.). – Note sur la céramique indigène de la vallée de la Saône. *In* : KAENEL (G.), CURDY (D.) dir. – *L'Age du Fer dans le Jura*, 15e colloque de l'AFEAF, Pontarlier, Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1992.

Barral 1998 :
BARRAL (P.). – Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen, aux IIe-Ier siècles avant notre ère. *In* : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. – La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, *Actes de la table ronde d'Arras (1996)*, Nord-Ouest Archéologie, 9, 1999.

Befort *et al.* 1989 :
BEFORT et *al.* - L'occupation protohistorique du Chatelard de Lijay (Loire), *Cahiers archéologiques de la Loire*, 6, 1989, p. 19-45.

Blanchet 1905 :
BLANCHET (A.). — *Traité des monnaies gauloises*. Paris : Leroux, 1905.

CAG 63/2 :
MENNESSIER-JOUANNET (C.), PROVOST (M.) dir. — *Carte archéologique de la Gaule : le Puy-de-Dôme : 63/2.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994.

Cahen-Delhaye 1998 :
CAHEN-DELHAYE (A.). — Vers une nouvelle interprétation des vestiges du "Trou de l'Ambre" à Eprave (Namur). *In* : LEMAN-DELERIVE (G.) dir. — *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le VIe et le Ier siècle avant Jésus-Christ. Recherches récentes en Wallonie*. Etudes et Documents, série Fouilles, 4, Namur, 1998, p. 103-105.

Champion non daté :
CHAMPION (S.). *Report on the coral*, rapport déposé à la Maison Domat, 2 p. (multigraphié).

Chardron-Picault, Rodet-Belarbi 2000 :
CHARDRON-PICAULT (P.), RODET-BELARBI (I.). — L'exploitation de la corne dans l'antiquité à Autun d'après les exemples des sites de l'Institution Saint-Lazare" et du "Lycée militaire". *In* : BEAL (J.-C.), GOYON (J.-C.). — *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*. Université Lumière (Lyon 2), Vol. 4, Lyon 2000, p. 33-42.

Collis 1983 :
COLLIS (J.). - La stratigraphie du chantier sud d'Aulnat. *In* : COLLIS (J.), DUVAL (A.), PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : 4e colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand , 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, 1983, p. 48-56.

Corradini 1991 :
CORRADINI (). - La céramique peinte à décor curviligne rouge et noir en Champagne : approche technique et chronologique, dans *Actes du symposium international d'Hautvilliers* (1987), 1991, p. 109-157.

Daugas 1971 :
DAUGAS (J.-P.). — *Note sur la re-découverte du tumulus de Celles - Cantal* (réf. FT.15/7/10.71). Clermont-Ferrand : Direction des antiquités préhistoriques, circonscription d'Auvergne et Limousin, 1971. Archives Service régional de l'archéologie Auvergne

Daugas, Raynal, Tixier 1983 :
DAUGAS (J.-P.), RAYANL (J.-P.), TIXIER (L.). – Variations du milieu physique et occupation du sol au second Age du Fer en Grande Limagne). *In* : COLLIS (J.) éd., DUVAL (A.) éd., PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : IVe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, Saint-Etienne, 1983, p. 10–20.

Debord 1998 :
DEBORD (J.). – Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Revue Achéologique de Picardie*, n°3/4, 1998, p. 53-91.

Déchelette 1904 :
DECHELETTE (J.). — *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, t.II. Paris : Picard, 1904, p. 140, fig. 96.

Déchelette 1914 :
DECHELETTE (J.). — *Archéologie celtique ou protohistorique. Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine,* t. II. Paris : Picard, 1914, p. 1051 ; p. 1352-1389.

Déchelette 1927 :
DECHELETTE (J.). – *Manuel d'Archéologie préhistorique et celtique, IV, Second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris, 1927, p. 836-838.

Delmont 1948 :
DELMONT (H.). — *Guide du Cantal*. 3e éd. Aurillac : USHA, 1948, p. 344.

Delort 1904 :
DELORT (J.-B.). — Sépulture gauloise des bois de Celles, près Neussargues (Cantal), dans laquelle on retrouve des traces de la civilisation des nécropoles de Tirynthe, Hallstatt, Este et la Tène. *Association française pour l'avancement des sciences*, 1903. Paris : Association française pour l'avancement des sciences ; Paris : Masson, 1904, p. 876-881.

Demoule 1999 :
DEMOULE (J.-P.). - Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-marne du VIe au IIIe siècle avant notre ère, *Revue Aarchéologique de Picardie*, 1999, n° spécial 15

Dons au musée Rames 1905 :
Nouvelles diverses : dons au musée Rames. *Revue de la Haute-Auvergne*, t. VII, 1905. Aurillac : Société des lettres, sciences et arts « La Haute-Auvergne », 1905, p. 427-428.

DICOCER :
PY (M) dir. — *DICOCER : dictionnaire des céramiques antiques de Méditerranée nord-occidentale*. Lattes : ARALO, 1993. (Lattara ; 6).

Duvauchelle 1990 :
DUVAUCHELLE (A.). – Les outils en fer du musée romain d'Avenches, *Bulletin de l'association pro Aventico*, 32, 1990.

Faye 1995 :
FAYE (S.). – Les objets de parure et de toilette de l'oppidum de Corent. Mémoire de Maîtrise en Histoire ancienne, Université de Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 1994-1995, 102 p., 34 pl. (mutligraphié).

Ferdière 1972 :
FERDIERE (A.). – Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, *Revue Archéologique du Centre*, 23, 1972, p. 77-88.

Fischer 1991 :
FISCHER (F.). – Kleinaspergle near Asperg Kreis Ludwigsburg (Baden-Württemberg), *The Celts, Catalogue d'exposition tenue à Venise au Palazzo Grassi*, Bonpiani, 1991, p. 178-179.

Forest, Bois 2000 :
FOREST (V.), BOIS (M.). – La corne et le fer : éléments d'enquête. *In* : BEAL (J.-C.), GOYON (J.-C.). — *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*. Lyon : Université Lumière (Lyon 2), Lyon 2000. (Collection de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité ; 4). P. 55-61.

Frey 1991 :
FREY (O.). – "Celtic Princes" in the sixth century B.C., *The Celts, Catalogue d'exposition tenue à Venise au Palazzo Grassi, Bonpiani*, 1991, p. 478-484.

Gebhard 1989a :
GEBHARD (R.). — Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre. *In* : FEUGERE (M.) dir. — *Le verre préromain en Europe occidentale*, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986). Montagnac : Mergoil, 1989. P. 73-83.

Gebhard 1989b :
GEBHARD (R.). — Le verre à Maching : données nouvelles et apport des analyses. *In* : FEUGERE (M.) dir. — *Le verre préromain en Europe occidentale*, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986), Montagnac, Mergoil, 1989, p. 99-106.

Ginoux 2000 :
GINOUX (N.). – Les outils du métal, Les Celtes et les arts du feu, Métaux, Céramique et Verre, Armes, Outils et Bijoux, *Dossiers d'Archéologie*, 258, novembre 2000, p. 58-65.

Guébhard 1911 :
GUEBHARD (A.) — L'enceinte gauloise de Celles. *Bulletin de la société préhistorique de France,* t. VIII, 1911. Paris : Société préhistorique de France, 1911, p. 250-252 ; p. 319, fig. 1 & 2.

Guichard, Collis 1990 :
GUICHARD (V.), COLLIS (J.). – *Rapport de prospection-inventaire : bassin de Clermont et environnement des oppida de Gergovie et Corent*, Ass. Rech. Age du Fer en Auvergne, Mirefleurs, 1990 (multigraphié).

Guichard *et al.* 1993 :
GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J.). — A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 32*,* 1993, p. 25-55.

Guichard 1994 :
GUICHARD (V.). — La céramique peinte des IIe et Ier s. avant J.-C. dans le nord du Massif central : nouvelles données. *Etudes celtiques*, 30, 1994, p. 103-136.

Guichard 1997 :
GUICHARD (V.). – Les amphores. *In* : LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.). — *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1997. (Documents d'Archéologie française ; 62) : p. 133-143.

Guichard, Gentric 1997 :
CUICHARD (V.), GENTRIC (G.). – Les monnaies. *In* : LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.). — *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1997. (Documents d'Archéologie française ; 62) : p. 168-179.

Guichard, Orengo 1999 :
GUICHARD (V.), ORENGO (O.). – Le fossé 12/13 du site de La Grande Borne à Clermont-Ferrand. In : MENNESSIER-JOUANNET (C.) dir. - *Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche, 1999, 1 vol (multigraphié) : p. 67-91.

Guichard et al. 1999 :
GUICHARD (V.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), LOUGHTON (M.), ORENGO (L.). – La fosse 61 du site du "Clos Clidor" à Aigueperse. In : MENNESSIER-JOUANNET (C.) dir. - *Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche, 1999, 1 vol (multigraphié) : p. 92-103.

Guichard dir. 1999-2000 :
GUICHARD (V.) – Archéologie en grande Limagne d'auvergne sur le tracé de l'autoroute A 710. DFS de fouille archéologique prévenive (1995-1996), Clermont-Ferrand, 1999-2000, 5 vol.

Guillaumet 1983 :
GUILLAUMET (J.-P.). — Le matériel du tumulus de Celles (Cantal). *In* : COLLIS (J.), DUVAL (A.), PERICHON (R.) éd. — *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Sheffield : Université de Sheffield ; Saint-Etienne : Centre d'études foréziennes, 1983, p. 189-211.

Guiot, Luberne 1999 :
GUIOT, LUBERNE. - *Bourges "Port sec" Nord ; rapport d'évaluation préventive*, Orléans SRA Centre, 1999, p. 16-19.

Hatt 1942 :
HATT (J.-J.). Découverte d'un village de la Tène III au terroir de Fontvielle, sur l'emplacement de la base aérienne d'Aulnat-Sud (Puy de Dôme). *Bull. Hist. et Scient. d'Auvergne*, LXII, p. 31-48.

Haffner 1991 :
HAFFNER (A.). – The princely tombs of the Celts in the Middle Rhineland, *The Celts, Catalogue d'exposition tenue à Venise au Palazzo Grassi*, Bonpiani, 1991, p. 155-162.

Henderson *et al.* 1982 :
TOURNAIRE (J.), BUCHSENSCHUTZ (O.), HENDERSON (J.), COLLIS (J.), PERICHON (R.). – Iron Age coin moulds from France, *Proceeding of the Prehistoric Society*, 48, 1982.

Hénon 1995 :
HENON (B.). - Les Amphores dans la vallée de L'Aisne à La Tène Finale. *RAP*, 1995, p. 149–186.

Hesnard, Lemoine 1997 :
HESNARD (A.),LEMOINE (C.). - Les amphores du Cécube et du Falerne. Prospections, typologie analyses. *In : Mélanges de l'Ecole française de Rome.* Rome : EFR, 1997 (Coll. de l'Ecole française de Rome ; 93) : p. 243–295.

Hopert 1996 :
HOPERT (S.) – *Frühe scheibengedrehte Keramik aus Südwestdeutchschland und der Schweiz*, archéologie suisse, 19, 1996, 19-27.

Horard-Herbin 1997 :
HORRARD-HERBIN (M.-P.). – *Le village celtique des Arènes à Levroux, l'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second Age du Fer*, Levroux 4, 12e supplément à la Revue Archéologique du Centre, Levroux 1997.

Izac-Humbert 1999 :
IZAC-HUMBERT (L.). Le "tumulus" de Celles à Neussargues. In : MENNESSIER-JOUANNET (C.). - *Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche, 1999, 1 vol (multigraphié) : p. 56-66.

Jacobi 1974 :
JACOBI (G.). – *Werkzeug und gerät aus dem oppidum von Manching, Die ausgrabungen in Manching, Band 5*, Römisch-Germanische kommission des deutschen archäologischen instituts zu Frankfurt am Main, 1974.

Jones 1994 :
JONES (S.) — Archéozoologie. *In* : *Association pour la recherche sur l'âge du Fer en Auvergne : rapport d'activité de l'ARAFA pour l'année 1994.* Mirefleurs : ARAFA, 1994 (multigraphié). P.46-48.

Joncheray 1975 :
JONCHERAY (J.-P.). - L'Épave C de la Chrétienne. *Cahiers d'Archéologie Subaquatique* Supplément, 1, 1975.

Jouannet-Mennessier (C.) :
MENNESSIER-JOUANNET (C.). – *Le site latènien d'Aigueperse "Le Clos Clidort"*, DFS de sauvetage, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand 1996 (Multigraphié).

Kaenel 1990 :
KAENEL (G.). — *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*. Lausanne, 1990. (Cahiers d'Archéologie Romande ; 50).

Krausz 1992 :
KRAUSZ (S.). — L'exploitation artisanale de la corne des bovidés à l'époque gauloise : le témoignage des chevilles osseuses de corne de Levroux (Indre), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 41-54.

La Tour 1892 :
LA TOUR (H. de). — *Atlas des monnaies gauloises.* Paris : Imprimerie nationale, 1892.

Lavendhomme 1998 :
LAVENDHOMME (M.-O.) – Comparaisons céramologiques d'ensembles clos et de structures d'habitat. Roanne à la fin du Second age du Fer. *In* : ARCELIN (P.), TRUFFEAU-LIBRE (M.). - *La quantification des céramiques. Conditions et protocole*, Table-rone 7-8 avril 1998, collection Bibracte, 1998, p. 23-30.

Lavendhomme, Guichard 1997 :
LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.). — *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1997. (Documents d'Archéologie française ; 62).

Lejars 1994 :
LEJARS (T.). – *Gournay III les fourreaux d'épées. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Errance, Archéologie Aujourd'hui, Paris 1994.

Loison 1985 :
LOISON (G.). - *Tracé autoroutier A 71, section Clermont-Ferrand nord / Clermont —Ferrand est : étude d'impact sur le patrimoine archéologique*. SRA Auvergne : Clermont-Ferrand, 1985.

Loison *et al.* 1991 :
LOISON (G.), COLLIS (J.), GUICHARD (V.). — Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second âge du Fer : nouvelles données. *Revue archéologique du Centre de la France*, 30, 1993, p. 97-111.

Loison 1995 :
LOISON (G.). – *DFS de sauvetage sur la ZAC de PEER II à Riom*, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1995 (multigraphié).

Loughton 2000a :
LOUGHTON (M.) – *Republican amphorae in the Auvergne central France : an archaelogical an petrological study*. PhD thesis University of Bournemouth, 2000

Loughton 2000b :
LOUGHTON (M.). — La morphologie des amphores républicaines en Auvergne. Dans : Rivet (L.) dir. — *SFECAG : Actes du colloque de Libourne (2000)*. Marseille : SFECAG, 2000. P. 243-256.

Loughton, Jones 2000 :
LOUGHTON (M.), JONES (S.) – Les amphores républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la conquête, *Revue archéologique du Centre de la France,* 2000, à paraître

Maier 1999 :
MAIER (R.-A.). – Zu keltischen Würfelfunden aus dem Oppidum von Manching, *Germania*, 39, 1961, p. 354-360.

Maire 1999 :
MAIRE (J.). – Perles, anneaux et boutons en os à Strasbourg au XVe siècle. *In* : *Premières Rencontres Européennes de la Tournerie organisées en 1995 dans le Jura*, Centre Jurassien du Patrimoine, 1999, p. 27-28.

Malacher, Collis 1992 :
MALACHER (F.), COLLIS (J.). — Chronology, production and distribution of coins in the Auvergne. *In* : MAYS (M.) dir. — *Celtic coinage : Britain and beyond*, 11th Oxford symposium on coinage and monetary history (1989). Oxford : Tempus reparatum, 1992. (Britsh archaeological Reports, British series ; 222). P. 189-206.

Manry 1974 :
MANRY (A.-G.) dir. — *Histoire de l'Auvergne*. Paris : Privat, 1974, pl. 6.

Marabini-Moevs 1973 :
MARABINI-MOEVS (M.T.). — *The Roman thin-walled pottery from Cosa (1948-1954)*. Rome : American Academy, 1973.

Maza 1998 :
MAZA (G.). - Recherche méthodologique sur les amphores Gréco-Italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon (IIe-Ier siècles avant J.-C.). In : SFECAG. - *Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 11–29.

Méniel 2000 :
MENIEL (P.). — Le travail de la corne à la fin de l'âge du Fer en Gaule septentrionale. *In* : BEAL (J.-C.), GOYON (J.-C.). — *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*. Lyon : Université Lumière (Lyon 2), Lyon 2000. (Collection de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité ; 4). P. 75-79.

Mennessier-Jouannet 1991 :
MENNESSIER-JOUANNET (C.). - Un four de potier de La Tène finale à Lezoux (Puy-de-Dôme). *Revue archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 113-126.

Mennessier-Jouannet, Vernet 1992 :
MENNESSIER-JOUANNET (C.), VERNET (G.) – Une fosse de La Tène ancienne au "Pied de l'Ane", commune de La Moutade (Puy-de-Dôme), RAC, 31, 1992, p. 169-176.

Mennessier-Jouannet dir. 1999 :
MENNESSIER-JOUANNET (C.) dir. - *Chrono-typologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche, 1999, 1 vol (multigraphié).

Mennessier-Jouannet 2000 :
MENNESSIER-JOUANNET (C.). – *Lempdes "LePontel", un habitat de l'Age du Fer en bordure de la Grande Limagne : DFS de sauvetage*, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2000 (multigraphié).

Milcent 1999 :
MILCENT (P-Y.) – *Recherches sur le premier Age du Fer en France centrale*, thèse de doctorat, Paris, université de Paris I, 1999, 2 vol (multigraphié).

Morlet 1931 :
MORLET (A.). – La nécropole celtique de Cournon et son Bas-Relief à survivances totémiques, *Revue archéologique*, Paris, 1931.

Nash 1978 :
NASH (D.). — *Settlement and coinage in Central Gaul*. Oxford : British archaeological reports, 1978. (BAR international Series ; 39).

Nash, Collis 1983 :
NASH (D.), COLLIS (J.). — Les monnaies du chantier IV d'Aulnat. *In* : COLLIS (J.), DUVAL (A.), PERICHON (R.). — *Le Deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, 4e colloque de l'AFEAF (1990). Sheffield : Université de Sheffield et Saint-Etienne : Centre d'Etudes foréziennes, 1983. P. 57-60 et pl. 1.

Olmer et *al.* 1995 :
OLMER (F.), PARATTE (C.-A.), LUGINBUHL (T.). - Un dépotoir d'amphores du IIe siècle avant J.-C. à Bibracte. *RAE*, 46, 1995, p. 295–317.

Orengo 1999 :
ORENGO (L.). – *Rapport d'étude du petit mobilier métallique du site d'Aulnat-La Grande Borne (63). Chantiers 1, 2 et 3 (fouilles de Robert Périchon)*, Mirefleurs, 1999, 4p. (multigraphié).

Orengo à paraître :
ORENGO (L.). – *Forges et forgerons dans les habitats laténiens de Grande Limagne d'Auvergne. Fabrication et consommation d'objets manufacturés en fer*. Thèse en cours, université de Bourgogne.

Pagès-Allary 1905 :
PAGES-ALLARY (J.). — Nouvelles observations sur le tumulus de Celles (Cantal). *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905. Paris : Masson, 1905, p. 117-118.

Pagès-Allary 1910 :
PAGES-ALLARY (J.). — De la valeur chronologique et déterminative des tessons de poteries dans les fouilles préhistoriques. *Association française pour l'avancement des sciences*, 1909. Paris : Association française pour l'avancement des sciences ; Paris : Masson, 1910, p. 888-894.

Pagès-Allary 1920 :
PAGES-ALLARY (J.). — Dernier souvenir au tumulus de Celles (Cantal). *Bulletin de la société préhistorique française,* t. XVII, 1920. Paris : Société préhistorique française, 1920, p. 122-127.

Pagès-Allary et al. 1902 :
PAGES-ALLARY (J.), DELORT (J.-B.), LAUBY (A.). — Notes sur les premières fouilles du tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal). *Association française pour l'avancement des sciences*, 1902. Paris : Association française pour l'avancement des sciences ; Paris : Masson, 1902, p. 249-250.

Pagès-Allary et al. 1903 :
PAGES-ALLARY (J.), DÉCHELETTE (J.), LAUBY (A.). — Le tumulus arverne de Celles près Neussargues (Cantal). *L'Anthropologie*, t. XIV, 1903. Paris : Masson, 1903, p. 385-416.

Pagès-Allary et al. 1904 :
PAGES-ALLARY (J.), DÉCHELETTE (J.), LAUBY (A.). — Le tumulus arverne de Celles, près Neussargues (Cantal). *Revue de la Haute-Auvergne*, t. VI, 1904. Aurillac : Société des lettres, sciences et arts « La Haute-Auvergne », 1904, p. 106-108.

Parker 1992 :
PARKER (A.-J.). *Ancient shipwrecks of the Mediterranean and the Roman provinces*. British Archaeological Reports, International Series 580. Oxford : *Tempus Reparatum,* 1992.

Périchon 1967 :
PERICHON (R.). — *Recherches sur les céramiques peintes gauloises et gallo-romaines du centre de la Gaule*. Thèse de 3e cycle, 1967, p. 67 ; pl. 38.

Périchon 1974 :
PERICHON (R.). — *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le massif central*. Roanne : Horvath, 1974, p. 98-100.

Périchon 1992 :
PERICHOn (R.). –Le site archéologique d'Aulnat en Limagne d'Auvergne, *Plaquette de l'exposition du Musée d'Assier à Feurs*, mars 1992-aout 1992, 31 p.

Perrin 1989 :
PERRIN (F.). – *Clermont-Ferrand Aulnat "La grande Borne", Catalogue des objets en métal, os, céramique, pierre et lignite du "Chemin"*, rapport d'étude, Mirefleurs, 1989, 12 p. (multigraphié)

Pion 1984 :
PION (P.). – *La période de La Tène dans le département de l'Allier*, mémoire de maîtrise, université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 1984 (multigraphié).

Poux 1999a :
POUX (M.). - Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik-Bâle-Münsterhügel). Nouvelles données. *In* : TRUFFEAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) éd. - *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Nord-Ouest Archéologie*, 9, 1999, p. 385-416.

Py 1990 :
PY (M.) dir. - *Les fouilles dans la ville antique de Lattes. Les ilots 1, 3 et 4-vord du quartier Saint-Sauveur.* Lattes: ARALO, 1990 (Lattara 3).

Py 1992 :
PY (M.) dir. – *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses..* Lattes: ARALO, 1992 (Lattara 5).

Py 1993 :
PY (M.) dir.— *Dicocer : dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée occidentale.* Lattes : ARALO, 1993. (Lattara 6).

Py 1994 :
PY (M.). - Les céramiques d'époque protohistorique (IVe-IIe s. avant notre ère). *In* : Garcia (D.) ed. - E*xploration de la ville portuaire de Lattes*, p. 205–332. Lattes : ARALO, 1994 (Lattara 7).

Rapin 1983 :
RAPIN (A.). – L'armement du guerrier celte au 2e âge du Fer. *L'art celtique en Gaule*. Exposition 1983-1984, p. 69-79.

Rapport 1999 :
MENNESSIER-JOUANNET (C.) dir.— Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne : rapport annuel 1999. Mirefleurs : ARAFA, 1999. (Multigraphié).

Reinach 1926 :
REINACH (S.). — *Catalogue illustré du musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en -Laye*, t.1. 2e éd. rev. et corr. Paris : musées nationaux, 1926, p. 282-284.

Richardson 1997 :
RICHARDSON (J.). – *Animal exploitation and social change in Late Iron Age and Early Roman Central France*. Thèse de doctorat, université de Sheffield, Sheffield, 1997, 711 p.

Roualet 1993 :
ROUALET (P.). – Quelques observations sur les fibules de Duchov trouvées en Champagne, Mélanges offerts à Jean-Jacques Hatt, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, XXXVI, Strasbourg, 1993, p. 55-76.

Sankot 1993 :
SANKOT (P.). – L'équipement personnel et sa signification sociale illustrée par l'exemple des nécropoles celtiques de Bohême. *In* : CLIQUET (D.), WATTE (D.), GUICHARD (V.), VAGINAY (M.) dir. – *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*. Actes du 14e colloque de l'AFEAF tenu à Evreux, mai 1990, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6e supp., 1993. p. 331-328.

Sanmarti-Grego 1985 :
SANMARTI-GREGO (E.). - Las anforas Romanas del campamento numantino de Peña Redonda. *Ampurias* 47:130-151, 1985.

Sievers 1992 :
SIEVERS (S.). – Die Kelinefunde, *in* : MAIER (F.), GEILENBRÜGGE (U.), HAHN (E.), KÖHLER (H.-J.), SIEVERS (S.). – Ergebnisse der ausgrabungen 1984-1987 in Maching, *Manching band*, 15, Römisch-Germanische kommission des deutchen archäologischen instituts zu Frankfurt am Main, 1992, p. 137-213.

Smith, Collis 1983 :
SMITH (M.), COLLIS (J.). – Analyse de quelques creusets de l'âge du Fer provenant d'Aulnat. *In* : COLLIS (J.), DUVAL (A.), PERICHON (R.). — *Le Deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, 4e colloque de l'AFEAF (1990). Sheffield : Université de Sheffield et Saint-Etienne : Centre d'Etudes foréziennes, 1983. P. 61-67.

Solier 1979 :
SOLIER (Y.). - Découverte d'inscription sur plombs en écriture Ibérique dans un entrepot de Peche-Maho (Sigean). *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 12, 1979, p.55-123.

Szabó 1982 :
SZABO (M.). — Rapports entre le *Picenum* et l'Europe extra-méditérranéenne à l'âge du Fer. *Savaria*, 16, 1982, p. 223-241.

Tendille 1978
TENDILLE (C.). – Fibules protohistorique de la région nîmoise, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 77-112.

Tchernia 1986 :
TCHERNIA (A.). - *Le vin de l'Italie Romaine. Essai d'Histoire économique d'après les amphores*. Rome : EFR, 1986.

Tumulus vallée d'Allagnon 1902 :
Note sur un tumulus de la vallée d'Allagnon. *Revue d'Auvergne*, t. XIX, 1902. Clermont-Ferrand : Société des amis de l'Université de Clermont, 1902, p. 218-219.

Vaginay, Guichard 1988 :
VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). — *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1988 (Documents d'Archéologie française ; 14).

Venclova 1989 :
VENCLOVA (N.). – La parure celtique en verre en Europe centrale. *In* : FEUGERE (M.) dir. — *Le verre préromain en Europe occidentale*, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986). Montagnac : Mergoil, 1989. P. 85-97.

Vernet 1994 :
VERNET (G.). – *Gannat-"La Contrée Viallet" : rapport intermédiaire de fouille de sauvetage*, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1994 (mulitgraphié).

Vinatié 1969 :
VINATIE (A.). — Itinéraire archéologique au pays des arvernes. *Loisirs P.T.T.*, n°39, nov.-déc. 1969, p. 4-5.

Vinatié 1971 :
VINATIE (A.). — *Pré-rapport des fouilles effectuées en 1971 dans le Cantal - secteur de Massiac* (réf. FT.15/5/10.71), 1971. Archives Service régional de l'archéologie Auvergne.

Vitali 1991 :
VITALI (D.). — The Celts in Italy. *In* : *The Celts*, catalogue de l'exposition de Venise. Milano : Bompiani, 1991. P. 220-235.

Zepezauer 1989 :
ZEPEZAUER (M.). — Perles à décor oculé spiralé de La Tène moyenne et finale. *In* : FEUGERE (M.) dir. — *Le verre préromain en Europe occidentale*, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986). Montagnac : Mergoil, 1989. P. 107-120.